Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13583 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 29 SEPTEMBRE 1988

Dénonçant les « violations ininterrompues » de l'accord de Genève

Moscou menace de suspendre le retrait de ses troupes d'Afghanistan

Tandis que l'agence Tass dénonçait les « violations ininterrompues » de l'accord de Genève, M. Chevardnadze a laissé entendre, mardi 27 septembre, à New-York, qu'une pause pourrait intervenir dans le retrait soviétique d'Afghanistan. Le ministre soviétique des affaires étrangères n'a toutefois pas remis en cause la date du 15 février 1989, date à laquelle le rapatriement des troupes de l'URSS doit prendre fin.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Brandissant la devise « *Sécurité, confiance et coopération dans le respect des lois* », le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a surpris l'Assemblée générale par la conviction avec laquelle il a non seulement rendu hommage aux Nations unies, mais a surtout ouvert la porte à un élargissement du cahier des charges d'une organisation que Moscou souhaite désormais transformer en un véritable centre des relations entre les nations.

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 8.)

Fermeté et prudence

Les Soviétiques ont tout lieu de se féliciter de la détente dans les relations internationales et, devant l'Assemblée générale de l'ONU, leur ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, n'y a pas manqué. Il a rendu, signe des temps, un hommage appuyé à l'organisation internationale. Mais la résorption des conflits régionaux demande pas mal d'efforts et beaucoup de temps, le cas afghan se révélant, à ce titre, le plus aigu pour Moscou.

Certes, l'accord signé le 15 avril à Genève ne portait pas sur un règlement global de la question afghane, mais seulement sur les modalités du rapatriement de l'armée rouge. Faute d'un cessez-le-feu, les Soviétiques font, depuis, l'amère expérience d'un repli militaire à chaud. En tirant la leçon, M. Chevardnadze a laissé entendre qu'une pause pourrait intervenir dans l'évacuation des troupes soviétiques en raison, selon l'agence Tass, d'« une chaîne de violations ininterrompues » par la partie adverse de l'accord de Genève.

A plusieurs reprises, ces derniers temps, la chasse soviétique est intervenue soit pour protéger ses propres garnisons, soit pour défendre de grandes villes que la résistance menaçait d'investir. Même la capitale, Kaboul, est soumise à des tirs réguliers de roquettes, coup de lundi et de mardi y ayant fait au moins quarante-cinq morts. Armés par les Etats-Unis et appuyés par le Pakistan, certains mouvements de résistance calculent, à tort ou à raison, que maintenir une telle pression sur le terrain ne peut qu'accélérer le retrait soviétique afin qu'il se termine avant la date prévue du 15 février 1989. Ils espèrent surtout que, à cette époque, le régime de Kaboul sera trop affaibli pour pouvoir contrôler ne serait-ce que la partie septentrionale du territoire afghan.

M. Chervardnaze a donc choisi le cadre de l'ONU pour tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Mais il l'a fait avec prudence, ne s'engageant pas sur l'avenir. « Nous allons attendre et voir », a-t-il dit non du haut de la tribune des Nations unies, mais en s'adressant à quelques journalistes après avoir prononcé son discours. A Moscou, M. Gorbatchev a usé d'un ton identique en accusant le Pakistan de « vouloir établir un gouvernement qui l'arrange à Kaboul, sans tenir compte du rapport réel des forces sociales et politiques » et en invitant Islamabad et Washington « à se ressaisir et à renoncer aux aventures ».

Ces menaces ne pouvent cependant pas être interprétées comme un gel de l'accord de Genève. D'abord, parce que Moscou sait que Washington, tout en continuant d'armer la résistance, lui demande de ne pas s'en prendre aux troupes soviétiques sur le départ. Ensuite, parce qu'il n'existe pas de choix sur le terrain : l'armée rouge doit se retirer. Enfin et surtout, parce que le « modus vivendi » de Genève demeure le symbole de la nouvelle diplomatie soviétique. C'est dans la foulée de cet accord que se sont amorcées les négociations des conflits angolais et cambodgien.

En Afghanistan, Moscou tente de nouveau de limiter les dégâts et de sauver son honneur, mais sûrement pas au prix d'une remise en cause de l'amélioration, tant souhaitée, des relations Est-Ouest.

Face à l'extension des grèves des chaînes publiques

Le gouvernement veut reprendre l'initiative dans l'audiovisuel

Le conseil des ministres devait étudier, le mercredi 28 septembre, la crise de l'audiovisuel public. Mme Catherine Tasca, ministre chargé de la communication, devait présenter au gouvernement les grandes lignes de la réforme qui ne sera définitivement arrêtée que le 12 octobre. Mais le gouvernement pourrait prendre aussi quelques initiatives pour apaiser le conflit qui paralyse les chaînes publiques.

Antenne 2 et FR 3 s'enfoncent dans la grève. Radio-France et RFI les ont rejoints. RFO les imitera vendredi. Le mouvement risque de s'étendre même à TF 1. Le gouvernement doit faire face à un mouvement revendicatif de grande ampleur qui risque, sous la pression des syndicats, de déborder vers d'autres secteurs de la fonction publique.

C'est cette contagion que le pouvoir cherche aujourd'hui à éviter en reprenant l'initiative sur le terrain de l'audiovisuel. Entre les impatiences du personnel des chaînes, les contraintes budgétaires et la nécessaire concertation politique, la marge de manœuvre est étroite.

(Lire nos informations page 32.)

Les Jeux de Séoul

■ **Judo : Alexandre se couvre d'or**

Marc Alexandre donne à la France sa quatrième médaille d'or dans la catégorie des moins de 71 kg.

■ **Athlétisme : superpuissances**

Les deux superpuissances éritent l'affrontement direct. Les Américains dominent le sprint ; les Soviétiques, le saut à la perche.

■ **Sports équestres : bronze pour la France**

L'hégémonie des cavaliers ouest-allemands s'est confirmée dans le concours de saut d'obstacles par équipes. Les Français ont terminé à la troisième place.

Lire pages 18 et 19

ENQUÊTE : le chef, depuis quatorze ans, de la diplomatie de Bonn

M. Genscher, champion de l'« Allemagne centrale »

Quelle est la véritable nature de M. Genscher, l'inamovible ministre ouest-allemand des affaires étrangères ? Le chef du parti « charnière » libéral – qui tiendra son congrès les 7 et 8 octobre prochains – nourrit-il des intentions inavouables en se faisant l'éternel champion de l'ostpolitik ? C'est à ces questions – et à bien d'autres – que nous tentons de répondre alors que M. Genscher s'adresse, mercredi 28 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies.

« *Il faut prendre Gorbatchev au mot* », dit un jour le ministre ouest-allemand des affaires étrangères devant le public, trié sur le volet, du Forum économique de Davos. « *Il faut le prendre au fait* », rétorqua, sur son quant-à-soi, un membre du gouvernement de M. Jacques Chirac. Le ministre français, si l'on y regarde de près, disait très exactement la même chose, à la stylistique près, que son collègue allemand. C'est dans l'insinuation que résidait tout entière la saveur de ce « bon mot ». Tel est le procès que l'on fait à M. Hans-Dietrich Genscher : insinuant, insidieux, feutré et – solidarité occidentale oblige – presque jamais instruit publiquement.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande serait « *gorbomaniaque* ». Il aurait tendance à boire comme du petit lait la bonne parole du secrétaire général, à croire que tout est arrivé avec l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, bref à prendre ses désirs pour des réalités.

Circonstance aggravante aux yeux de ses détracteurs : il pulvérise ces temps-ci en RFA les records de popularité dans les sondages. N'y aurait-il pas chez cet homme une tendance à flatter les « mauvais penchants » de l'opinion allemande plutôt qu'à l'éduquer ? Question paradoxale si l'on se souvient qu'au début des années 80, quand on redoutait de voir l'Allemagne emportée à la dérive par les flots de manifestants pacifiques, c'est lui qui apparaissait comme le rempart contre cette vague déferlante, et c'est lui qui, de fait, en s'alliant avec M. Helmut Kohl, parvint à l'endiguer.

M. Genscher, 1,90 m, un bon quintal, l'œil vif et le propos précis, n'a rien d'un martyr en quête de réhabilitation. Dans les locaux sans pompe mais sans austérité de l'« Auswärtiges Amt » (le ministère des affaires étrangères), où il reçoit très simplement, il ne se défend pas il explique et se présente, en quelques phrases clés, à un public français : « *Ich bin ein Mitteldeutscher* » (Je suis un homme d'Allemagne centrale), dit-il, « *je n'ai vu le Rhin pour la première fois qu'en 1952.* » Et sur ces origines que, par un grossier contresens, ses détracteurs parfois présentent comme l'origine de ses péchés, il insiste : « *J'ai quitté ma patrie en 1952 pour pouvoir vivre dans le système libéral de la République fédérale.* »

LUC ROSENZWEIG
et CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 6.)

La grève des infirmières
Service minimum jeudi dans les hôpitaux.
PAGE 20

Navette américaine
Trente-deux mois après la catastrophe de Challenger, les Etats-Unis lancent, jeudi, Discovery.
PAGE 22

Nouveau patron à Air France
M. Bernard Attali va remplacer M. Jacques Friedmann.
PAGE 38

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
L'Evangile selon Scorsese
Un dossier sur la vie du Christ et ses multiples interprétations. Journalistes, historiens, théologiens, trois « entrées » pour une réflexion au-delà de la polémique déclenchée par « la Dernière tentation du Christ », le nouveau film de Martin Scorsese.
Pages 23 à 26

La campagne pour le plébiscite au Chili
Le réveil de la province.
PAGE 3

L'anniversaire de Munich
L'article d'Hubert Beuve-Méry publié au lendemain de l'accord.
PAGE 2

CAMPUS
■ La santé des étudiants suscite les convoitises.
■ L'Agro sans complexes.
■ Le bac des polyglottes.
Pages 13 à 17

Le sommaire complet se trouve en page 44

DELEUZE
LE PLI
LEIBNIZ ET LE BAROQUE

"Ce qu'il y a de terrible, avec Deleuze, c'est qu'à le lire comme à l'entendre on se sent devenir agile, vif, léger — sans pouvoir expliquer pourquoi on est si avisé. C'est bien sûr à ce signe qu'on reconnaît les grands."
Roger Pol Droit / *Le Monde*

"On peut penser sans la pensée de Deleuze, mais pas si vite, et pas si loin."
Robert Maggiori / *Libération*

85 F
MINUIT

Du Salon de Paris aux bénéfices de Renault

L'automobile à plein régime

L'euphorie est de mise chez les constructeurs automobiles alors que s'ouvre la 75e édition du Salon de Paris, rebaptisé « Mondial de l'automobile », qui a lieu du 29 septembre au 9 octobre à la porte de Versailles. Les ventes caracolent, les usines tournent à plein sans toujours parvenir à satisfaire la demande, les bénéfices s'envolent comme ceux de Renault, publiés mardi et qui ont atteint 6 milliards de francs en 1987. L'automobile semble sortie d'une crise de plus de dix ans qui a considérablement modifié la géographie mondiale de cette industrie.

Qu'on se souvienne de la fin de la décennie 70 ! Les deux chocs pétroliers ébranlent la toute-puissance des constructeurs tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Le numéro trois américain, Chrysler, ne doit son salut qu'à l'abandon de ses filiales européennes et à un prêt de son gouvernement. De ce côté-ci de l'Atlantique, c'est l'italien Fiat qui s'engage le premier dans une restructuration radicale, avec des suppressions massives d'emplois et un repli sur sa base nationale. Minés par leurs déficits, les français Peugeot et Renault rouleront ensuite dans ses traces.

Pendant ces années noires, beaucoup prédisaient une concentration du secteur automobile et la disparition d'un ou plusieurs constructeurs. L'exemple de Peugeot qui, après avoir racheté Citroën, avait repris les filiales européennes de Chrysler semblait donner raison aux tenants de cette thèse. Une thèse qui n'épargnait d'ailleurs pas les « petits » : en 1977, les suédois Volvo et Saab avaient envisagé de fusionner. Le projet avait fait long feu. Quant au groupe Peugeot, il mettra plus de dix ans à digérer ses acquisitions qui faillirent bien lui coûter la vie.

En 1988, la réalité contredit les « experts », leurs logiques de la concentration irrémédiable et leurs « effets d'échelle ». Au niveau des grandes zones d'abord. Avec 33,3 millions de voitures, la production mondiale a retrouvé son niveau de 1978. Dix ans de quasi-stabilité du marché avec des modifications dans les équilibres régionaux qui sont importantes mais pas massives.

La production de l'Europe de l'Ouest d'abord reste étale (de 12,2 à 12,6 millions de voitures produites).

CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite page 40 et page 36 l'article de CLAUDE LAMOTTE.)

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Pages 34 à 36

M 0147 - 09290 - 4,50 F
3790147004500 09290

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

Document

Le jugement d'Hubert Beuve-Méry au lendemain de la signature de l'accord, il y a cinquante ans

Munich : victoire de la paix, ou trahison ?

Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, était correspondant du *Temps* à Prague dans les années 30. Il démissionna de ses fonctions au lendemain de l'accord de Munich, par lequel les Français et les Britanniques, craignant un conflit, laissèrent la voie libre à Hitler pour l'invasion des Sudètes, en Tchécoslovaquie. Cet accord avait été approuvé par *le Temps*. Mais Hubert Beuve-Méry le dénonça. Voici l'article qu'il adressa, après cette démission, à la revue mensuelle *Politique*, qui se caractérisait par son indépendance.

DERNIÈRE ÉDITION

Paris-soir Dimanche

C'est à 1 heure 40 ce matin que l'ACCORD des QUATRE a été signé à Munich

LA PAIX !

Demain, 1er OCTOBRE commencera l'évacuation des régions sudètes

M. Edouard Daladier est arrivé cet après-midi à 15 heures 55 au Bourget

DE L'AÉRODROME A LA RUE SAINT-DOMINIQUE LE PEUPLE DE PARIS A SALUÉ LE PRÉSIDENT DU CONSEIL PAR DE FORMIDABLES OVATIONS

A Londres, les cloches de Westminster accueillent M. Neville Chamberlain par un carillon d'honneur

A la une de « Paris-Soir » daté du samedi 1er octobre 1938.

IL est inutile de se mettre en colère. Mais il est nécessaire, tant qu'on le peut encore, de dire la vérité et d'appeler les choses par leur nom. La France vient de manquer, à la face du monde, à des promesses mille fois répétées et répétées par tous. Elle l'a fait pour sauver la paix. L'intention est louable et l'excuse plus que suffisante. Mais à une condition : que la paix soit, effectivement, assurée. Si demain des millions de Tchèques retombent en servitude, si le maintien de la paix apparaît plus difficile et plus onéreux encore qu'il n'était hier, la France aura trahi purement et simplement. Et l'échec politique s'aggravera du déshonneur.

Les fautes de la Tchécoslovaquie

L'heure serait mal choisie pour piétiner le vaincu. S'il est nécessaire d'ouvrir tout de suite cette rubrique, c'est pour couper court à un déplacement trop commode des responsabilités. La Tchécoslovaquie a commis des fautes. Même vis-à-vis des minorités. « *Le régime tchécoslovaque dans les régions des Sudètes pendant ces vingt dernières années*, lit-on dans le fameux rapport Runciman (1), *bien qu'il n'ait pas été d'oppression active et certainement pas « terroriste », a été marqué par un manque de tact, une incompréhension, une intolérance et une discrimination mesquines, tels que le ressentiment de la population allemande s'orientait inévitablement vers la révolte.*

» *Les Allemands des Sudètes avaient aussi le sentiment que, dans le passé, ils avaient reçu de nombreuses promesses du gouvernement tchécoslovaque, mais que ces promesses n'avaient été suivies que de peu ou de point d'action. L'expérience qu'ils avaient faite les incitait à une attitude de méfiance ouverte à l'égard des principaux hommes d'Etat tchèques.* »

Ce jugement sévère est assez juste en soi. Il devient faux relativement quand on en tire prétexte pour accabler la Tchécoslovaquie et faire chorus avec ses détracteurs. Car la cohabitation de nationalités diverses sur un sol commun pose, comme on n'a pas fini de le constater en Europe centrale et comme le chancelier Hitler a bien voulu lui-même le reconnaître, des problèmes qui peuvent être parfaitement insolubles à la satisfaction de tous. Mais, s'il s'agit de justice distributive, la France et l'Angleterre doivent tout de même admettre que les Serbes et les Polonais d'Allemagne, les Slovènes et les Allemands d'Italie, les Ukrainiens et les Allemands de Pologne, les Hongrois et les Bulgares de Roumanie, ont connu et connaissent encore bien souvent les rigueurs d'un « terrorisme » plus ou moins officiel. Quant aux dictateurs, grands protecteurs de peuples, comme chacun sait, ils n'en ont cure et se trouvent tout naturellement d'accord pour crier haro sur le baudet pour peu que celui-ci ait figure d'Etat démocratique.

C'est pourquoi, s'il n'a jamais été dit aux lecteurs de *Politique* que tout était pour le mieux à Prague dans la meilleure des républiques, on s'est toujours refusé à mettre publiquement l'accent sur les plaintes quelquefois fondées et souvent fantaisistes des minorités.

En revanche, j'ai dit et répété que les Allemands des Sudètes pouvaient parfaitement vivre en Bohême, leur habitat millénaire, sous un régime tchécoslovaque, qu'une France résolue et forte pouvait et devait les y aider, que la querelle polonaise était le type même de ce que l'on appelle chez nous la « querelle d'Allemand », que le tracé des frontières avec la Hongrie était injuste et maladroit et qu'il serait prudent de saisir la première occasion d'y porter remède. Il n'y a rien à changer à tout cela. Le reste est question de force, comme le montrent aujourd'hui les nouvelles et brutales prétentions de la Pologne sur des villes beaucoup plus riches d'industries que de Polonais.

La Tchécoslovaquie a commis envers elle-même des fautes plus graves encore. A part quelques brillantes exceptions, son personnel politique était généralement médiocre. Le fonctionnement interne des partis, gigantesques organisations économico-politiques, tout entières entre les mains des secrétariats, empêchait tout renouvellement, tout rajeunissement et découragait les meilleures volontés. Le partage des grandes administrations publiques entre ces partis aggravait encore la sclérose de l'Etat et favorisait le parasitisme des clientèles.

Les grands chefs eux-mêmes n'étaient pas sans reproche. C'était une imprudence de faire jouer trop longtemps à ce pays un rôle sans proportion avec ses forces propres, sinon avec son importance réelle. C'était une faute de vouloir cacher à tout prix à la population les faiblesses de la France et par conséquent celles d'une politique trop fortement appuyée sur elle. Et quand, au retour de quelque voyage à Paris, on tenait la pénible gageure de faire entendre la vérité tout en sauvegardant notre fierté nationale, les réponses étaient toujours les mêmes (2). « *Nous sommes plus Français que vous... Nous ne douterons jamais de la France car elle n'a jamais manqué à sa parole... Vous êtes un incurable, un dangereux pessimiste...* »

Naïve confiance que nous devrions être les derniers à critiquer s'il ne s'y était mêlé quelquefois de sordides intérêts de partis. Car le prestige français était qu'il rendait quasi invulnérables sur le plan de la politique intérieure ceux qui pouvaient se réclamer de nous. Ainsi s'explique que le peuple n'ait rien su, rien deviné, et qu'il ait été comme foudroyé en apprenant qu'en pleine nuit le représentant de la France s'était rendu chez M. Benes pour lui signifier, en le reprenant presque intégralement à son compte, un ultimatum allemand.

La faute de la France

Ces critiques, et bien d'autres encore qu'appelleraient par exemple certaines fautes de tactique commises à Prague ces derniers temps, ont une valeur d'explication. Condamner, nous n'en avons pas le droit, car la démocratie française est sans doute, quoique pour d'autres raisons, beaucoup plus tarée encore que la démocratie tchécoslovaque. Sans quoi la France n'eût pas donné le spectacle d'une défaillance qui désespérait ses amis et sur laquelle, jusqu'au dernier moment, ses adversaires eux-mêmes n'osaient pas trop compter.

Car la France était liée. Quiconque a lu de bonne foi le traité franco-tchécoslovaque du 16 octobre 1925 ne peut douter de la réalité de nos engagements. Il est vrai cependant que tout texte juridique s'éclaire de commentaires qui l'affaiblissent ou le renforcent. Mais qui donc alors composera l'interminable florilège des discours solennels, des allocutions pathétiques, des serments et des promesses que nos hommes d'Etat, ceux de droite comme ceux de gauche, ont prodigués à la Tchécoslovaquie en toutes circonstances et jusqu'à hier encore ? Ce livre nécessaire serait un accablant témoignage.

Pour l'instant, bornons-nous à rappeler la dernière en date de ces manifestations : celle du 4 septembre dernier, lorsque M. Georges Bonnet (3), à la pointe de Grave, prononça devant l'ambassadeur des Etats-Unis, à l'adresse du peuple américain tout entier, les paroles suivantes :

« *Nous ne dissimulons pas la gravité du problème tchécoslovaque. Mais nous espérons que, grâce aux sentiments pacifiques qui doivent animer tous les peuples, grâce à la haute conscience que les gouvernements de Berlin et de Prague doivent avoir de leurs responsabilités internationales, grâce à la collaboration étroite et loyale de la Grande-Bretagne et de la France, les lourdes menaces qui pèsent sur l'Europe centrales seront conjurées.*

» *La France, en tout cas, restera fidèle aux pactes et aux traités qu'elle a conclus. Elle restera fidèle aux engagements qu'elle a pris (4).* »

Est-ce assez clair ? Et oserait-on dire, comme le font certains, que les manifestations publiques de nos ministres n'engagent personne, pas même ceux qui les font ? Cela suffirait, semble-t-il, à condamner le régime et ses hommes. En tout cas, il est des ministres qui, à titre personnel, se sont expressément portés garants de la validité et de l'efficacité des déclarations gouvernementales, et cela dans les circonstances les plus émouvantes, on serait tenté de dire les plus sacrées. Pour ne parler que de ce dont je suis sûr, qu'on me permette de faire état de quelques souvenirs personnels.

Dans ces mois difficiles et ces journées tragiques que nous venons de vivre à Prague, l'homme pour lequel, à tort ou à raison, j'ai conçu la plus grande estime n'est pas un Tchèque, c'est un Allemand, le député socialiste et antimarxiste Wenzel Jaksch. Ayant tout sacrifié personnellement dans sa lutte contre le nazisme, Jaksch voulait être sûr qu'il menait au combat et non à l'abattoir les quelques dizaines de milliers d'hommes, souvent chefs de famille, qui partageaient son idéal et faisaient confiance à ses qualités de chef. Il essaya d'abord de s'assurer auprès des dirigeants de la Tchécoslovaquie qu'il ne serait pas abandonné dès les premières difficultés. Puis il vint à Paris. Dans une maison amie, plusieurs ministres français le rencontrèrent à déjeuner. Simultanément ou tour à tour, ces Excellences prodiguèrent à leur nouvel ami les témoignages de sympathie et d'admiration, les promesses et les encouragements. « *Il pouvait mener en toute confiance son dur combat... Jamais la France ne tolérerait une nouvelle agression allemande en Europe centrale et plus particulièrement contre la Tchécoslovaquie... L'honneur et l'intérêt pour une fois étaient d'accord, aucune crainte n'était possible...* » Jaksch les crut et partit rassuré. Aujourd'hui, le sort des émigrants ou des proscrits guette ce chef courageux, qu'on ne manquera pas, bien entendu, de ranger pour les besoins de la cause parmi les bolcheviks. Mais on étonnerait certainement beaucoup quatre membres du gouvernement français en leur affirmant qu'ils sont personnellement déshonorés.

Faut-il dire la vérité jusqu'au bout ? Cette lèpre de conformisme, cette peur panique de toute responsabilité, a gagné profondément les grands corps administratifs et militaires dont la France a pu tirer si longtemps une juste fierté. En février dernier, de plus en plus inquiet de la tournure des événements, pressentant l'Anschluss et craignant des débâcles plus graves encore, je vins à Paris. Et à tous les ministres, parlementaires, journalistes, fonctionnaires, soldats, je posai la même question : « *Les événements se précipitent. Les Tchèques ont confiance en nous, mais je crains que cette confiance ne soit excessive. Que peut-on dire à des amis de Prague pour ne pas passer, au lendemain d'une capitulation éventuelle, pour un niais ou pour un menteur ?* »

Beaucoup se bornèrent à de vagues affirmations. D'autres furent cyniques. Tel ce haut fonctionnaire du Quai d'Orsay qui, à propos d'une déclaration solennelle que devait faire le lendemain M. Delbos (5) au Parlement, n'hésitait pas à me confier : « *J'ai vu le texte, les Tchèques seront contents. Mais, entre nous, ce ne sont que des mots. Naturellement il ne faut pas le dire...* » Angoissé par cette réponse qui confirmait tous mes doutes, j'osai aller trouver au Conseil supérieur de la guerre un de nos grands chefs militaires. « *La France tiendra ses engagements, me dit-il. En tout cas, il est clair qu'un Français n'a pas le droit d'inquiéter les Tchèques...* »

Huit jours plus tard, c'était l'Anschluss, et, comme on pouvait aisément le prévoir, c'était au tour de la Tchécoslovaquie de prendre la vedette. La triste succession des faits est assez connue pour qu'on n'y revienne pas. Qu'on veuille bien seulement ne pas oublier que le 23 septembre, à 19 heures, MM. Newton et de Lacroix (6) annonçaient à M. Krofta (7) que leurs gouvernements ne pouvaient plus assumer la responsabilité des conseils pacifiques qu'ils avaient donnés au gouvernement de Prague. C'était, en termes diplomatiques, l'invitation à mobiliser qu'attendait l'état-major tchécoslovaque. Aussitôt la confiance, fortement ébranlée, renaissait parmi les Tchèques. La France, disait-on, avait opéré un recul stratégique pour manifester au monde entier le bon droit de la cause qu'elle défendait. Cela fait, elle ne céderait plus d'un pouce. Les officiers de la mission militaire française, déjà rachetés en quelque sorte par la démission de leur chef, le général Faucher (8), osaient réendosser leur uniforme, les décorations retournées avec des lettres indignées cessaient de s'amonceler sur la table du ministre de France, on pouvait de nouveau s'avouer français sans rougir.

Mais, le 29 septembre, l'ultimatum des quatre grandes puissances arrivait à Prague. Adolf Hitler voulait bien accepter des délais, Adolf Hitler voulait bien confier à une commission internationale, sans pouvoirs effectifs et, au reste, fort mal disposée pour les Tchèques, le soin d'organiser des plébiscites et de déterminer les frontières, en un mot Adolf Hitler voulait bien prendre avec des formes et sans garantie efficace pour l'avenir ce qu'il avait menacé d'emporter de vive force. La Tchécoslovaquie était priée d'accepter sans délai sous peine de voir la France, son alliée, et la Grande-Bretagne prendre parti contre elle.

Pour empêcher l'agression qui nous eût forcés à entrer en guerre, nous nous faisions nous-mêmes, auprès de la victime, l'huissier de l'agresseur. Il ne s'agit plus ici de sympathie ou d'antipathie à l'égard des Tchèques. La France était maîtresse de sa politique. Les Français avaient le droit de ne donner leur argent et de ne verser leur sang que pour une cause ou des intérêts qu'ils estimaient essentiels. Ils pouvaient donc, comme l'a toujours fait M. de Monzie, se désintéresser de la Tchécoslovaquie, voire la combattre. Mais ils ne devaient pas la tromper.

Ils ne devaient pas non plus se hâter de trouver dans une débâcle des motifs d'exaltation. Quel serrement de cœur, quelle tentation de désespérer pour une poignée de Français, navrés de ne pas s'être trompés hier et qui, aujourd'hui encore, implorent du ciel l'événement qui les démentira ! Cette montée solennelle et joyeuse du chef du gouvernement vers l'Arc de triomphe ! Ces cris, ces pavois, ces journaux, cette surenchère affligeante et comique pour offrir à M. Chamberlain qui une petite maison, qui un livre d'or, qui une rue de Paris ou une réception à l'Hôtel de Ville !

Suprême paradoxe, c'est de Londres, de Londres où M. Chamberlain n'a jamais pris à l'égard de Prague que des engagements assez vagues, que viennent d'abord les avertissements et les gestes de réparation. C'est un conservateur anglais qui résigne sa charge ministérielle (9), au risque de briser sa carrière politique, en déclarant avec humour qu'on n'offre pas une assurance sur la vie à l'homme qu'on vient d'assassiner.

(1) Médiateur officieux chargé par le gouvernement britannique de tenter un compromis entre Prague et les Allemands des Sudètes.

(2) De la part notamment du président Benes lui-même.

(3) Alors ministre des affaires étrangères.

(4) D'après *le Temps* du 5 septembre 1938.

(5) Alors ministre des affaires étrangères.

(6) Ambassadeurs respectivement de Grande-Bretagne et de France à Prague.

(7) Ministre tchécoslovaque des affaires étrangères.

(8) Cette démission a été généralement cachée à l'opinion française. De même, ordre avait été donné de taire les renvois de décorations et les démissions de savants tchécoslovaques, membres ou correspondants de corps français.

(9) Anthony Eden.

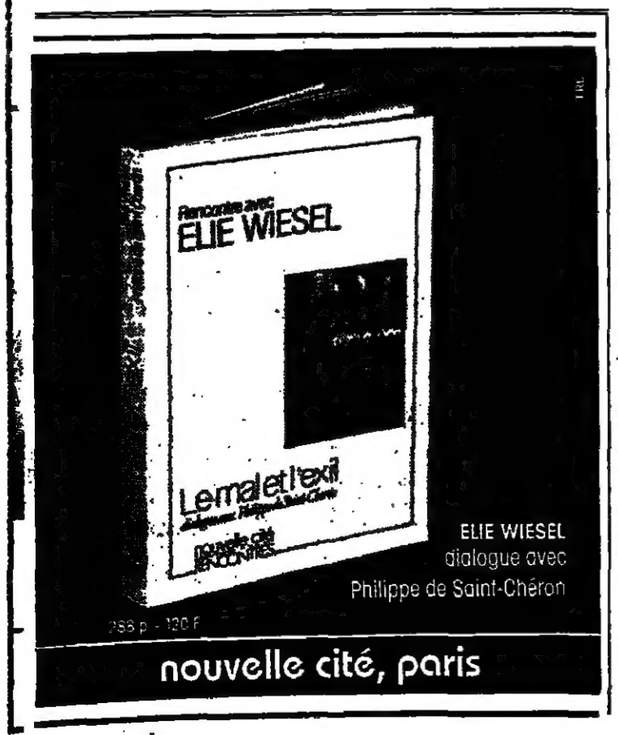

هكذا من الأصل

Etranger

CHILI : la campagne pour le plébiscite

Le réveil de la province

L'approche du plébiscite du 5 octobre au Chili mobilise l'attention mondiale. Les Parlements de quarante pays, essentiellement d'Europe et d'Amérique, ont ainsi annoncé l'envoi de délégations multipartites pour observer la régularité de la consultation. M. Pierre Mauroy conduira, pour sa part, une délégation de personnalités de l'Internationale socialiste, dont il est vice-président. Le Parti socialiste français enverra, de son côté, une trentaine d'observateurs, pour la plupart des élus locaux. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a, mardi 27 septembre, rencontré son homologue chilien, M. Rodriguez Garcia, en marge des travaux de l'ONU à New-York, pour lui exprimer l'espoir que le plébiscite ait lieu « *sans intimidation* ».

De nombreux colloques sont organisés à Paris et en province pour sensibiliser l'opinion française à l'enjeu du scrutin dans la perspective d'un retour à la démocratie au Chili (1).

LA SERENA
de notre envoyé spécial

Spatieuse et élégante, l'*hosteria* (auberge) de La Serena clôt, à l'extrémité du front de mer, l'alignement de bungalows, hôtels et clubs de tennis, qui témoigne du boom touristique régional de ces dernières années. On y fête le mariage d'une fille du pays. Deux cents personnes, plutôt représentatives de la classe moyenne aisée, vont et viennent entre le buffet et la piste de danse. Mais quand l'orchestre attaque la *Bamba*, les invités reprennent en chœur et sans complexe un refrain improvisé : « *Que se vaya* » (« *Qu'il s'en aille* »), « il », bien sûr, c'est le général Pinochet.

La Serena ne ferait-elle plus honneur à son nom ? Fondée au seizième siècle par le conquistador Diego de Almagro, à 500 kilomètres au nord de Santiago, la ville serait « *sereine à en mourir* », selon certains de ses habitants qui ont préféré « descendre » à la capitale. De fait, avec sa profusion d'églises, son architecture coloniale presque unique au Chili, La Serena évoque la province traditionaliste et languissante. Rien ne saurait y animer les dimanches, hormis la messe et les non moins sacrées parties de football.

Avec le port voisin de Coquimbo, l'agglomération (250 000 habitants) est la capitale de la quatrième région (le Chili en compte douze) : une zone favorisée par la nature et, récemment, par la politique économique du gouvernement. Grâce à son climat tempéré et ses kilomètres de plage, elle a l'ambition d'attirer des vacanciers de tout le continent sud-américain. Des millions de dollars ont déjà été investis. Souvent moyennant des prêts consentis par l'Etat au secteur privé. Et des projets plus ambitieux sont à l'étude.

Autre richesse du Norte Chico (le Petit Nord), le sous-sol. A la différence des régions plus septentrionales, où le cuivre est roi, on en extrait surtout d'autres minerais, comme l'or de la « mine de l'Indien », l'une des plus rentables du monde. Aujourd'hui propriété du groupe australien Alan Bond, elle emploie mille cinq cent cinquante personnes, bien rémunérées. Mais la réussite économique la plus spectaculaire est celle de la vallée de l'Elqui. Cette oasis naturelle – chantée par une enfant du pays, la poétesse Gabriela Mistral, prix Nobel de littérature – est aujourd'hui le fleuron de ces nouvelles zones de fruticultures, en passe, grâce à leurs exportations à contre-saison vers l'hémisphère Nord, d'occuper le premier rang dans la balance commerciale. C'est ainsi que le nombre de caisses de raisin embarquées au port de Coquimbo, à destination principalement des Etats-Unis, a été multiplié par 500 en dix ans.

Une telle prospérité – même si ses bénéfices sont très inégalement répartis – avait de quoi assurer au régime du général Pinochet une certaine bienveillance. Et pourtant, il souffle à La Serena-Coquimbo un vent inattendu : encore paisible, certes, comparé aux bourrasques de la capitale, mais que les opposants n'hésitent pas à qualifier d'« *annonciateurs de changements historiques* ». Pour le docteur Ramon Gonzalez, principal dirigeant du Comité pour le non de la ville, tout a commencé en 1987 lorsqu'il créa, avec une poignée d'« indépendants », un « comité pour les élections libres ». Il nous explique : « *Nous avions invité cent cinquante personnes à notre première réunion. Il en est venu le double. Puis la boule de neige a grossi, et le 4 septembre, nous avons réuni dix mille femmes dans les rues de Coquimbo.* » « *Du jamais vu* », renchérit Alejandrina Cortes. Animatrice de Femmes pour la démocratie, elle retrace avec émotion le travail de fourmi ayant permis à l'opposition locale de remporter son premier grand succès : « *Nous avons distribué à quelques-unes les premiers tracts en faveur du non, fait du porte-à-porte pour persuader les gens. Au début, nous étions accueillies avec crainte ou scepticisme. Mais maintenant, notre force est indestructible.* »

La jeunesse aux avant-postes

Du côté des partisans du régime, on ne se montre guère enthousiaste. « *Ça va être difficile, et le score sera de toute façon très serré* », soupire un membre de Rénovation nationale, la principale formation de droite de la région, implantée surtout chez les nouveaux entrepreneurs de l'Elqui. « *C'est à n'y rien comprendre*, poursuit notre interlocuteur. *Nous en sommes réduits à sillonner les rues de la ville en voitures pour faire un peu de bruit, alors que les résultats économiques sont optimaux et que les autorités municipales, de l'aveu même des opposants, sont compétentes.* »

Le docteur Ramon Gonzalez, lui, se réjouit : « *Les supporters du « oui » font grise mine. Ils ne comprennent pas que nous assistons au réveil d'une communauté de longue tradition démocratique et même de gauche dans l'arrière-pays. Ils ne comprennent surtout pas que les plus jeunes, notamment les étudiants, rejettent en bloc ce régime : dictature et intelligence n'ont jamais fait bon ménage.* »

Le rôle-clé de la jeunesse est confirmé par tous. Pendant des années, la petite université de La Serena a été le principal foyer de contestation de cette ville de classe moyenne où le mouvement syndical s'est peu développé. Appuyés par les lycéens, les étudiants ont conquis droit de cité pour toute l'opposition en se réunissant tous les jours, ces dernières semaines, dans les rues du centre, et ce malgré l'action des forces policières. Un *modus vivendi* a finalement été trouvé : si les jeunes restent sur les trottoirs, la police n'intervient pas. « *De toute façon*, assure Ines, militante des Jeunesses socialistes, *lorsque les flics nous répriment, nous leur répondons en leur lançant tout ce qui nous tombe sous la main.* » Et d'ajouter fièrement : « *Il n'y a pas qu'à Santiago que les jeunes sont puntudos* [pointus], *audacieux.* »

La radio et la télévision n'ont pas peu contribué au changement. Depuis un an, on peut capter, à La Serena, Radio-Coopérative, la plus importante station d'opposition, et depuis deux mois, on peut suivre la chaîne de télévision de l'université catholique de Santiago, plus objective que la chaîne d'Etat. Dans la quatrième région comme dans le reste du pays, les émissions de la campagne électorale officielle ont créé le choc. La torture, les assassinats d'opposants, les violations des droits de l'homme en général (qui n'étaient dénoncés que pour un public restreint de lecteurs par la presse antigouvernementale) font ainsi irruption dans les chaumières provinciales. Et plus d'une conscience s'en trouve dérangée. Peut-être est-ce la rançon d'une campagne menée sans finesse par les autorités : il est clair, en tout cas, que le Chili profond oscille. Basculera-t-il, d'ici au 5 octobre, dans le camp du non ?

GILLES BAUDIN.

(1) La revue *Chili flash* propose dès cette semaine sur minitel un ensemble d'informations sur le plébiscite et prévoit de suivre en direct le déroulement du scrutin (3615 code Amériques).

* *Chili flash*, BP 3044, 69605 Villeurbanne Cedex.

HAITI : les ouvertures du pouvoir

Le général Avril sollicite l'appui des dirigeants politiques et religieux

PORT-AU-PRINCE
Correspondance

Le général Prosper Avril a lancé une vaste offensive de charme en direction des principales forces politiques et religieuses du pays. Son objectif : convaincre les Etats-Unis et l'Europe, principaux bailleurs de fonds d'Haïti, que les militaires auteurs du coup d'Etat du 17 septembre dernier entendent bien remettre le processus démocratique sur les rails. Recevant mardi 27 septembre les trois principaux dirigeants politiques du pays, MM. Marc Bazin, Louis Déjoie et Gérard Gourgues, rassemblés au sein du Comité d'entente démocratique (CED), le général Avril leur a assuré que la Constitution libérale de 1987 – que le président déchu, Henry Namphy, voulait abroger – « *restait en vigueur* ».

Il s'est montré favorable à l'établissement rapide d'un nouveau conseil électoral qui organiserait et superviserait la prochaine consultation. Ses membres seraient choisis par l'exécutif provisoire sur des listes présentées par les institutions « *représentant la société* » (Eglises, associations de défense des droits de l'homme...). Le calendrier du processus électoral n'a pas été fixé, mais il devrait aboutir à l'installation d'un président civil dans un délai allant de quinze mois à deux ans. Le peuple serait appelé à élire vers la fin de l'année prochaine des conseils municipaux et une Assemblée législative qui se transformerait en Constituante afin d'amender diverses dispositions de la Charte de 1987.

Accompagné du sergent Joseph Heubreux, le général Avril a affirmé que le « *nettoyage* » de l'armée et de l'administration se poursuivait. Participant activement à l'entretien, qui a duré deux heures, le porte-parole du Mouvement des sergents a insisté sur la nécessité d'organiser des « *élections libres et honnêtes* » et sur l'urgence de soulager « *la misère des enrôlés et des plus défavorisés* ». Après avoir pris bonne note des desiderata des dirigeants du CED, le général Avril a sollicité leur appui pour la mise en œuvre d'un plan socio-économique d'urgence.

Pressant besoin d'argent

Afin d'obtenir les concours externes nécessaires au financement de ce plan, le général-président compte sur la caution démocratique des leaders du CED et sur leur réseau de relations à Washington et dans les capitales européennes. Sachant que les procédures budgétaires américaines peuvent traîner en longueur, le général Avril a tenu à inviter au palais mardi après-midi deux dirigeants de la gauche modérée, MM. Serge Gilles et Victor Benoît, qui entretiennent, surtout pour le premier, de bonnes relations avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens. M. René Théodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), a également reçu une invitation au palais national.

Le gouvernement présidé par le général Avril a un pressant besoin d'argent frais. La suspension de l'aide économique et budgétaire américaine (70 millions de dollars en année pleine), en décembre dernier, fait brutalement ressentir ses effets. Les caisses de l'Etat sont vides, au point qu'il faudra recourir à la planche à billets pour assurer le traitement des fonctionnaires le mois prochain. Plus grave : les soldats de la garde présidentielle n'ont été payés depuis trois mois que grâce aux avances généreusement consenties par Mme Carmen Christophe, une femme richissime qui a fait fortune grâce à la « borlette » (la loterie), reconnaissante à la troupe de l'avoir portée à la mairie de Port-au-Prince.

Réclamée par les évêques – qui ont également été reçus par le général Avril – et par les partis politiques, l'épuration des forces armées, des administrations et des entreprises publiques ne va pas sans quelques difficultés. Le « déchouquage » des commandants d'unité contestés par la base se poursuit dans les provinces, le plus souvent sans violences. Les officiers sont expédiés au grand quartier général à Port-au-Prince, d'où ils regagnent la vie civile. Une mansuétude jugée dangereuse par certains, notamment par l'évêque de Jérémie (sud-ouest du pays), Mgr Willy Romelus, qui a appelé le gouvernement « *à poursuivre les officiers et soldats coupables, d'actes de répression contre la population* ».

JEAN-MICHEL CAROIT.

Afrique

La négociation sur l'Angola

Plusieurs chefs d'Etat africains offrent leurs bons offices

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Les négociations de Brazzaville entre Sud-Africains, Cubains et Angolais, sous le parrainage des Américains, progressent lentement. Au terme du deuxième jour des discussions, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, qui a qualifié ce sommet de « *décisif* », pense qu'un accord est « *possible* » sur le retrait d'Angola des troupes cubaines. De source diplomatique sud-africaine, on laisse entendre que Luanda et La Havane ne sont pas aussi « *souples* » que ce que le médiateur américain escomptait. La période de désengagement oscillerait désormais entre vingt-quatre et trente mois.

Il semble que Pretoria soit favorable à de nouvelles concessions en échange de garanties sur la réconciliation nationale en Angola entre le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir, et le mouvement rebelle de l'UNITA. Une question qui, pour Luanda, demeure une affaire interne. C'est pourtant une donnée jugée essentielle par les Sud-Africains, qui souhaitent ne pas sacrifier leur protégé, M. Jonas Savimbi, sur l'autel de l'indépendance de la Namibie. Elle est, en tout cas, au centre d'un vaste ballet diplomatique qui agite la capitale congolaise. Une partie de la délégation de Pretoria s'est, en effet, rendue, dimanche soir, à Abidjan, pour rencontrer le président Félix Houphouët-Boigny, qui a offert ses bons offices. Ce dernier a dépêché à Brazzaville son ministre des affaires étrangères, M. Simon Aké, lequel a eu des entretiens, mardi soir, avec M. Crocker, juste après la visite du diplomate américain au président congolais Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'Etat congolais tente, de son côté, de mettre sur pied une conférence régionale qui réunirait les pays riverains de l'Angola. Une réunion préliminaire pourrait avoir lieu à la fin de la semaine à Franceville, au Gabon, à laquelle participerait le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos. Elle préparerait une conférence élargie des Etats frontaliers de l'Angola. La date et le lieu n'ont pas été fixés.

Comme l'a précisé M. Venancio de Moura, vice-ministre angolais des affaires étrangère, il est hors de question que MM. Dos Santos et Savimbi s'assoient à la même table de négociation, voire que le MPLA parlemente avec l'UNITA en tant qu'organisation. Une formule de réconciliation nationale, autre qu'une simple amnistie générale, reste encore à définir.

En revanche, il est sûr que le président Botha ne participera pas à cette conférence régionale. Le principe d'une rencontre entre le chef de l'Etat sud-africain et celui du Zaïre, M. Mobutu Sese Seko, est cependant acquis. Celle-ci aurait lieu le 1er octobre dans le village natal du président Mobutu, Gbadolite. Ce coup d'éclat sera diversement apprécié par certains chefs d'Etat africains qui se livrent, de façon feutrée, à une bataille d'influence pour être le champion du rétablissement de la paix dans cette partie de l'Afrique.

MICHEL BOLE-RICHARD.

MAURITANIE

Envoi d'une mission d'enquête dans la « prison-mouroir » de Walata

Nouakchott. – Les autorités mauritaniennes ont réagi, mardi 27 septembre, aux informations en provenance de Dakar, selon lesquelles plusieurs opposants ont péri des suites de mauvais traitements dans la « prison-mouroir » de Walata, dans le sud-est du pays (*le Monde* du 24 septembre).

Aucun décès n'est survenu parmi les prisonniers négro-mauritaniens depuis celui, début septembre, de l'écrivain Tène Youssouf Gueye et de l'ancien militaire Ba Alhassane Oumar, affirme-t-on de source autorisée.

On ajoute de même source qu'une mission officielle, conduite par un officier supérieur de la garde nationale (le numéro deux de la garde, selon des informations non confirmées officiellement), séjourne actuellement à Walata pour y examiner les conditions de détention. On assure, d'autre part, qu'une unité sanitaire a été installée à la prison et que le Croissant-Rouge mauritanien y a apporté du matériel et des « *produits nécessaires* ».

Plusieurs sources concordantes avaient fait état, la semaine dernière à Nouakchott, de la mort de quelques détenus négro-africains ces dernières semaines. Ces détenus ont été condamnés en octobre dernier pour tentative de coup d'Etat. – (*AFP.*)

ÉTATS-UNIS : le « cas Brawley »

Une affaire montée de toutes pièces

Après sept mois d'enquête, l'« *affaire Brawley* », née de la disparition momentanée d'une jeune fille noire, qui avait dégénéré en une grande controverse raciale à New-York (*le Monde* du 1er avril et du 1er juillet 1988), s'est révélée être un montage total.

Tawana Brawley, seize ans, avait disparu le 24 novembre dernier. On devait la retrouver quatre jours plus tard, enfermée nue dans un sac plastique et abandonnée sur un bord de route de l'Etat de New-York. Des slogans racistes avaient été tracés sur sa poitrine avec des excréments de chien.

Interrogée, la jeune fille avait déclaré avoir été attaquée et violée par six hommes blancs, indiquant que l'un d'eux était un policier. Toutefois, ni elle ni sa famille ne voulurent en dire plus, alors que journalistes, enquêteurs et policiers se querellaient déjà à son propos sur l'« *émergence de vieux courants racistes* ».

L'affaire devait rapidement dégénérer, les conseillers noirs de la famille Brawley poussant celle-ci à boycotter la justice des Blancs et à refuser de comparaître.

Avec l'approche de l'élection présidentielle américaine de novembre, les journaux avaient oublié l'« affaire Brawley », mais les enquêteurs viennent de rendre leurs conclusions. Il en ressort que, si Tawana avait décidé de ne pas rentrer chez elle le 24 novembre dernier, c'est sans doute par crainte du tempérament violent de l'ami de sa mère, et qu'elle s'était alors cachée. L'adolescente aurait ensuite, seule ou avec un complice, mis en scène les conditions humiliantes dans lesquelles on l'a retrouvée.

Au début du mois de septembre, la famille Brawley a quitté l'Etat de New-York. De toute façon, il est probable que la jeune fille ne pourra être poursuivie, si ce n'est pour outrage à magistrat. Mais si l'affaire semble maintenant dépassée, elle laisse un goût amer pour beaucoup au sein de la communauté noire. – (*AFP, Reuter.*)

De "Désordres" surgit Nadine Diamant.
Elle est à Apostrophes le 30 septembre.

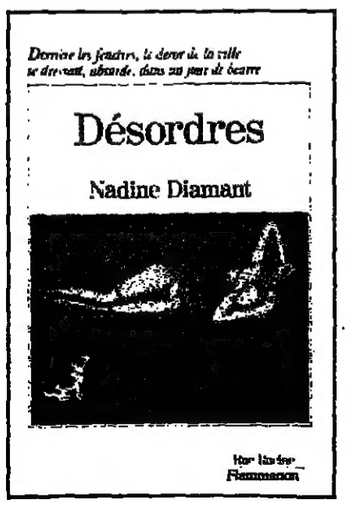

228 pages, 79 F.
Rue Racine
Flammarion

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Nous pouvons vous prêter tout l'argent que vous voulez mais pas le fonctionnaire qui va avec.

Prêts personnels réservés aux fonctionnaires.

Contrairement à un préjugé tenace, on ne prête pas qu'aux riches. En fait, on ne prête qu'aux fonctionnaires. En tout cas chez CRESERFI.

La société financière du Crédit Social des Fonctionnaires réserve en effet aux fonctionnaires et aux agents du secteur public et nationalisé des prêts personnels à des conditions tout à fait exclusives.

De 10 000 à 50 000 F ou plus, remboursables au choix en 12, 24, 30 ou 36 mois, accordés immédiatement* et ce à des taux parmi les plus bas du marché...

Pour se priver d'une telle affaire, il faudrait vraiment ne pas être fonctionnaire ! Et encore. En regardant bien autour de vous, vous trouverez sûrement un moyen de fonctionner avec un(e) fonctionnaire.

... Et si un prêt personnel ne vous suffisait pas, sachez que CRESERFI est à votre disposition dans tous les bureaux du CSF pour étudier avec vous d'autres plans financiers.

*sous réserve d'acceptation de votre dossier.

CRESERFI

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

NOUS PRIVILÉGIONS LES FONCTIONNAIRES

9, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 75009 PARIS - TÉL. : (1) 42 46 72 56

que vous voulez
va avec.

Proche-Orient

ISRAËL : face au soulèvement palestinien

L'objectif de l'armée est de « faire plus de blessés, pas plus de tués »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, n'est pas étonné de l'accroissement quotidien du nombre de Palestiniens blessés par balles dans les territoires occupés. *« L'armée n'attend plus, elle prend l'initiative dans les confrontations avec les manifestants et tous ceux qui participent à des incidents violents, avec jets de pierres, doivent savoir qu'il y aura davantage de blessés »*, a-t-il déclaré mardi 27 septembre.

Comme pour faire écho à ses propos, la radio annonçait quelques heures plus tard une nouvelle série d'accrochages dans la bande de Gaza. Deux jeunes Palestiniens ont été tués dans le sud du territoire, victimes de balles en plastique ; une dizaine ont été atteints par des tirs et un autre Palestinien, grièvement blessé la veille, lundi, a succombé à ses blessures. Au cours des dix derniers jours, le nombre des morts s'est élevé à une demi-douzaine et celui des blessés a dépassé les cent cinquante.

Au moment où elles assurent que le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza donne des signes d'épuisement, les autorités ont sans doute éprouvé le besoin de s'expliquer sur ces chiffres. M. Rabin l'a fait devant un parterre de journalistes rassemblés à Ramallah, au siège de l'administration territoriale pour la Cisjordanie. Le soulèvement a changé de physionomie ; le temps est passé des grandes émeutes violentes et de la mobilisation massive dans les camps. *« Aujourd'hui*, a dit M. Rabin, *c'est le retour à l'âge de pierre : les barrages de rocs et les jets de pierres contre les soldats constituent 85 % des incidents dans les territoires. »*

Pour y faire face, a-t-il poursuivi, *« les matraques, les gaz lacrymogènes et les balles en caoutchouc ne suffisaient plus : il fallait une autre arme et nous utilisons des balles en plastique afin de neutraliser, à 30 ou 50 mètres de distance, les meneurs qui se trouvent devant les jeunes lanceurs de pierres »*. Le ministre a assuré que le nombre des morts dans les territoires avait diminué par rapport aux mois précédents. *« Notre objectif est de faire plus de blessés, pas plus de tués, et l'augmentation actuelle du nombre des blessés ne m'inquiète pas dès l'instant qu'il s'agit de personnes ayant participé à des actions violentes. »*

Les soldats peuvent tirer des balles en plastique, même lorsqu'ils estiment que leur vie n'est pas en danger. Le projectile est une balle de calibre régulier (5,5 millimètres) ; une partie de son embout est en plastique dur, de couleur grise. Cette munition, considérée comme pouvant être mortelle à moins de 70 mètres, est en service depuis le début du mois de septembre, et les médecins des hôpitaux palestiniens ont enregistré un nombre élevé de blessures graves aux jambes, à la poitrine et à la tête.

Selon les chiffres les plus couramment cités par la presse israélienne, plus de deux cent cinquante Palestiniens ont été tués depuis le début du soulèvement, en décembre dernier, plusieurs milliers d'autres blessés, près de onze mille ont, à un moment ou à un autre, été emprisonnés et six mille d'entre eux se trouvent encore détenus.

M. Rabin a, d'autre part, annoncé que l'aviation israélienne avait lancé, mardi, un raid sur des bases du Hezbollah (extrémistes chiites pro-iraniens) au sud du Liban.

ALAIN FRACHON.

Décès de Rashad Shawa, notable palestinien

La mémoire de Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il était un peu la mémoire de Gaza, protecteur et « parrain » du territoire aussi, chef d'un clan puissant, intermédiaire obligé pour toute affaire économique, mais politiquement dépassé par la nouvelle génération de militants nationalistes, celle du soulèvement.

C'est presque un symbole : Rashad Shawa, ancien maire de Gaza, notable nationaliste modéré, est mort d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le mercredi 28 septembre, à l'heure même où le territoire était de nouveau le théâtre de violents affrontements. Il était ignoré ou méprisé par les lanceurs de pierres et constatait lui-même, de son bureau surplombant de tristes bords de mer, au coin d'un camp de réfugiés aux allures de bidonville : *« Les jeunes ont pris le pouvoir. »*

Le pouvoir, Rashad Shawa l'exerça longtemps. Né dans une famille de l'aristocratie palestinienne de Gaza, une famille de richissimes propriétaires terriens, il va à l'école de Jérusalem, puis à l'université américaine du Caire avant de devenir, au début des années 30, un fonctionnaire civil de l'administration mandataire britannique. Il est un moment gouverneur de Haïfa, mais, déjà, Shawa est un nationaliste et il sera chassé de son poste pour activités antibritanniques. Au début des années 70, les Israéliens le nomment maire de Gaza, puis le destitueront à deux reprises, ne voulant pas tolérer ses activités nationalistes.

Elles étaient pourtant le reflet d'un point de vue modéré, projordanien. Silhouette haute et puissante, profil aquilin, lunettes d'instituteur, en d'autres lieux, Rashad Shawa aurait été notable radical-socialiste. Nationaliste sincère, il avait le verbe féroce pour dénoncer l'occupation israélienne – *« Ils nous prennent tout »* – mais, politicien pragmatique, il faisait aussi des concessions – trop, selon ses ennemis. Rashad Shawa disait que l'OLP était *« le seul représentant des Palestiniens »*, mais c'était pour ajouter immédiatement qu'aucune solution ne serait trouvée sans la Jordanie.

En tout cela, il était un peu le représentant d'une époque révolue, balayée par le soulèvement, et, dans le cas de Gaza, par la montée d'un puissant courant islamiste qui lui faisait peur.

AL. Fr.

La répression irakienne au Kurdistan

Nouveau projet de sanctions américaines contre Bagdad

Après le Sénat, la Chambre des représentants a adopté, mardi 27 septembre, un projet de loi imposant des sanctions contre l'Irak, comme *« moyen d'expression concrète de l'indignation »* devant les accusations concernant l'utilisation d'armes chimiques par l'armée irakienne contre le Kurdistan d'Irak. Ce projet prévoit l'arrêt immédiat des exportations américaines d'armes, de haute technologie et de composants chimiques à destination de l'Irak. L'embargo commercial serait élargi et des sanctions financières ainsi que diplomatiques seraient prises en cas de récidive par Bagdad. L'administration américaine s'est déclarée hostile aux projets tant du Sénat que de la Chambre des représentants, qu'elle estime *« prématurés »* et *« contre-productifs »*.

Par ailleurs, recevant une délégation de Kurdes, parmi lesquels figurait M. Hemo Husseini, un cadre du PDK (Parti démocratique du Kurdistan irakien), le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a affirmé que son pays était *« totalement solidaire du peuple kurde, persécuté et menacé d'extermination »*. – *(AFP, Reuter.)*

● **Taba : arbitrage favorable à l'Egypte.** – La commission d'arbitrage internationale réunie à Genève a tranché en faveur de l'Egypte dans le conflit qui oppose ce pays à Israël à propos de la souveraineté sur Taba, une enclave d'un kilomètre carré située sur la mer Rouge. Selon la radio israélienne, citant des sources proches de la commission, dont les conclusions doivent être rendues publiques jeudi 29 septembre. La commission a adopté un tracé des frontières qui place Taba, où les Israéliens ont construit un hôtel de luxe et un village-vacances, en territoire égyptien, a ajouté la radio. – *(AFP.)*

Asie

CHINE

Essai d'un nouveau missile tiré d'un sous-marin à propulsion nucléaire

La Chine a procédé, entre le 14 et le 27 septembre, à un tir de missile à partir d'un sous-marin à propulsion nucléaire en direction d'un objectif situé au nord de Taïwan, à l'est de la mer de Chine, a annoncé, mardi 27 septembre, l'agence de presse Chine nouvelle. L'objectif se situait à quelque 300 kilomètres au nord de Taïwan.

Le premier essai de missile chinois tiré à partir d'un sous-marin – de la classe *Golf*, de conception soviétique – a été réalisé en octobre 1982. Selon les experts militaires, Pékin aurait, cette fois, utilisé un nouveau type de missile stratégique d'une portée de 2 800 kilomètres, auquel *le Quotidien du peuple*, organe communiste chinois, a fait allusion en août. Le missile pourrait être à carburant solide. – *(AFP.)*

[Outre des sous-marins à propulsion nucléaire, de la classe Xia, qui peuvent lancer douze missiles stratégiques CSS N-3 d'une portée probable de 2 800 kilomètres, la Chine construit actuellement trois sous-marins nucléaires d'attaque, de la classe Han. Ses autres sous-marins sont à propulsion diesel/électrique, d'une conception soviétique à l'origine et déjà ancienne.]

Importantes mesures de sécurité à Lhassa

Les autorités chinoises ont renforcé leur dispositif militaire et policier à Lhassa, à l'occasion du premier anniversaire des émeutes antichinoises des 27 septembre et 1er octobre derniers, au cours desquelles plusieurs Tibétains avaient été tués. Les forces de l'ordre patrouillent dans les rues et seraient cantonnées la nuit dans les monastères de la capitale tibétaine ; elles ont interdit l'accès de la place principale de Lhassa aux étrangers. Ceux-ci sont l'objet d'une surveillance particulière, ayant été accusés *par les autorités chinoises* d'avoir incité les Tibétains à se soulever.

Les visiteurs étrangers rentrant de Lhassa indiquent que la tension est grande dans la ville, en dépit des déclarations officielles, comme celle du vice-gouverneur du Tibet, M. Mao Rudai, qui a assuré, selon l'agence Chine nouvelle, que la situation était « stable » et « normale ». – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

EN BREF

● **JAPON : la santé de l'empereur Hirohito.** – La température de l'empereur Hirohito est brusquement montée, le mercredi 28 septembre, et le souverain a dû recevoir une nouvelle transfusion sanguine, a annoncé la maison impériale. Depuis que sa santé s'est aggravée il y a neuf jours, l'empereur, qui souffre d'un cancer du pancréas avec hémorragies internes permanentes et hémorragies externes sporadiques, a déjà reçu 3 200 centimètres cubes de transfusion sanguines, soit plus des deux tiers du volume de sang de son organisme. – *(AFP.)*

● **Démenti soviétique sur les Kouriles et Sakhaline.** – Un porte-parole officiel soviétique a démenti, le mardi 27 septembre, les informations selon lesquelles l'URSS aurait proposé au Japon de lui louer les quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles – revendiquées par Tokyo – ainsi qu'une partie de l'île de Sakhaline (*le Monde* du 22 septembre). Ces informations sont *« sans fondement »* et *« la position soviétique est toujours la même »*, a-t-il ajouté, démentant que des contacts *« informels »* aient eu lieu sur cette question avec les Japonais. – *(AFP.)*

● **PHILIPPINE : arrestation d'un des responsables de la dernière tentative de coup d'Etat.** – Un des principaux responsables de la sanglante tentative de coup d'Etat du 28 août 1987, l'ex-lieutenant colonel Eduardo Matillano, a été arrêté, le mardi 27 septembre, à Manille, a-t-on annoncé de source militaire. L'arrestation de M. Matillano, ancien recruteur des militants factieux de droite dirigés par l'ex-lieutenant colonel Gregorio Honasan – toujours en fuite, – porte à soixante-quatre le nombre des auteurs du complot arrêtés au cours des deux dernières semaines. – *(AFP.)*

● **CAMBODGE : M. Mikhaïl Gorbatchev optimiste.** – M. Mikhaïl Gorbatchev s'est déclaré optimiste, le mardi 27 septembre, quant à une solution rapide au conflit cambodgien. Dans un discours prononcé à l'occasion de la visite à Moscou du premier ministre laotien, M. Kaysone Phomvihane, le numéro un soviétique a déclaré que les contacts sino-soviétiques sur la question étaient positifs. – *(Reuter.)*

BIRMANIE

L'opposition lance un appel à la poursuite de la grève générale

Rangoun *(AFP)*. – Trois des principaux dirigeants de l'opposition en Birmanie ont lancé, le mardi 27 septembre, un appel à la poursuite de la grève qui paralyse le pays depuis les grandes manifestations du mois d'août. Dans leur première déclaration depuis qu'ils ont annoncé, le 24 septembre, la création d'une Ligue nationale d'union démocratique, Mme Aung San Suu Kyi et les anciens généraux Aung Gyi et Tin U ont appelé les grévistes à poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que la démocratie triomphe.

Cette prise de position constitue un véritable défi au général Saw Maung qui a pris le pouvoir, le 18 septembre, à la tête d'une junte militaire et qui a menacé de licenciement les employés de la fonction publique qui n'auraient pas repris le travail à la date du 3 octobre.

Mais elle sera aussi un test de la sincérité du général, qui, en promettant l'organisation d'élections libres dès que l'ordre aura été rétabli dans le pays, *n'a cessé d'encourager* l'opposition populaire à se constituer en formation politique.

Ceux que l'on désigne maintenant comme les « trois grands » de l'*opposition ont*, d'autre part, annoncé qu'ils allaient débaptiser leur organisation, afin d'éviter toute confusion avec l'ancien Parti du programme socialiste birman (BSPP), qui vient de se donner le nouveau nom de Parti de l'union nationale.

Leur mouvement sera désormais connu, ont-ils annoncé, sous l'appellation de Ligue pour la démocratie. Il rejoindra sur le tout neuf échiquier politique birman le Parti de la démocratie, dont la formation par des partisans de l'ancien premier ministre U Nu – qui n'en fait toutefois pas partie – a été annoncée

Aung Gyi, Tin Oo et Aung San Suu Kyi se sont attribué respectivement les fonctions de président, vice-président et secrétaire général de la Ligue pour la démocratie, mais ils n'ont pas encore pris de décision quant à leur participation à titre personnel au scrutin qu'organisera la junte. Ils ont solennellement réaffirmé leur revendication qu'un gouvernement intérimaire soit mis en place avant toute consultation électorale, réclamé la liberté de presse, l'abolition de toutes les lois contraires à la démocratie, la remise en liberté des personnes arrêtées et la cessation des arrestations, tortures et assassinats d'opposants.

« D'épouvantables violations des droits de l'homme »

Selon un bilan officiel rendu public mardi, les incidents consécutifs au coup d'Etat du général Saw Maung ont fait 342 morts et 219 blessés ; 1 107 personnes ont été arrêtées. La majorité des victimes, *toutes qualifiées par la junte d'« éléments destructeurs » et de « pillards »*, sont tombées à Rangoun, où l'on compte 250 morts et 91 blessés.

Selon des estimations de diplomates en poste à Rangoun, 400 personnes ont été tuées dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat. La *Communauté européenne a publié* une déclaration qui dénonce, à ce sujet, *« d'épouvantables violations des droits de l'homme »*. Des étudiants birmans réfugiés en Thaïlande avancent le chiffre de 1 000 morts.

Un porte-parole de la junte a, d'autre part, fait état de violents combats au corps à corps opposant la 11e brigade d'infanterie légère à *quelque 1 500 maquisards du Parti* communiste birman (BCP) et qui se poursuivaient mardi autour de Mong Yang, une importante base militaire située dans l'Etat Shan, à 40 kilomètres de la frontière chinoise.

Les troupes gouvernementales avaient dû se replier, laissant 44 morts, dont un commandant. Les pertes des communistes étaient évaluées à quelque 200 morts, mais 36 cadavres ennemis seulement avaient été ramassés sur le champ de bataille.

Les troupes gouvernementales étaient également en difficulté dans l'Etat karen, où les insurgés s'efforçaient de reprendre l'un de leurs anciens bastions et s'étaient emparés d'un avant-poste. Cinq hommes, dont un officier, sont portés disparus. Le 76e régiment se préparait mardi à contre-attaquer.

La Malaisie commande pour 10 milliards de francs d'armements à la Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne a passé, mardi 27 septembre, avec la Malaisie un important accord d'armement d'une valeur de 1 milliard de livres (environ 10 milliards de francs).

Cette commande prévoit la livraison à la Malaisie de douze avions de combat Tornado, de batteries de missiles antiaériens Rapier, d'un sous-marin classique de la classe *Oberon remis à neuf*, de radars, de vingt canons de 105 mm, d'équipements de communications et de matériels électroniques. L'accord devrait permettre également à des promoteurs britanniques de construire des bases militaires en Malaisie, et il prévoit enfin la formation des personnels.

La signature de ce contrat place la Grande-Bretagne au premier rang des fournisseurs d'armes de la Malaisie. Le Royaume-Uni devance les Etats-Unis (qui espéraient vendre des avions F-16) et la France. La Malaisie paiera la majeure partie de sa commande en livraisons de pétrole.

Compte tenu de ce nouveau contrat, la Grande-Bretagne devrait rivaliser en 1988 avec les Etats-unis et l'Union soviétique au palmarès des vendeurs d'armes internationaux. *Loin devant la France*. En effet, le Royaume-uni a signé, il y a à peine trois mois, un contrat d'armement avec l'Arabie saoudite, qui s'élève à 10 milliards de livres (environ 100 milliards de francs). Auparavant, en mars dernier, la même Grande-Bretagne avait conclu un accord avec la Jordanie pour la livraison d'avions Tornado pour un montant évalué à 400 millions de livres (4 milliards de francs).

Apple Expo 88

Fait unique : un monde de passionnés initie le monde du travail à un moyen de production.

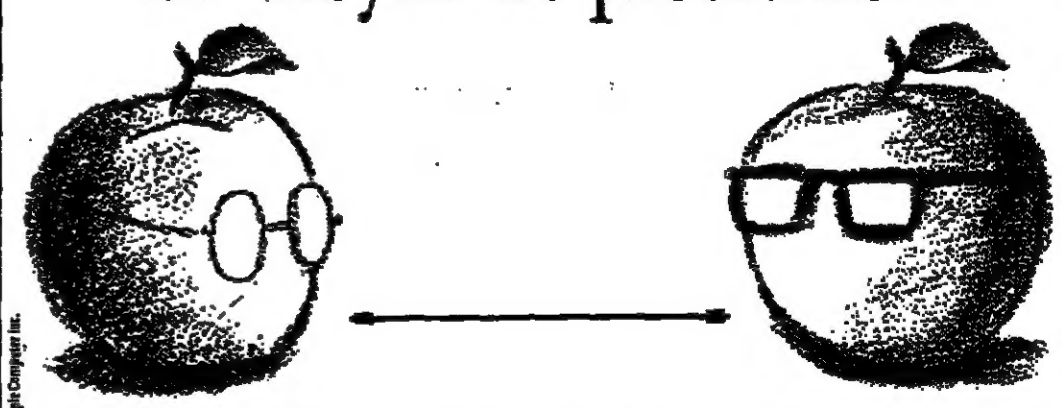

Le monde du travail découvre aujourd'hui qu'une machine peut offrir à l'Homme les moyens de donner le meilleur de lui-même, et cela, sans l'astreindre à un lourd apprentissage.

Cette découverte avait déjà réuni les passionnés de Macintosh. Et d'ailleurs, être enfin reconnus comme des « pionniers » – ils l'avouent – n'est pas pour leur déplaire.

En ce moment, le terrain de prédilection pour cette rencontre, c'est Apple Expo. Et le partage de l'expérience y est bien sûr de règle.

Toute la Grande Halle de la Villette y est consacrée ; et 150 exposants – partenaires d'Apple, créateurs et éditeurs de logiciels, constructeurs de périphériques, organismes de formation et éditeurs de presse – tout cela vaut bien une visite approfondie, n'est-ce pas ? Sans oublier la « Ville » Apple...

Bref, tout ce qu'il faut pour vous tenir au courant.

Apple

Apple, le logo Apple, Macintosh, sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Le monde se rejoint à la Villette

Du mercredi 28 septembre au samedi 1er octobre. De 10 à 19 h. Métro Porte de Pantin. La Grande Halle, la Villette.
Pour le calendrier des conférences ou la grande halle d'autres informations : 3614 code : APPLE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Enquête

Ministre des affaires étrangères à Bonn depuis quatorze ans

Hans-Dietrich Genscher, champion de l'« Allemagne centrale »

(Suite de la première page.)

« Son » Europe, il la regarde toujours à partir de Halle ; il a comme beaucoup d'Allemands deux patries : l'une, idéologique, qui ne coïncide pas avec l'autre, géographique. C'est de ce déchirement qu'il tire son enthousiasme pour la construction européenne et son désir de surmonter par elle la division de l'Europe, qu'il préfère d'ailleurs appeler *« séparation »*, *« parce que c'est moins définitif »*.

« Malgré des décennies de séparation, il n'y a pas deux Europes, il n'y en a qu'une. Allez donc dire aux gens de Prague ou de Varsovie qu'ils ne sont pas Européens pour la seule raison qu'ils vivent en régime communiste ! Beaucoup d'Occidentaux me paraissent d'ailleurs un peu légers dans le choix de leur vocabulaire : ils parlent sans cesse d'Europe de l'Est, même à propos de la Pologne. Mais pour un Polonais, l'Europe de l'Est commence à la frontière orientale de la Pologne (...) *Ce qui unit la Communauté européenne,* dit-il encore, *c'est le fait de partager les mêmes valeurs de dignité humaine, de liberté. Nous sommes intéressés à surmonter ce qui sépare les Européens, mais cela ne dépend pas que de nous, il faut que l'autre côté fasse des efforts. »*

La note francophile

Quand, à l'âge de vingt-cinq ans, il choisit de quitter cet « autre côté », le jeune Hans-Dietrich Genscher a déjà le tempérament trempé aux rudesses de la vie. Il a à peine dix ans à la mort de son père, directeur d'une coopérative agricole, et se retrouve seul aux côtés d'une mère qu'il admire, au moment où grossit la menace de la guerre. En 1943, il est enrôlé dans un corps auxiliaire de la Luftwaffe, puis en 1945 dans le groupe d'armée Wenck, juste le temps de vivre avec lui la débâcle de Berlin et d'être fait prisonnier par les Américains, fort peu de temps.

Lorsqu'il rentre chez lui, c'est-à-dire dans la « zone » occupée par l'armée rouge, il reprend ses études, s'inscrit en 1946 à la faculté de droit de l'université de Leipzig, en même temps qu'au Parti libéral, puis il part. C'est à Brême qu'il achèvera ses études. La tuberculose le frappe, lui fait prendre du retard, contribue elle aussi à forger son tempérament opiniâtre. Il ouvre un cabinet d'avocat, mais c'est la politique qui l'attire : il y fera ses premières armes comme conseiller du groupe parlementaire libéral à partir de 1956 ; six ans plus tard, il est le secrétaire général du parti. Député en 1965, il entre comme ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement socialo-libéral dont Willy Brandt est le chancelier et Walter Scheel le ministre des affaires étrangères. Il succédera à ce dernier en 1974.

De sa jeunesse à Halle, M. Genscher ne retient pour nous qu'un souvenir, celui de son grand-père maternel : *« Il était paysan ; mais il ne passait pas ses soirées au café à jouer aux cartes comme les autres. Il lisait les journaux français et il écoutait Radio-Strasbourg. Il admirait les Français. A la fin du siècle dernier, il avait fait son service militaire à Thionville, en Lorraine. Là il avait rencontré la France et appris le français. »* Cette figure de référence n'alla pas jusqu'à inciter Hans-Dietrich Genscher à faire de même...

S'il force quelque peu sur la note francophile, c'est sans doute qu'il sait à quel point il est peu et mal connu chez nous. Il aura fallu qu'il soit, pendant quatorze années, à la tête du ministère allemand des affaires étrangères, le premier partenaire diplomatique de la France pour que le grand public commence tout juste à mémoriser son nom. Voyageur, discoureur, travailleur increvable, hormis de temps à autre un malaise cardiaque qui l'oblige à décélérer, partenaire de surcroît très convivial de la vie politico-mondaine de Bonn, il est souvent à l'écran en Allemagne mais laisse au chancelier la vedette pour les événements médiatiques franco-allemands.

Populaire sans être populiste, persuasif sans être orateur, alerte dans le maniement des concepts sans être intellectuel ni bel esprit, ce maître artisan du métier politique n'a ni le charisme qui fut celui de Willy Brandt ni le côté terroir qui plaît chez Helmut Kohl. On ne s'enthousiasme pas pour Hans-Dietrich Genscher, on le respecte. Et surtout, on lui fait confiance pour défendre les intérêts de l'Allemagne.

« Les fonctionnaires passent, le ministre reste. » Après quatorze ans, il est à la fois la mémoire et le maître absolu de l'Auswärtiges Amt, exigeant jusqu'à la manie avec ses collaborateurs, contrôlant chaque mot dans une négociation, même lorsqu'il se trouve à l'autre bout du monde. Il n'est d'endroit moins florentin que le ministère des affaires étrangères, et l'équipe dirigeante – qui ne comporte pas, loin de là, que des sympathisants du Parti libéral – est aussi soudée que le pack d'avant d'une équipe de rugby.

Cette machine diplomatique s'alimente de quelques idées simples. La première, typiquement germanique et source de bien des incompréhensions avec la France, c'est l'idée que tant qu'on parle tout peut encore s'arranger, quelle que soit l'âpreté du conflit. La maxime ne vaut pas que pour l'Ostpolitik : on l'a vue appliquée à la Syrie, à l'Iran, à l'affaire des otages allemands détenus au Liban. M. Genscher fut en juillet 1984 le premier responsable occidental de haut rang à se rendre dans la République islamique ; trois années plus tard, le jour même où la France rompait ses relations diplomatiques avec l'Iran, lui recevait à Bonn le ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Velayati.

Une politique pour les hommes

Venant quelques jours plus tard à Paris, où il devait rencontrer son homologue irakien, il trouva la porte du Quai d'Orsay fermée, ce qui ne s'était jamais vu, et M. Chirac lui reprocha publiquement de *« manquer de pudeur »*. Vexé mais opiniâtre, il proposait les bons offices de l'Allemagne pour établir le contact avec les diplomates reclus dans l'ambassade de France à Téhéran... Ce dialogue maintenu avec Damas et Téhéran illustre bien ce que l'éditorialiste du *Suddeutsche Zeitung* appelle *« une stratégie de puissance moyenne »*.

A cette allergie à toute confrontation s'ajoute, s'agissant des pays de l'Est, le sentiment que l'Allemagne fut à l'origine des malheurs de l'Europe et que son premier devoir est aujourd'hui de les soulager. Cette démarche se veut modeste, orientée vers le possible plutôt qu'inspirée par de grands desseins : *« Nous essayons de faire une politique pour les hommes »*, dit Hans-Dietrich Genscher. *« Cette année,* ajoute-t-il, *200 000 citoyens de nationalité allemande originaires des pays de l'Est ont pu venir s'installer en RFA, 4 à 5 millions de citoyens de la RDA ont la possibilité de voyager à l'Ouest, et 40 000 de venir s'installer définitivement dans notre pays. »*

Lorsqu'on lui fait remarquer que ces améliorations pourraient être réversibles, il fait observer : *« Tout cela n'est pas tombé du ciel. Cela montre combien nous avions raison de travailler aux trois corbeilles d'Helsinki : droits de l'homme, sécurité et coopération. Les autorisations d'émigration des Allemands de l'URSS ne relèvent plus seulement de l'arbitraire des autorités. Il y a une loi, promulguée en janvier 1987, qui leur garantit des droits dans ce domaines. »*

AFP

Hans-Dietrich Genscher accueillant son homologue est-allemand Oskar Fisher en septembre 1987.

M. Genscher n'a pas attendu l'avènement de Gorbatchev pour prôner le dialogue et la conciliation. En 1983 déjà, alors qu'il vient de pousser son pays à accepter dans la douleur le principe du déploiement des Pershing américains, il s'évertue encore à exhumer des solutions de compromis, dans un effort ultime pour tenter d'éviter, partiellement du moins, l'installation des euromissiles.

Lors de tous ses voyages ultérieurs à Moscou, Hans-Dietrich Genscher aura à essuyer les remontrances du Kremlin contre le *« revanchisme allemand »*. Qu'à cela ne tienne, il continue à plaider, à l'Est comme à l'Ouest, pour le dialogue. Si les grands se boudent, parlons entre moins grands, semble-t-il dire en 1984 : *« La détente et la paix ne sont pas du ressort des seules superpuissances. »*

Viennent les revers : l'annulation, dictée par le Kremlin, de la visite qu'Erich Honecker entendait faire à Bonn, l'annulation par Hans-Dietrich Genscher lui-même du voyage qu'il s'apprêtait à faire en Pologne, dès lors qu'il comprend qu'il sera trop périlleux, qu'on ne lui laissera pas, notamment, se rendre sur la tombe du prêtre assassiné, Jerzy Popieluszko. Il encaisse, recommande le sang-froid, et tient le cap toujours, malgré les pressions du CDU.

Un changement capital

En mars 1985, il se fait de nouveau tancer à Moscou, à propos cette fois des bonnes dispositions que le gouvernement Kohl semble manifester pour l'initiative de défense stratégique américaine, dont personnellement il n'est pas partisan. Il lui oppose la cohésion européenne, le projet Eurêka, la nécessité d'une coopération accrue avec la France en matière de sécurité.

Pas étonnant dès lors que M. Genscher ait eu plus tôt qu'aucun de ses homologues occidentaux la conviction qu'un changement capital s'était produit en URSS avec l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Du fossé qui le sépare alors de bon nombre d'Occidentaux, il rend compte lui-même, à sa manière, en avril 1986, lorsqu'il dit : *« L'idée selon laquelle on pourrait mettre à genoux l'Union soviétique et la forcer en même temps à une compétition suicidaire dans le domaine des armements serait un jeu d'esprit aussi inutile que dangereux. »*

Ses efforts vont cependant être ruinés pendant de longs mois par la malencontreuse inspiration du chancelier Kohl, comparant, en novembre 1986, les talents de propagandiste de Gorbatchev à ceux de Goebbels. A la veille des élections allemandes, face aux gaffes du chancelier, c'est M. Genscher qui, répétant à l'envi que la politique étrangère doit être *« fiable, prévisible »*, incarne la continuité.

Lorsqu'on lui demande aujourd'hui si le changement à Moscou peut, à son avis, s'accompagner du changement à la périphérie, dans les républiques socialistes et dans les démocraties populaires, sans risque de déstabilisation, il préfère répondre par une profession d'optimisme : *« Je crois que, malgré tout, la tendance profonde ira en direction du changement, même en RDA. »* Et encore, un peu plus tard : *« Stabilité ne veut pas dire immobilisme. »*

Vers une Europe dénucléarisée ?

Lorsqu'on lui demande s'il dispose d'une politique de rechange, dans l'hypothèse d'un échec de Gorbatchev, il réplique : *« A mon avis, il faut poser la question de la manière suivante : la politique de Gorbatchev est-elle à notre avantage ou à notre désavantage ? Est-ce que c'était mieux avec Staline ? avec Brejnev ? Je dis qu'une Union soviétique qui s'ouvre, qui se réforme, c'est également mieux pour nous. Mais cela ne change rien au fait que nous ferons tout ce qui est nécessaire dans la situation actuelle pour assurer notre sécurité. »* Suivent une série d'assertions destinées à ses détracteurs, à ceux qui lui reprochent de baisser la garde devant une Union soviétique aujourd'hui moins menaçante, ou encore de faire secrètement le jeu du SPD à des fins de politique intérieure, afin de ménager à son parti la possibilité d'un nouveau changement de coalition. *« Nous sommes hostiles à toute mesure unilatérale de désarmement »*, dit-il. Autant pour le SPD. *« Etant réalistes,* ajoute-t-il, *nous ne pouvons pas fonder la sécurité aujourd'hui sur ce que nous espérons pour demain. Nous avons une approche positive des évolutions à l'Est, mais dans le même temps nous avons augmenté de trois mois la durée du service militaire en RFA. Et le gouvernement qui a pris cette décision a remporté les dernières élections. »*

Il n'empêche, le « procès Genscher » ne porte pas que sur les intentions. On en connaît les attendus. Ils concernent, pour ne reprendre que ceux qui sont encore d'actualité, la conception d'ensemble du processus de désarmement et notamment le sort à réserver aux armes nucléaires à courte portée qui, après l'élimination des fusées à moyenne portée, resteront les seules stationnées en Europe. Les Allemands ne les supportent pas ; ils estiment, dans leur majorité, qu'elles font de leur pays le seul champ de bataille nucléaire en Europe.

Américains et Britanniques considèrent qu'il faut d'abord faire aboutir les négociations sur les armes stratégiques, chimiques et conventionnelles avant de s'attaquer à la question des armes nucléaires à courte portée et que, parallèlement, il faut moderniser ces dernières afin de maintenir en Europe une dissuasion nucléaire crédible. On reproche à M. Genscher d'inverser la démarche, en tout cas de ne plus vouloir aller aux élections de 1990 en tant que représentant du « parti de la modernisation », comme il fut en 1983, s'agissant des euromissiles, un représentant du « parti du déploiement ».

Cet homme est-il vraiment hostile à une dénucléarisation de l'Europe ? Il rejette la question comme une incongruité, comme une question que nul n'est en droit de poser à un citoyen de la République fédérale *« où est stationné le plus grand nombre de têtes nucléaires par kilomètre carré »*. Il ajoute cependant, bref, mais habile : *« Nous avons une stratégie de l'alliance qui est fondée sur la dissuasion de la guerre. Celle-ci a été exposée de manière magistrale par François Mitterrand dans son discours d'Aix-la-Chapelle de novembre 1987. Je pourrais en contresigner chaque mot. »*

Il était plus loquace sur le sujet, dans une interview donnée le 28 août à *Die Welt*, dans laquelle il déplorait les hésitations occidentales à ouvrir des négociations sur les armes nucléaires à courte portée.

Dans le conflit qui l'oppose à d'autres membres de l'alliance atlantique, M. Genscher n'est pas seul, et l'approche nouvelle que développe l'Elysée sur l'ensemble des questions de désarmement devrait le rasséréner.

« Nous savons bien que M. Genscher est un Allemand, dit un conseiller du président, à quoi l'on pourrait ajouter qu'il a manifestement tendance à faire coïncider les intérêts de l'alliance avec ceux de l'Allemagne. *Mais le procès d'intention qu'on lui fait est absurde. Et quand bien même il aurait quelque fondement, qu'y aurait-il de mieux à faire que d'encadrer l'Allemagne dans une étroite coopération ? »*

LUC ROSENZWEIG
et CLAIRE TRÉAN.

Vu du Quai d'Orsay

Plus on s'en rapproche, moins on le dit...

On a beaucoup parlé des liens qui unissent MM. Genscher et Dumas. Mais l'idylle, dont on assure à Bonn qu'elle se poursuit, paraît vouloir s'entourer ces temps-ci à Paris de plus de discrétion.

Le 9 septembre, M. Roland Dumas, dans ces colonnes, se démarquait nettement de la diplomatie allemande à propos du processus d'Helsinki et du poids respectif qu'il faut accorder aux négociations sur les droits de l'homme et à celles sur le désarmement. On s'émut de ces propos à Bonn et le téléphone, pour le coup, fonctionna.

« J'ai beaucoup parlé avec M. Roland Dumas et j'ai l'impression d'être tout à fait d'accord avec lui sur les droits de l'homme », dit M. Genscher et il rappelle à quel point cette question est, pour tous les Allemands, *« brûlante »* et de l'ordre du vécu. Quelques jours plus tard, M. Roland Dumas rectifie ses précédents propos en soulignant sur Europe 1 la communauté des démarches française et allemande sur les questions humanitaires. L'incident est clos.

Le 15 septembre, le ministre français des affaires étrangères, en visite officielle à Prague, est interrogé par un journaliste tchécoslovaque sur la signification de la brigade franco-allemande. Il n'y a rien de nouveau, insiste-t-il, *« rien qui modifierait les relations de la France avec les autres pays d'Europe »*, puisque le principe de la coopération militaire entre les deux pays était déjà contenu dans le traité de l'Elysée, qui date de 1963. Qu'on se souvienne de l'énorme orchestration médiatique qui avait accompagné pendant toute l'année 1987 les diverses initiatives franco-allemandes en matière de défense, et l'on ne peut qu'être frappé par le ton minimaliste de la réponse de M. Dumas.

Après les effusions franco-allemandes de ces dernières années, la France serait-elle en train de prendre quelque distance ? Pas du tout, c'est en fait exactement l'inverse qui se produit, au moins dans le domaine de la défense. Seulement voilà : il ne faut pas le dire ; il ne faut pas donner prise, en France et parmi les alliés, à l'accusation, de plus en plus fréquente selon un diplomate français, d'être *« à la remorque des Allemands »*.

Le président de la République a commencé son second septennat avec en tête une réévaluation d'ensemble des rapports Est-Ouest, des questions de sécurité et de désarmement, qui n'a été pour l'instant livrée que par bribes. Mais, progressivement, les pièces du puzzle s'assemblent, et il est déjà clair que la doctrine française révisée est, sur nombre de points, beaucoup moins éloignée des positions allemandes qu'elle ne l'était précédemment.

On est désormais convaincu dans l'entourage de M. Mitterrand, qu'*« une chance, unique depuis quarante ans, s'offre aujourd'hui d'explorer une situation nouvelle pour l'Europe »*. On prône une approche *« moins frileuse, moins angoissée »* du processus de désarmement.

Cette approche moins crispée ne vient pas d'une révélation faite à l'Elysée au lendemain du 8 mai ; mais elle a été bridée par la période de la cohabitation, par l'extrême prudence qui doit entourer, en France, toute évolution en ces domaines et par la nécessité de ne pas violenter le sacro-saint consensus sur les questions de sécurité.

La « maison commune »

Des fêlures dans ce consensus étaient déjà apparues en mars dernier peu avant le sommet de l'OTAN, quand le président de la République, se démarquant de Mme Thatcher (mais obligeant par là même M. Jacques Chirac à prendre avec lui ses distances), écartait la question de la modernisation des *armes nucléaires à courte portée* comme *« non actuelle »*. C'était la position que le chancelier Kohl (pas M. Genscher, Dieu soit loué !) était allé vendre au président Reagan pour éviter un conflit ouvert dans l'alliance au sommet de Bruxelles.

A propos du désarmement conventionnel, considéré comme la priorité, la France s'oriente vers des positions plus constructives, après une attitude dont on dit aujourd'hui qu'elle était considérée comme dilatoire par ses partenaires atlantiques, notamment les Américains. Un conseiller du président relève la force d'inertie qu'oppose à l'Elysée ce que l'on pourrait appeler globalement « le parti du *statu quo* », c'est-à-dire tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont quelque peine à intégrer le changement, à concevoir qu'on aille vers une diminution des armements classiques, qui redoutent que la France ne perde dans ce processus son autonomie par rapport à l'OTAN, qui craignent un mouvement de retrait des troupes américaines en Europe, voire l'instabilité qui pourrait résulter en Europe orientale d'un allégement du dispositif qui y est stationné.

En secouant cette pusillanimité, les dirigeants français se rapprochent de fait, même si là n'est pas leur propos, des positions allemandes. Et comment interpréter les déclarations de M. Dumas à Prague, sinon comme une mise en sourdine de l'idée de défense européenne dont la coopération franco-allemande était apparue à l'origine comme l'embryon ? Les Soviétiques, *hostiles* depuis toujours à l'idée du réarmement de l'Allemagne, le sont autant aujourd'hui à celle de défense européenne. Car cette dernière est antinomique des variations symphoniques développées par M. Gorbatchev sur le thème de *« la maison commune européenne »*. Dans la *« maison commune »*, dans l'*« Europe de la coopération »* de M. Genscher, dans l'*« Europe des solidarités »* de M. Dumas, y a-t-il encore la place pour une « défense européenne » ? M. Gorbatchev, semble-t-il, a été le plus rapide.

C. T.

(Publicité)

CLASSES PREPA
d'octobre à juin
SCIENCES-PO et MÉDECINE
La première depuis 1967. Documentation contre 3 timbres
CEPES 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly 47.45.09.19 ou 47.22.94.54.

Europe

POLOGNE

Les espoirs de coalition de M. Rakowski

Le nouveau premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, présentera son gouvernement et son programme à la Diète les 13 et 14 octobre, après avoir été officiellement investi par les députés mardi 27 septembre. M. Rakowski, présenté aux parlementaires par le général Jaruzelski *comme « un homme plein d'énergie, d'initiative et de courage dans la recherche de nouvelles solutions »*, se donne donc deux semaines pour tenter d'attirer dans son gouvernement des personnalités indépendantes du Parti communiste.

La mission confiée au nouveau chef du gouvernement polonais est apparue un peu plus clairement mardi à travers les déclarations de M. Rakowski lui-même et du général Jaruzelski devant le Parlement, réuni au lendemain d'un plénum du comité central dont les débats n'ont toujours pas été publiés : le pouvoir polonais ambitionne de former un gouvernement de coalition avec quelques personnalités proches de l'Eglise catholique et de l'opposition modérée.

« Le nouveau gouvernement considérera comme sa tâche prioritaire la restauration de la confiance de la majeure partie de la société, a déclaré M. Rakowski, soixante et un ans, devant les députés. *Cela ne peut pas être accompli par des mots, mais par des actes, ce dont je suis conscient. »* Mais, pour l'instant, le premier ministre laisse flotter le flou le plus absolu sur ces *« actes »* qui lui permettront de regagner la confiance d'une population qui, de l'avis unanime, en manque cruellement.

C'est sans doute aussi ce manque de confiance qui va constituer le principal obstacle à la formation d'un gouvernement de coalition. Le passé de M. Rakowski, ses déclarations virulentes, et parfois insultantes, à l'égard de Solidarité en font un homme dont on se méfie beaucoup dans les milieux de l'opposition, même si l'on y reconnaît ses talents de « flexibilité », c'est-à-dire son aptitude à modifier ses positions.

Les personnalités proches de l'Eglise polonaise n'ont pas manifesté non plus un enthousiasme effréné à l'annonce de la nomination de M. Rakowski, qui écrivait dans un rapport interne sur la situation politique l'an dernier que *« l'épiscopat comme Jean-Paul II, tout en utilisant un vocabulaire patriotique et national, représentent un courant particulièrement conservateur et anticommuniste ». « Le parti*, poursuivait-il, *devrait plus souvent exprimer en public des attitudes critiques à l'égard de l'Eglise. »*

Or c'est bien ces personnalités *« modérées »* proches de l'Eglise que vise le pouvoir polonais. Le chef de l'Etat et du Parti, le général Jaruzelski, et le porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban, ont clairement fixé mardi les limites de ce gouvernement élargi : *« La vérité, oui ; le partenariat, oui ; la critique, oui ; le comprends, oui ; mais la mise en cause de l'ordre constitutionnel, non ; le financement de l'étranger, la démagogie, les pressions, non »*, a lancé le général. On en revient donc toujours à la fameuse *« opposition constructive »*, autour de laquelle est entretenue une savante ambiguïté, afin de ne jamais complètement fermer la porte.

Les allusions au *« financement de l'étranger »*, répétées par M. Urban et renforcées par un article, mercredi matin, de *Trybuna Ludu*, tendent visiblement à écarter les principaux dirigeants de Solidarité, qui reçoit une aide financière du Congrès américain. L'article de *Trybuna Ludu*, consacré au voyage de Janusz Onyskiewicz, porte-parole national de Solidarité aux Etats-Unis, a de nettes allures d'avertissement. *« Les subventions annuelles du Congrès créent certaines obligations à leurs bénéficiaires »*, écrit l'organe du POUP. Comment, dans ces conditions, harmoniser *« un fauteuil américain avec les chaises polonaises »* autour de la fameuse « table ronde » qui doit réunir vers la mi-octobre représentants du pouvoir et de l'opposition ?

Pour M. Urban, la formation d'un gouvernement de coalition doit être perçue *« comme le processus plutôt que comme le résultat d'un accord unique »*. M. Urban a quelque raison d'être prudent, car il est fortement improbable que des personnalités de renom acceptent cette offre avant la tenue de la « table ronde » et sans aucune garantie sur la re-légalisation de Solidarité. Et ce que veut le général Jaruzelski, c'est *« un gouvernement fort et efficace qui réalisera son programme avec une détermination de fer »*.

S. K.

BULGARIE : faute de lecteurs

Une vingtaine de journaux vont être supprimés

Environ trois cents journalistes seront licenciés en Bulgarie au 1er janvier 1989. Cette mesure, qui vient d'être annoncée par M. Luben Guenov, secrétaire de l'Union des journalistes à Sofia, entre dans le cadre d'un programme de réorganisation de la presse prévu depuis l'automne 1987. La Bulgarie est sans doute le pays d'Europe de l'Est qui détient le record des « projets de réforme » visant à assainir l'économie et l'administration, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ces réformes sont réellement appliquées.

Dans le domaine de la presse, les autorités avaient subitement constaté que les tirages impressionnants des trois cent quinze journaux *nationaux et locaux en circulation* ne correspondaient pas au nombre réel de lecteurs... Il a donc été décidé, par souci d'économie, de liquider une vingtaine de gazettes appartenant à divers ministères et institutions qui, officiellement, *« n'ont pas suffisamment de lecteurs »* pour assurer le financement de leurs activités. Vont disparaître entre autres : *Zdraven Front*, organe du ministère de la santé publique, *le Mineur, le Constructeur mécanique, Commerce socialiste* et *la Voix des ouvriers des transports*.

Le journalistes concernés par ces mesures se verront offrir *« un autre emploi »*. Ils quitteront leur poste le 1er janvier prochain mais recevront leurs salaires jusqu'à la fin du mois de mai suivant.

A l'avenir, un seul journal, *Otetchestven Front* (Front de la patrie) exprimera les vues officielles du gouvernement. L'organe du Parti communiste, *Rabonitchesko Delo*, et celui de l'Union agraire, *Zemedelsko Zname*, publieront des informations d'ordre général. Les autres quotidiens, comme *Troud*, qui est géré par les syndicats et qui a fait *état ces dernières années de diverses* affaires de corruption et de pollution, traiteront des sujets sociaux « fondamentaux ».

Selon M. Guenov, tous les journaux doivent améliorer leur couverture de l'actualité internationale en publiant davantage d'informations propres au lieu de systématiquement reprendre les dépêches ou les commentaires de l'agence officielle de presse BTA. A l'avenir, ajoute le secrétaire de l'Union des journalistes, seuls les journaux capables de s'autofinancer pourront continuer d'exister. Ne pouvant plus compter sur les subventions des pouvoirs publics, ils pourront *« librement »* critiquer les directions des partis ou des organisations qu'ils représentent. Les rédacteurs en chef ne seront plus nommés mais *« élus »* par le congrès de l'organisation concernée et les journalistes désigneront la direction de leurs journaux.

Al. D.

BELGIQUE : au cours de la deuxième journée du procès

Les accusés des Cellules communistes combattantes récusent leurs avocats

BRUXELLES
de notre correspondant

Un avocat, si son client lui demande de quitter la barre, doit-il respecter la volonté de celui-ci ou assumer, malgré tout, son devoir de défense ? Telle est la principale question à laquelle a été consacrée, mardi 27 septembre, à Bruxelles, la deuxième journée du procès des *quatre membres présumés* des Cellules communistes combattantes (CCC), accusés d'avoir perpétré vingt et un attentats en Belgique en 1984 et 1985.

Ces derniers, à l'issue d'une déclaration qui faisait suite à un très long acte d'accusation, avaient déclaré : *« Participer à la manœuvre, à l'intrigue contre-révolutionnaire de ce procès en nous y inscrivant aux bons soins d'une défense trait à l'encontre de nos intérêts authentiques (...). La moindre intervention de la part de nos avocats dans le cadre de ce procès trait à l'encontre de nos intérêts tels que nous les comprenons. C'est pourquoi nous leur demandons de quitter la barre sans délai. »*

Le président de la cour d'assises interrompt alors la séance. Dès leur retour dans la salle d'audience, les avocats des quatre accusés demandent la parole : *« Nous avons à respecter leur choix. Nous avons donc décidé de partir »*, disent-ils. Expliquant ensuite que la cour a pris une ordonnance leur enjoignant de rester, les avocats indiquent qu'ils siègent à côté des accusés, mais sans prendre la parole.

Sept avocats avaient été commis d'office pour assurer la défense des inculpés. Ils avaient été rejoints par Me Isabelle Coutant-Peyre, du barreau de Paris, qui fut l'avocate du militant français d'extrême gauche Frédéric Oriach et de plusieurs militants espagnols soupçonnés d'appartenir au GRAPO, mouvement clandestin espagnol.

Pour le reste, les deux premiers jours de ce procès, qui devrait durer trois semaines, n'ont pas apporté de grandes surprises : mesures de sécurité exceptionnelles, contrastant d'ailleurs avec la maigre affluence, attitude ferme mais *« polie »* des accusés qui récusent le tribunal comme on pouvait s'y attendre, acte d'accusation chargé insistant notamment sur la responsabilité des accusés dans la mort de deux pompiers venus désamorcer une voiture piégée.

Pour leur défense, les quatre membres des CCC – Pierre Carette, Bertrand Sassoye, Didier Chevolet et Pascale Vandegeerde – ont, à tour de rôle, lu une déclaration. S'adressant directement aux jurés, Pierre Carette a notamment déclaré : *« Il ne serait pas juste de diriger contre vous, ici et aujourd'hui, quelque manifestation que ce soit de la violence révolutionnaire. » « Un jour viendra*, a pourtant ajouté le leader présumé des CCC, *où les forces politiques révolutionnaires devront sévir contre ceux qui continueront à collaborer à la contre-révolution. Alors, ce jour-là, la place que vous occupez actuellement pourra coûter très cher. »*

Les quatre se sont par ailleurs fermement désolidarisés des deux autres inculpés qui sont avec eux dans la cage de verre : Chantal Paternostre et Luc Van Ackeer, militants présumés du FRAP (Front révolutionnaire d'action prolétarienne), mouvement suspecté d'avoir commis trois attentats en Belgique. Contrairement aux membres des CCC, ces deux inculpés *« acceptent »* le procès tout en niant les faits qui leur sont reprochés.

JOSE-ALAIN FRALON.

ITALIE

Les assassinats se multiplient en Sicile

Déjà confrontés à une grave crise à propos des méthodes de lutte antimafia, les autorités italiennes doivent *faire face aujourd'hui à un véritable* défi de la Mafia en Sicile, où les assassinats se multiplient. Après les deux juges Giacomelli et Saetta, un sociologue connu, Mauro Rostagno, a été la victime, lundi soir 26 septembre, d'un commando de tueurs.

Deux autres personnes ont également été tuées mardi à Palerme, à bord d'une camionnette. L'un d'eux, Giuseppe Lombardo, vingt-sept ans, était le beau-frère du célèbre patron « repenti » Tottuccio Contorno, dont les aveux avaient permis l'arrestation de plusieurs centaines de mafiosis.

Après l'attentat contre le juge Saetta, dimanche soir, le Conseil supérieur de la magistrature s'était transféré au grand complet à Palerme pour y tenir mardi une réunion extraordinaire. Le ministre de l'intérieur, M. Antonio Gava, s'est également rendu en Sicile pour présider une réunion du Comité national pour la sécurité et l'ordre public. Il a notamment déclaré que *« désormais, tous les juges seraient sous escorte, qu'ils le veuillent ou non »*.

Le juge Saetta était l'un des trois magistrats susceptibles de présider le prochain procès en appel des condamnés du célèbre « maxi-procès » de Palerme, qui s'est terminé en décembre dernier par une série de condamnations très dures pour le gotha de la Mafia palermitaine.

Pour la première fois, la Mafia a frappé un magistrat du siège, considéré comme moins exposé et ne bénéficiant pas d'escorte hors de Palerme. Les sept autres juges assassinés ces vingt dernières années étaient tous membres du parquet – procureurs ou juges d'instruction.

Agé de quarante-six ans, ancien dirigeant du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua, le sociologue Mauro Rostagno dirigeait pour sa part près de Trapani une communauté thérapeutique pour la récupération des toxicomanes. Très engagé dans la lutte contre la drogue, il animait des émissions télévisées au cours desquelles il se livrait à de violentes diatribes contre la mafia et son rôle dans le trafic des stupéfiants. – *(AFP.)*

● **Un membre présumé des Brigades rouges arrêté en Suisse.** – M. Antonio De Luca, membre présumé des Brigades rouges, a été arrêté, le 22 septembre, par la police de Bâle (Suisse) au terme d'une opération conjointe entre les services antiterroristes italiens, la police française et la police helvétique, a-t-on appris, à Rome, de source informée. Les enquêteurs auraient retrouvé sa trace lors de l'opération qui a abouti à l'arrestation la semaine dernière, à Paris, d'Enrico Villimburgo et de Giovanni Alimonti, considéré comme l'un des chefs de l'aile « militariste » des Brigades rouges-Parti communiste combattant. Selon les enquêteurs, il avait probablement pour mission de reconstituer les Brigades rouges après les arrestations opérées ces derniers mois. – *(AFP.)*

● **BULGARIE : un ministre limogé.** – Le ministre et plusieurs vice-ministres du transport, ainsi que le président de la compagnie des chemins de fer, ont été limogés à la suite d'un accident d'avion qui avait fait vingt-neuf morts et huit blessés le 2 août dernier et d'une catastrophe ferroviaire qui s'est produite le 14 septembre à Sofia, faisant sept morts et quatre-vingt-deux blessés. *(AFP.)*

● ***Une député demande l'asile politique à la Turquie.*** – Une député bulgare de Plovdiv d'origine turque, Mme Seydiye Tahirova, son mari et son fils, se sont réfugiés au consulat turc de Komotini (nord-est de la Grèce) et ont demandé l'asile politique à la Turquie. L'ambassade de Turquie attend la permission des autorités grecques pour envoyer la famille en Turquie. *(AFP.)*

● **Réunion du Comité indépendant pour les droits de l'homme.** – Le Comité indépendant pour les droits de l'homme s'est réuni le 1er septembre dans la ville d'Uboritché, à l'invitation d'un groupe d'ouvriers de la région de Plovdiv. Présidé par M. Ilya Minev, ce Comité a été fondé en février dernier par quelques signataires de l'*« Appel des Six »*, lancé en mars 1987 à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Vienne et dans lequel il était reproché au gouvernement bulgare de ne pas respecter les accords d'Helsinki.

SVM Macintosh
L'édition française de MacUser (U.S.)
NOUVEAU !
LE N° 1 DE SVM MACINTOSH
EST PARU
Bancs d'essai des nouveaux logiciels, actualités et premiers clics, tests comparatifs, conseils pratiques, expériences...
SVM-Macintosh vous dit tout, tout, tout sur Macintosh.
AU SOMMAIRE DU N° 1 :
• Hypercard mode d'emploi.
• Communiquer avec MS-DOS
• Pagemaker 3 contre X-Press 2
TOUS LES DEUX MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Apple Expo 88
Seconde rencontre : architecture et Macintosh pierre après pierre.
jeudi 29 SEPTEMBRE
De la conception à la réalisation, comment Macintosh seconde l'architecte en amont du projet pour devenir l'espace commun à tous les corps de métier concernés.
C'est l'une des 15 conférences d'Apple Expo cette année. Au menu de celles-ci, des professionnels enthousiastes partagent leur expérience. Parmi elles, le 29 septembre : Bill Campbell (Président de Claris) à 11 h 30, les outils de présentations sur Macintosh à 13 h 30 et la communication entre IBM et Macintosh à 15 h 30.
En toile de fond, une seule idée : offrir à l'Homme les moyens de donner le meilleur de lui-même. Pas étonnant que tout le monde s'y retrouve !
Apple
Le monde se rejoint à la Villette
Du mercredi 28 septembre au samedi 1er octobre. De 10 à 19 h. Métro Porte de Pantin. La Grande Halle, la Villette.
Pour plus de détails sur chaque conférence : 3614 code : APPLE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Diplomatie

Le projet de conférence internationale pour l'interdiction des armes chimiques

L'Union soviétique aussi bien que les pays de l'OTAN réagissent très favorablement à l'initiative de M. Reagan

GENÈVE
de notre envoyé spécial

L'Union soviétique d'une part et les pays membres de l'OTAN d'autre part ont réagi très favorablement, mardi 27 septembre, à la proposition faite par le président Reagan, à la tribune de l'ONU, en faveur d'une conférence internationale pour l'interdiction des armes chimiques. Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, a même déclaré dans la soirée que son pays était « *enthousiasmé* » par cette initiative. Consultés à l'avance sur la proposition américaine, les pays membres de l'OTAN avaient manifesté pour leur part un « *large soutien* », a-t-on indiqué de source américaine. Aucune date n'a cependant été fixée.

Le danger de la prolifération

Pas cher, généralement peu compliqué à mettre sur pied, l'arsenal de la guerre chimique – le « *nucléaire du pauvre* » – est-il en voie de prolifération sauvage ou d'élimination concertée ? Qui possède aujourd'hui ces armes empoisonnées ? Qui détient les moyens d'en fabriquer ? Entre chimie civile et militaire, où passe la frontière ? Et n'est-il pas utopique de vouloir contrôler le commerce mondial des produits chimiques toxiques ? Compte tenu du sujet, ces questions suscitent autant d'esquives et de réponses *sélectives que d'informations précises.*

Certains négociateurs du projet de convention, Etats-Unis en tête, avaient souhaité que les Etats, avant même l'adoption du texte, déclarent s'ils possèdent ou non des armes chimiques. A ce jour, deux seulement (*Etats-Unis et Union soviétique*) ont reconnu en avoir. Certains affirment ne pas en posséder ; d'autres, comme la France, préfèrent se taire.

Cela dit, le regain d'intérêt médiatique suscité par l'usage d'armes chimiques en Irak, les risques de *prolifération mais aussi* l'occasion pour certains de détourner l'attention de leur cas en montrant les autres du doigt font que des noms, des chiffres et même des listes, attribués le plus souvent à des sources américaines, se sont mis à circuler.

Ainsi les détenteurs de stocks d'armes chimiques seraient, outre les Etats-Unis : l'URSS, la France, la Chine, Israël, l'Egypte, la Syrie, l'Iran, l'Irak, l'Afghanistan, la Libye, l'Ethiopie, la Thaïlande, la Birmanie, Taïwan, la Corée du Sud et la Corée du Nord, le Vietnam. Et peut-être bien l'Inde et l'Afrique du Sud. On sait aussi que les armes chimiques font effectivement partie de la stratégie de « réponse flexible » de l'OTAN et que les Etats-*Unis possèdent des stocks de ces* armes dans leurs bases en République fédérale d'Allemagne. On soupçonne qu'il en va de même pour l'Union soviétique sur le sol de certains de ses alliés du pacte de Varsovie, bien que Moscou l'ait toujours démenti.

Quoi qu'il en soit, la prolifération enregistrée depuis deux décennies à travers le monde est alarmante. D'abord, elle a fait passer les possesseurs d'armes chimiques de cinq à une vingtaine, dont la plupart situés dans des zones d'instabilité politique et de tensions militaires. Ensuite la problématique Est-Ouest s'est compliquée, ici aussi, d'une dimension Nord-Sud. Enfin, les Américains prêtent à une dizaine d'autres nations l'intention d'entrer dans ce club de plus en plus toxique et de moins en moins fermé.

On fait aussi remarquer, dans les milieux spécialisés, que la campagne qui se développe sur le thème de la prolifération des armes chimiques dans le tiers-monde, pour judicieuse qu'elle soit, aboutit aussi à fausser la perspective.

Elle fait passer au second plan des évidences premières : à savoir que le potentiel destructif le plus massif vient d'abord des pays qui possèdent, *outre des stocks importants*, les moyens (scientifiques, technologiques, industriels, budgétaires et militaires) d'une véritable politique des armes chimiques.

Ceux-là ne sont pas si nombreux. En effet, s'il est relativement facile de fabriquer du gaz moutarde pour en bourrer un banal obus de canon, il l'est beaucoup moins de mettre au point (*comme le font, par exemple*, les Américains avec les armes « binaires ») les nouvelles générations d'armes chimiques et les lanceurs sophistiqués destinés à les porter (1). Ou d'en produire en quantités énormes, comme les Soviétiques.

En matière de production des armes, comme en matière de commerce des moyens nécessaires à leur fabrication, les Occidentaux et les Soviétiques sont donc invités à balayer devant leur porte.

Le risque de voir l'arsenal militaire chimique utilisé de manière indiscriminée contre des populations civiles a toujours existé. Mais contrairement au nucléaire, auquel *l'arme chimique n'a pourtant pas* grand-chose à envier sur le plan de l'horreur, on n'en a guère fait une priorité. Pas, en tout cas, jusqu'à ces temps derniers.

L'enfance de l'art...

On sait pourtant, que, par comparaison avec l'arme atomique, c'est l'enfance de l'art pour un laboratoire de concocter une arme chimique tra*ditionnelle, puissamment mortelle.* Les ingrédients (produits de base, techniques, structures de production) sont sur le marché ; le marché est vaste et libre, la concurrence forte, les transactions plutôt discrètes. Au besoin, des intermédiaires peu regardants servent de paravant.

Mais, le plus souvent, la quasi totalité des produits concernés sont parfaitement légitimes. Des dizaines de pays possèdent des industries chimiques qui fabriquent et vendent à toute sorte de clients des substances chimiques hautement toxiques. Nécessaires et parfois suffisantes à la fabrication d'armes, elles servent couramment aux industries du plastique, de la peinture, du textile, des pesticides, etc. Ambivalentes, elles peuvent servir indifféremment à quelques manipulations près, l'industrie civile ou les usines d'armement.

Dans la panoplie guerrière de la chimie, le haut de gamme n'est pas à la portée du premier pays en voie de développement venu ; mais point n'est besoin de commander une usine clé en main ni même de dévoiler ses intentions pour développer ces gaz meurtriers. Une bonne *shopping list*, un minimum de cerveaux, d'infrastructures et de crédit suffisent à produire les classiques, massivement testés pendant la première guerre mondiale : gaz de chlore et phosgène, ypérite ou gaz moutarde, acide cyanhydrique. Et même les neurotoxiques qui forment la deuxième génération : soman, sarin, tabun, vx.

Certaines commandes douteuses peuvent ou devraient mettre la puce à l'oreille, et l'on sait que des excès d'ignorance ou de complaisance ont mis des entreprises occidentales en fâcheuse posture lorsqu'il s'est avéré – comme ce fut le cas avec l'Irak – que certaines fournitures avaient servi à la confection d'armes destinées à tuer les hommes plutôt que les insectes. Mais pourquoi suspecter *a priori* un pays légitimement soucieux de se doter d'une usine de pesticides ou de plastiques ?

Inquiets, certains politiciens se montrent aujourd'hui favorables à la relance du projet de convention *visant à bannir toute arme chimique* de la planète. A ceux qui, en même temps, redoutent la prolifération et jugent irréaliste la notion d'un contrôle international effectif, un négociateur répond simplement : « *Commençons par adopter la convention.* »

En attendant, dix-neuf pays ont constitué depuis peu à Paris, sur une base informelle, un groupe dit « australien » qui fonctionne comme une sorte de COCOM en vue de réglementer les exportations de certains produits chimiques toxiques.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Dans les armes binaires, les composants chimiques, placés dans des éléments séparés, se combinent au dernier moment, juste avant l'explosion.

Les entretiens du président Moubarak à Paris

M. Mitterrand fera une visite officielle en Egypte avant la fin de l'année

Le président Mitterrand effectuera la première visite officielle de son second septennat en Egypte avant la fin de l'année, a-t-on annoncé, le mardi 27 septembre, à l'Elysée, au terme d'un entretien entre le chef de l'Etat français et son homologue égyptien, M. Hosni Moubarak. Ce geste symbolique aura pour but de souligner la qualité des relations entre la France et l'Egypte, qui s'est déjà exprimée au cours de la rencontre de mardi, a-t-on précisé de source diplomatique.

Cet entretien, qui s'est déroulé, pour sa plus grande partie, lors d'une longue promenade dans le parc de l'Elysée, a permis aux deux chefs d'Etat de confirmer leur « *harmonie générale* » sur les problèmes internationaux de l'heure, a-t-on ajouté.

MM. Mitterrand et Moubarak se sont longuement entretenus et de la situation au Proche-Orient, accordant une attention particulière au conflit israélo-palestinien, et de la situation au Liban. Sur le premier sujet, ils ont confronté leurs points de vue après les rencontres récentes entre M. Moubarak et le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, entre ce dernier et M. Roland Dumas et entre M. Mitterrand *et le chef de la* diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès. M. Moubarak a estimé que l'évolution nouvelle devait provenir des parties concernées par la question palestinienne, *mais que* la France fait tout ce qu'il faut pour contribuer à la recherche d'une solution, a-t-on précisé à l'Elysée.

Concernant le Liban, les deux chefs d'Etat s'accordent à considérer que les Libanais doivent choisir « *librement* » leur *président*. M. Mitterrand a, pour sa part, souligné que « *la France prendrait très mal une partition du Liban, qui serait une atteinte à la stabilité régionale* », a-t-on indiqué à l'Elysée. Il a émis le souhait que « *les chrétiens libanais se mettent d'accord sur un candidat unique* (à la présidence de la République), *ce qui leur permettrait de mieux résister aux pressions extérieures* ».

Pour le président Moubarak, qui a appelé la communauté internationale à agir en vue de préserver l'unité du Liban, la partition de ce pays serait une « *catastrophe* » pour le monde arabe.

Les pourparlers sur l'avenir de Chypre se déroulent dans un esprit de « bonne volonté »

La première série de rencontres entre le président chypriote, M. Georges Vassiliou, et le chef de la communauté chypriote-turque, M. Rauf Denktash, a pris fin le mardi 27 septembre à Nicosie.

MM. Vassiliou et Denktash ont eu deux séances de travail, d'une durée de plus de quatre heures, à la résidence du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Oscar Camilion – dans la zone tampon contrôlée par l'ONU entre les deux secteurs de l'île.

A l'issue de ces deux entretiens, M. Camilion s'est déclaré satisfait du déroulement des pourparlers, dont la teneur restera, d'un commun accord, confidentielle. Il a précisé que « *l'esprit des discussions était totalement en accord avec la détermination des deux leaders d'œuvrer intensément et avec bonne volonté en vue d'aboutir à une solution* ». Les deux dirigeants sont convenus de se rencontrer à nouveau les 17 et 18 octobre prochain.

Le dialogue porte sur l'avenir de Chypre, divisée en deux depuis l'occupation de sa partie nord par l'armée turque en 1974, suivie en 1983 par la proclamation unilatérale par la communauté chypriote-turque d'une République turque de Chypre du Nord, reconnue seulement par Ankara.

Par ailleurs, M. Vassiliou doit réunir jeudi le Conseil national chypriote, qui regroupe les quatre principaux partis politiques, afin de l'informer de ses entretiens avec M. Denktash. Le président doit se rendre lundi 30 octobre à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU, puis en visite officielle à Paris le 10 octobre. – (*AFP.*)

Moscou menace de suspendre le retrait de ses troupes d'Afghanistan

(*Suite de la première page.*)

Prononçant, le mardi 27 septembre, son discours annuel, le ministre soviétique a confirmé, au-delà de toute attente, que l'amélioration du climat des relations entre l'Est et l'Ouest permet d'envisager la renaissance de la collaboration multilatérale. Seule ombre à ce tableau, la situation en Afghanistan où M. Chevardnadze a accusé sans les nommer les Etats-Unis et le Pakistan de violer les accords de Genève.

Rendant hommage à l'esprit de coopération manifesté par les Etats-Unis, M.Chevardnadze a proposé que les accords de désarmement soviéto-américains soient prolongés par une procédure globale dans le cadre des Nations unies. « *Nous voudrions que l'ONU joue un rôle central dans l'élaboration d'un accord mondial sur l'interdiction des essais nucléaires et sur la création de zones dénucléarisées à travers le monde* », a-t-il affirmé, ajoutant que les efforts en faveur du désarmement devraient également comprendre un travail approfondi sur l'armement conventionnel. Regrettant que les progrès technologiques rendent les armes conventionnelles de moins en moins chères (ce qui est pourtant loin d'être le cas) et de plus en plus faciles d'usage, le ministre soviétique propose, afin de limiter l'accès à ces « *engins infernaux* », la création d'un « *registre international des cessions d'armement* ». « *Nous avons un but, celui de créer une situation où les puissances ne disposeraient que d'une force suffisante pour leur propre défense, mais inférieure aux moyens exigés pour une attaque* », a-t-il affirmé.

Contre les armes chimiques

Selon M.Chevardnadze, la vérification, pierre angulaire du désarmement, ne serait pas concevable sans que l'ensemble de la communauté internationale soit *tenue au courant* des progrès scientifiques accomplis dans le domaine de la recherche militaire. C'est pourquoi l'Union soviétique soutient l'idée lancée par l'Inde de centraliser, aux Nations unies, les informations scientifiques de ce type. D'autre part, M.Chevardnadze a répété l'idée de créer un « centre international pour l'espace », étant donné les dangers que présente, selon lui, un éventuel déploiement d'engins militaires dans l'atmosphère.

Pour parvenir au désarmement dans un temps relativement court, il faut instaurer la confiance entre les nations, car le secret est générateur de tensions. Citant l'exemple des pays qui ont accepté des inspections étrangères sur leur territoire, M. Chevardnadze a affirmé qu'« *il n'est plus possible d'atteindre des buts politiques par des moyens militaires : la guerre a cessé d'être l'instrument d'une politique rationnelle* ». D'ailleurs, l'Union soviétique serait favorable à la mise en place, au sein de l'ONU, d'un « *corps international d'inspection et de vérification* » des accords concernant le désarmement, car « *la vérification n'est pas seulement une bonne chose, c'est désormais un impératif dicté par notre époque* ».

Un chapitre particulier du discours a été consacré au problème posé par l'armement chimique. Souscrivant sans réserve à la proposition faite la veille par M.Ronald Reagan de réunir une conférence internationale sur l'élimination des armes chimiques, fustigeant ce qu'il a appelé le « *laxisme chimique* » et déplorant les « *tergiversations* » dans l'application d'un meilleur contrôle des armes chimiques, M. Chevardnadze a proposé, pour sa part, une nouvelle réunion des pays signataires de la Convention de Genève de 1925 sur l'interdiction des ces armes.

Pour clore son long discours-catalogue, M. Chevardnadze a surpris une nouvelle fois les milieux diplomatiques en mettant un accent inattendu sur les problèmes généraux de la défense de l'environnement. « *Nous avons tous besoin d'un programme international de gestion des risques inhérents à l'activité économique* », a-t-il déclaré, soulignant pour la première fois l'évidence, à savoir que « *nous partageons tous la même atmosphère et personne n'est en mesure de bâtir, pour se protéger, un ligne de défense de son propre environnement* ». Dans ce domaine également, les Nations unies devraient jouer un rôle primordial.

Bien entendu, les propositions de M. Chevardnadze provoquent de nombreux commentaires. Certains aspects du discours suscitent des interrogations sur les intentions véritables de la chaleureuse accolade donnée aux Nations unies. Lorsque M. Chevardnadze affirme que, « *dans le souci de rendre les décisions de l'ONU plus productives* », il serait temps d'« *adopter un nombre croissant des résolutions par consensus* », l'Union soviétique se rapproche des thèses américaines avec une franchise non seulement *étonnante, mais également menaçante* pour l'esprit actuel du travail onusien, où le vote majoritaire est sacré. La suppression de la notion majoritaire diminuerait le poids numérique du tiers-monde et donnerait, *de facto*, un droit de veto aux Etats. De même, la proposition de *réunir une conférence au sommet* sur la défense de l'environnement « *en choisissant 15 à 20 gouvernements représentatifs* », ne peut que plaire à la Maison Blanche qui, afin de réduire le morcellement des intérêts, préconise depuis longtemps un regroupement du droit de vote par ensembles régionaux.

Parmi les mesures en faveur d'un renouveau de l'ONU, le ministre soviétique a suggéré que le Conseil de sécurité se réunisse périodiquement au niveau ministériel, « *sur les lieux mêmes d'une tension internationale ou dans les capitales des cinq pays membres permanents du Conseil* ». Il a aussitôt offert d'organiser une session à Moscou. Sans aller jusqu'à demander une réunion à Kaboul, M. Chevardnadze a néanmoins proposé que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) se saisissent du suivi des accords de Genève sur l'Afghanistan.

Afghanistan : « des violations non-stop »

Admettant l'existence de difficultés dans l'application de ces accords, le ministre a estimé que, « *dès le début du retrait de l'armée soviétique, une véritable chaîne non-stop de violations a été mise en branle* ». « *Nous avons les moyens d'y remédier, mais nous nous savons responsables devant la communauté internationale ; c'est pourquoi nous en appelons aux Nations unies* », a-t-il ajouté avant d'ajouter : « *La terreur croît fortement et elle est dirigée de plus en plus contre les civils.* »

Interrogé à propos de la proposition soviétique, le secrétaire d'Etat George Shultz s'est montré sceptique en raison de l'exigence soviétique de permettre la participation des « *parties au conflit* » à la procédure onusienne. « *Les Etats-Unis ne reconnaissent pas le régime de Kaboul* », a remarqué M. Shultz, qui n'a pas exclu que le sujet soit plus amplement discuté lors du déjeuner des Cinq prévu pour vendredi. Quant au ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Sahabzada Yacoub Khan, il a dénoncé, dans son discours devant l'Assemblée, les violations de la souveraineté pakistanaise commises depuis l'entrée en vigueur des accords de Genève (le 15 mai 1988). Selon M. Sahabzada, 387 violations terrestres et aériennes ont été constatées, alors que « *les actions terroristes, dues à l'activité des agents de Kaboul, se sont multipliées à travers le Pakistan* », a-t-il affirmé.

CHARLES LESCAUT.

Mme Thatcher entend « soutenir » M. Gorbatchev

Mme Thatcher estime qu'il est « *de l'intérêt de l'Ouest* » que M. Gorbatchev réalise son programme de réformes et entend le « *soutenir* » dans toute la mesure de ses moyens. Dans un entretien publié mercredi 28 septembre par le *New York Times*, le premier ministre britannique dit du numéro un du Kremlin : « *Il est à la fois prophétique et extrêmement audacieux d'avoir en Union soviétique un dirigeant qui parvient au sommet et dit : « Pendant soixante-dix ans le » communisme n'a pas réalisé » les espoirs et les rêves que » nous avions. Et nous devons » nous orienter vers une libéra» tion de la parole, du débat, de » la responsabilité.* » Précisant qu'il s'agit là d'un « *changement massif* », mais que les Soviétiques, « *tout en sachant ce qu'ils veulent, ne savent pas bien comment s'y prendre* », Mme Thatcher ajoute : « *Nous soutiendrons* [ce changement] *par tous les moyens possibles, mais sans ingérence.* »

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

Plus de 200 000 Algériens ont visité le royaume cet été

Rabat. – Deux cent dix-sept mille Algériens ont visité le Maroc depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc, le 16 mai, a déclaré, lundi 26 septembre, le ministre marocain du tourisme, M. Moussa Saadi, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme.

Le ministre a qualifié ce nombre de « *record* » par rapport à celui des visiteurs d'autres pays arabes, en indiquant que le royaume a accueilli, entre les mois de mai et d'août, en moyenne deux mille cinq cents Algériens par jour, « *conséquence de l'ouverture des frontières et de l'abolition du système de visa entre les deux pays frères et du rétablissement des liaisons aériennes, routières et maritimes entre eux* ».

Bénéficiant de la réouverture des frontières maroco-algériennes, une partie assez importante de la colonie algérienne établie en Europe a transité par le Maroc pour aller passer ses vacances en Algérie.

De source autorisée, on a encore indiqué que globalement environ deux millions de touristes ont visité le Maroc les huit premiers mois de l'année, soit une hausse de 22,5 % par rapport à la même période de l'année dernière. – (*AFP*).

Yougoslavie

Un dirigeant slovène démissionne de la direction de la Ligue des communistes

Un haut dirigeant de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), M. Franz Setinc, a présenté, le lundi 26 septembre, sa « *démission irrévocable* » de la présidence collégiale du parti, dans une lettre ouverte publiée par l'agence Tanjug.

La décision de M. Setinc, représentant slovène au bureau politique de la Ligue, est l'une des premières conséquences directes de la crise politique sans précédent que la Yougoslavie doit à la situation dans la *province du Kosovo, à majorité albanaise* et où la petite communauté serbe et monténégrine dénonce les « *pressions* » exercées sur elle par des nationalistes albanais.

Pris à partie par la presse serbe après des déclarations apaisantes sur la situation au Kosovo lors d'une visite dans cette province, M. Setinc a estimé que la manière « *tendancieuse et insultante* » des comptes rendus de certains journaux l'empêchait de continuer à exercer ses fonctions au sein de la présidence de la LCY. Il a qualifié de « *folie conduisant le pays à sa perte* » le vaste mouvement de protestation engagé par les Serbes il y a trois mois. – (*AFP.*)

URSS

M. Honecker à Moscou

Le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, est arrivé, le mardi 27 septembre, à Moscou, pour une « visite de travail » qui précède de quelques semaines celle du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, attendu fin octobre.

Signes révélateurs de la tiédeur des relations entre la direction soviétiques et M. Honecker, qui ne cache pas ses réticences à l'égard de la « *perestroïka* », la visite du chef du PC de RDA n'était pas mentionnée, mardi, dans la presse de Moscou, et la délégation soviétique envoyée à l'aéroport pour l'accueillir ne comprenait pas de très hauts dirigeants du rang habituellement réservé à l'accueil des chefs de partis frères. Seuls MM. Nikolaï Sliounkov, membre du bureau politique, et Vadim Medvedev, secrétaire du comité central chargé des pays socialistes, s'étaient déplacés.

● **Un couple d'Américains renonce à l'asile politique.** – Theodore et Cheryl Branch, un couple d'Américains qui avait obtenu, le 19 janvier dernier, l'asile politique en URSS, ont fait annuler cette décision, le 6 septembre, pour « *rentrer dans leur patrie* ». Ce retour à l'Ouest fait suite à celui de Wade Roberts, un ancien soldat américain stationné en RFA, qui, l'an dernier, après avoir passé huit mois en Union soviétique, où il avait demandé l'asile politique avec sa fiancée ouest-allemande, Petra Neumann, avait rejoint l'Allemagne de l'Ouest. – (*AFP.*)

L'amélioration du travail parlementaire

Les propositions de M. Fabius sont bien accueillies par les groupes politiques

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, devait entendre, mercredi 28 septembre, au cours de la conférence des présidents, les réponses des différents groupes représentés au Palais-Bourbon, au projet de *réforme du travail parlementaire* qu'il leur avait soumis, jeudi 15 septembre dernier.

A peine était-il élu au « perchoir » de l'Assemblée nationale, que *M. Laurent Fabius* annonçait son intention de secouer un peu la machine parlementaire. Le nouveau président, qui, à l'origine, avait envisagé sans enthousiasme la perspective d'un séjour à l'hôtel de Lassay, marquait ainsi, comme ses prédécesseurs, son souci de changer l'image de l'Assemblée.

Dès le mois de juillet, il a présenté une série de propositions (*le Monde* du 30 juillet), reprises devant les députés et sénateurs socialistes réunis à Vienne les 12 et 13 septembre, et officiellement soumises à la conférence des présidents de l'Assemblée, jeudi 15 septembre, visant à abattre *« le mur de scepticisme et d'indifférence »* entourant, selon lui, les travaux parlementaires.

Modification de l'organisation de la discussion budgétaire présentée par thèmes, et limitation du nombre des orateurs ; information réciproque des groupes sur la teneur des questions d'actualité du mercredi et alternance des intervenants à la tribune à la proportionnelle des groupes ; publicité, sous réserve de l'approbation du bureau, de certaines auditions en commission ; droit d'inscription, une fois par an, pour chaque groupe, de la demande de constitution d'une commission d'enquête à l'ordre du jour de l'Assemblée ; ces différentes propositions ont reçu un accueil favorable de l'ensemble des groupes.

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, y voit la poursuite du travail engagé, sous sa présidence, par M. Raymond Forni, alors président de la commission des lois. Au nom du groupe RPR, M. Bernard Pons, déclare *« souscrire »* à cette réforme, qui n'est pas une *« surprise »* puisqu'elle reprend, selon lui, l'essentiel des mesures préconisées par M. Claude Labbé, dans un rapport remis en 1987 au président de l'époque, M. Jacques Chaban-Delmas. Si, à l'UDF, on déplore que ce débat soit intervenu *« au cœur de l'été et présenté à la veille des cantonales »*, le jugement est plutôt positif. Mais l'UDF réserve son jugement sur certains points, qui seront examinés, début octobre, à la prochaine réunion du bureau.

Pour le groupe communiste, cette réforme va dans le *« bon sens »*, et M. Georges Hage, vice-président de l'Assemblée nationale, se félicite du *« renforcement de la démocratie directe »* contenu dans ces propositions, même si, estime-t-il, *« on est encore loin d'une véritable réforme qui permettrait au Parlement de retrouver ses vraies responsabilités »*. Pour le groupe communiste, seule une réforme « constitutionnelle » (suppression du vote bloqué, de l'article 49-3), pourrait atteindre cet objectif.

Rompre avec la liturgie

Le groupe des centristes (UDC), présidé par M. Pierre Méhaignerie, entend, quant à lui, contribuer à ce souci de revalorisation du travail parlementaire en déposant des propositions complémentaires de celles de M. Fabius, dès l'ouverture de la session d'automne.

Pour rompre avec la célèbre *« liturgie, léthargie, litanie »* de la discussion budgétaire, M. Méhaignerie estime insuffisantes les initiatives de M. Fabius. Il souhaiterait que chaque ministre remette la veille son discours-bilan aux députés, qui poseront les questions au nom de leur groupe. Le ministre insisterait en séance sur trois ou quatre points essentiels, en moins de vingt minutes. M. Hage, juge quant à lui, risquée la limitation du nombre d'orateurs, qui ne permettra plus *« d'être aussi incisif sur des sujets qui demandent souvent une grande spécialisation »*. Si M. Mermaz ne conteste pas cette proposition, il confie néanmoins qu'elle demande à chaque groupe *« un sacrifice »* car souvent, précise-t-il, la discussion budgétaire permet à de nombreux députés, peu familiers de la tribune à l'ordinaire, de s'exprimer.

L'alternance des orateurs pour les questions du mercredi, retransmises à la télévision, est reconnue comme bonne. Tant pour l'intérêt du « spectacle » présenté ce jour-là aux téléspectateurs, que pour les députés eux-mêmes, moins tentés ainsi de quitter l'hémicycle dès que leur groupe a épuisé son temps de parole. Au cours de la conférence des présidents, M. Hage avait rappelé l'importance que ces séances de *« dialogue direct avec le pays »* présentaient pour les députés communistes.

Le droit d'inscription, à l'ordre du jour de l'Assemblée, d'une demande de constitution de commission d'enquête, va également, pour les communistes, dans le sens de la *« transparence »* souhaitée. Elle permettra, selon M. Hage, *« d'aborder en séance publique des sujets politiques. On saura ce que chaque groupe pense »*. Mais cette proposition laisse en revanche sceptiques les présidents de groupe de l'opposition, qui n'y voient qu'un *« gadget, un simple habillage de la loi majoritaire »*. *« Je souris quand j'entends dire que l'on fait un pas en faveur de l'opposition*, déclare M. Pons. *Cette mesure ne changera rien, puisque la majorité sera la même, en séance publique et en commission. »* En outre, précise le président du groupe RPR, ce ne sont pas les commissions d'enquête qui valoriseront l'opposition, *« mais des prises de position claires, déterminées, pour que l'opinion publique comprenne »*.

Séances à l'américaine

La publicité de certaines auditions en commission, déjà envisagée par M. Forni, *qui avait même préparé* dans cette perspective la rédaction d'un alinéa supplémentaire à l'article 46 du règlement de l'Assemble nationale, soulève également quelques réserves, même si chacun admet qu'elle permettrait de mieux faire connaître aux électeurs, le travail de fond des députés. Plusieurs présidents de groupe soulignent ainsi le risque, si la presse et surtout les caméras de télévision sont admises en commission, de voir se reproduire le spectacle des affrontements des questions du mercredi après-midi, dans ces séances de travail traditionnellement plus consensuelles, ou, à tout le moins, sans effets de manche.

S'inspirant du succès obtenu par les auditions télévisées de la commission des « sages » sur le code de la *nationalité* ou de celles de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour l'attribution des chaînes privées, M. Méhaignerie propose l'institution de séances de *hearing* à l'américaine sur des sujets d'actualité.

Ces commissions spéciales seraient constituées d'un tiers d'experts et de deux tiers de parlementaires, nommés par leur groupe politique. Cette mesure pemettrait, selon M. Méhaignerie, de *« ne pas faire endosser à des commissions de « sages » les responsabilités qui incombent naturellement aux élus »*.

Dès le mois d'octobre, le président de l'UDC déposera sur le bureau de l'Assemblée une proposition de création de deux commissions sur l'université et sur l'Europe. *« Des commissions de ce type, qui s'intéresseraient aux grands sujets de société, redonneraient au Parlement un gage de sérieux et revaloriseraient considérablement son image, menacée par le systématisme caricatural des affrontements en séance plénière »*, estime M. Méhaignerie. Reste un problème matériel : l'aménagement d'une salle à cet effet dans les locaux de l'Assemblée.

Les centristes, comme les communistes, se déclarent enfin très favorables à une autre proposition que M. Fabius avait exposée lors des journées parlementaires du groupe socialiste à Vienne : l'audition, une fois par semaine, sur un sujet très précis, du ministre en charge du dossier, pendant une heure, avec un système de questions-réponses. *« Mais à la condition*, observe M. Méhaignerie, *que les députés puissent choisir eux-mêmes les sujets d'actualité traités. »*

Le groupe communiste propose, en outre, que puisse avoir lieu, à chaque session de printemps, un débat sur le projet d'orientation budgétaire pour l'année suivante, dont le gouvernement présenterait les grandes lignes. Il demande également que l'ordre du jour complémentaire, *qui devrait permettre* la discussion en séance plénière des propositions de lois d'origine parlementaire, *soit réactivé.*

Autant de réflexions qui devraient nourrir la réforme *« consensuelle »* que M. Fabius souhaite faire adopter. Avec, sans doute, la conviction que la revalorisation du travail parlementaire devrait entraîner, *de facto*, celle du président de l'Assemblée nationale.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Le projet de revenu minimum

M. Belorgey plaide pour un « contrat d'insertion »

M. Louis Mermaz a expliqué, mardi 27 septembre, à l'Assemblée nationale que le groupe socialiste et le gouvernement sont parvenus à un accord sur la plupart des amendements au projet de revenu minimum d'insertion (RMI). Les commissaires socialistes de la commission des affaires sociales avaient profondément modifié le texte du gouvernement, de façon à faire apparaître l'insertion non comme une condition pour recevoir le revenu minimum mais comme une conséquence. Le RMI est un *« droit »*, avaient-ils rappelé, la main posée sur *la Lettre à tous les Français* du chef de l'Etat (*le Monde* du 24 septembre).

Le gouvernement a déjà accepté plusieurs amendements socialistes, notamment l'ouverture du bénéfice du RMI aux moins de vingt-cinq ans ayant charge de famille, ainsi qu'aux étrangers en situation régulière (cette disposition avait été adoptée à l'unanimité en commission). L'article 8 du projet qui concerne *« l'appréciation des ressources »* continue en revanche de poser problème. Le RMI navigue en effet entre deux rives : celle du SMIC qu'il ne faut pas « télescoper », et celle d'un revenu, à ce point amaigri, qu'il en perdrait toute signification. Le débat sur ce qu'il faut, ou non, prendre en compte pour le calcul des ressources (base du calcul, par différence, du RMI) n'est pas clos. L'ensemble de la représentation nationale aura l'occasion d'aborder ce point, la semaine prochaine, en séance publique.

Trois risques

D'autre part, dans un rapport dense de près de 280 pages, le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Michel Belorgey met en avant trois risques que l'institution d'un revenu minimum garanti pourrait induire si l'on n'y prenait garde : *« Laisser entendre que le problème de la pauvreté est résolu et retirer de ce fait aux plus démunis les appuis et aides sur lesquels ils pouvaient compter jusqu'ici ; devenir le « déversoire » du système actuel de protection sociale, lequel est devenu pesant (...) On peut imaginer que [le RMI] rende plus aisé un désengagement des institutions sociales intervenant auprès des populations fragiles ; maintenir une réserve de main-d'œuvre aux marges de l'appareil productif, ce qui est susceptible de « légitimer » l'organisation du marché du travail sur une base dualiste, soit de précariser le travail salarié lui-même. »*

S'agissant de la délicate question du lien qui doit unir revenu minimum et insertion, M. Belorgey opte pour la notion de *« contrat »*, mais un contrat *« fondé sur une analyse approfondie de la situation de départ, débouchant sur la mise au point d'une stratégie personnalisée d'insertion, tenant compte, à la fois de leurs possibilités, de leurs handicaps — cela devrait aller sans dire, mais ce n'est pas ce que fait le projet de loi (...), — de leurs souhaits en même temps que du possible, c'est-à-dire de l'offre d'insertion »*. Il s'agit donc, estime le rapporteur du FMI de tenir compte de différents facteurs (caractéristiques locales du marché, capacité d'accueil de l'appareil de formation, etc.) avant d'arrêter le contrat en question. Bref, il faut, selon M. Belorgey, faire du sur-mesure et non du simple prêt-à-porter qui déboucherait sur de nouvelles exclusions : *« On ne fait pas d'insertion par l'échec. »*

Il estime également que le contrat d'insertion devra être *« régulièrement réajusté compte tenu des écarts qui auront pu être observés entre le projet et sa réalisation, lesquels écarts pourront naturellement être imputables à l'intéressé, sans qu'on doive pour autant les retenir contre lui, mais pourront également être imputables aux insuffisances, aux lenteurs ou aux inadéquations de l'offre d'insertion : auquel cas il est hors de question qu'on fasse payer le prix à l'attributaire du RMI. »*

En Nouvelle-Calédonie

La mission d'information du RPR se déclare « frappée » par l'unanimité des Calédoniens

M. Gabriel Kaspereit, député de Paris, qui conduisait la mission d'information du RPR en Nouvelle-Calédonie a affirmé, le mardi 27 septembre, à Nouméa, avant de regagner Paris, que sa délégation avait été *« frappée par la volonté de paix »* exprimée par les Calédoniens. *« Les gens souhaitent que les accords de Matignon permettent de retrouver une paix qui avait disparu depuis longtemps*, a-t-il souligné. *Cette unanimité est très frappante. Incontestablement, nous avons entendu partout le même langage. »*

Evoquant l'entretien que la mission avait eu lundi à Hienghène avec M. Jean-marie Tjibaou, président du FLNKS, M. Kaspereit a ajouté : *« Nous nous sommes montrés très exigeants en faisant remarquer que le succès des accords de Matignon repose sur le retour à une sécurité totale. Nous avons trouvé un interlocuteur ouvert. »*

En outre, la mission d'enquête et d'inspection consacrée aux problèmes fonciers calédoniens dont, le premier ministre avait annoncé la création lors de son séjour sur le territoire fin août, est arrivée mardi à Nouméa. *« Nous n'avons aucune idée préconçue d'aucune sorte »*, a déclaré M. Philippe Lacarrière, l'inspecteur général des finances qui conduit cette délégation composée de trois fonctionnaires. *« Nous sommes chargés*, a-t-il expliqué, *de dresser le bilan de la politique foncière menée depuis une dizaine d'années en Nouvelle-Calédonie, du rôle et du fonctionnement de l'ADRAF* (Agence pour le développement rural et l'aménagement foncier) *et de faire des propositions et des recommandations au gouvernement sur l'organisation à monter, pour le futur, en ce qui concerne le développement rural et l'aménagement foncier. »*

Au même moment, à Paris, le président de l'association pour le développement et l'amélioration de la vie tribale, M. René Guiart, faisait connaître son intention de déposer, auprès du haut commissaire de la République à Nouméa, un recours tendant à obtenir du tribunal administratif l'annulation d'octrois de terres, décidés par l'ADRAF en juillet dernier au profit de sympathisants du RPCR et au détriment de tribus canaques auxquelles ces terres étaient en principe destinées.

M. Lafleur : « La paix est en marche »

M. Jacques Lafleur, député RPR de Nouvelle-Calédonie, a déclaré mercredi 28 septembre, à Europe 1 : *« Je souhaite que Jacques Chirac reçoive Jean-Marie Tjibaou lors de son prochain voyage à Paris. J'espère que les Français de métropole s'intéresseront à la Nouvelle-Calédonie, et qu'ils le montreront. Jacques Chirac m'a laissé agir. J'attends de lui de la compréhension. Nombreux au RPR sont ceux qui m'ont donné leur soutien et qui comprennent qu'il n'y a rien d'autre à faire pour la recherche de la paix. Pour le référendum, les abstentions seront importantes — je ne crois pas que l'on dira « non », — mais cela ne changera pas notre démarche, à Jean-Marie Tjibaou, à moi et au gouvernement. Il est souhaitable que les électeurs se décident en fonction de l'intérêt de la Nouvelle-Calédonie et de la France. Je tiens à ce que chaque parti qui envoie des délégations ici constate que la politique de paix est en marche. »*

Pocket Mémo® Philips
Votre Bloc-Note Electronique

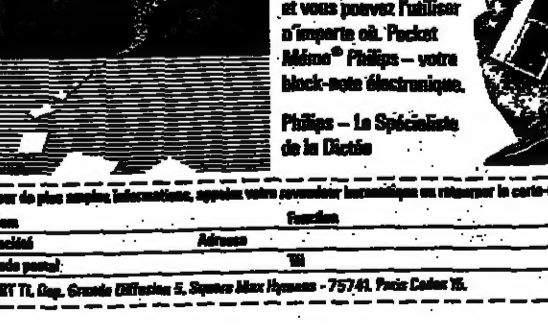

Vous parlez sept fois plus vite que vous écrivez. Alors, pourquoi ne pas enregistrer vos notes, vos idées et correspondance sur Pocket Mémo® Philips. Il enregistre instantanément et vous pouvez l'utiliser n'importe où. Pocket Mémo® Philips – votre block-note électronique.

Philips – Le Spécialiste de la Dictée

Pour de plus amples informations, appelez votre revendeur bureautique ou retournez la carte-réponse.
Nom — Fonction
Société — Adresse
Code postal — Tél
TBT TI, Gap. Grande Diffusion 5, Square Max Hymans - 75741 Paris Cedex 15. LM 2

PHILIPS

Apple Expo 88

Productivité : voici la marche à suivre pour que tout le monde se mette d'accord.

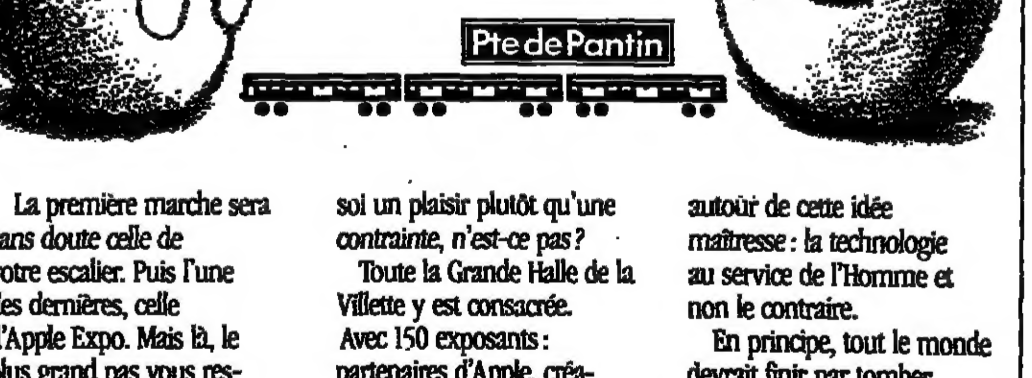

La première marche sera sans doute celle de votre escalier. Puis l'une des dernières, celle d'Apple Expo. Mais là, le plus grand pas vous restera quand même à faire... à la découverte d'un genre nouveau dans le monde de l'entreprise. Rassurez-vous, ce sera aussi le plus facile. Car rencontrer les meilleurs partisans du plaisir de travailler est en soi un plaisir plutôt qu'une contrainte, n'est-ce pas ?

Toute la Grande Halle de la Villette y est consacrée. Avec 150 exposants : partenaires d'Apple, créateurs et éditeurs de logiciels, constructeurs de périphériques, organismes de formation et éditeurs de presse. Mais aussi des conférences, et bien sûr la « Ville » Apple. Tous vous attendent autour de cette idée maîtresse : la technologie au service de l'Homme et non le contraire.

En principe, tout le monde devrait finir par tomber d'accord.

Attention à la marche.

Apple

C.L.M. & BBDO Apple, le logo Apple, sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Le monde se rejoint à la Villette

Du mercredi 28 septembre au samedi 1er octobre. De 10 à 19 h. Métro Porte de Pantin. La Grande Halle, la Villette.
Pour le calendrier des conférences ou d'autres informations : 3614 code : APPLE.

Les pourparlers sur l'avenir de Chypre se déroulent dans un esprit de « bonne volonté »

A TRAVERS LE MONDE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Les débats au PS et la recomposition du paysage politique

Malgré son isolement, M. Barre reprend à son compte le flambeau de l'ouverture

La vie, pour M. Barre, est devenue un petit fleuve tranquille. Sur son petit Aventin, l'ancien premier ministre semble célébrer non sans déplaisir le culte de... l'ailleurs. Depuis l'été, il a repris discrètement ses déplacements à l'étranger, Norvège, canada, Italie, son carnet d'adresses internationales reste une mine dans laquelle il pioche avec passion. Autour de lui, à Paris, les choses et les hommes ont eu aussi, depuis trois mois, largement eu le temps de se décanter. Pour reprendre un mot qui lui est cher, attribué à Benjamin Constant *« les hommes de circonstances »* se sont petit à petit détachés *« des hommes de conviction »*.

Inutile d'abord de s'attarder sur ses rapports avec les dirigeants de l'opposition, MM. Giscard d'estaing, Chirac ou encore Léotard. M. Barre est pou eux sur *« une autre planète »*. Avec les centristes,les rapports sont en revanche beaucoup plus complexes. Offociellement M. Barre est affilié au groupe parlementaire de l'UDC, mais ses petites phrases de ces dernières semaines ont jeté le trouble dans le marigot centriste. La partie de *« je t'aime moi non plus »* continue. Les jeunes centristes qui avaient invité M. Barre à leur université d'été de Loctudy semblent particulièrement apprécier le côté iconoclaste du professeur Barre. Les élus, au Sénat comme à l'Assemblée nationale, grognent. Citerle nom de M. Barre dans ces milieus et devenu une provocation. Reste la position des responsables du CDS qui, sur cette question, ne sont pas tous sur la même ligne. Si certains, derrière notamment M. René Monory, plaident aujourd'hui pour un enterrement de première classe, MM. Méhaignerie, Barrot et Stasi persistent tout de même à croire *« qu'il vaut mieux avoir M. Barre avec soi qu'au dehors »*.

enfin il y a les barristes. On peut en distinguer à présent quatre espèces. Les barristes de droite, à l'instar des deux Philippe de Vendée, Mestre et de Villiers, n'ont pas attendu l'éte pour changer d'orbite. Avec un Barre hostile à l cohabitation ils avaient pensé trouver l'homme d'une droite pure et dure, alors que l'ancier premier ministre, en réalité, defendrait avant tout la prééminence de la fonction présidentielle.

Il y a ensuite les barristes torturés, dont M. Charles Millon est le parfait exemple. Ils ne partagent plus les positions de M. Barre, mais comment exister sans lui ? Les barristes calculateurs eux se refusent à provoquer l'irréparable, en se raccrochant à la perspective plus ou moins lointaine de l'arrivée de M. Barre à Matignon.

Enfin il y a les barristes tout court, qui, à la vérité, sont loin d'être les plus nombreux, mais qui continuent de croire aux vertus saines et démocratiques du barrisme.

Sur les doigts d'une main

Le fait que la maison Barre ressemble plutôt à un cabanon. Tous les politiques se sont volatilisés. Les membres du cabinet de M. Barre situé au 176 boulevard Saint-Germain se comptent désormais sur les doigts d'une main : M. Jean-Pierre Ronteix qui a succédé la semaine dernière au poste de directeur du cabinet à M. Pierre André Wiltzer, lequel, à son tour, a décidé de prendre du recul. Mme Sylvie Dumaine, son attachée parlementaire, M. Bernard Brun pour la presse, M. Jacques Trench pour les affaires diplomatiques et Mme Yvette Nicolas, la secrétaire particulière.

En face, au 195 du même boulevard, un seul étage de l'état-major présidentiel a été conservé avec une quinzaine de personnes. S'y trouvent notamment les personnes chargées de la CLES (Convention libérale, européenne et sociale) destinée à être, pour M. Barre, à la fois un instrument politique et une structure de réflexion. Ces travaux sont menés sous la coresponsabilité de Mme Gilberte Beaux et M. René Ricol qui héritera du titre de délégué général de cette convention, épaulés par M. Brun qui pourrait en devenir le délégué politique, M. Pierre Henry Picq directeur actuel de la COGEMA le délégué général adjoint, M. Pierre Grouvelle délégué général à l'animation et Mme Marie Pierre Chauvel, l'épouse de M. Wiltzer. A leurs côtés travaille une petite équipe qui, sous la direction de M. Jacques Bille et de Mme Caroline Bujard, réfléchit actuellement au lancement d'une nouvelle formule du mensuel barriste *Faits et arguments*.

Le barrisme s'est donc remis à l'heure du quotidien. Certains y voient le début de la fin. D'autres, au mieux, parlent d'un splendide isolement. Faire ce qu'il veut, dire ce qu'il pense, *« faire prévaloir,* ainsi qu'il le disait dès le lendemain des élections législativbves, *l'intérêt général par-delà les combinaisons partisanes »*, voilà au fond toute la philosophie de M. Barre. Qu'importe pour lui le poids des troupes, le revers éventuel des sondages, les reniements et les aternoiements, entre les deux rives de la droite et de la gauche, l'ancien premier ministre applique *« la stratégie du contre-point »*. Les contacts avec l'Elysée, même s'il se montre peu loquace sur la question, demeurent, par l'entremise notamment de M. François de Grossouvre. M. Michel Rocard le joint régulièrement au téléphone.

La rencontre de jeudi 29 septembre à Matignon était dans l'air depuis le début de l'été. A l'ordre du jour, les problèmes de communication et le débat budgétaire. Le 13 juin dernier pour se pencher sur le dossier néo-calédonien, M. Barre était passé par la petite porte de derrière. Cette fois, il entrera par le perron. Rien de plus normal à ses yeux pour des hommes qui avant tout tiennent à s'exprimer et à confronter leurs points de vue.

Dissiper le malentendu

Contrepoint ? Pour mettre les socialistes au pied du mur communiste, mais surtout pour contrarier ce qu'il appelle les histoires de *« RNURC »* de l'opposition, il a proposé la non-fusion des listes aux élections municipales. L'UDF l'a suivi, pour le courtcircuiter ; mais il s'en réjouit. Sur chaque grand dossier, M. Barre compte ainsi s'exprimer, conscient qu'il lui faut dissiper tout malentendu avec l'opinion. Il a commencé à le faire la semaine dernière avec son long entretien à *la Tribune de l'économie*. Le lundi 3 octobre il sera l'invité de la Cinq pour tirer les enseignements des élections cantonales.

Une partie de son entourage le pousse à prendre officiellement position pour un changement de mode de scrutin et l'instillation d'une dose de proportionnelle. Les ministres barristes MM. Michel Durafour et Jean-Pierre Soisson s'activent dans ce sens. Pour beaucoup voilà le seul moyen d'accélérer le processus de l'ouverture. M. Barre, persuadé en privé de l'utilité de cette réforme, hésite toutrefois à se prononcer officiellement sur une mesure qui pourrait écorner son image de gardien du temple de la Ve République. Les dossiers de la défense affleurent à nouveau. Au début de l'année, le débat autour de l'option zéro a permis de relever de nettes divergences entre M. Mitterrand et M. Barre. Il sera intéressant de voir ce qu'il en est maintenant.

L'ancien premier ministre fera sa grande rentrée médiatique à l'heure de vérité du 7 novembre au lendemain du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. C'est alors qu'il pourrait officiellement annoncer le lancement de la convention barriste qui d'ores et déjà prétend regrouper cinq mille adhérents pour la plupart issus des associations défuntes des réseaux REELS. Entre temps, il compte reprendre ses contacts avec les parlementaires. Sur la *« troisième rive,* à celle de l'ouverture, M. Barre veut aujourd'hui occuper toute la place, devenir le passage obligé pour tous les remodelages, conscient que l'année 1989 pourra être l'année de tous les dangers ou de tous les espoirs. Il n'a pas l'intention de se mêler aux élections municipales de Lyon. En revanche, il n'est pas dit que, comme en 1984, il se désintéressera des élections européennes...

DANIEL CARTON.

(Publicité)

Vous avez une obsession : c'est le sexe. Vous prétendez que Portnoy est complètement dépassé depuis que vous êtes en âge de fantasmer. Vous affirmez aussi que Woody Allen n'a pas tout dit sur le sujet mais que faites-vous donc dans l'obscurité, il n'est que temps de nous le raconter. *Passages* ouvre une plage à fantasmes. Adressez vos lettres à *Passages*, 17 rue Simone Weil, 75013 Paris.

M. Pierre Mauroy soutient le gouvernement mais constate « l'absence d'enjeu politique majeur »

M. Henri Emmanuelli, « numéro deux » du Parti socialiste, a participé de façon inhabituelle, le mardi 27 septembre, au petit déjeuner qui réunit chaque semaine, à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, les responsables du parti et des groupes parlementaires socialistes, ainsi que plusieurs ministres et deux collaborateurs du président de la République. M. Michel Rocard a exprimé sa façon de penser au député des Landes, qui, au lendemain du premier tour des élections cantonales, avait mis en cause la politique gouvernementale (*le Monde* du 28 septembre).

MM. Rocard et Emmanuelli se sont expliqués sèchement. M. Pierre Joxe a regretté l'intervention du député des Landes. Sans désavouer M. Emmanuelli, M. Lionel Jospin a souligné que les résultats de dimanche dernier ne sont pas mauvais pour le PS. M. Pierre Mauroy a clairement soutenu son « numéro deux », estimant que M. Emmanuelli n'avait rien dit d'extraordinaire ni de choquant.

Cette tonalité s'est retrouvée dans la conférence de presse que le premier secrétaire du PS a donné mardi en fin d'après-midi. Estimant que le premier tour des élections cantonales avait indiqué, pour le PS, une *« stabilité à la hausse »*, M. Mauroy a proposé plusieurs explications de la faible participation au scrutin. Après les *« élections fortes »* du printemps dernier, a-t-il dit, on a observé, dimanche, une *« abstention de saturation »*, que le PS avait prévue, ce qui l'avait amené à demander le report des cantonales.

Le premier secrétaire a évoqué, ensuite, l'*« abstention de protestation »* de ceux qui *« ont le sentiment d'être exclus de notre société »*, les chômeurs principalement. Il a relevé, aussi une, *« abstention d'impuissance »*, due au mode de scrutin – renouvellement des assemblées départementales par moitié tous les trois ans et découpage des cantons, – qui *« donne une prime aux notables sortants »* et fait que *« les élections cantonales ne concernent pas les citadins »*.

« Abstention d'indifférence »

M. Mauroy a observé, enfin, une *« abstention d'indifférence »*, conséquence de *« l'absence d'enjeu politique majeur »*. *« C'est une évidence »*, a-t-il dit, en soulignant que les Français n'avaient pas éprouvé le besoin de *« se défouler contre le gouvernement »*, qui bénéficie d'une bonne cote dans l'opinion, et que *« l'opposition n'en a pas fait un enjeu »*. Selon le premier secrétaire, M. Emmanuelli – et ceux qui ont parlé dans le même sens que lui, *« chacun avec son tempérament »*, n'ont *« pas dit autre chose »*. *« Nous avons mené des élections,* a-t-il ajouté, *à partir d'un environnement qui nous était imposé à la suite ces élections du printemps dernier. »*

Refusant d'*« entrer dans le jeu des petites phrases »*, M. Mauroy n'a pas voulu aller au-delà de cette allusion à l'« ouverture » et à la recherche d'une politique consensuelle. Il a rappelé que M. Rocard avait invité les socialistes à « être eux-mêmes ». *« Je soutiens, avec tous les socialistes, un gouvernement qui réussit,* a-t-il ajouté, *et je conduis un parti qui gagne. »*

M. Mauroy a souligné, d'autre part, que *« la décentralisation a besoin des Français et de leur adhésion »*, ce qui suppose de *« faire évoluer le scrutin »* pour les élections cantonales, *« sans bousculer des équilibres qui ont, naturellement, leur prix »*, et de *« resserrer les échéances »*, en groupant, par exemple, élections cantonales et municipales. Le bureau exécutif du PS devait désigner mercredi soir un groupe de travail chargé d'étudier les réformes possibles.

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souligné, après la réunion du groupe, mardi après-midi, que *« pour la première fois depuis 1970, une équipe gouvernementale n'aura pas été sanctionnée à l'occasion d'élections cantonales »*. Refusant de *« commenter les commentaires »* de M. Emmanuelli, M. Mermaz a affirmé, néanmoins, que *« le gouvernement mobilise comme il respire, en continuant de faire une bonne politique »*. *« Pourquoi voulez-vous qu'il fasse carillonner toutes les cloches de France ? »* a-t-il demandé.

Cependant, interrogé sur TF 1, mardi soir, M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, a critiqué l'absence de *« dessein »* du gouvernement et s'est inquiété du fait que la gauche soit, selon lui, *« en panne d'idées »*.

P. J.

LE DOSSIER DE LA Ve REPUBLIQUE
30 ans de la vie des Français
Saga N° 1
En vente partout

A PARTIR DU 29 SEPTEMBRE 88

CENTRE DE L'OCCASION RANK XEROX

Découvrez la "capitale" de la bureautique d'occasion !

Du 3 au 15 octobre 2 semaines à prix super-promo

Du 29 sept. au 1er oct. 72 heures à prix super-braderie*
*SUR UNE SELECTION DE PRODUITS MARQUES D'UN POINT JAUNE

Toute l'année micro-ordinateurs, copieurs, machines à écrire électroniques... à des prix incomparables

ATTENTION STOCK LIMITÉ !

OUVERTURE DU 1er SUPERMARCHE DE LA BUREAUTIQUE D'OCCASION A PARIS-MONTROUGE

RANK XEROX DIFFUSION

94 av. Aristide Briand. Nationale 20-92120 Montrouge Tél: 46.54.36.36 - Ouvert de 9 h 00 à 19 h 00 sans interruption du lundi au samedi

De l'éveil naît l'expression...

...de la communication naît la performance

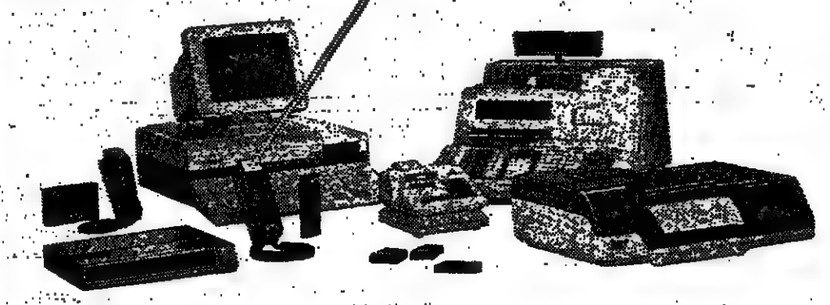

Eurosignal, Alphasignal, radio- téléphones, répondeurs ou encore télécopieurs, Télétex, terminaux point de vente...

Leader de la transmission de la parole et de l'écrit depuis 15 ans, EGT propose aux entreprises d'aujourd'hui un éventail complet des systèmes de communication les plus souples, les plus rapides, les plus performants.

Afin de relever les défis de demain...

EGT *Communiquer pour gagner*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

La préparation du second tour des élections cantonales

Huit cent cinquante et un des 2 043 sièges de conseillers généraux soumis à renouvellement ont été pourvus dès le premier tour, le dimanche 25 septembre. Il *reste* donc 1 192 conseillers généraux à élire au second tour, dimanche 2 octobre.

En métropole, dans les 1 138 cantons où le second tour est nécessaire, restent en lice, dans la plupart des cas, deux candidats. On note quelques cas de candidatures uniques (par exemple, dans trois cantons de l'Isère, le candidat du PC se retrouvera *tout seul dimanche prochain*). Ces situations s'expliquent par l'application des règles de désistement au sein de la gauche, mais aussi au sein de la droite. Le nombre des candidatures est également limité en raison de la loi imposant à un candidat, pour se maintenir au second tour, d'avoir obtenu au premier un nombre de voix au moins égal à 10 % des électeurs inscrits. Toutefois, cette condition est assouplie dans les cas où seul un candidat satisfait à cette exigence, celui arrivant en seconde position étant alors autorisé à se maintenir. (Si aucun candidat n'a atteint cette barre des 10 %, les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent rester en lice au second.)

Toutefois, les consignes de désistement à droite et surtout à gauche ne sont pas exemptes de « bavures », notamment dans l'Allier.

Dans l'Allier

Le PCF prend le risque de conforter M. Cluzel

MOULINS
de notre correspondant

Fort de ses 27,35 % des suffrages du premier tour dans l'Allier, département de M. Lajoinie, le PC n'est pas décidé à abandonner la première place de la gauche au Parti socialiste. A Lapalisse, sa Fédération a trouvé un terrain idéal pour durcir ses positions contre le PS, et... sauver à la fois le conseiller général sortant RPR, Bernard Le Provost, en *difficulté* après le premier tour, avec seulement 42,94 % des suffrages et la présidence de la majorité départementale de M. Jean Cluzel (CDS) qui en dépend.

Le maintien de M. Gaston Gay, PC (23,16 % des suffrages), a compliqué en effet la tâche de M. François Greize, le maire non inscrit de Lapalisse. Ce médecin qui, dimanche, a recueilli 33,90 % des suffrages, se *déclare en accord avec* la politique conduite par François Mitterrand, qu'il a soutenu à l'élection présidentielle, comme avec l'action du député socialiste de Vichy, M. Jean-Michel Belorgey.

La Fédération de l'Allier du Parti socialiste avait respecté la position de M. François Greize, et elle ne présentait pas de candidat face à lui, sans pour autant le soutenir officiellement. *« Mais il a pris l'engagement, en cas d'élection, d'adhérer au groupe socialiste à l'assemblée départementale »*, explique-t-on aujourd'hui au PS. Au PC, *« on n'entend pas rentrer dans ce combat »*.

En fait, le PC ne semble pas décidé à abandonner au PS une présidence, quitte à conforter M. Cluzel.

JEAN-YVES VIF.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Les lois de la symétrie

DIGNE
de notre correspondant

Quelle majorité sortira des urnes au second tour ? Y aura-t-il seulement une majorité ? Les résultats du premier tour ne permettent pas de répondre à ces questions. Tout au plus ils ont confirmé la division nette et tranchée du département en deux blocs symétriques. Sur les quatorze sièges renouvelables, six ont été pourvus qui sont revenus d'un côté à deux RPR et un UDF-CDS, de l'autre à deux socialistes et un divers gauche.

Seule certitude : l'assemblée *départementale* désignera un « nouveau » président, puisque M. Ernest Don (PS), qui présidait depuis trois *ans au bénéfice de l'âge*, a été devancé, dans le canton d'Entrevaux, par M. Gilbert Brun (PC), et *qu'il n'est plus en lice au second* tour. Ce résultat constitue une véritable aubaine pour le PC, dont le recul, à une autre exception près (celle du canton de Moustiers-Sainte-Marie) se confirme partout *ailleurs. En augmentant de près de* 16 points le score qu'il avait réalisé en 1982 (de 23,73 % à 39,60 %), alors que dans le même temps M. Don reculait de 5,5 points, M. Brun donne au PCF une chance de conserver quatre sièges au conseil général.

Ce ballottage est favorable au PC, certes, mais le RPR, dont la candidate, Mme Mireille Vivonne, maire du chef-lieu, a également devancé M. Don, n'a pas dit son dernier mot.

Des huit cantons restant à pourvoir, celui d'Entrevaux apparaît en effet comme le seul pouvant basculer de la gauche vers la droite, même si bien plus au nord, dans la vallée de l'Ubaye, le maire RPR du Lauzet espère encore battre le sortant socialiste.

Dans les six autres cantons, on s'avance lentement, mais pas forcément sûrement, vers un *statu quo*. Pas de problème pour MM. François Massot, député, et Fernand Tardy, sénateur, tous deux PS, respectivement à Turriers et à Digne-Ouest.

Pas de problème non plus à droite pour le premier adjoint au maire de Manosque, M. Gérard Velin (UDF-rad.), dans le canton de Manosque sud-ouest, ni pour le maire d'Allos, M. Pierre-René Cèze (RPR), dans le canton de Colmars-les-Alpes, bien que M. Robert Ducoffe, conseiller sortant et maire du chef-lieu (dissident RPR), ait décidé de maintenir sa candidature en espérant grappiller ici et là les voix socialistes qui lui permettraient de conserver son siège.

Restent les cas de Seyne-les-Alpes et de Saint-Etienne-les-Orgues, qui sont à la gauche ce qu'Entrevaux et Le Lauzet sont à la droite : une espérance flone.

Dans le premier, le conseiller sortant RPR, M. Henri Savornin, devra lutter de pied ferme pour se maintenir car il trouve en face de lui le maire du chef-lieu, le giscardo-barriste M. Guy Derbez, toutes oreilles tendues vers les « sirènes » de l'ouverture depuis qu'il a, au premier tour, devancé le candidat socialiste.

Dans le second, l'ancien maire de Manosque, M. Jean Cabanne (UDF) est arrivé en tête, mais il lui faudra la totalité des voix RPR et une partie de celles qui sont allées sur le candidat du Front national pour conserver son siège face à son adversaire de gauche, M. Yvon Raspail (MRG), prophète en son pays puisqu'il est arrivé devant le conseiller régional socialiste, M. Claude Dometzel.

A l'issue du premier tour et compte tenu des seize sièges non renouvelables, la droite détient onze sièges... soit autant que la gauche. Si, le 2 octobre, les reports de voix s'effectuent arithmétiquement, la symétrie prévaudrait une nouvelle fois avec quinze conseillers de chaque côté. Mais la doyenneté serait cette fois à l'avantage de la droite, M. Maurice Boniface, maire de Castellane, apparenté UDF, étant désormais le conseiller le plus âgé. Il aura soixante-quatorze ans en décembre.

FRANÇOIS DE BOUCHONNY.

Dans le Tarn

Le quadrilatère des incertitudes

TOULOUSE
de notre correspondant

L'abstention aidant, le Tarn ménage ses effets comme un auteur de métier qui sait qu'une bonne pièce *ne* livre son dénouement qu'en toute dernière extrémité. Le premier tour n'a pourtant pas été avare d'élections ou de réélections. Onze sièges (au lieu de six seulement en 1982) ont été pourvus sur vingt et un renouvelables. Avec dix sièges demeurant en balance, le résultat reste incertain sur la majorité qui se dégagera au sein du conseil régional, qui compte quarante-trois sièges.

Les succès socialistes du 25 septembre (huit élus) ne sont pas une promesse de victoire finale. L'épée de Damoclès suspendue sur la présidence du socialiste Jacques Durand demeure une réalité qui doit donner quelque souci à une majorité départementale qui ne doit sa situation qu'à une petite et unique voix d'avance. Si le président du conseil général ne décolère pas, les résultats des urnes ne sont pas en cause. Il aurait même tendance à les trouver plutôt meilleurs que prévu. Mais entendre dire sur tous les médias que son département va basculer à droite *« a mis un coup au moral »* d'un homme d'ordinaire réservé. *« C'est la première fois de ma vie que je téléphone au service politique d'un journal »*, explique-t-il. *« L'opinion publique gueule »*, ajoute un militant.

Le scrutin promet d'être serré. Dans six cantons, l'affaire semble entendue : quatre doivent revenir à la gauche et deux à la droite. Le sort de la majorité départementale se jouera dans le quadrilatère des incertitudes : Castres-est, Vielmur-sur-Aghout, Rabastens et Puylaurens.

La situation de Castres est connue. L'enjeu sous-jacent de la prochaine municipale l'a brusquement projeté dans la lunette des observateurs. Le conseiller socialiste sortant, M. Jacques Amen, a passé la main. Pour lui succéder, le PS a fait monter l'un de ses jeunes loups, M. Arnaud Mandement, qui arrive en tête du ballottage mais ne parvient pas à creuser véritablement l'écart avec son suivant immédiat, M. Jean-Pierre Antoni (RPR). Certes, l'arithmétique reste favorable au candidat socialiste, qui est même en meilleure posture que son prédécesseur, lequel, en 1982, était devancé par le candidat RPR. Mais les nombreuses candidatures, tant à gauche qu'à droite, brouillent la vision, même si le jeune candidat du PS a pour lui *« ses jolis yeux »*, comme le disait une admiratrice. Les 8,66 % du Front national dans ce canton où il pouvait espérer faire mieux vont peser lourd. Des suffrages qui pourraient aider M. Bernard Antony, l'un des responsables du parti de M. Jean-Marie Le Pen, à s'ouvrir la voie de la mairie de Castres. Mais le président Durand reste *serein*.

L'inconnue de Puylaurens

A Vielmur-sur-Aghout, les *affaires de la gauche sont plus* claires. Le conseiller sortant, divers droite, ne se représentait pas. Du coup, le candidat socialiste peut croire, avec le renfort des voix communistes et MRG, à ses chances. C'est une question de report des voix. Situation inversée à Rabastens, où l'opposition départementale pourrait gagner un siège.

« La clé du scrutin est à Puylaurens », explique un tarnais. Si le PS arrive en tête dans un canton détenu jusqu'à présent par l'UDF, il n'est pas certain pour autant de battre son adversaire, qui espère récupérer les 15 % de suffrages qui se sont portés sur M. Sudriès, le pharmacien de Puylaurens, qui a décidé de se retirer sans consigne de vote. *« Mes électeurs se partagent à peu près entre la gauche et la droite. »* Mais M. Sudriès se hasarde à un pronostic : *« Louis Fournès* [le candidat socialiste] *sera élu. »*

Apothicaires ou pas, les politiques font maintenant leurs comptes : *« Je pose Castres, je retiens Vielmur et je retranche Rabastens. Reste Puylaurens... »* M. Durand a entamé la croisade du second tour dans les cantons en balance, mais, avec une moyenne de 55 % des voix sur l'ensemble du département, la gauche veut croire à ses chances de conserver le pouvoir. M. Jacques Limouzy, chef de file de l'opposition, modestement réélu au nord de Castres, n'a peut-être pas fini de faire le siège d'Albi.

GÉRARD VALLÈS.

Dans la Drôme

Pour écarter un rénovateur, le PCF demande au PS de maintenir son candidat

VALENCE
de notre correspondant

Le secrétariat national du PS est intervenu mardi 27 septembre pour demander à la fédération socialiste de la Drôme le retrait de la candidature de M. Jean-Louis Bardet, dont le maintien était annoncé au second tour à Port-lès-Valence contre le rénovateur communiste Jean-Guy Pinède, vice-président du conseil général et maire de la localité. Cette injonction des instances nationales avait pour but de rappeler aux socialistes drômois que les communistes rénovateurs sont aussi une composante de la gauche et qu'ils ont le droit de bénéficier de *« la discipline républicaine »*.

Mais, à la fédération de la Drôme, on évoque un cas de force majeure pour justifier le non-respect de cette règle de bonne conduite. Le PC, qui a clairement annoncé qu'il souhaitait *« éliminer le renégat Pinède »*, aussi bien du conseil général que de la mairie, a invité le PS à maintenir son candidat contre lui... sous peine de quoi des voix communistes pourraient *faire défaut*, dimanche prochain, à certains candidats socialistes.

Bien que leur majorité à l'assemblée départementale ne soit pas menacée, les socialistes drômois s'apprêtent à céder au chantage avec d'autant moins de scrupules que, selon leur expression, *« de toute façon, le canton de Port-lès-Valence restera à gauche »*. Seul le rénovateur et le socialiste ont réalisé un score suffisant pour rester en compétition.

M. Pinède n'apprécie guère cet *« acharnement »* contre lui. Il soupçonne les socialistes de vouloir faire de ce scrutin cantonal une primaire des élections municipales. Le PC a déjà suggéré au PS la constitution d'une *« liste d'union sans le rénovateur »* conduite par un communiste.

De leur côté, les socialistes envisageaient très sérieusement de prendre la direction des affaires à Port-lès-Valence en profitant de l'affrontement entre les orthodoxes et les rénovateurs communistes. Mais le premier tour de scrutin a mis les pendules à l'heure, M. Pinède a recueilli 34,80 % des suffrages alors que les candidats communiste et socialiste n'obtenaient respectivement *que* 9,40 % et 19,70 % des voix. Le deuxième tour de scrutin pourrait logiquement confirmer, sinon amplifier, l'avance du rénovateur.

Dès lors, le *maintien du candidat* socialiste au second tour ne saurait être une manœuvre efficace dans la perspective des municipales, mais plutôt une seconde leçon à l'intention des militants d'une section locale dont les ambitions n'auraient pas été suffisamment modérées par le résultat de dimanche dernier.

GÉRARD MEJEAN.

● **Un appel des « reconstructeurs ».** — *« Nous appelons les électeurs de gauche, et particulièrement les électeurs communistes à repousser les magouilles et à élire le candidat de gauche arrivé largement en tête »*, a déclaré M. Philippe Dennette, membre de l'équipe de direction des « reconstructeurs communistes », le mercredi 28 septembre, à Paris, à propos du second tour de Portes-lès-Valence.

Dans la Moselle

Difficultés à droite et à gauche

Le Front national a étudié, le mardi 27 septembre, le cas de Mme Maryvonne Crespin, candidate du FN dans le canton de Metz-Ville-III, qui n'a pas respecté les consignes de M. Jean-Marie Le Pen, en appelant à *« voter massivement »* en faveur du représentant du RPR, M. François Grosdidier.

Mme Crespin avait, auparavant, expliqué les raisons de cette prise de position en évoquant *« la situation politique particulière de Metz-III »*, où restent en lice, au second tour, M. Grosdidier, qui a obtenu, dimanche, 29,77 % des suffrages et Mme Nathalie Griesbeck (UDF) soutenue par M. Jean-Marie Rausch, ministre centriste du commerce extérieur, qui a rassemblé 30,91 % des voix.

Si le soutien accordé par la candidate du FN à M. Grosdidier mécontente les instances nationales du Front national, celui apporté par M. Patrick Gerber, *représentant du* PS dans ce canton, à Mme Griesbeck, provoque aussi des remous au sein de la fédération socialiste. Le candidat du PS qui a recueilli 24,34 % des voix au premier tour explique que sa décision de soutenir la représentante de l'ouverture, *« est dans la logique des choses dans la mesure où M. Jean-Marie Rausch est ministre de M. Michel Rocard et que Mme Nathalie Griesbeck est sa candidate »*. M. Gerber *« a commis une faute politique »*, a rétorqué M. Jean-Pierre Masseret, sénateur et premier secrétaire de la fédération du PS. M. Masseret a observé que le bureau fédéral a appelé à voter en faveur de MM. François Harter (UDF-CDS) à Saint-Avold et M. Gérard Thomas à Grostenquin qui *« s'inscrivent dans la majorité présidentielle »*. Mme Griesbeck est, quant à elle, *« plus hésitante quant au choix de la majorité présidentielle »*, a souligné M. Masseret.

● **Oise : M. Harlé d'Ophove exclu du FN.** — M. Jean-Marie Le Pen a agi *« sur un mouvement d'humeur, sans même m'en aviser personnellement »*. M. Guy Harlé d'Ophove, conseiller régional et secrétaire fédéral du Front national dans l'Oise, a ainsi commenté, le mardi 27 septembre, la décision du président du FN de l'exclure du mouvement pour *« indiscipline grave »*. En dépit de la consigne de M. Le Pen de ne pas voter en faveur des candidats de l'opposition UDF-RPR au second tour, sauf si ceux-ci le demandent *« expressément »* et s'engagent à voter non au référendum, M. Harlé d'Ophove a appelé les électeurs du FN à voter au second tour en faveur des représentants de la droite.

● **RECTIFICATIF.** — *La préfecture de l'Oise a ainsi rectifié*, mardi 27 septembre, les résultats du canton de Montataire que nous avons publiés dans nos éditions du 27 septembre : inscr., 15 675 ; vot., 7 123 ; suffr. expr., 6 951. M. Maurice Bambier, c.s. PC, 3 388 voix ; Mme Monique Dreux, PS, 1 614 ; MM. Lucien Gadras, UDF-PR, 1 454 ; Joseph Adamczewski, FN, 497.

● **Pas-de-Calais : maintien d'un socialiste contre un communiste.** — Le candidat socialiste dans le canton d'Auchel, M. Alphonse Chrétien, arrivé en seconde position au premier tour derrière le sortant communiste, le sénateur et maire Jean-Luc Bécart, a décidé de se maintenir au second tour contre le candidat communiste. Une décision prise avec l'appui — au moins tacite — de l'opposition qui a, elle, retiré son candidat, M. Jean Herbet, UDF-CDS, qui aurait pu se maintenir. M. Chrétien, qui se présente cette fois « sans étiquette », *« s'est exclu de lui-même du Parti socialiste »*, a commenté mardi soir 27 septembre, M. Daniel Percheron, premier secrétaire fédéral du Pas-de-Calais. *« Pas une voix socialiste*, a-t-il ajouté, *ne manquera au candidat de la majorité de gauche du département, c'est-à-dire à M. Bécart. »* Au premier tour, M. Bécart avait obtenu 44,7 % des suffrages, M. Chrétien, 31,9 %, et M. Herbet, 21,5 %. — *(Corresp.)*

● **Hauts-de-Seine : division à droite.** — Dans le canton de Boulogne-Billancourt-nord-est, la droite *sera divisée au deuxième tour* comme elle l'était au premier. M. Hugues Sirven-Vienot (UDF-PR) a en effet maintenu sa candidature contre celle de M. Gérard de Vassal-De-Simeuil, présenté par le RPR, qui était arrivé en tête de la primaire avec 2 454 voix contre 1 812 au candidat de l'UDF et 364 à un CDS dissident. Aucun candidat de gauche n'ayant franchi la barre de 10 % des inscrits dans ce canton abandonné par M. Georges Gorse, député RPR et maire de la ville, pour cause de cumul de mandat (*le Monde* du 24 septembre), les électeurs, dimanche prochain, n'auront le choix qu'entre le RPR et l'UDF.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-87-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 — Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 2, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les méventes et index du Monde au (1) 42-47-88-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	354 F	399 F	394 F	487 F
6 mois	672 F	762 F	772 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 094 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 400 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner **RENVOYER CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADIMO 88

Le Monde
CAMPUS

LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS SUSCITE LES CONVOITISES

La MNEF serre les boulons

Baisse des adhérents, difficultés financières, concurrence des compagnies d'assurance, ouverture européenne... La Mutuelle des étudiants de France connaît une quarantaine agitée.

LA Sécurité sociale étudiante et la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) fêtent, cet automne, leur quarantième anniversaire. Cap délicat que celui de la quarantaine ! Avec ses 338 000 adhérents, ses 600 salariés et ses quelque 520 millions de francs de prestations versées chaque année (400 millions au titre de la sécurité sociale et 120 millions au titre de la mutuelle), la MNEF apparaît toujours comme l'un des poids lourds de la mutualité française, derrière les grosses mutuelles de fonctionnaires comme celle de l'éducation nationale (MGEN) ou des PTT.

Pourtant les incertitudes ne manquent pas : l'évolution du monde étudiant justifie-t-elle encore un régime particulier de protection sociale ? La mutualité étudiante pourra-t-elle résister aux appétits grandissants des assureurs. Surtout dans un contexte européen de plus en plus concurrentiel ? Il n'est donc pas surprenant que, parvenue non sans mal à l'âge mûr, la MNEF s'interroge sur sa mission et son avenir.

La première mutuelle étudiante n'a pas connu une enfance trop difficile. La loi du 27 septembre 1948, instituant un régime de sécurité sociale autonome pour les quelque 50 000 étudiants de l'époque, entraîne la mise en place d'un organisme gestionnaire spécifique, géré par et pour les étudiants. Ainsi naquit la MNEF. Solidement ancrée sur sa situation de monopole, bien épaulée par le réseau militant du principal syndicat étudiant (l'Union nationale des étudiants de France, UNEF), bénéficiant de la croissance régulière de la population universitaire, elle est progressivement devenue, au fil des années 50, une puissante institution du monde étudiant.

Tout commença à se gâter vers la fin des années 60. La MNEF entre alors dans une longue crise d'adolescence dont elle paye aujourd'hui encore le prix. Là comme ailleurs, les événements de 1968 mettent à nu les mutations profondes de l'Université. L'explosion brutale des effectifs étudiants, la démultiplication des universités, l'irruption du gauchisme et l'éclatement de l'UNEF, bientôt enfin la création d'un réseau de mutuelles rivales – les Sociétés mutuelles étudiantes régionales (SMER), – tout contribue à briser les réseaux de solidarité sur lesquels s'appuyait la MNEF.

Celle-ci devient, pendant une quinzaine d'années, un vaste champ clos où s'affrontent toutes les composantes de la gauche et de l'extrême gauche étudiantes : PSU, CERES, communistes, majorité socialiste, trotskistes... Chaque clan s'efforce de contrôler la mutuelle pour bénéficier de sa manne financière.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 16.)

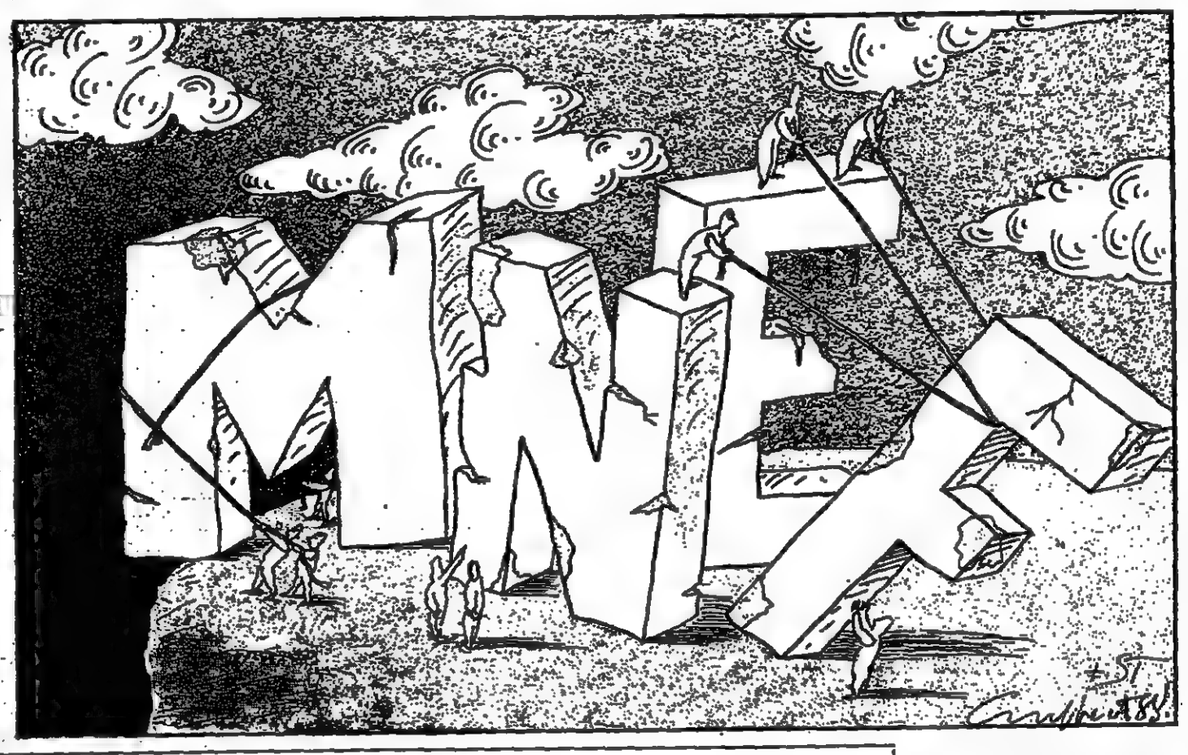

Sur le divan

Les étudiants semblent plutôt moins déprimés que les autres jeunes du même âge. Et moins malades que l'Université...

TROUBLES de la solitude et anxiété, dérobades devant les examens et tentatives de suicide, peur de l'avenir et sentiment d'échec : le passage à l'Université, la vie sur les campus et l'organisation des études déclenchent-ils des pathologies particulières chez les étudiants ? Ces derniers ont-ils besoin de systèmes de prise en charge spécifiques ? Autant de questions soulevées par le colloque sur « La santé mentale des étudiants » organisé par le Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) de Bordeaux, le 24 septembre, et qui a réuni près de deux cents personnes (universitaires, médecins, assistantes sociales, psychologues ou responsables de structures d'accueil spécialisées, comme celles de la Fondation santé des étudiants de France).

Des questions auxquelles cette journée de réflexion n'aura pas apporté de réponses simples et univoques. La première incertitude est d'ordre épidémiologique. Les étudiants constituent-ils un groupe à risque, plus menacé par exemple que les jeunes déjà engagés dans la vie active ? M. Garros, directeur de l'Observatoire régional de la santé d'Aquitaine, s'est montré très prudent. « On ne dispose pas d'indications précises sur la santé mentale des étudiants. » Tout au plus peut-on relever quelques indicateurs. Ainsi 1 % seulement des étudiants consomment plus de cinq verres d'alcool par jour, contre 16 % chez les non-étudiants du même âge. Selon une enquête du CREDOC, les étudiants apparaissent légèrement moins consommateurs de somnifères et de tranquillisants (90 % n'en utilisent jamais, contre 80 % pour les personnes du même âge). Enfin, une étude menée en Aquitaine en 1986 relève treize tentatives de suicide pour dix mille étudiants, contre trente-neuf pour dix mille jeunes de dix-huit à trente ans. Les étudiants seraient donc plutôt moins angoissés et dépressifs que l'ensemble des jeunes.

Pourtant, pour tous les observateurs réunis à Bordeaux, le passage à l'Université entraîne souvent des ruptures d'équilibre, voire des troubles du comportement. Encore faudrait-il déterminer les causes et la nature de ces pathologies. S'agit-il, comme l'a longuement développé le professeur Jeammet, d'une reproduction – à retardement ou à répétition – de la psychopathologie de l'adolescence ? Tout le laisse penser : la place centrale de l'échec, l'« autosabotage », une sorte de « passivité active », l'incapacité à assumer la double dimension d'agressivité et de plaisir qui caractérise toute relation d'apprentissage, enfin la problématique de dépendance excessive à l'égard de l'entourage.

Mais d'autres explications peuvent être avancées. Les étudiants ne sont-ils pas victimes, s'est interrogé Jean-Luc Dallemagne, économiste à Paris-VII, d'une déstabilisation beaucoup plus large ? La plupart des étudiants des formations universitaires générales, a-t-il rappelé, sont en situation d'échec par rapport au système sélectif des classes préparatoires ou des IUT. Mais surtout, du fait de l'accès massif à l'enseignement supérieur de jeunes issus de milieux sociaux qui en étaient jusqu'à présent tenus à l'écart, « ces étudiants ont énormément de mal à passer, en deux ou trois ans, de leur modèle culturel d'origine aux modèles dominants » qui structurent tout l'édifice universitaire. Ce qui expliquerait à la fois « un sentiment d'incompréhension parfois révoltée, mais aussi une attitude très fréquente de défiance à leur propre égard ».

Ces deux lignes d'interprétation expliquent la difficulté à déterminer les thérapies appropriées : simples lieux d'écoute ou centres de prise en charge spécialisés ? Aide pédagogique, psychologique ou psychiatrique ? Structures médicalisées ou réponses sociales ? A moins qu'il ne faille croiser ces approches, trop souvent menées séparément.

Reste une question en filigrane : sont-ce les étudiants qui sont déprimés ou les universités qui sont malades ? Les étudiants qui ne savent pas s'adapter ou les universités qui n'ont pas su assurer une vie sociale normale ? Et l'on peut penser que le sentiment d'échec, trop souvent ressenti par les étudiants, n'est pas sans ressemblance avec le sentiment de lassitude, d'impuissance, pour tout dire d'échec, qui taraude bon nombre d'universitaires.

G. C.

L'Agro sans complexes

Tourner le dos à son image « agricole » pour s'engager dans la voie des biotechnologies et de l'industrie alimentaire : tel est le choix de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

L'« AGRO » va changer de tête. Directeur depuis 1975 de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG), M. Jacques Delage passera la main d'ici à la fin de l'année (1). Et comme le souligne un enseignant : « *Tous les problèmes d'évolution de l'école se cristallisent sur le choix du nouveau directeur.* » Car l'Agro a conservé un petit parfum de terroir, qui lui confère une place particulière dans le panthéon des grandes écoles. Autant HEC ou les Télécoms ont su construire leur réputation sur l'explosion de leur débouchés, autant Polytechnique ou Centrale ont pu consolider leur image de pépinières de généralistes haut de gamme, autant l'INA-PG – du fait de son enracinement dans le monde agricole – reste associé à un secteur économique qui, dans l'esprit de beaucoup, est en déclin. Et cela malgré la formidable révolution économique et technologique qui a bousculé les campagnes françaises depuis trois décennies. Malgré l'élargissement du champ de l'agronomie, la montée en puissance de l'agro-industrie et le développement des biotechnologies.

La nécessité de mieux affirmer son identité mais également les enjeux européens et la concurrence accrue d'autres formations contraignent donc l'Agro à définir une stratégie capable d'en faire, à l'horizon de l'an 2000, la grande école française de biologie qu'elle ambitionne d'être.

L'école, pourtant, a déjà connu de profondes mutations depuis quinze ans. « *Une histoire passionnante* », rappelle Jacques Delage. Celle, tout d'abord, de la fusion des deux principales écoles de formation des ingénieurs agronomes : Paris et Grignon. La réunion depuis 1971 de leur potentiel de formation et de recherche a donné à l'ensemble INA-PG une crédibilité et une dimension qui le placent incontestablement au premier rang des écoles nationales supérieures agronomiques (Paris-Grignon, Rennes, Montpellier et Massy qui dépendent du ministère de l'agriculture ; Nancy et Toulouse qui dépendent de l'éducation nationale).

D'autre part, l'Agro a su adapter ses formations à une évolution très sensible de ses débouchés. Il y a dix ans, près de la moitié de ses diplômés entraient dans le secteur public. Non seulement l'école était, par tradition, le principal vivier des cadres du ministère de l'agriculture et de ses services extérieurs, mais beaucoup de ses diplômés étaient recrutés par les établissements d'enseignement ou de recherche, en particulier l'INRA, l'Institut national de la recherche agronomique, qui est un peu à l'Agro ce que le CNRS est à l'Université.

G. C.

(Lire la suite page 16.)

S'il s'étudie en quelques secondes, il permet d'étudier ensuite quelques années...

SOMMAIRE

Le Prix Nobel américain d'économie, Franco Modigliani à Montpellier 16
Bloc-notes 16
Près de cinq mille cinq cents élèves étudient dans les sections internationales des lycées et peuvent préparer l'option internationale du bac 17
Le département du Val-de-Marne vient d'inaugurer une goélette portant son nom. Objectif : développer la pratique de la voile comme moyen d'éducation 17
Bibliographie 19

...Crédit Études BNP.
BNP
C'est gagner.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Sylvie et le Nobel

Les Montpelliérains ont pu écouter, le 23 septembre, le Prix Nobel américain, Franco Modigliani, leur parler de l'actualité économique mondiale. Une bonne opération pour Sup de Co, l'organisatrice de la conférence.

LA passion à fleur de voix, le regard pétillant, Sylvie Attal refuse l'*humilité hypocrite. « Je suis fière de moi »*, avoue-t-elle. Fière d'avoir attiré à Montpellier, le vendredi 23 septembre, un Prix Nobel d'économie — le professeur Franco Modigliani, — de l'avoir entouré, d'une brochette de banquiers européens, d'un Monsieur loyal — *Philippe Lefournier, éditorialiste de l'Expansion* — et d'avoir réussi à remplir une salle de trois cent cinquante personnes pour une conférence pointue sur l'actualité économique mondiale.

Agée de vingt ans, cette Marseillaise vêtue d'un tailleur chic, évoque avec excitation la préparation de cette manifestation. Avec l'aide d'*Alain Foret*, un des responsables de l'Association des diplômés de l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier, et d'un enseignant M. Armin Claus, elle a démontré que des étudiants d'une Sup de Co de province étaient capables de gagner des paris risqués. Elle s'est aussi prouvé qu'elle pouvait *« mener un projet de A à Z »*.

En mai 1987, l'Association des diplômés rencontre le professeur Modigliani lors d'un voyage aux Etats-Unis. Celui-ci accepte de venir en France, l'année suivante. Le trio a trois mois pour tout mettre au point : *« En juillet dernier, nous cumulions les difficultés*, raconte Sylvie. *Nous voulions épater les gens, renforcer notre image et le renom de l'école. Mais nous devions les contacter pendant la période des vacances et les convaincre de se déplacer en province. La seule solution était de foncer. »* Elle a donc consacré son stage d'été à planifier la conférence.

BROWN/GAMMA

Franco Modigliani, prix Nobel d'économie.

Durant ce trimestre, elle a beaucoup appris. D'abord, qui est Franco Modigliani : *« Je n'avais jamais entendu parler de lui. Je savais seulement qu'un Prix Nobel débarquait à Montpellier »*, reconnaît-elle modestement. Ensuite, il faut organiser le reste de la manifestation. Doit-on laisser l'éminent économiste seul sur l'estrade, au risque d'ennuyer l'assistance ? Doit-on lui faire donner la réplique par des chefs d'entreprise célèbres, au risque de sombrer dans le show-business ? Finalement, l'Association opte pour des banquiers européens censés connaître *« toutes les ficelles de l'économie et pouvoir parler du marché unique de 1993 avec sérieux, sans rebuter la presse »*. Deux spécialistes donneront ainsi la réplique au Prix Nobel : le directeur de la banque nationale suisse, M. Beguelin, et le directeur du service des études économiques de Paribas, M. Michel Develle.

La chasse aux sponsors a été aussi une étape difficile. Il fallait réunir 120 000 F pour préparer le dossier de presse, prendre des contacts, payer les frais de traduction simultanée et donner les 5 000 dollars par jour (32 000 F) réclamés par le Prix Nobel. Si la mairie a apporté son soutien, cela ne suffisait pas. La date fatidique approchant, les ambitions se réduisaient comme peau de chagrin. *« Avant d'obtenir les 90 000 francs de la SOREFI, une filiale de la Caisse d'épargne, il y a eu des jours très difficiles... Je nous voyais déjà abandonner la traduction simultanée alors qu'elle contribuait au prestige de la conférence. »* Et les contacts avec les médias nationaux ne sont pas toujours simples quand on est une école « de province ».

Le principal enseignement de cette expérience est d'ordre professionnel. Elle a permis de faire connaître l'Ecole de commerce de Montpellier, l'efficacité de son enseignement, de ses élèves et de ses diplômés. *« Nous prouvons que nous ne nous contentons pas de soirées privées qui ressemblent à des paquets-cadeaux sans rien dedans »*, affirme-t-elle.

THIERRY BILLARD.

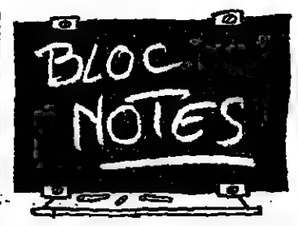

PRESSE ET ÉDUCATION

Mieux connaître la presse et ses utilisations pédagogiques, apprendre à animer une radio, un serveur télématique, améliorer la communication à l'intérieur des établissements scolaires. Tels sont quelques-uns des thèmes des stages proposés par le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI). Pour les adeptes de la presse à l'école, le bimensuel belge *« Actualquatro »* propose une synthèse de l'actualité ainsi que des dossiers thématiques. Celui de septembre est consacré aux Jeux olympiques de Séoul. Enfin, la dernière livraison du mensuel *le Monde Dossiers et documents*, est consacrée aux « Trente ans de la Ve République ».

★ CLEMI : 391, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : (1) 42.50.78.54.

★ *Actualquatro* : 20, allée des Bouleaux, 6280 Gerpinnes (Belgique).

★ *Le Monde Dossiers et documents* : 7, rue des Italiens, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-97-27.

CARTE JEUNES

La version 1988-1989 de la Carte jeunes offre des prestations nouvelles : réduction dans certains transports aériens ; extension de ses avantages à l'ensemble des pays européens... Prix : 60 F.

★ Cartes jeunes : 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris. Tél. : 45-33-13-13.

CIVILISATION CHINOISE

Deux professeurs de chinois de l'Institut universitaire du Temps libre de Reims, Dominique Hoizey et Alain Rousseau, publient des *Cahiers de civilisation chinoise*. Le premier numéro était consacré à Confucius, le deuxième à l'histoire de la médecine chinoise, le troisième, qui vient de paraître, au poète paysan Tao Yuanming.

★ Rédaction et abonnements : 58, rue Ruinart-de-Brimont, 51100 Reims. Tél. : 26-40-46-05. Le numéro : 20 F + 3,70 F. 4 numéros : 60 F.

CATÉCHISME

Le groupe Bayard Presse lance *Grain de soleil*, un magazine mensuel destiné à contribuer à l'éducation chrétienne des enfants de huit à douze ans. Dans le premier numéro : le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, la rencontre de Jésus et de l'aveugle de Jéricho, une carte des grandes religions du monde...

★ Bayard Presse : 3 et 5, rue Bayard, 75393 Cedex. Tél. : 45-62-51-51. Le numéro : 22 F.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir

assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse

Cours directs (1re et 2e année)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. (1) 48.74.65.94
Documentation M sur demande

DDB

A LA JEUNESSE DE FORMER LA JEUNESSE.

CONCOURS DE RECRUTEMENT. INSCRIPTIONS AUX RECTORATS JUSQU'AU 10 NOVEMBRE.

L'Education nationale a besoin de nouveaux professeurs. Pour amener 80 % d'une génération en classe de terminale d'ici l'an 2000, 160 000 professeurs seront nécessaires. Dès 1989, 22 000 postes sont offerts aux divers concours de recrutement* (6 000 de plus que l'an dernier).

Etre professeur, c'est travailler avec les jeunes pour les préparer à un monde qui change de plus en plus vite. C'est bâtir une école ouverte sur l'Europe.

Etre professeur aujourd'hui, c'est travailler en équipe et avec des partenaires du monde économique, culturel et sportif (12 000 jumelages écoles-entreprises l'an dernier). C'est utiliser de nouvelles technologies et les moyens modernes de communication. C'est aussi maîtriser son travail et son temps.

Devenir professeur dans un collège, un lycée professionnel ou un lycée d'enseignement général et technologique, c'est possible selon votre diplôme : DEUG, DUT, BTS, licence, maîtrise, diplôme d'ingénieur, etc.

Pour en savoir plus sur les chances de succès aux concours, les rémunérations et les parcours professionnels possibles (généralement sous-estimés, d'après les résultats d'enquêtes récentes) adressez-vous au rectorat le plus proche ou interrogez le service télématique 3613 EDUTEL.

*Certificats d'aptitude au professorat de lycée professionnel, CAPES, CAPEPS, CAPET et agrégations.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, L'AVENIR EST AUX PROFS. ENSEIGNEZ, JEUNESSE !

Le bac des polyglottes

Près de cinq mille cinq cents élèves étudient dans les sections internationales des lycées et des collèges et peuvent préparer l'option internationale du bac. Près de la moitié d'entre eux sont à Saint-Germain-en-Laye.

AU lycée international de Saint-Germain-en-Laye, les intercours ressemblent à des halls d'aéroport aux heures de pointe. Têtes blondes scandinaves, élégance britannique et exubérance méditerranéenne cohabitent en pleine harmonie. Les élèves – enfants de couples mixtes ou de parents venus travailler en France pour deux ou trois ans – découvrent les atouts du multilinguisme dans les sections internationales et préparent le BOI, le « baccalauréat à option internationale ».

Les seules différences entre le BOI et un baccalauréat classique sont les cours de littérature et d'histoire-géographie, dispensés dans une langue étrangère, en accord avec un pays partenaire. Potasser le BOI, c'est transformer un handicap – un déménagement dans un pays inconnu – en atout, permettant d'obtenir un diplôme accepté dans de nombreux pays. En décrochant ce titre, l'élève gagne un passeport permettant l'accès à l'enseignement supérieur de la nation dont il connaît la langue.

L'ancien lycée de l'OTAN à Saint-Germain-en-Laye étale sur 8 hectares boisés un patchwork de l'architecture scolaire. Perché sur la colline d'Hennemont, un château pseudo dix-huitième siècle, construit en 1900 par le pharmacien Canone, qui fit fortune dans les pastilles Valda, abrite des classes primaires. A l'extrême opposé, en bas de la butte, les anciennes laiteries du domaine accueillent les maternelles. Entre les deux, un banal parallélépipède rectangle, bâti dans les années 60, héberge le gros des troupes. Le lycée déborde. Prévu pour 1 500 élèves, il en scolarise 2 300. Tous les recoins sont réquisitionnés ; certains cours ont lieu dans les réfectoires. C'est la rançon du prestige. Avec 115 candidats en 1988 à la session du BOI sur les 172 qui s'étaient présentés en France, près de 100 % de réussite à cet examen et de nombreuses nominations au concours général, cet établissement public attire beaucoup d'élèves.

« Contrairement au cliché habituel, nous n'avons pas de fils d'ambassadeur ici, parce que les ambassadeurs ont en général entre soixante et quatre-vingts ans, ironise Edgar Scherer, le proviseur. *Les parents de nos élèves sont des fonctionnaires internationaux, des cadres, des chercheurs, des universitaires, mais aussi des fils de maçons italiens ou portugais »*, explique-t-il pour réfuter l'accusation d'élitisme, souvent proférée contre son lycée. *« Quand nous refusons des dossiers d'inscription, c'est parce que nous manquons de place »*, précise Jean-Louis Février, le conseiller principal d'éducation. *« Nous n'évinçons pas les élèves quand ils sont faibles comme d'autres établissements,* affirme le proviseur. *Leur connaissance de plusieurs langues est un capital que nous faisons fructifier. »*

Ce capital procure de nombreux avantages avec lesquels les élèves savent jouer. La plupart ont choisi de passer le BOI plutôt qu'un bac normal. *« Pour me différencier de la masse et poursuivre des études de commerce dans toute l'Europe »*, explique un jeune Allemand à la coupe mode. *« Je me vendrai plus facilement à l'étranger »*, espère un autre germanophone. *« Il m'offrira beaucoup de débouchures »*, ajoute-t-il dans un large sourire.

La perspective du marché unique

La perspective du marché unique européen stimule les vocations. *« En 1992 on demandera d'abord des bilingues et nous serons avantagés »*, assure une Néerlandaise. *« Le BOI est un formidable potentiel dans l'optique de l'Europe unie,* pense Edgar Scherer. *C'est un moyen de convaincre les Français qu'ils sont doués pour les langues. »*

Au-delà des déclarations optimistes sur les débouchés mirifiques du BOI, les élèves sont plus prosaïques. Arithmétiquement parlant, le BOI est une bonne affaire pour un étranger. *« En toute honnêteté, j'ai choisi de le passer parce que les coefficients sont avantageux,* reconnaît un Portugais. *On peut aisément obtenir un bac scientifique en étant nul en maths »*. Pour le proviseur, le rattrapage des points perdus dans d'autres disciplines, grâce aux matières renforcées que sont la littérature et l'histoire-géographie, est légitime : *« Au bachot normal, pour avoir une bonne note en langue il suffit d'apprendre vingt pages par cœur et de marmonner* How do you do. *Les épreuves de langues du BOI sont d'un autre niveau. »*

Pourtant certains parents attirés par la renommée grandissante de ce diplôme se demandent s'il n'est pas dangereux de tenter le BOI pour un Français. N'est-il pas préférable de jouer la prudence en se contentant d'une excellente note en langue dans un bac plus classique ? *« Faux »*, rétorquent les adeptes du BOI, les élèves ne deviennent pas nuls le jour de l'examen. Tout au long de l'année leur niveau a été évalué. *« Les hésitations des parents sont compréhensibles,* répond Philip Shaw-Latimer, responsable de la section anglaise. *Mais nous offrons plus que la réussite à une examen : une ouverture d'esprit. »*

« Les sections internationales ne servent pas seulement à préparer un diplôme. Les jeunes découvrent d'autres jeunes, rencontrent des être humains, pas des nationalités », assure Maria Taddonio de la section italienne. Grâce aux programmes élaborés avec le pays partenaire, finie la présentation unilatérale d'un événement historique. Chaque pays met l'accent sur une de ses spécialités : en section espagnole, on insiste sur l'histoire de l'art, en section américaine sur l'instruction civique. *« Chacun fait un pas vers l'autre »*, remarque Edgar Scherer. *« Cette double vision des choses ne forme pas seulement des élèves, elles forme des personnes intéressantes »*, observe Nancy Magaud, directrice de la section américaine.

THIERRY BILLARD.

★ Lycée international de Saint-Germain-en-Laye, rue de Fer-à-Cheval, BP 230, 78104 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 16-1-34-51-94-11.

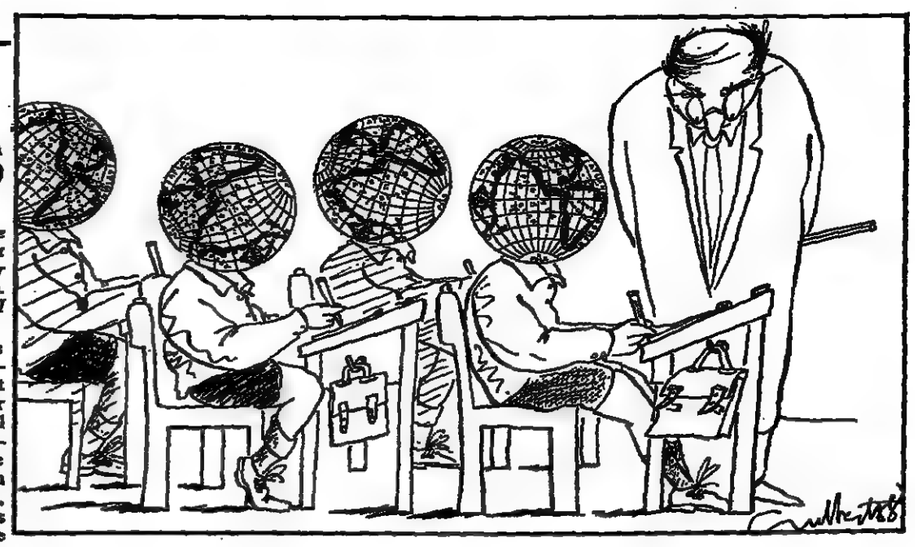

Neuf langues

FORMER des jeunes presque bilingues, futurs porte-parole de la France et capables de dialoguer avec nos partenaires ; faciliter l'intégration d'enfants étrangers dans le système éducatif français : tels sont les objectifs des sections internationales, créées par un décret du 11 mai 1981, dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, et que suivent près de cinq mille cinq cents élèves.

Un enseignement semblable existait déjà dans certains lycées internationaux, mais il ne permettait pas d'obtenir un diplôme spécifique. Tout juste pouvait-on décrocher un baccalauréat international, dit de Genève, délivré par l'OBI, un organisme suisse privé. Le décret de 1981 comble ce vide. Dorénavant, ces sections peuvent être couronnées par un « baccalauréat à option internationale » délivré par le ministère de l'éducation nationale et reconnu par de nombreux pays (où il procure l'équivalence du diplôme de fin d'études secondaires). En 1988, cent soixante-douze candidats s'y sont présentés.

Les élèves qui choisissent cette filière suivent les mêmes cours et passent les mêmes épreuves que les autres postulants du bac, à l'exception de deux disciplines renforcées : la langue choisie et l'histoire-géographie. Les élèves ont le choix entre neuf langues étrangères : anglais, américain, allemand, danois, suédois, néerlandais, espagnol, portugais, italien. L'enseignement complémentaire de lettres étrangères est d'au moins quatre heures par semaine, en plus des horaires normaux. Au baccalauréat, l'épreuve écrite, qui dure quatre heures, est affectée d'un coefficient 4 et l'oral d'un coefficient 3. Les quatre heures de cours d'histoire-géographie préparent à une épreuve écrite de coefficient 3 et à un oral de coefficient 2.

Les programmes et les épreuves de l'examen sont définis en collaboration avec le pays partenaire. Les cours sont dispensés dans les deux langues par des enseignants étrangers mis à la disposition des établissements. Toutefois, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne font exception à cette règle. Les professeurs doivent alors être recrutés et rémunérés par des associations de parents...

La sélection des élèves est rigoureuse. Les sections doivent accueillir au moins 50 % d'élèves français et 25 % d'étrangers. Ce sont les directeurs d'établissement qui, à la demande des parents, sollicitent auprès de l'inspecteur d'académie l'inscription dans une section internationale. La surcharge de travail étant importante, on exige du candidat un excellent niveau général, vérifié par des tests renouvelés chaque année.

En France, il existe de telles sections dans les lycées internationaux de Saint-Germain-en-Laye et de Ferney-Voltaire et au lycée de Sèvres, à Honoré-de-Balzac à Paris, au lycée de Pantonniers à Strasbourg et au Centre international de Valbonne, ainsi que dans les collèges Bossuet à Lyon, Pierre-et-Marie-Curie au Pecq, Stendhal à Grenoble, des Haute-Grillets et Marcel-Roby à Saint-Germain-en-Laye ou au Collège international de Fontainebleau.

T. Bd.

Le « Val-de-Marne » va lever l'ancre

LE département du Val-de-Marne vient d'inaugurer à La Ciotat une goélette portant son nom, et dont il est propriétaire. Ce deux-mâts (29 mètres et 33 mètres) long de 31,50 mètres, portant une voilure de 535 mètres carrés au près et de 1 200 mètres carrés au portant, est un des plus grands bâtiments à voiles construit en France depuis la Libération, selon Eric Tabarly qui en a été le conseiller technique. Conçu par Guy Ribadeau-Dumas, architecte naval, et construit par les chantiers Tréhard à Antibes, il permettra de réaliser un projet social et éducatif original, visant à développer la pratique de la voile comme moyen d'éducation, de loisirs et de découverte.

« Tout a commencé par un soutien que nous avons apporté à la participation d'une maison de jeunes au Tour de France à la voile », rappelle M. Michel Germa (PCF), président du conseil général. Une association baptisée Education par la mer, qui milite pour populariser la voile, a proposé en janvier 1985 la réalisation d'une goélette qui serait en priorité à la disposition des jeunes du département. Le conseil général accorda sa garantie financière à l'association, mais son bureau refusa de lui accorder un budget de fonctionnement. Celle-ci, après avoir dirigé la construction du bateau dut finalement le céder au département et changer d'appellation pour devenir Les amis de la goélette. Coût total pour le conseil général : 16 millions de francs. Des jeunes val-de-marnais ont participé aux travaux d'aménagement intérieur dans le cadre d'un projet d'action éducatif. Une partie de la menuiserie – et notamment les portes en teck – été exécutée par des élèves du LEP Pierre-Sémard. Ceux du LEP Les Carrières ont été chargés de la décoration intérieure, du choix des tissus et de la réalisation de la literie.

« Sûr, performant, simple à manœuvrer à toutes les allures et par tous les temps, et esthétique », selon M. Ribadeau-Dumas, *Val-de-Marne* doit rallier Dieppe, son port d'attache, dans les prochaines semaines. Une coopération entre le département de la banlieue parisienne et le port normand permettra d'offrir aux futurs utilisateurs des séjours à terre pour découvrir la vie économique et culturelle de la région, en alternance avec les séjours en mer au cours desquels ils s'initieront à la navigation et aux manœuvres (lecture des cartes, calcul des marées, pilotage, usage des instruments de mesure, radio...).

Pour pouvoir utiliser le bâtiment environ dix mois sur douze, le département recherche la coopération de deux autres villes portuaires, sur la façade atlantique et sur les côtes de la Méditerranée.

Ces séjours, pour lesquels le prix de la journée s'élève à 250 F par personne, seront organisés d'abord au profit des établissements départementaux et des clubs de prévention, ainsi que des collèges, des communes, des associations et éventuellement des comités d'entreprise. La priorité sera accordée aux adolescents de quatorze à dix-sept ans, et en particulier, précise M. Germa, à *« ces jeunes des foyers départementaux dont nous avons la charge »*, qui pourraient ainsi *« retrouver le chemin de l'espoir et des raisons de vivre en harmonie avec eux-mêmes et avec les autres »*.

P-Pr un jour, un week-end ou une semaine, avec ses trente couchettes, son vaste carré équipé d'une vidéo et sa bibliothèque, la goélette peut accueillir une classe entière. Quarante passagers peuvent monter à son bord pour la journée et vingt pour une croisière.

Les premiers groupes ont déjà foulé le pont de teck, tiré les bouts, plié les voiles, navigué un peu et regardé beaucoup. Neuf jeunes du foyer d'éducation le Parangon, à Joinville-le-Pont, ont été parmi les premiers bénéficiaires. Pendant une semaine, ils ont participé à la vie du bateau où rien n'est imposé. Si certains s'intéressent activement, les autres prennent plaisir à se faire promener. C'est là l'écueil qui guette l'expérience : entre le simple équipement de loisirs et la colo de vacances originale, les animateurs et les membres d'équipage (un skipper, un second, un mécanicien diéséliste et un homme d'équipage) devront donner une âme à ce voilier et le goût de la mer à ses passagers.

FRANCIS GOUGE.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse

CLCF

LA JEUNESSE DE FORMER A JEUNESSE.

ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, IL EST AUX PROFS ENSEIGNEZ JEUNESSE

CREEZ ET GAGNEZ !

Concours National d'Adaptation

Concours Création d'Entreprise Informatique - Intermedia

17, 18, 19 et 20 novembre 1988

Organisé avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il primera le meilleur projet de création en vidéo, informatique, bande dessinée, spectacle vivant, etc. conçu à partir d'un livre de jeunesse.

Organisé avec le concours du Crédit Lyonnais et de Hewlett Packard.

Si vous avez un projet de produit informatique mettant en œuvre au moins deux media, dont l'informatique, vous pouvez gagner votre entreprise à Niort au capital de 100.000 F !

Demandez votre dossier de participation à ces concours à: Carrefour Image Jeunesse de Niort - Hôtel de Ville - Tél. : 49.32.58.00 - 79022 Niort Cedex ou 3614 Minit

Avec lui, on peut être financièrement ric-rac et aller tout de même à la fac...

SMEREP 317

LA MUTUELLE ETUDIANTE

6 bis, rue Bazout 75675 Paris Cedex 14

Tél. : 43 20 13 73 — Minitel 3614 SMEREP

MEMBRE DE L'USEM

MGEN

La Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), organisation mutualiste est régie par le code de la Mutualité.

Elle gère les dossiers de Sécurité sociale des fonctionnaires relevant des ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Elle apporte à ses adhérents et à leur famille des prestations complémentaires à celles de la Sécurité sociale, et des prestations particulières (allocations en cas de perte de traitement, invalidité-décès, orphelinat, enfants handicapés, solidarité).

Elle met à la disposition de ses ressortissants un important réseau d'œuvres sociales (centres de soins, de convalescence, de santé mentale, maisons de retraite, de long et moyen séjour).

Pour mieux la connaître adressez-vous à la section de votre département.

Siège social : 34, place Raoul-Dautry - 75748 PARIS CEDEX 15.

...Crédit Études BNP.

BNP

C'est gagner.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La MNEF serre les boulons

(Suite de la page 13.)

Entre règlements de comptes et règlements des comptes, la confusion des genres est totale. Elections contestées, trésorerie cavalière, gestion tumultueuse et diversification hasardeuse ont fini par tuer la poule aux œufs d'or.

Début 1983, la MNEF est au bord du gouffre : elle accuse un déficit de 150 millions de francs et fait l'objet d'un rapport explosif, mais jamais publié, de la Cour des comptes. Le temps de la rigueur est arrivé. Une véritable structure de gestion, placée sous la houlette d'un directeur général – Olivier Spitakhis, – est créée à côté du bureau étudiant, jusqu'alors tout-puissant. Un plan de redressement financier draconien est adopté. Après des années de dérive, la MNEF décide enfin de marcher sur ses deux jambes : à la fois « mutuelle entreprise » et « mutuelle mouvement », capable de concilier efficacité économique et principe de solidarité.

Elle sort tout juste de cette adolescence agitée. Les signes d'assagissement – et d'assainissement – sont multiples. Tout d'abord, pour mieux répondre à la demande, la MNEF a rompu avec le sacro-saint principe égalitaire de la garantie unique. A l'image des SMER concurrentes, elle offre désormais trois systèmes de couverture sociale à taux différenciés.

La réponse des étudiants a été immédiate : deux ans après sa création, la garantie « C », qui assure une couverture à 100 %, a déjà été choisie par plus de 80 000 étudiants, alors que les garanties plus économiques ont vu le nombre de leurs adhérents chuter brutalement (240 000 en 1987, contre près de 360 000 deux ans plus tôt).

Une « force de vente » professionnelle

La sévère réorganisation de la gestion, les compressions de personnel et le relèvement des cotisations ont permis de dégager, depuis 1984, des résultats d'exploitation positifs (une trentaine de millions de francs d'excédents au cours des trois dernières années). Et de commencer à rembourser une partie (15 millions) du déficit cumulé des années antérieures. Enfin la MNEF s'est efforcée d'améliorer la qualité de ses services. L'informatisation progressive de ses sections locales a permis de ramener à des proportions raisonnables des délais de remboursement autrefois folkloriques... et dissuasifs.

La mise en place sur les campus d'une « force de vente » beaucoup plus professionnelle chargée de proposer les services de la mutuelle aux nouveaux étudiants devrait, à terme, porter ses fruits. Même si l'expérience de la première année, en 1987, s'est soldée par de sévères frictions avec les réseaux militants traditionnels. On ne passe pas impunément, du jour au lendemain, du col Mao au costume trois-pièces.

La barre est donc redressée. Mais la situation reste fragile. Deux indicateurs sont particulièrement préoccupants. Si elle conserve la prééminence sur les SMER (260 000 adhérents), la MNEF n'est pas parvenue à enrayer la baisse du nombre de ses adhérents : ils étaient encore 354 000 en 1984, ils ne sont plus que 338 000 en 1987, alors que l'augmentation des effectifs d'étudiants s'est poursuivie au cours des dernières années. D'autre part, elle constate un écart grandissant de l'ordre de 100 000 actuellement entre le nombre des étudiants dont elle gère les prestations de sécurité sociale et le nombre de ses adhérents. Autrement dit, les étudiants ne contestent pas sa fonction de centre payeur de la Sécurité sociale, mais une partie d'entre eux boudent ses prestations complémentaires de mutuelle.

Un taux de rotation rapide

Les causes de cette désaffection sont multiples. Elles tiennent d'abord aux spécificités de la population étudiante. Du fait de la durée des études, les mutuelles étudiantes sont obligées de renouveler leur fichier d'un tiers chaque année. Ce taux de rotation très rapide n'est pas nouveau, mais est accentué par la « balkanisation » des centres universitaires et la multiplication des filières courtes.

D'autant que la MNEF (comme les SMER) souffre d'un sérieux handicap au départ : alors que la majorité civile est à dix-huit ans, la « majorité sociale » est à vingt ans. Dans la plupart des régimes de sécurité sociale, il faut en effet attendre vingt ans pour ne plus être considéré comme ayant droit de ses parents. Si bien que les mutuelles étudiantes ne peuvent prendre en charge les étudiants dès leur entrée à l'université.

D'autre part, la mentalité étudiante a sensiblement évolué depuis quelques années. Comme le soulignait Philippe Guinard, secrétaire général, lors du trente et unième congrès de la MNEF à Marseille, en juillet dernier : *« Il n'y a plus d'adhésion réflexe à la MNEF. L'adhésion se fait davantage sur la base d'un dosage équilibré entre la qualité, la commodité du service proposé et une affinité globale avec la mutuelle et ses principes. On assiste à la naissance d'un consumérisme étudiant. »*

La forte augmentation, entre 1982 et 1986, des droits d'inscription à l'université et du montant de la cotisation sociale étudiante a conduit bon nombre d'étudiants à renoncer à des dépenses facultatives, comme la couverture complémentaire des mutuelles.

Enfin, la MNEF doit faire place à une concurrence de plus en plus vive avec les SMER, mais aussi avec les autres mutuelles et les compagnies d'assurances. Pour les unes comme pour les autres, la clientèle étudiante constitue un marché tentant, présentant des risques évidemment moins lourds qu'une population plus âgée. Ainsi, en dépit d'un code de bonne conduite adopté il y a trois ans par la mutualité française, bon nombre de mutuelles ont décidé de prolonger jusqu'à vingt-six ans la couverture des enfants de leurs adhérents. Façon commode et efficace d'inviter les étudiants à bénéficier de la mutuelle de leurs parents.

Quant aux assureurs, ils ont bien mesuré la fragilité de ce secteur de la mutualité, et ils commencent à proposer des systèmes de couverture complémentaires dans un certain nombre d'universités, comme Toulouse, Le Mans, Rennes ou Lyon. L'ouverture prochaine des frontières européennes et la constitution de pôles d'assurances de taille mondiale risquent d'accentuer la pression sur ce créneau prometteur.

Face à ces menaces, la MNEF s'efforce de trouver des parades. Tout d'abord en réduisant les charges de gestion. Ainsi au début de l'année, l'ensemble du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie a voté l'abrogation de toutes les dettes de la MNEF à son égard (77 millions de francs). L'application de cette décision s'est heurtée au veto du ministre du budget du gouvernement Chirac peu avant le changement de majorité ; mais la mutuelle étudiante, dont la direction est très proche du Parti socialiste, a bon espoir que le dossier sera réexaminé par l'actuel gouvernement.

Deuxième parade : multiplier les accords au sein de la mutualité, pour éviter de présenter aux assureurs un front trop dispersé. A Brest, des accords de réciprocité ont été conclus entre la MNEF et les autres mutuelles, la MNEF orientant ses adhérents au terme de leurs études vers les mutuelles qui ont renoncé à démarcher la clientèle étudiante. De même la MNEF vient de proposer aux SMER de mener une campagne commune pour fermer aux compagnies d'assurances les portes de l'Université.

Enfin, la MNEF réclame l'alignement de la majorité sociale sur la majorité civile (dix-huit ans). *« Une telle mesure*, explique Olivier Spitakhis, *nous amènerait à gérer l'ensemble de la population étudiante et permettrait d'assurer une véritable unicité de la protection sociale de tous les étudiants. »* M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, s'est déclaré prêt – lors du congrès de la MNEF à Marseille – à examiner cette revendication *« dans les meilleurs délais. »*

Mais au-delà de ces réponses techniques ou financières, c'est sa mission même que la MNEF entend redéfinir. *« Si le remboursement des dossiers maladie est la plus évidente et la plus lourde mission de la MNEF*, affirme son président, Dominique Levêque, *la vocation de la mutuelle n'est nullement réduite à ce rôle économique. Notre enracinement dans le monde étudiant nous donne un rôle de relais fondamental, pour ceux qui conduisent la politique sociale de la nation. »* Pour la MNEF, cette politique suppose le renforcement d'un système global de protection sociale des étudiants, afin que la santé ne devienne pas purement et simplement un marché à l'université. Mais elle implique également un travail de prévention permanent, à l'image de l'action qu'elle a menée depuis plus d'un an sur le dossier du SIDA, en multipliant les enquêtes (*le Monde* du 23 mars) les campagnes d'information et en concevant le projet d'un centre d'accueil et de consultation parisien.

Enfin, la santé n'est pas tout et la mutuelle étudiante entend se pencher sur le problème du logement et de l'insertion professionnelle. Vaste ambition sans doute. Mais il y va de l'avenir de la mutualité étudiante. Décidemment, la quarantaine est un cap délicat à franchir !

GÉRARD COURTOIS.

L'Agro sans complexes

(Suite de la page 13.)

Aujourd'hui, moins du tiers d'une promotion de deux cents diplômés s'oriente vers le secteur public et la direction de l'école estime que l'on descendra rapidement vers 20 % à 15 %.

En augmentation régulière, les débouchés des ingénieurs agronomes vers le secteur privé ont également changé de nature. Le nombre d'anciens élèves installés comme exploitants agricoles a toujours été limité et continue de baisser (5 % à 4 %). Le secteur des organisations professionnelles agricoles embauche de moins en moins de diplômés de l'INA-PG (7 %). En revanche, un nombre croissant d'*« agros »* (35 % contre 24 % il y a dix ans) s'orientent vers l'industrie (agro-alimentaire, biotechnologie, agro-équipement...). Quant au secteur tertiaire, notamment l'informatique et les établissements financiers, il apparaît de plus en plus attractif : 13 % d'une promotion s'y engageaient en 1978, 24 % aujourd'hui. La structure des débouchés de l'Agro se rapproche très rapidement de celle des autres grandes écoles d'ingénieurs.

Cette évolution a entraîné une réorientation de la formation. *« Par redéploiement interne des chaires et des enseignants*, souligne Jacques Delage, *nous avons créé à peu près un enseignement nouveau chaque année. »* Si la production animale et végétale représente toujours environ la moitié du programme pédagogique de l'école, de nouvelles formations se développent, en relation avec des secteurs professionnels en croissance : la génétique moléculaire et les biotechnologies, le génie des procédés agro-industriels, les sciences de la nutrition, mais aussi l'informatique et la gestion des entreprises.

Cette mutation des contenus s'est accompagnée d'une transformation des méthodes : pédagogie active, enseignement par petits groupes, renforcement et diversification des stages, encouragement aux initiatives des élèves comme la traditionnelle *« Nuit de l'Agro »* ou la récente et dynamique junior entreprise, *« Agro service études »*, qui a réalisé 1,5 million de francs de chiffres d'affaires l'an dernier. Autant de traits que l'on retrouve dans la plupart des écoles d'ingénieurs.

La carte de la recherche

Enfin l'Agro a joué à fond la carte de la recherche. Ses cent vingt-sept enseignants permanents sont pratiquement tous enseignants-chercheurs. L'école compte vingt-six laboratoires, pour la plupart associés à l'INRA. En deux ans, elle a créé, avec les universités et le CNAM, onze diplômes d'études approfondies (DEA) conjoints dans ses domaines d'excellence. Elle a délivré, depuis 1976, deux cent cinquante diplômes de docteurs ingénieurs et elle est habilitée, depuis l'an dernier, à délivrer la thèse. Mais le signe le plus spectaculaire de cette priorité à la recherche a été la création, en 1986, du centre de recherches Paris-Grignon-Massy qui réunit une vingtaine de laboratoires et deux cent cinquante chercheurs de l'INRA, de l'INA-PG et de l'Ecole supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy. De manière très significative, le président de ce pôle de recherche de calibre européen est M. Delage.

La mutation est donc profonde. Elle tient en une image : en 1980, la plaquette de présentation de l'Agro réalisée par l'école était intitulée : *Des ingénieurs agronomes*. Une nouvelle plaquette, réalisée par les élèves en 1987, est intitulée cette fois-ci : *les Ingénieurs de la vie*.

Ingénieurs agronomes, ingénieurs de la vie : toute la richesse de l'Agro est là. Toute son ambivalence aussi. Entre le passé et l'avenir, entre ses racines agricoles et son développement dans les domaines les plus prometteurs des biotechnologies, entre l'exploitation et l'entreprise, entre le monde rural et les marchés mondiaux, l'Agro éprouve quelques difficultés à trouver son axe, à affirmer sa spécificité et à tracer une stratégie mobilisatrice. Selon la formule d'un élève de troisième année : *« On comprend ce qu'est l'Agro quand on en sort, quand on côtoie d'autres ingénieurs. Quand on y est, c'est beaucoup moins évident. »* Et d'ajouter : *« Il est évident qu'à l'Agro on a un petit « complexe agriculture » par rapport aux autres grandes écoles. »* Un complexe qui, bien souvent, s'installe dès les classes préparatoires spécifiques qui permettent de présenter le concours des écoles supérieures agronomiques. Si une partie des élèves de « maths sup' bio » choisissent l'Agro par goût pour la biologie (un tiers du programme), bon nombre d'entre eux se rabattent sur l'Agro parce qu'ils estiment n'avoir pas le niveau suffisant en mathématiques pour se lancer dans une maths sup' classique.

Ce sentiment d'infériorité ne s'estompe pas toujours pendant la scolarité. Pour beaucoup d'élèves – majoritairement issus de familles urbaines et « favorisées » (7 % seulement ont des parents agriculteurs) – le stage de première année dans une exploitation agricole est en général un révélateur brutal : *« génial »* pour les uns, *« laborieux »* pour d'autres, il est vécu par certains comme un *« choc »* plutôt dissuasif, qui les incite à sortir au plus vite du domaine agricole. Le problème de l'école est là, explique un groupe d'élèves : dans cette hésitation *« à valoriser ou à gommer notre image agricole »*.

Plus bricoleurs

Mais tous – élèves, enseignants et direction – s'accordent sur l'atout maître de l'Agro : une formation d'ingénieurs capables de penser et de gérer des systèmes complexes, avec en plus, une solide culture en biologie qui apprend à relativiser et à tenir compte de l'aléatoire. *« Nos étudiants sont peut-être moins forts en maths, mais ils ne sont pas gênés par l'incertitude des modèles. Plus pragmatiques, plus bricoleurs, ils ne pensent pas les choses de manière mécanique. Ce qui est très utile dans la gestion d'une entreprise par exemple »*, estiment les enseignants.

Un atout qui ne sera pas de trop pour affronter les trois défis auxquels est aujourd'hui confrontée l'Agro. Celui de la concurrence tout d'abord. Car l'INA-PG est pris en tenaille entre les autres écoles d'ingénieurs, comme *Polytechnique ou Centrale qui ont* créé des spécialisations en biologie, et les écoles d'agronomie de second rang, les ENITA, qui vont rapidement relever leur niveau (*voir encadré*). Défi de l'Europe d'autre part, dont M. Delage admet que c'est *« l'enjeu essentiel des prochaines années »*. Or si l'Agro a acquis depuis longtemps une dimension internationale, elle l'a fait principalement en direction des pays du Sud. Avec les pays européens et plus largement ceux de la zone Nord, l'essentiel reste à faire en matière d'échanges entre établissements d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche.

Défi enfin de l'évolution, encore à venir, du secteur agro-industriel. Tout le monde s'accorde sur le développement indispensable d'une agriculture efficace, compétitive, fondée sur des recherches très pointues et sur l'amélioration de la productivité et de la distribution. Mais ce n'est pas tout. Comme l'indiquait M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, devant le Conseil national de l'enseignement agricole, en juillet dernier : *« Je crois que l'enseignement agricole doit aussi se préparer à s'ouvrir à la formation d'hommes et de femmes issus de familles rurales, qui continueront à vivre dans le milieu rural, mais qui feront tout autre chose que la production agricole. »* Une nouvelle « agriculture » en somme, essentiellement tournée vers les services.

Il faudra, précise-t-on dans l'entourage de M. Nallet, que la personnalité appelée à prendre le relais de M. Delage à la tête de l'Agro soit capable de jouer sur tous ces registres : une forte spécificité agronomique, la recherche de l'excellence dans les domaines les plus pointus de la biologie, l'ouverture internationale, mais aussi l'invention d'un nouvel équilibre du monde rural. Vaste programme !

G. C.

(1) Proposé par le conseil général de l'INA-PG, le directeur de l'Agro est nommé conjointement par les ministres de l'agriculture et de l'éducation. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 octobre.

La promotion des ENITA

A côté des Ecoles nationales supérieures agronomiques (ENSA), existent cinq Ecoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA), auxquelles on accède sur concours après des classes préparatoires d'un an dans les lycées agricoles. Ces écoles de second rang vont faire l'objet d'une réforme qui devrait entrer en vigueur en 1990.

Pour M. Paul Vialle, directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture, l'enjeu est double : *« Le nombre des places dans les ENSA est stabilisé* – pour les élèves de prépas – *aux alentours de cinq cents depuis des années. Nous avons donc en maths sup' et en maths spé bio des élèves valables qui manquent de débouchés. D'autre part, l'enseignement technique agricole post-baccalauréat (BTS agricole, DUT de biologie) ne débouche pas assez sur les écoles d'ingénieurs. »*

La réforme prévue s'efforce donc de multiplier les passerelles et d'aligner les ENITA sur le modèle des écoles d'ingénieurs : stages à bac + 2 et sortie à bac + 3, ouverture du concours aux élèves de maths spé bio, création d'une filière d'entrée aux titulaires de BTS agricole ou de DUT, après un an de remise à niveau dans les disciplines de base. D'autre part, le nombre des places dans les ENITA va être sensiblement augmenté. Comme le souligne M. Paul Vialle : *« La concurrence va être plus rude. Chacun va devoir renforcer ses pôles d'excellence. »*

ÊTES-VOUS DÉCIDÉ A ALLER PLUS LOIN ?

Plus loin pour être compétitif ?
L'ESIAE vous y prépare. Chaque année, elle vous plonge dans le bain de l'entreprise pour affuter vos compétences.

Plus loin en Europe ?
L'ESIAE vous y engage. En 3e année, c'est une exclusivité ESIAE, vous partez 5 mois pour Londres, Madrid ou Trêves, maîtriser l'international, école/entreprise.

Plus loin dans vos spécialités ?
L'ESIAE vous y encourage. Avec une 4e année axée sur la spécialité de votre choix parmi : Banque/Bourse, Vente/Négociation Internationale, Publi/Promotion, Création d'Entreprise. Un stage de pré-emploi de 4 mois et la possibilité de préparer un MBA.
Avec l'ESIAE, décidez d'aller plus loin dans vos ambitions pour aller plus loin dans votre carrière.
(Salaire moyen d'un débutant : 135 000 F).

Conditions d'admission : Bac + concours d'entrée : 5-6/10
Aide au financement total des études

46.51.51.26

DERNIÈRE SESSION

École Supérieure Internationale d'Administration des Entreprises
L'ÉCOLE DES MANAGERS
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Commercial
63, Bd Exelmans 75016 PARIS
Tél. (1) 46 51 51 26
13, rue des Augustins 69001 LYON
Tél. 78 27 92 90

REVUES

GÉOGRAPHIE

Convivialité néo-libérale

ISSUE du mythe de la fraternité retrouvée des centres urbains anciens, l'*installation de jeunes* cadres dynamiques dans les vieux immeubles « réhabilités » des centres-villes a modifié l'aspect de certaines *métropoles américaines*. C'est ce que Paul Knox, dans les *Annales de l'Association des géographes américains*, nomme plaisamment les *« quartiers de designers »*. Leur paysage stéréotypé, avec ses portes de couleur pastel et ses heurtoirs de cuivre, reflète, selon lui, l'idéologie de l'ascension sociale, l'affirmation des aptitudes de l'initiative individuelle à modifier un environnement urbain autrefois dégradé.

L'installation dans ces quartiers représente de fructueuses opérations pour les promoteurs, qui transforment un parc immobilier vétuste et peu coûteux en ensembles résidentiels de luxe. Mais elle symbolise aussi la capacité de changement dont s'estime porteuse la *« nouvelle génération de libéraux-socialistes »* de la cité post-industrielle. Cela ne va pas sans tensions avec les habitants plus traditionnels des quartiers voisins, comme en témoigne l'un des graffitis relevés sur un mur de Melbourne, en Australie : *« Aux chiottes l'avant-garde ! »*...

⁂

Les opérations d'amélioration de l'habitat *« appellent la mise en œuvre d'une politique sociale d'accompagnement bien adaptée avec une bonne articulation du social et de l'économique »*, déclare Jean-Paul Lacaze, directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, et organisateur, avec Alain Bourdin, d'un colloque sur « L'avenir de l'habitat ancien en Europe », tenu en mars sous le patronage de la mairie de Toulouse. Ce que les Anglo-Américains qualifient de *« gentrification »* (et que certains chercheurs français proposent de nommer *« élitisation »*) est le reflet de la société à deux vitesses, dont les centres des plus grandes villes *donnent aujourd'hui le spectacle*.

Pour tenter de lutter contre cette crise urbaine, de multiples organisations cherchent, aux États-Unis, à recréer les conditions d'un développement communautaire : Michel Bonetti, dans ce même colloque de l'ANAH, montre ainsi qu'il existe à Chicago trois cents organisations de *quartier, réunies dans le CANDO* (« On peut le faire »). Un des objectifs est de considérer chaque quartier comme une entité économique, et d'exiger par exemple des banques qu'elles réinvestissent, dans les zones où elles sont implantées, l'argent provenant de l'épargne des habitants ou des dépôts des commerçants et des petites entreprises.

A Brooklyn, plusieurs communautés religieuses se sont même regroupées pour fonder une banque mutualiste, et les pasteurs encouragent leurs fidèles à y déposer leur épargne. Cette banque mutualiste utilise ses fonds pour obtenir auprès d'autres banques des prêts pour ses adhérents (pour lesquels elle sert de caution) et pour financer les projets des organisations communautaires.

⁂

Les migrations vers l'arrière-pays languedocien ont eu pour origine cette même quête d'une société conviviale, combinée avec le rejet du monde urbain, symbole d'une certaine *rationalité économique*. Joseph Catanzano a effectué une enquête auprès d'un millier de ménages arrivés dans cette région depuis 1975, et dont 13 % proviennent de la région parisienne et 18 % de l'étranger. Il ne s'agit plus des mouvements néo-ruraux issus de la contestation de 1968, bien que ces derniers aient joué un rôle précurseur dans l'évolution actuelle.

Alors que les courants marginaux post-soixante-huitards préconisaient la rupture avec la société et l'économie dominante, les nouveaux ruraux actuels restent dans le système économique, même s'ils modifient par leur comportement les hiérarchies de valeurs établies auparavant. Ce qui frappe le plus dans cette population migrante jeune, c'est l'extraordinaire montée de l'individualisme : la recherche d'un habitat individuel et de l'accession à la propriété, le glissement d'une activité salariée à une activité indépendante, le développement du travail domestique et de l'économie souterraine.

Comme le souligne Alain Berger dans sa préface, *« ce renforcement de l'individualisme, aujourd'hui décrit comme la solution miracle aux problèmes des sociétés modernes, met en cause une solidarité forgée autrefois sur la base de l'agriculture, et ensuite affirmée et organisée de manière nationale dans le cadre du progrès social : solidarité vis-à-vis des jeunes, des vieux, des malchanceux, des malades, des laissés-pour-compte du système dominant. La montée de l'individualisme, illustrée dans ces migrations vers l'arrière-pays, c'est aussi le travail noir, la société de la combine, le refus de la distribution et du partage. » « Être son propre maître »* est l'un des leitmotivs du discours des « néo-Cévenols » observés par Marie-Claude Maurel et Alain Saussol, dans le *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*.

⁂

Il faut aller chercher parmi les immigrés des grandes villes les formes actuelles de reconstitution d'une vie communautaire. Dans la *Revue européenne des migrations internationales*, Czarina Wilpert et Ali Gitmaz étudient la microsociété des Turcs à Berlin et montrent que le développement d'une infrastructure complexe de biens et de services sert de base économique à un mode de vie turc, en répondant aux besoins culturels et sociaux de cette population : commerce de la viande *halal*, abattue par des musulmans, fabrication du pain *pita*, diffusion de vidéo-cassettes turques.

En France, Michel Giraud et Claude-Valentin Marie décrivent un développement analogue de la vie associative parmi la population antillaise, autour des activités musicales et théâtrales.

De façon encore plus précise, Alain Tarrius décrit les rapports sociaux qui se sont instaurés parmi les Maghrébins de Marseille. Dans une société moderne éclatée en espaces de travail, d'habitat, d'achats, de loisirs, les populations *migrantes* ont fait de leur espace urbain un vaste ensemble cohérent, qui fonctionne à l'écart des technostructures officielles, faisant preuve d'une *remarquable* capacité autoorganisatrice : abattages clandestins de moutons, livrés aux bouceries marseillaises par un système de *transport artisanal souple et fiable*, transports de personnes sur l'itinéraire Martigues-Marseille, et surtout Marignane-Marseille, pour conduire les familles à l'aéroport.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des symptômes de la capacité autoorganisatrice de cette communauté, l'auteur cite le cas d'une filière de convoyage des corps vers le Maghreb à des tarifs inférieurs d'environ 40 % à ceux pratiqués par les Pompes funèbres. Triomphe du libéralisme, ou redécouverte de l'échelon de la vie locale ?

YVES GUERMOND.

★ Paul. L. Knox : « Designer Neighborhoods », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 77, n° 4, 1987.

★ Joseph Catanzano : « Retour vers l'arrière-pays, migrations en Languedoc-Roussillon ». *Cahiers de l'économie méridionale* (univ. de Montpellier), n° 9, 1987.

★ *Revue européenne des migrations internationales* (univ. de Poitiers), vol. 3, n° 1-2 et 3, 1987.

★ *Bulletin de la Société languedocienne de géographie* (univ. de Montpellier), numéro spécial sur les montagnes sèches, 1988.

★ *L'avenir de l'habitat ancien en Europe*. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

INSTITUT D'ÉTUDE
DES RELATIONS INTERNATIONALES
(I L E R I)
Établissement d'enseignement supérieur libre
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 42 96 51 46
Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux
CARRIÈRES INTERNATIONALES
L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études du 3e cycle (DEA et DESS), ainsi qu'aux diplômes des universités étrangères (MBA, MIA, MIR, etc.).
Baccalauréat exigé - Recrutement sur dossier après entretien.
Statut étudiant.
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

NIXDORF
COMPUTER
IETH
2e Cycle de Management informatique appliqué au tourisme et à l'hôtellerie
L'Institut Européen de Tourisme et d'hôtellerie et Nixdorf Computer s'associent pour former des Cadres de haut niveau en décision et implantations informatique dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.
Formation en 1re année au Diplôme de management informatique Option : Tourisme et Hôtellerie
Admission : BTS, DUT, DEUG ou LICENCE
INSTITUT EUROPÉEN DE TOURISME ET D'HOTELLERIE
Inscriptions oct.-nov. (1) 42 66 66 82
DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER
NOM PRÉNOM
ADRESSE
NIVEAU D'ÉTUDE TÉL.
IETH 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

LIVRES

SCIENCES

La naissance des découvertes

COMMENT naissent les découvertes scientifiques ? Pour tenter de le savoir, un sociologue français, Bruno Latour, décide d'observer, pendant deux années, l'activité d'un célèbre laboratoire californien, où l'équipe du biologiste Roger Guillemin mène un grand programme de recherche sur une substance baptisée TRH. Il étudie avec la même attention le contenu scientifique des travaux, les procédures d'expérimentation et la vie quotidienne des chercheurs. Écrit avec le sociologue anglais Steve Woolgar, cet ouvrage est un témoignage précieux sur un univers fort mal connu et une contribution de très haut niveau à la sociologie des sciences.

Il nous apporte en effet une tout autre image du savant que celle, très « exotique », d'un magicien qui extirpe de l'ombre des vérités cachées. La raison d'être d'un laboratoire, nous explique-t-on, est au contraire d'organiser et de construire patiemment une réalité confuse et désordonnée, afin qu'elle puisse résister à la contradiction des autres scientifiques et s'imposer comme un fait objectif. *« Ce qui sépare les scientifiques du chaos, c'est un mur d'étiquettes, de livres de protocoles, de chiffres et d'articles »*, soulignent B. Latour et S. Woolgar. *« La réalité scientifique est une poche d'ordre créée à partir du désordre. »*

Cette construction patiente, à laquelle se consacre toute l'équipe, va favoriser l'*« effacement »* de la nature sociale de la découverte. Cette dernière, profondément déterminée par le contexte économique, politique et humain du laboratoire, n'apparaît en fin de compte que comme le résultat de raisonnements logiques et de « preuves » successives. C'est là le prix à payer pour que le savant garde sa crédibilité scientifique.

MARIANNE ROUGÉ.

★ BRUNO LATOUR ET STEVE WOOLGAR. *La Vie de laboratoire*. Éditions La Découverte, collection « Sciences et Société », 299 p., 135 F.

DROIT

Le système juridique entre ordre et désordre

par Michel van de Kerchove et François Ost.

Les auteurs de cette étude démontrent comment la théorie moderne des systèmes, et la notion d'ordre, permettent d'apporter des éléments de réponses aux questions traditionnelles relatives à la définition du droit, et à son interprétation.

★ Presses universitaires de France, collection « Les voies du droit », 254 p., 165 F.

ÉCONOMIE

Intégration économique européenne, théorie et pratique

par Pierre Maillet et Philippe Rollet.

En s'appuyant sur une définition précise du concept d'intégration économique, ainsi que sur de nombreux graphiques et documents statistiques, ce manuel traite, d'une part, de la genèse, et des grands principes de fonctionnement, de la CEE, et, d'autre part, de ses différentes politiques économiques.

★ Nathan, collection « Supérieur Economie », 348 p., 130 F.

Le commerce international

par Michel Rainelli.

Comment le commerce international a-t-il évolué depuis le dix-neuvième siècle ? Quelles sont les théories qui rendent compte de ces évolutions ? Quel rôle jouent les États, les firmes nationales et multinationales, ou les taux de change, dans la détermination des flux commerciaux ? Autant de questions qui viennent structurer les différents chapitres de cet ouvrage de synthèse.

★ Éditions La Découverte, collection « Repères », 121 p., 35 F.

Chasseur d'emploi

par Jean Patrick Bouter.

Ce guide réunit de mini-dossiers, où sont recensés les organismes, les associations, les revues, ou les « trucs et astuces », indispensables pour chercher un emploi, ou créer une entreprise.

★ First, « Les Business Guides », 279 p., 88 F.

ÉDUCATION

Comment la musique vient aux enfants, une anthropologie de l'enseignement musical

par Antoine Hennion.

Cet ouvrage, qui repose à la fois sur une enquête statistique menée auprès d'élèves des conservatoires, et sur l'observation de classes de solfège, dissèque les mécanismes, les stratégies, et les débats, de l'enseignement musical.

★ Anthropos, 239 p., 95 F.

PARIS VAUT BIEN UN PRIX
LA RATP, NATURELLEMENT CONCERNÉE PAR LES GRANDES ÉVOLUTIONS URBAINES, ATTRIBUE CHAQUE ANNÉE UN PRIX POUR RÉCOMPENSER UN OUVRAGE SUR LE THÈME :
"LES TRANSPORTS, L'HOMME ET LA VILLE"
Nature de l'ouvrage : thèse de doctorat ou ouvrage équivalent, rendant compte d'une recherche originale analysant l'importance des transports dans la société urbaine en faisant appel aux sciences sociales. La recherche doit avoir été effectuée en France au cours des trois dernières années (1985, 1986, 1987).
Jury et critères d'appréciation : constitué d'universitaires, de chercheurs et de responsables RATP, le jury procédera au choix du lauréat en fonction de la valeur de l'ouvrage présenté et de son originalité (approches ou domaines nouveaux, propositions d'idées). Les ouvrages purement descriptifs ou de simple compilation ne seront pas retenus.
Dépôt des candidatures : du 1er au 31 octobre 1988, à l'adresse suivante : RATP/G, Prix "Les transports, l'homme et la ville", Jean Dekindt, 120, rue Réaumur, 75002 Paris.
Validation : déposer l'ouvrage en 2 exemplaires, accompagné d'une lettre de candidature datée et signée ; joindre une fiche résumant l'ouvrage en une page maximum ; dans le cas d'une thèse, préciser la date de soutenance et le nom des membres du jury ; pour un rapport de recherche, préciser la date de publication et le nom des commanditaires.
Nature du prix : le prix consiste en une somme de 15 000 F. De plus, la RATP et les membres du jury apporteront, dans la mesure du possible, leur appui au lauréat pour la publication de l'ouvrage primé.
Le lauréat précédent : Pierre BOUVIER pour son ouvrage "Technologie, travail, transport. Les transports parisiens de masse 1900-1985".
RATP
Bcom & Partenaire

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

Héros en réclame

Ce n'est pas seulement une médaille, c'est un pont d'or que Ben Johnson a perdu en se dopant au stanozolol. 10 millions de dollars (environ 64 millions de francs), peut-être plus, en contrats publicitaires et en cachets postolympiques. L'athlète canadien, qui réclamait jusqu'à 1,5 million de francs dans les grands meetings, a, dans la seule journée du 27 septembre, vu fuir pratiquement tous ses sponsors.

En catastrophe, les commanditaires ont résilié les contrats, l'italien Diadora (vêtements de sport, 2 millions de dollars), et surtout ont retiré tous les spots télévisés liés à l'image du *recordman du monde* du 100 mètres. *« Nous sommes fiers de ce que le Canada a fait de toi »*, affirmait une annonce de Toshiba Canada, en faisant finement allusion aux origines jamaïquaines du champion déchu.

M. Kirjavainen, chef de publicité de Valio (Association des laiteries finlandaises), avait cru, lui, avoir l'idée de génie en signant avec Ben Johnson après avoir entendu ce dernier déclarer : *« Le lait est la base de ma condition physique. »*

C'est principalement au Japon que l'athlète canadien perd une fortune, mais le plus consterné – publicitairement parlant – est l'américain... Johnson (cires et produits d'entretien), qui avait, bien entendu, fondé toute sa campagne sur cette homonymie et qui ne sait plus, aujourd'hui, vers qui va se tourner le pouce de César. Johnson terni, quel effet !

On ne s'étonne plus, en tout cas, que les commanditaires réagissent aussi vite et aussi à découvert aux abords mêmes de l'enceinte olympique. Il est définitivement révolu, on le sait, le temps où les malheureux Jules Ladoumègue et Paavo Nurmi, légendaires athlètes, se sont fait radier à vie, dans les années 30 pour faits de professionnalisme, et elle est aussi passée l'époque, plus proche de nous, où les déclarations d'un Guy Drut pouvaient encore, sur le sujet, faire scandale.

Ce qui a surpris à Séoul, c'est plutôt une anecdote inverse : Matt Biondi, le nageur américain aux sept médailles – dont cinq d'or – s'est fait réprimander par un vice-président du CIO pour avoir tourné un film publicitaire entre une course et une cérémonie de remise de médailles. Réprimander, seulement.

***Dans ces conditions, il faudrait presque faire de la...* réclame au CIO pour sa louable obstination à interdire que les participants aux Jeux s'habillent en hommes-sandwichs et que des panneaux publicitaires soient apposés dans les arènes olympiques. Les JO sont la seule manifestation sportive où c'est le cas, et, vu à la télévision, c'est quand même plus reposant à l'œil.**

Le CIO ne peut rien faire, en revanche, quand des concurrents sont, par leur seul nom, des publicités vivantes. Car c'est tout de même de la provocation *que de s'appeler Lewis-Carl*, bien sûr, mais aussi Steven (médaille d'or, mercredi, du 400 mètres) – quand on est de surcroît djinn du stade. Ou de se nommer Phillips – même s'il lui a fallu deux « f » pour battre Edwin Moses – ou Suzuki, champion olympique du 100 mètres dos.

Foin d'un tel mercantilisme chez nous ! La France éternelle a dépêché à Séoul des enfants qui la résument toute, sans *besoin de publicité : Lamour* et Vigneron.

MICHEL CASTAING.

Les résultats

ATHLÉTISME

Dames

400 m haies

1. D. Flintoff-King (Aus.) 53 s 17.
2. T. Ledovskaia (URSS), 53 s 18.
3. E. Fiedler (RDA), 53 s 63.
4. S. Busch (RDA), 53 s 69 ; 5. S. Gunnell (G-B), 54 s 03 ; 6. B. Abt (RFA), 54 s 04 ; 7. T. Kourochkina (URSS), 54 s 39 ; 8. L. Sheffield (E-U), 55 s 32.

La Française Chantal Beaugeant a été éliminé en demi-finale en 56 s 94.

Messieurs

200 m

1. J. Deloach (E-U), 19 s 75.
2. C. Lewis (E-U), 19 s 79.
3. R. Silva (Br.), 20 s 04.
4. L. Christie (G-B), 20 s 09 ; 5. A. Mahorn (Can.), 20 s 39 ; 6. G. Quénéhervé (Fr.), 20 s 40 ; 7. M. Rosswess (G-B), 20 s 51 ; 8. B. Marie-Rose (Fr.), 20 s 58.

400 m

1. S. Lewis (E-U), 43 s 87.
2. B. Reynolds (E-U), 43 s 93.
3. D. Everett (E-U), 44 s 09.
4. D. Clark (Aus.), 44 s 55 ; 5. I. Egbunike (Nig.), 44 s 72 ; 6. B. Cameroun (Jam.), 44 s 94 ; 7. L. Morris (Trin. Tob), 44 s 95 ; 8. M. Al-Malki (Oman), 45 s 03.

PERCHE

1. Bubka (URSS), 5 m 90.
2. R. Gataulina (URSS), 5 m 85.
3. Egorov (URSS), 5 m 80.
4. E. Bell (E-U), 5 m 70 ; P. Collet (Fra) et T. Vigneron (Fra), 5 m 70 (...) ; 8. P. D'Encausse (Fra), 5 m 60.

BASKET-BALL

Messieurs

Demi-finales

URSS b. Etats-Unis 82-76 ; Yougoslavie b. Australie 91-70.

BOXE

Poids welters

Quarts de finale

L. Boudouani (Fra) bat S. Kyungsup (CSD) aux points (3-2).

ESCRIME

Messieurs

Fleuret par équipes

1. URSS (A. Romankov, I. Mamedov, V. Aptiaouri, A. Ibragnimov).
2. RFA.
3. Hongrie.
4. RDA ; 5. Pologne ; 6. France (P. Groc, L. Bel, Y. Hocine, P. Lhotellier, P. Omnès).

FOOTBALL

Demi-finales

URSS b. Italie 3-2 (a. p.) ; Brésil b. RFA 1-1 et 3 pénalties à 2.

HALTÉROPHILIE

Catégorie des 110 kilos

1. Y. Zakharevitch (URSS) 455 kg (record du monde ancien record par lui-même en juillet 1988 avec 452, kg).
2. J. Jacso (Hon) 427,5 kg.
3. R. Weller (RDA) 425 kg.

JUDO

Catégorie des moins de 71 kilos

1. M. Alexandre (Fra).
2. S. Loll (RDA).
3. G. Tenadze (URSS) et K. Brown (G-B).

SPORTS EQUESTRES

Saut d'obstacles par équipes

1. RFA (L. Beerbaum, W. Brinkmann. D. Hafemeister, F. Sloothaak), 17,25 pts.

M. . Etats-Unis.

3. France (H. Bourdy, F. Cottier, M. Robert, P. Durand), 27,50 pts.

TENNIS

Dames

Demi-finales du double

H. Sukova et J' Novotna (Tch) b. S. Graf et C. Kohde-Kilsch, 7-5, 6-3 ; P. Shriver et Z. Garrison (E-U) b. W. Turnbull et E. Smylie, 7-6, 6-4.

Messieurs

Demi-finales du simple

M. Mecir (Tch) b. Edberg (Suè), 3-6, 6-0, 1-6, 6-4, 6-2 ; T. Mayotte (E-U) b. B. Gilbert (E-U), 6-4, 6-4, 6-3.

VOILE

Planche à voile

1. Kendall (N-Z).
2. D. Boersma (Ant. holl.).
3. : Gebhardt (E-U).

(...) 23. R. Nagy (Fra).

Finn

1. L. Doreste (Esp).
2. P. Holmsberg (Iles Vierges).
:. J. Cutler (N-Z).

(...) 23. L. Choley (Fra).

Star

1. M. McIntyre et P. Bryn Vaile (G-B).
2. M. Reynolds et H. Haenel (E-U).
3. T. Grael et N. Falcao (Bré).

470 messieurs

1. T. Péronnet et L. Pillot (Fr.) ; 2. T. et T. Tyniste (URSS) ; 3. J. Shadden et C. McKee (E.-U.).

470 dames

1. A. Jolly et L. Jewell (E.-U.) ; 2. M. Soderstroem et B. Bengtsson (Suè.) ; 3. L. Moskalenko et I. Tchounikhavskaia (URSS) ; (...) 8. F. Lebrun et S. Berge (Fr.).

Flying Dutchman

1. J.-B. Moller et C. Gronborg (Dan.) ; 2. O. Pollen et E. Bjorkum (Nor.) ; 3. F. McLaughlin et Willen (Can.) ; (...) 12. L. Delage et D. Ferré (Fr.).

Soling

1. J. Schuemann, T. Flach et B. Jaekel (RDA) ; 2. J. Kostecki, W. Baylis et R. Billingham (E.-U.) ; 3. J. Bank, J. Mathiasen et S. Secher (Dan.) ; (...) 6. M. Kermarec, S. Dripaux et X. Phelipon (Fr.).

Les Sud-Coréens saisis par l'olympisme

Tout un peuple pris aux anneaux

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les Coréens sont fatigués. Toujours souriants bien sûr, infiniment sympathiques, obstinés à nous rendre ces Jeux agréables et à laisser une trace indélébile dans l'histoire olympique. A mille signes, microscopiques encore, s'exprime cependant une lassitude vague. Tout juste un spleen, une simple usure. Difficile à cerner pour nous, difficile à masquer pour eux, à mesure que les jours passent.

Et ce n'est pas, comme on l'a dit avant les Jeux, affaire de rigidité militaire. Les problèmes de sécurité sont apparemment le dernier des soucis du SLOOC, le comité organisateur, et des *milliers de policiers, d'appelés ou d'engagés des* forces armées déguisés en « bénévoles » et affectés au rôle de nounous. Il n'y a pas de barbelés, comme on l'a écrit, autour du village olympique. Tout juste un haut grillage. Pas d'hommes en armes, à chaque carrefour. On entre partout comme dans un moulin, ou presque. Au stade, comme sur les lieux d'entraînement, dans les grands hôtels réputés très exposés, comme dans cette ZUP, promise aux classes moyennes, qu'occupe la presse.

Invisible, la fameuse « force 868 », ces commandos d'hommes en noir qui s'entraînent à la lutte anti-terroriste depuis 1981, année de la désignation de Séoul comme ville olympique. Oubliées les lourdes menaces pesant sur ces *Jeux-ci, la peur du Nord ou du fanatisme révolutionnaire* de l'Armée rouge japonaise. Séoul, à la différence de Pusan, la cité balnéaire des compétitions de voile qui redoute une improbable attaque par la mer et qui exhibe toujours ses guetteurs, restera, sauf incident de dernière heure, le site olympique le moins surveillé depuis Munich.

Connaissance de l'Occident

Paradoxal, mais vrai. Les rares manifestations d'étudiants ne sont jusqu'à présent qu'une animation de plus, au milieu des parades, des expositions d'art et des festivals folkloriques. L'armée est bien dans la rue. Des policiers ont bien été infiltrés parmi les standardistes, les portiers d'immeubles ou les interprètes. Mais ils coulent les jours les plus tranquilles de l'année.

Les sacs sont palpés à la va-vite aux contrôles. Rarement ouverts. Les responsables du CIO s'inquiètent de ce doux abandon. *« Je n'ai jamais vu une sécurité aussi relâchée »*, confie un officiel qui garde en mémoire les fouilles tatillonnes de Moscou ou de Los Angeles. Il pourrait se passer à peu près *n'importe quoi à l'heure où le* judoka national Kim Jae Yup salue son adversaire en finale. Quand la Corée est engagée, avec ce sens si particulier de l'honneur, en basket, en volley-ball, au ping-pong, même en natation...

A longueur de journée, les chaînes de télévi*sion coréennes distillent les exploits des enfants* de la patrie. Il y en a pour tous les goûts et à toute heure. La bataille de l'indice d'écoute est discipline olympique. Les Coréens cèdent tout bêtement à la tentation du spectacle.

Dans l'incroyable complexité des préparatifs olympiques, le comité national a sans doute omis un point de détail qui vaut aujourd'hui à ces questions de sécurité de sombrer comme un navire prenant l'eau. Le contact humain. Tous ces jeunes gens aux cheveux courts n'avaient pas été prévenus qu'ils risquaient de trouver les suspects chaleureux. Vantards, braillards, mais inoffensifs. Deux jours après la cérémonie d'ouverture, chaque homme posté, chaque fourmi depuis si *longtemps entraînée* à la discipline de la méfiance, s'était fait sa religion : les invités étaient des gens comme les autres.

Il y avait mille petits *trucs* à apprendre d'eux. Leurs coutumes, leur mise, ces shorts par milliers qui tiennent lieu d'uniformes, leur façon de parler aux *filles. Et puis, surtout*, leur monnaie d'échange, l'étalon- or olympique. Les *pins*, ces badges que les étrangers agrafent sur leurs casquettes de base-ball. Les jeunes militaires les portent comme des décorations, sur le coeur. La bourse aux petits insignes bat son plein, en ville *comme sur les stades*. En offrir permet d'obtenir une ligne de téléphone ou une bonne place. Les physionomistes de la police ont vite fiché les revendeurs, les généreux qui distribuent leur provision. Les terroristes attendront.

Séoul, ou plutôt les Séoulites visibles dans ces morceaux de la ville abandonnés aux Jeux, paraît se fondre avec délice dans le paysage olympique. Les salles de sports sont pleines. On se presse au parc, devenu gigantesque Foire du trône où se mêlent toutes les cultures de la déambulation. Hot-dog ou *kimchi*, le chou fermenté qui se déguste comme une confiserie. Coca ou thé à la cacahuète. *Ice-creams pour tout le monde*. On vient de la province pour se faire photographier en famille sous les immenses oriflammes olympi*ques flottant très haut* dans le ciel.

On goûte à tout, à ces Jeux comme aux installations sportives qui, après le reflux de la vague, *deviendront propriété* nationale. Comme si les Séoulites avaient été trop longtemps privés de ces sites, comme si la montée de l'événement – sept ans ! – avait provoqué dans les esprits une tension à exhaler d'urgence, l'olympisme dans la ville est pris d'assaut.

Mais les Jeux ne sont que les Jeux. Du point de vue coréen, un indescriptible chaos. Du monde partout, des embouteillages dans les rues, pourtant vastes comme des esplanades. Surtout, cent incompréhensions quotidiennes, des méprises de langage. Le sens de l'ordre asiatique humilié par tellement d'entorses au dogme social confucéen. Les hiérarchies bouleversées, rarement prises en compte par les Européens ou les Américains. Des hiérarchies de remplacement plutôt, à l'images de ce fameux CIO qui tient salon dans l'un des palaces de la ville. Phantasme de gouvernement provisoire. Diplomatie de nomade, forcément un peu *pique-assiette*, tellement à l'aise, *ici* comme ailleurs. Demain, ailleurs déjà.

Lendemains de fête

Après dix jours de Jeux, les Coréens découvrent peut-être qu'ils sont dupes d'une histoire éternelle. Comme on l'est toujours lorsqu'on *prête sa maison pour l'anniversaire d'un autre*. L'atmosphère est déjà, en tout cas, un peu à la fin de fête. Symbole du formidable « boom » économique de la Corée, écho d'un tel élan vital, les Jeux ne sont qu'un mirage, vite cerné par ses visiteurs. Une curiosité vite routinière.

Sept ans pour être prêt, le présent, l'avenir précipités peut-être au mépris du passé, des stades à défier l'Occident, mais qui la nuit tombée sont masses à faire peur ; des milliers de personnes envoyées aux quatre coins du monde apprendre une technique, l'expérimentation de tout, à une cadence de fer. Mais pourquoi, au fond ? Pour les joies de chimère d'un soir de stade ?

Les Séoulites sont loin de les dédaigner. Le SLOOC tiendra bon, jusqu'au bout. Affaire d'orgueil. La fourmilière ne s'effondrera que le dernier étranger reparti. Mais, on le sent, elle s'effondrera pour avoir réussi un exploit, naturellement, moralement hors d'atteinte. Non en raison des moyens mis en oeuvre. Colossaux, c'est la règle dans l'olympisme. Non en raison de l'organisation. Remarquable, en tous points, discrète, distinguée. Souriante. Fragile, cependant, pour cause de différence culturelle.

Trop de Coréens engagés dans cette folle conquête de la dignité olympique se contraignent au grand écart permanent. Et ils s'essoufflent. Ben Johnson est désormais déclaré traître à l'olympisme, disqualifié pour dopage.

Ce n'était que cela, la course des courses ? Une supercherie. Ce n'est que cela l'Olympe ? Une suite d'ambiguïtés sur la pureté du sport. Les Coréens sont gens curieux. Ils soupçonnent, comme tout le monde, trop d'athlètes d'ingurgiter une potion magique. Pas nouveau, sans doute. Mais eux subissent plus intensément le choc de ce scandale, et leur psychologie orientale les culpabilise davantage que Los Angeles, Moscou ou Mexico, plus habitués.

Orages d'un matin calme

Ils tiendront, mais le mental est soumis à rude épreuve. Ces Jeux plaqués sur la ville et sur le pays produisent des effets plus fins, plus intérieurs sans doute qu'ailleurs. Certains sourires sont plus tristes qu'au premier jour. L'humiliation provoque parfois un bref coup de sang, vite contrôlé, vite enfoui sous l'inclinaison du buste. Les officiels du CIO l'ont noté, Séoul a exécuté *la meilleure partition olympique jusqu'à samedi*, le jour du 100 mètres, le jour à ne pas manquer.

Puis la ville, sonnée, a un peu cédé à l'étourdissement. *Voilà que ce 100 mètres même était cent* fois maudit ! Les Coréens croient aux signes. Celui-là est noir. De quoi les détacher un peu de *ce pour quoi ils se sont tant dévoués. De quoi* distendre un peu plus les contrôles, donner au policier l'envie de tourner le dos à l'embouteillage.

De quoi, *aussi*, trouver urgent de resserrer les rangs nationaux autour de ce qui est plus proprement coréen dans les Jeux. Manifestement, Séoul *privilégie un plaisir tout familial dans le self-*service olympique. La boxe, le judo, les sports collectifs où concourt une équipe du pays du Matin calme. Et, ceci expliquant cela, par une sorte de réflexe protecteur, ils font preuve, dans ces enceintes, d'une violence non contenue.

Des Jeux trop réussis, si l'on excepte la guerre du CIO contre le dopage ? C'est à dire, peut-être, réussis jusqu'à l'écœurement ? La réaction, de plus en plus sensible, de la ville ressemble un peu à Itaewon, le quartier de la contrefaçon. Les équipes d'athlètes, les spectateurs, s'y précipitent parce qu'on n'y vend que ce que l'Occident achète en Orient. Du faux. Du faux à la tonne, une échoppe après l'autre. Pas un mètre carré de ce Barbès d'Asie qui ne soit voué à l'imitation. Depuis les Jeux il s'y arrache surtout du vêtement et de la chaussure de sport.

Les Coréens, là aussi, croyaient bien faire. Une réussite encore. Les Européens, les Américains, se ruent sur des baskets qui ressemblent tant à celles qu'ils portent aux pieds. Il règne pourtant à Itaewon comme un quiproquo. Ces souks sont spécialisés dans la vente de sacs français, de mode italienne... Ils croulent ces semaines-ci sous l'olympisme. A donner la nausée même au plus pressé des commerçants coréens.

PHILIPPE BOGGIO.

Un entretien avec le docteur Bruno de Lignières après l'affaire Ben Johnson

« Personne n'est d'accord sur la définition du dopage »

La quasi-totalité des spécialistes de médecine sportive n'acceptent pas de parler de manière claire de la pratique du dopage et des problèmes qu'elle soulève. La plupart préfèrent observer sur ce chapitre un prudent mutisme. A l'inverse, quelques rares personnalités ne cachent ni leur laxisme en matière de prescriptions « à haut risque » ni les bénéfices personnels qu'ils peuvent en retirer.

Nous avons interrogé sur ce thème le docteur Bruno de Lignières, spécialiste d'endocrinologie, attaché à l'hôpital Necker de Paris (service du professeur Mauvais-Jarvis) et qui a participé, il y a quelques années, à une commission ministérielle sur le dopage.

– L'affaire Ben Johnson vous a-t-elle surpris ?

– Oui, tout à fait. Il y a quelque chose de choquant à voir un athlète de ce niveau consommer un produit médicamenteux totalement démodé. C'est dire à quel stade de sous-information peuvent être les athlètes du meilleur niveau mondial.

– Un produit démodé ? Les responsables du CIO expliquent que le dépistage du stanozolol n'a été mis au point que depuis peu...

– Non, c'est faux. Il s'agit de l'un des plus vieux produits anabolisants, un produit qui fait la joie des dépisteurs tant il est facile à mettre en évidence. Tout cela est profondément absurde. Des athlètes du plus haut niveau mondial se croient obligés de consommer une substance dopante. C'est d'ailleurs pourquoi Carl Lewis essaie de dénoncer depuis un an son petit camarade en attirant l'attention des contrôleurs sur lui. C'est dire à quel point le problème du dopage n'est pas, comme on veut souvent le laisser croire, réservé aux seuls athlètes des niveaux inférieurs ou à ceux qui ont des capacités physiques médiocres.

– Quelle est votre position sur ce sujet ?

– J'ai fait partie, il y a quelques années, d'une commission ministérielle du sport de haut niveau qui avait pour objet de savoir si le dopage existait en France comme dans les pays de l'Est. L'arrière-pensée était de démontrer que le dopage était très mauvais pour la santé et que le sport de haut niveau, lui, avait des effets positifs sur la santé.

Or, les conclusions ont été considérées comme décevantes par ceux qui avaient créé cette commission. Nous en sommes en effet arrivés au constat que le dopage était une pratique très répandue en France et que le sport de haut niveau n'était nullement bon pour la santé. On observe, en effet, chez les athlètes et les sportifs des troubles métaboliques potentiellement graves et je pense que le fait d'essayer de corriger ces troubles, pratique considérée comme du dopage, peut être médicalement nécessaire.

Anomalies hormonales

– De quelles anomalies s'agit-il ?

– Pour l'essentiel d'anomalies hormonales. On voit des blocages de l'activité gonadique, c'est-à-dire des ovaires chez la femme ou des testicules chez l'homme. A partir de quatre heures quotidiennes d'activité physique intense, ces anomalies disparaissent. Elles entraînent une mauvaise situation physique et psychologique. L'athlète devient alors de moins en moins performant. Une fois se constat établi, il y a deux solutions. Soit dire aux sportifs : *« Vous arrêtez toute activité physique »*, ce qui revient à leur dire : *« Vous êtes chômeurs »*. Soit leur dire : *« Puisque vous ne pouvez pas abandonner votre métier, je vais vous y adapter »*.

» Or, on a le droit de compenser, chez les sportifs, les pertes hydriques ou vitaminiques, mais on n'a pas le droit de compenser les pertes hormonales... J'ai toujours eu du mal à comprendre pourquoi. Face à celui qui pratique une activité musculaire intense le médecin est comme face à un mineur de fond. On sait que la meilleure manière de prévenir la silicose chez ce dernier est de le faire respirer à l'air pur. On sait aussi que ce n'est pas possible. Alors, il faut trancher.

– Mais peut-on corriger un déséquilibre hormonal sans concourir au dopage de l'athlète ?

– Le dopage ? Personne n'est d'accord sur la définition de ce terme. Il y a dopage lorsqu'il y a des manœuvres artificielles qui peuvent *aider à de meilleures performances* ET qui sont nuisibles à la santé. Pour ma part, je ne retiens que cette dernière proposition.

– Certains de vos confrères de médecine sportive tiennent un discours similaire au vôtre et sont très vivement critiqués par leurs pairs...

– Attention, je ne mets pas toutes les drogues dans le même sac. C'est d'ailleurs pourquoi je condamne le dernier ouvrage incitant à la consommation de médicaments pour se surpasser. Faire l'amalgame dans ce domaine c'est dire, en parlant des liquides vendus en bouteille, que l'eau de Vittel et l'eau de javel sont des produits équivalents.

» Je réclame pour ma part que l'on arrête les pieux mensonges commis en permanence. Il faut parvenir à donner une information exacte sur ce sujet, parvenir à expliquer qu'il existe des produits totalement inefficaces et totalement toxiques. A partir d'un tel classement on pourrait enfin poursuivre ceux qui prescrivent ou qui consomment des produits nuisibles à la santé.

– Où se situent, selon vous, les anomalies et les blocages de la situation actuelle ?

– Cela fait des années que l'on s'ingénie à mettre en place des systèmes de plus en plus répressifs. Cette année encore on va triompher avec quelques cas de positivité établis à partir de produits ou de médicaments totalement démodés. Cette répression est absurde. Il est temps de faire autre chose, de dire la vérité. On est, en France notamment et toutes proportions gardées, dans la même situation vis-à-vis du dopage qu'on l'était avec l'avortement il y a quelques années. C'est toujours l'idée d'interdiction qui prévaut. Or, c'est un échec total puisque le dopage continue et de manière totalement absurde en l'absence complète de tout environnement scientifique, sauf dans certains pays, comme les Etats-Unis où c'est très bien organisé. Ailleurs, les athlètes savent qu'ils ne peuvent demander aucun conseil à un médecin et ils sont livrés à des gens qui recommandent les choses les plus invraisemblables.

» C'est particulièrement vrai en France. On fait absolument n'importe quoi, y compris des choses dangereuses qui n'aident d'ailleurs nullement à améliorer les performances de nos athlètes. Quant au CIO il est purement répressif. Son action c'est de publier, comme à Séoul, des communiqués triomphalistes lors de la découverte de cas de dopage. Mais, sur le fond, ce Comité n'a aucune intention d'améliorer la situation. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

ATHLÉTISME : domination des sprinters américains et des sauteurs soviétiques

Bubka, la perche au ciel

Le Soviétique Serguei Bubka est devenu, mercredi 28 septembre, champion olympique du saut à la perche avec un bond à 5,90 mètres. Il a devancé ses compatriotes Rodion Gataulline (5,85 m) et Gregori Egorov (5,80 m). Thierry Vigneron et Philippe Collet ont terminé cinquièmes *ex aequo* (5,70 m) et Philippe d'Encausse huitième (5,60 m).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Embouteillage en bout de piste. A la queue leu leu, les quinze perchistes attendent leur tour pour s'élancer. Il n'est pas midi. L'escadrille des hommes volants est à l'échauffement, mais déjà la foule vibre. Vigneron est le premier à passer une barre. Derrière lui, Bubka rate son décollage et passe en dessous. C'était pour rire. Le temps des réglages. Le titre olympique ne se jouera que cinq heures plus tard, avec en prime une tentative avortée à 6,10 m contre le record du monde.

Entre-temps, il faut meubler les longues périodes d'attente. Un concours de perche est un vaste jeu de stratégie qui peut se gagner ou se perdre entre deux sauts. Il faut bien choisir ses hauteurs, ses impasses et ne pas perdre sa concentration. Un perchiste comme Philippe Collet attribue une bonne partie de ses performances à sa faculté de gérer les temps morts. Il n'est pas rare de le voir un livre à la main, un baladeur sur les oreilles, pour ne pas gaspiller son influx. Dans l'entrelacs des perches, jeu de mikado géant qui encombre le sautoir, chacun vaque à ses occupations. Les uns bricolent leur matériel, d'autres se livrent à quelques mouvements d'échauffement. Mais la plupart sont assis ou allongés à même le sol, perdus dans leurs pensées.

Tandis que Vigneron rate un premier essai à 5,25 m, puis réussit 5,50 m, Serguei Bubka semble dormir à l'ombre d'un parasol, emmitouflé dans un épais survêtement, une casquette vissée jusqu'aux sourcils. Mais l'ours n'hiberne que d'un œil. A 5,60 m, il s'étire, esquisse quelques foulées. Son nom apparaît sur le tableau d'affichage. Mais à l'officiel coréen qui s'enquiert respectueusement de ses intentions, il fait signe en souriant : « *Plus tard !* » Lorsqu'il se décide enfin à commencer son concours, la barre est à 5,70 m. Les Polonais Chmara et Kolasa, les Américains Olson et Tarpenning ont déjà disparu, ainsi que les concurrents de moindre calibre comme le Français Philippe d'Encausse (5,60 m).

Cinq centimètres plus haut, le dernier sauteur américain et les Français lâcheront prise. Earl Bell et Philippe Collet ont échoué d'un rien au troisième essai. Thierry Vigneron dut abdiquer après son premier essai à 5,75 m. Médaillé de bronze à Los Angeles en 1984, médaillé d'argent au Mondial de Rome en 1987, le Racingman quittait l'arène en boitant.

Le championnat d'URSS pouvait commencer. Aux côtés de Serguei Bubka, il ne restait plus en effet que Rodion Gataulline et Grigori Egorov. Le premier est un concurrent que Bubka voit grandir avec un certain agacement. Cet étudiant en médecine mène à Tachkent une carrière de franc-tireur. Longiligne (1,91 m pour 79 kilos), il a longtemps traîné une réputation de fragilité en grande compétition. Avec l'âge, il a gagné en sérénité comme en témoigne son palmarès récent : champion d'URSS en 1987 avec 5,90 m, troisième aux championnats du monde la même année, champion d'Europe en salle cet hiver.

Il y a un mois, en finale du Grand Prix Mobil à Berlin, il dominait nettement Bubka (5,95 m contre 5,80 m). Ce dernier, en pleine période d'entraînement, n'avait pas encore recouvré la forme qui lui avait permis, au début de l'été, de battre deux fois le record du monde (6,05 et 6,07 m). Le rendez-vous était fixé à Séoul.

Un stade trop dissipé

Il eut lieu, mais en présence d'un troisième larron. Gregori Egorov s'est invité. Nouveau champion d'URSS, cet athlète de vingt et un ans est en pleine progression. En 1987, son record personnel plafonnait provisoirement à 5,70 m. « *Il mûrit sous nos yeux* », affirmait récemment Robert Zotko, le responsable de la préparation des sauteurs soviétiques. Effectivement, on l'a vu cette année à 5,75 m, puis à 5,85 m. Sur le sautoir du stade olympique, il a inquiété ses compatriotes jusqu'à 5,90 m. A cette hauteur, il échouait trois fois, alors que Serguei Bubka réussissait au troisième essai.

Bubka venait d'avoir une sueur froide. Gataulline avait passé 5,85 m et s'était abstenu à 5,90 m. Si Bubka, qui n'avait plus tenté une hauteur depuis 5,70 m, ratait son ultime essai, le titre olympique tant convoité allait à son ennemi intime. L'une des forces de l'Ukrainien est là, dans son acharnement de compétiteur. Pas question de laisser à ce blanc-bec une médaille d'or dont il se tentait frustré depuis le boycottage soviétique des Jeux de Los Angeles. A 5,95 m, à nouveau leader du concours, il laissait Gataulline en tête-à-tête avec la barre.

L'instant aurait mérité un recueillement religieux. Or le Soviétique fut dérangé dans ses tentatives par le remue-ménage très officiel d'une remise de médailles. Un tapis rouge déroulé en travers de la piste d'élan, dix-huit trompettes tonitruantes, l'hymne américain : c'était une conjuration. Serguei Bubka était champion olympique sans sauter plus haut. Il renonçait même, quelques instants plus tard à tenter un nouveau record du monde. Décidément ce stade, vidé de la moitié de ses spectateurs, était trop dissipé !

Quatre ans après les J.O. de Los Angeles où les pays de l'Est étaient absents, le résultat de ce concours confirme le fossé qui s'est creusé entre la perche soviétique et le reste du monde. Si les records de Serguei le cosmonaute doivent être décrochés un jour, ce sera vraisemblablement par un autre Soviétique.

Après la victoire olympique de Pierre Quinon en 1984, lorsqu'on évoquait l'école française de perche, Jean-Claude Perrin, le découvreur des Bellot, Abada, Vigneron, Ferreira, Quinon, préférait parler de « *champions du hasard* ». Le travail qu'il effectuait à Colombes n'était selon lui que du « *bricolage* ». Il craignait que le hasard ne soit pas éternellement bienveillant et s'époumonnait à réclamer des centres d'entraînement comme celui de Colombes dans toutes les régions de France.

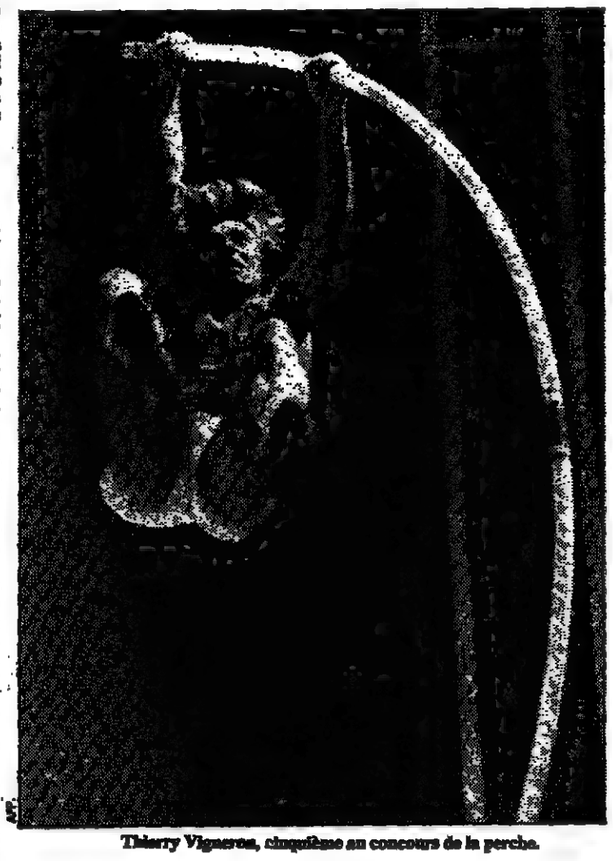

Thierry Vigneron, cinquième au concours de la perche.

Ses craintes étaient justifiées. La relève française, c'est Philippe Collet, isolé à Grenoble, Philippe d'Encausse, sur les traces de son père à Clermont-Ferrand ou Ferenc Salbert, un Hongrois installé à Paris. Encore des enfants du hasard. En face, l'armée aux rangs de plus en plus serrés des sauteurs formés dans les dizaines d'écoles de perche soviétiques. Le combat est inégal, forcément inégal.

J.-J. BOZONNET.

Lewis, plaie d'argent

Les Américains ont largement dominé les courses, le mercredi 28 septembre, en réussissant un triplé sur 400 mètres et un doublé sur 200 mètres. Toutefois, les deux favoris, Butch Reynolds et Carl Lewis, ont dû se contenter des médailles d'argent. Ils ont été devancés respectivement par leurs jeunes compatriotes Steve Lewis et Joe DeLoach. Les Français Gilles Quénéhervé et Bruno Marie-Rose ont terminé respectivement sixième et huitième de la finale du 200 mètres.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'olympisme, comme le spectacle, doit continuer. Alors, ils sont revenus, tous sauf un, après une journée de relâche qui fut journée de deuil. Mais l'ambiance n'y était plus vraiment, dans ce grand stade aux pessions déjà bien timides. Service-service pour les athlètes, le respect des contrats. Pour l'atmosphère, un peu ce qu'on imagine être, de Séoul, le service minimal de la télévision française.

Ce n'est pas, de la part des champions, faute de s'être engagé. Florence Griffith-Joyner frisant de cinq centièmes de seconde, en série de qualification, le vieux record du monde de l'Allemande de l'Est, Marita Koch (21 s 71) sur 200 mètres, l'Australienne Debra Flintoff-King arrachant l'or sur le fil, au 400 mètres haies... Tous les ingrédients à nouveau réunis, comme à chaque fois que le soleil de Corée se lève sur les joyaux de l'athlétisme mondial. Des performances, des dépassements de soi, des larmes et des blessures. Qu'aurait-il fallu de plus ?

Qu'un ressort ne se soit pas distendu. Qu'une course, une seule soit mauvais rêve. Que Ben soit encore là et qu'il n'ait pas triché. Les images de Johnson le truqueur, bousculé, déjà banni, à l'aéroport de Séoul ont sans doute bouleversé la planète. Elles ont sonné les athlètes qui savent, aux yeux effrayés du Canadien, ce que sera sa déchéance. Ce que pourrait être la leur, pour peu qu'un flacon vire au rouge.

Mille rumeurs de dopage circulent désormais en ville et n'importe quel exploit, surtout le plus éminent, se retrouve aussitôt soupçonné d'irrégularité par ceux qui croient le sport pourri. Il ne fait pas bon, ces jours-ci, être en tête, faucher les médailles comme récolte trop mûre. L'olympisme à l'envers.

La perte du sens. Le plus touché ? Assurément, Carl Lewis. Comprend-il ce qui lui arrive ? Jamais, sans doute, il n'aurait pensé voir sa logique de gloire battue en brèche de cette manière. Il était venu à Séoul répéter sa passe de quatre de Los Angeles. Un mauvais sort s'ingénie à brouiller ses plans. Mis K.O. par Ben Johnson au 100 mètres, on allait lui remettre une médaille d'or qu'il n'avait pas gagnée. Dur, pour le moral d'un dieu.

L'honnête athlète...

Mais d'or quand même. Depuis le drame de mardi, depuis ces visions fugitives du naufrage du Canadien, Carl Lewis retrouvait une couronne ; pas la plus brillante, mais à défaut... Il symbolisait l'honnête athlète, comme d'autres sont honnêtes gens, une espèce que Séoul cherche à dénombrer pour assurer sa sauvegarde. Le champion américain pouvait, en plus, tenir sa promesse. Quatre médailles, au 100 mètres donc, même au rabais, au saut en longueur, au relais quatre fois 100 et au 200 mètres.

L'or était déjà en poche à la longueur. En attendant le relais, acquis d'avance aux Américains à en croire les pronostiqueurs, le seul obstacle restait ce 200 mètres qui paraissait broutille. Carl Lewis, en séries, en demi-finale, avait été impérial. Puis, mercredi, jour d'obsèques discrètes sur le stade, quelque chose s'est à nouveau déréglé. L'imprévisible, l'impossible : la nette victoire de l'Américain Joe DeLoach sur son compatriote.

Regarder courir Lewis est toujours un plaisir, tant ses foulées de ralenti, son synchronisme défié de fauve, sont uniques. D'autres coureurs le dépassent maintenant, plusieurs mètres avant la ligne. Ben, l'infortuné bluffeur, mais aussi, cette fois, DeLoach, un champion normal, en attendant, précaution d'usage désormais, le verdict du laboratoire, une course sans autre originalité que sa vitesse, 19 s 76 d'ouragan qui a secoué le dieu incrédule.

On aurait dit une répétition des scènes du 100 mètres. Lewis se croyant devant, ou certain d'y revenir, puis Lewis découvrant, stupéfait, d'un bref mouvement de tête, qu'un anonyme commettait l'offense de courir de front. Enfin, Lewis, battu, visage d'enfant refusant la loi du plus fort. Lewis défait, vieilli. Incrédule. Les mêmes scènes, oui. La prérestraite déjà inscrite au tableau électronique du stade. Un nom devant le sien, que le champion regardait, sidéré. Absent du stade pour de longues minutes. Pas si loin, en définitive, du rebut des idoles, qui a déjà attribué un numéro à Ben Johnson.

Soyons juste, plus juste que ce stade frileux. Ce 200 mètres n'est peut-être pas d'or, mais l'argent n'est pas monnaie de singe. Aucun autre champion n'offre autant à cette enceinte olympique. Lewis joue le jeu. Il en donne pour notre présence. Vaincu, vainqueur, mais généreux. A la tâche tous les jours, annoncé plus souvent qu'à son tour par l'aboyeur américain du show d'athlétisme.

Rendons-lui ce crédit qu'on lui chipote ici : il aura été, à Séoul, le grand animateur de ces Jeux. Le stade, mercredi, s'est un peu fait prier pour saluer l'artiste. Les tours de piste de Lewis, bannière à la main, ne soulèvent plus le cœur.

Le champion est monté deux fois sur le podium en moins de dix minutes. Pour l'or du saut en longueur, pour l'argent du 200 mètres. Cela valait bien quelques bravos. L'enceinte s'était vidée, comme tous les jours à la même heure. Dommage, car c'était là un peu cérémonie d'adieu.

PHILIPPE BOGGIO.

JUDO : une médaille d'or pour la France

Les conquêtes d'Alexandre

En recevant la médaille d'or après sa victoire dans la catégorie des moins de 71 kilos le mardi 7 septembre, Marc Alexandre est devenu le troisième Français sacré champion olympique de judo. Seuls avant lui, Thierry Rey et Angelo Parisi, tous deux en 1980 à Moscou, avaient connu pareille consécration.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Physiquement, Alexandre était prêt. Le stage suivi par l'équipe de France pendant près de deux semaines au Japon, dans une caserne de police, lui avait permis de parfaire la condition de son corps trapu. Mais, mentalement, un léger flou s'était instauré dans l'esprit de l'Orléanais après son arrivée au village olympique.

« *Je redoutais la pression qui allait s'abattre sur nous en cas de manque de résultats du sport français*, confie Alexandre. *On attend toujours que le judo se comporte en sauveur et rapporte les médailles que d'autres disciplines n'ont pu obtenir. C'est ce qui s'est passé. Pendant quelques jours, des centaines de questions me sont passées dans la tête. Et comme je ne suis pas très bavard, j'avais du mal à me confier et à évacuer ces interrogations* ».

La cinquième place de Patrick Roux, et surtout la médaille de bronze de Bruno Carabetta, premiers en lice dans l'arène infernale du gymnase Changchung, avaient donné confiance à leurs camarades. Après avoir vu Carabetta se faire voler la victoire lors de sa demi-finale contre le Coréen Lee Kyung Keun mardi, des idées de revanche avaient germé avec la force du haricot magique qui fait monter les lutins dans les nuages.

Se faire violence

Contrairement à ses deux prédécesseurs, Marc Alexandre n'eut pas à affronter le Coréen et le public survolté. Le combattant local, Park Chung Hee, avait été éliminé dès le premier tour par le Japonais Koga, dont le parcours s'arrêta lui aussi peu après, face au Soviétique Tenadze. Après deux heures de compétition, supporters coréens et japonais avaient quitté la salle sans même attendre de connaître la suite des événements. On pouvait s'expliquer entre Européens, devant des travées aux deux tiers désertées.

Cela ôta sans doute un peu de cette fameuse « pression » des épaules de Marc Alexandre. Face à Tenadze en demi-finale, comme contre l'Allemand de l'Est Sven Loll en finale, le Français sut maîtriser ses adversaires sans jamais se découvrir. « *J'avais connu l'expérience d'une finale de championnat du monde perdue, l'an dernier à Essen, face à l'Américain Swain, et je ne voulais surtout plus y goûter*, affirme Alexandre. *Mon entraîneur m'a aidé à me motiver entre les combats. Je doutais encore de la possibilité pour moi de conquérir un jour un grand titre.* »

Reconnu unanimement comme l'un des grands judokas de sa génération, Marc Alexandre n'avait jamais eu les ressources morales qui lui auraient permis d'aller jusqu'au bout de ses ambitions. Sa fragilité humaine en fait un cas bien à part dans le judo français. Et son entraîneur, Serge Feist, joue au moins autant un rôle de psychologue que de conseiller sportif auprès du nouveau champion olympique.

« *Entre la demi-finale et la finale, j'ai dû aller chercher loin au fond de lui-même les sources de sa motivation*, raconte Serge Feist. *Je lui ai demandé de penser à tout ce que nous avions fait ensemble depuis huit ans, aux milliers d'heures d'entraînement, aux stages intensifs. Je voulais qu'il joue sa vie sur cinq minutes. Il fallait qu'il rayonne lors de son combat. Et, pour la première fois, je l'ai vu rayonner.* »

Alexandre ne cache pas que à presque vingt-neuf ans, le doute couvait encore dans son esprit. « *J'avais vu Fabien* [Canu] *devenir champion du monde l'an dernier et je me disais que ces choses-là n'étaient pas faites pour moi*, confesse-t-il. *J'en avais envie, mais je voyais toujours le bout de ma route s'éloigner quand j'avançais. Un titre olympique me semblait tellement inaccessible...* »

Alexandre avait pourtant été, en 1984, champion d'Europe et troisième des Jeux olympiques dans son ancienne catégorie de poids, les moins de 65 kilos. Mais un blocage l'avait depuis lors empêché de poursuivre sa progression. « *Lors de la finale contre Loll, j'ai réussi à me surpasser dans beaucoup de domaines, j'ai découvert des ressources en moi que je ne soupçonnais pas. Je crois que cela va changer beaucoup de choses, et pas uniquement dans ma vie de judoka.* »

Jusqu'alors excessivement discret, intériorisant tous ses sentiments, Alexandre occupait une position marginale en équipe de France. « *J'ai vu quelles ont été les retombées d'un titre mondial pour Fabien Canu, notamment au niveau médiatique. Je ne réagirai certainement pas de la même façon que lui, mais je vais devoir accepter de constituer une référence dans ma discipline.* » Marc Alexandre n'était peut-être pas né pour cela. Mais sa victoire est de s'être fait violence.

ALAIN GIRAUDO.

SPORTS ÉQUESTRES

L'hégémonie des cavaliers ouest-allemands

Après avoir déjà gagné les titres individuel et par équipes de dressage et la médaille d'or par équipes du concours complet, les cavaliers ouest-allemands (Ludger Beerbaum, Wolfgang Brinkman, Dirk Hafemeister et Franke Sloothaak), ont remporté, le mercredi 28 septembre, le concours de saut d'obstacles par équipes. Avec 17,25 points de pénalités, ils ont devancé les Américains, tenants du titre (20,50 points). Malgré un sans faute de Pierre Durand (*Jappeloup*) dans le dernier parcours, l'équipe de France (Hubert Bourdy, Frédéric Cottier, Michel Robert et Pierre Durand), a dû se contenter de la médaille de bronze (27,50 points).

Au programme

Jeudi 29 septembre

Athlétisme. — 0 h : début des épreuves ; 4 h 15 : finale du disque dames ; 7 h : finale de la longueur dames ; 7 h 40 : finale du 200 m dames ; 8 h 45 : finale du décathlon.

Basket-ball. — 3 h : finale du tournoi dames.

Boxe. — 1 h et 10 h : demi-finales.

Escrime. — 11 h : finale du sabre par équipes.

Haltérophilie. — 2 h : finale des plus de 110 kg.

Handball. — 10 30 : finale du tournoi dames.

Judo. — 8 h : finale des moins de 86 kg.

Lutte. — 8 h 30 : finale de la libre en 48 kg, 62 kg et 90 kg.

Tennis. — 2 h : demi-finales double messieurs et simple dames.

Volley-ball. — 11 h : finale du tournoi dames.

Vendredi 30 septembre

Athlétisme. — 0 h 30 : début des épreuves ; 2 h 40 : arrivée du 50 km marche messieurs ; 4 h : finale de la hauteur dames ; 4 h 10 : finale du 100 m haies dames ; 5 h 20 : finale du 3 000 m steeple messieurs ; 6 h 40 : finale du 10 000 m dames.

Basket-ball. — 3 h : finale du tournoi messieurs.

Canoë-kayak. — de 0 h à 2 h 30 : finales K1 et K2 messieurs et dames ; C1 et C2 messieurs.

Escrime. — 11 h : finale de l'épée par équipes.

Football. — 10 h : finale pour la troisième place.

Gymnastique. — 9 h : finale de la gymnastique rythmique et sportive.

Hockey sur gazon. — 6 h 15 : finale du tournoi dames.

Judo. — 8 h : finale des moins de 95 kg.

Lutte. — 8 h 30 : finale de la libre en 52, 74 et 100 kg.

Natation synchronisée. — 0 h 30 : finale solo.

Tennis. — 2 h : finale simple messieurs et double dames.

Tennis de table. — 11 h : finale du double dames ; 12 h 20 : finale du double messieurs.

Tir à l'arc. — 5 h 30 : finales dames et messieurs.

Volley-ball. — 0 h 45 et 11 h 30 : demi-finales messieurs.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

MÉDECINE

Service minimum jeudi dans les hôpitaux pour la grève nationale des infirmières

La grève organisée le jeudi 29 septembre, à l'initiative de la coordination des infirmières d'Ile-de-France (mouvement qui regroupe l'ensemble des représentants de la profession, syndiqués ou non), a pris une dimension nationale. C'est vrai dans le secteur public où l'on compte 123 000 infirmières (la profession est féminisée à plus de 80 %), mais aussi dans le privé où les effectifs s'élèvent à 44 000.

A Paris, une manifestation était prévue à 9 h 30, de la place du 18-Juin (Montparnasse) au ministère de la santé, avenue de Ségur. La coordination souhaitait être reçue par le ministre, M. Claude Evin, mais ce dernier a déclaré, le 21 septembre, qu'il ne souhaitait, pour le moment, recevoir que les représentants syndicaux, seuls partenaires dans les négociations. Bien que tous les syndicats soient partie prenante dans ce mouvement et appellent à la grève, la CFDT et FO ont demandé à leurs militants de se rassembler à 11 heures devant le ministère, malgré les consignes de fédérations locales qui, elles, ont décidé de se joindre à la coordination. Les dissensions, en apparence surperficielles, marquent en fait une forte divergence sur l'action à mener.

La coordination est née de l'incapacité des syndicats à s'implanter dans cette profession (à peine 8 % des syndiqués) et de la faiblesse des associations. En 1987, une nouvelle association, l'Union nationale des associations et syndicats infirmiers et des infirmiers français (UNASIIF) a vu le jour. Elle a organisé avec la CFDT et la coordination des anesthésistes une manifestation le 25 mars. Mais, voyant que l'UNASIIF ne souhaitait pas donner des suites immédiates à cette mobilisation, une centaine d'infirmières d'Evry et d'hôpitaux parisiens ont créé une coordination et établi une plate-forme de revendications.

Celle-ci, qui prévoit une revalorisation de la profession, la garantie d'un bon niveau d'entrée dans les écoles et de formation, la hausse des salaires et le droit à la formation continue, recoupe celle des syndicats. Mais la coordination souhaite s'occuper en priorité des infirmières et ne pas poser dès le départ le problème de l'ensemble des professions para médicales. Cette attitude semble recueillir un large écho parmi les infirmières.

Statut « sous-évalué »

Profitant cependant de ce mouvement, de nombreux syndicats d'encadrement et de personnels hospitaliers ont annoncé qu'ils manifesteraient aussi. Dernier en date, le Syndicat national des cadres hospitaliers, qui rassemble la majorité des cadres et compte un grand nombre de directeurs, vient de faire savoir qu'il avait lui-même déposé un préavis de grève pour le 29 septembre, afin de soutenir les infirmières dont le statut est *« sous-évalué »*.

Chaque établissement, chaque service, a mis au point son propre mode d'organisation pour cette journée d'action. Dans certains, les infirmières ont décidé de débrayer purement et simplement, attendant qu'on les réquisitionne. Dans d'autres, elles ont choisi de s'organiser avec les médecins pour repousser les consultations et n'assurer qu'un service minimum.

Du président de la République qui, le 23 septembre, a déclaré que *« les infirmières n'ont pas le sort et la situation que la société leur doit »*, aux médecins, en passant par les directeurs, tout le monde semble d'accord pour reconnaître que les infirmières méritent mieux. Le ministre de la santé a décidé l'ouverture des négociations le 6 octobre.

Ch. CH.

Pour 6 500 F, primes comprises

L'horloge de la gare du Nord, à Paris, marque 22 h 30. Anne presse le pas. Dans sa poussette, Mathieu, neuf mois, écarquille les yeux. Il y a quelques minutes encore, il dormait tranquillement dans son berceau de la crèche de l'hôpital Lariboisière. Depuis quelques semaines, il éprouve des difficultés à se rendormir en rentrant tard le soir...

Va-t-elle continuer longtemps cette course folle pour un salaire à peine supérieur à 6 500 F, primes comprises, après quatre ans d'ancienneté ? Prise en sandwich entre l'administration et les médecins, Anne a l'impression d'être la cinquième roue du carrosse, et les possibilités d'évolution professionnelle sont rares.

Tout le monde ne peut pas être surveillante générale ou monitrice dans une école d'infirmières. Il est possible de se spécialiser, mais là encore les voies (pédiatrie, anesthésie...) ne sont pas nombreuses.

Il n'était pas 14 heures quand Anne a franchi le portail de l'hôpital. De là, elle a gagné son vestiaire puis la crèche pour y déposer Mathieu. A 14 h 15, comme le prévoit le règlement, elle a poussé la porte du service de cardiologie où elle travaille, depuis sept mois, en réanimation. L'unité a la particularité de vivre au gré des urgences.

La cérémonie de l'étiquetage

Les tâches rituelles l'ont tout de suite accaparée : bref tour des chambres, lecture du livre où sont consignés tous les événements de la journée, vérification avec une autre infirmière de l'armoire où se trouvent les stupéfiants, contrôle des chariots et des batteries des appareils de réanimation que seuls les externes peuvent utiliser, coup d'œil, enfin, aux « scopes », les moniteurs d'électrocardiogrammes branchés sur les malades et installés dans la salle des infirmières.

A ses débuts dans le service, Anne était paniquée par tous les « bip » qui résonnaient et les courbes qui s'affolaient chaque fois qu'un patient remuait un peu trop. Depuis, elle a appris à distinguer et à ne pas se précipiter chaque fois que sur un écran paraît s'annoncer la « mort » d'un patient... Des « erreurs » sont dues à la vétusté des appareils. Heureusement, en décembre, l'unité sera complètement rénovée.

Une brève réunion avec ses collègues du jour lui a permis d'avoir des nouvelles des anciens patients, peu nombreux car les malades restent rarement plus de deux jours avant d'être envoyés en salle de soins. Elle a fait la connaissance des deux entrants. Il fallait faire attention aux affaires de l'un, dont une grande partie avait déjà été envoyée à la consigne et une autre rendue à la famille. Et, surtout, ne pas oublier les résultats des examens sanguins et les radios de l'autre...

Ses collègues partis, Anne a commencé le fastidieux travail du marquage des étiquettes correspondant aux injections et aux médicaments à donner aux malades. Elle a ensuite préparé les seringues et réparti les médicaments, sur lesquels elle a collé les fameuses étiquettes. Pas question de se tromper. La plupart de ceux qui arrivent dans cette unité sont envoyés par le SAMU ou les médecins des consultations. Ils viennent de subir un infarctus ou des troubles cardiaques suffisamment importants pour que l'on décide l'hospitalisation immédiate. Il faut les soigner, mais aussi les aider à supporter les douleurs (parfois à la morphine) et donner des calmants.

A 15 h 50, les chariots étaient prêts. Anne et sa coéquipière Valérie ont distribué les thermomètres et donné des soins jusqu'à 16 h 40, puis à nouveau lavé le matériel et rangé les chariots.

Ce qui frappe ici, c'est la régularité avec laquelle reviennent les mêmes tâches. La plupart des soins se donnent à deux heures d'intervalle, et parfois une heure seulement. Aussi, toutes les deux heures recommence la cérémonie de l'étiquetage, de la préparation des mélanges pour les seringues, etc. Entre-temps, il faut trouver un moment pour passer les bassins aux patients reliés aux perfusions et aux « scopes », poser les sondes, soulager les escarres... Trouver le mot juste pour expliquer à un malade un peu envahissant qu'il ne peut téléphoner à toutes ses amies !

Il arrive souvent que plusieurs patients arrivent ensemble. L'unité se transforme alors en ruche. Il faut parfois libérer des lits et envoyer certains patients dans les salles de soins à un autre étage. Il faut de toute façon préparer les nouveaux, poser les perfusions, organiser les examens sanguins classiques, ceux demandés en plus par les médecins et les radios...

Dans le privé, ce n'est pas mieux

Pour la énième fois, surveillants, infirmières et aide-soignant se sont plaints du casse-croûte de 18 h 30. Mais, cette fois, la conversation a vite dévié sur la grève du 29 septembre. Anne n'est pas syndiquée. Elle n'appartient pas non plus à une association, mais elle sera à la manifestation. *« Pour la première fois, grâce à la coordination des infirmières,* souligne une de ses collègues, *nos revendications sont mises en valeur et ne sont pas enfouies parmi celles des autres personnels soignants des hôpitaux. »*

Anne reconnaît que son unité est mieux lotie en effectifs que la salle de soins : on y compte en permanence deux infirmières et une aide-soignante ou un agent hospitalier (femme de ménage) pour neuf lits ; tandis qu'en salle il n'y a qu'une seule infirmière et une aide-soignante ou trop souvent un agent hospitalier pour dix-huit patients et parfois plus (dans les services de gérontologie, les proportions peuvent être de un pour quarante).

« Si encore nous avions de vraies aides-soignantes, se plaint Charles, un infirmier en salle de soins. *Mais, pour faire des économies, on préfère embaucher des femmes de ménage. Le résultat, c'est que chez nous le carnage brille, mais quand un pépin survient, il faut se débrouiller seuls. »*

En théorie, le travail d'une infirmière se fait au rythme de sept jours de travail, deux jours de repos, afin que les gardes se fassent un week-end sur deux. Mais, le plus souvent, les services adoptent la formule 6 heures-14 heures, 14 heures-22 heures, 22 heures-6 heures, avec des variantes. Certaines infirmières naviguent d'une équipe à l'autre, sans toujours connaître une semaine à l'avance leurs jours de service.

« Notre métier demande un minimum de flexibilité, reconnaissent Anne et ses compagnons, *mais nous souhaiterions que nos efforts soient connus et reconnus, et que, sous prétexte de souplesse, on ne nous croie pas corvéables à merci. »*

Aller dans le privé ? Anne en a déjà fait l'expérience. Contrairement à ce que l'on pense, les conditions de travail n'y sont pas toujours meilleures. Il n'est pas rare qu'une infirmière d'une clinique privée à but lucratif perçoive 6 300 francs nets à l'embauche et 7 000 francs en fin de carrière. Les conditions s'améliorent avec les hôpitaux privés à but non lucratif, où les salaires de début peuvent atteindre 8 000 francs si l'employeur a adhéré à l'une des deux grandes conventions collectives. Les infirmières de l'hôpital public, elles, débutent à moins de 6 000 francs et plafonnent à 10 200 francs, mais elles ont la sécurité de l'emploi et des avantages statutaires.

Jeune infirmière, Anne était passionnée par son métier et, en même temps, terrorisée. Mise dans le bain dès le premier jour, en étant seule la nuit avec une trentaine de malades, elle a dû apprendre vite et beaucoup. *« Dans l'établissement où je me trouvais,* dit-elle, *il me fallait même faire des actes qui, normalement, reviennent aux médecins. »* Aujourd'hui, après quatre ans de métier, elle a l'impression de ne plus rien apprendre et déplore le manque d'échanges avec les médecins. En réanimation, les infirmières ne participent pas aux visites des malades. Elles exécutent les ordres donnés par les médecins. Et, dans la plupart des cas, on ne leur demande même pas ce qu'elles pensent de l'état d'un malade...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le Monde

PLANTU

La sélection de ses meilleurs dessins

L'ALBUM 88
176 PAGES-250 DESSINS

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE PLANTU

NOM _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____
Localité _____ Pays _____
FRANCE (frais de port inclus) Nbre ex. _____ × 50 F = _____
ÉTRANGER - DOM-TOM (frais de port inclus) Nbre ex. _____ × 55 F = _____
LM4 COMMANDE ET RÈGLEMENT A RENVOYER A :

Le Monde
SERVICE DE LA VENTE AU NUMÉRO
7, RUE DES ITALIENS
75009 PARIS (FRANCE)

RELIGIONS

Au Brésil

Un évêque progressiste est sanctionné par le Vatican

Mgr Pedro Casaldaliga, évêque de Sao-Felix-de-Araguaia, dans le Mato-Grosso au Brésil, a reçu, par le canal du nonce à Brasilia, une *« intimation »* de deux congrégations du Vatican (celle de la doctrine de la foi et celle des évêques), par laquelle il lui est demandé de mettre fin à son soutien aux théologiens de la libération, à ses critiques de la curie romaine et à ses voyages au Nicaragua. Au mois de juin dernier, cet évêque de l'une des régions les plus agitées par les conflits sur la propriété de la terre avait déjà été convoqué à Rome par les cardinaux Ratzinger et Gantin, préfets des deux congrégation compétentes.

Plus de trois mille fidèles ont manifesté, le dimanche 25 septembre, leur soutien à Mgr Casaldaliga. Dans une lettre ouverte, quarante évêques brésiliens s'étonnent de la méthode *« étrange »* utilisée contre l'un des leurs et expriment leur *« admiration »* pour le travail qu'il réalise auprès des plus pauvres. — *(AFP.)*

● **Grève d'élèves dans les lycées de Blois.** — La moitié des élèves des lycées Philibert-Dessaignes et Augustin-Thierre de Blois (Loir-et-Cher) se sont mis en grève, mardi 27 septembre, pour protester contre les classes surchargées, le non-remplacement de certains professeurs et la vétusté des locaux. Le mouvement, lancé le jeudi 15 septembre, a été reconduit mercredi.

Trente évêques africains en stage audiovisuel à Lyon

In excelsis vidéo

LYON
de notre bureau régional

Six archevêques et vingt-quatre évêques, venus de cinq pays d'Afrique centrale — Cameroun, Tchad, Congo, Centrafrique et Gabon — ont participé, du 12 au 23 septembre, à une session de formation aux médias modernes, organisée par le Centre recherche et communication. Audiovisuel-expression de la foi (CREC-AVEX). Basé à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, ce centre est lié par convention au CNRS et dirigé par le Père Pierre Babin, auteur de divers ouvrages sur la communication.

« Excellent ! la manière dont vous avez prononcé « Aimer et pardonner résument pour moi le christianisme », *en baissant la voix d'un ton et en détachant les deux verbes... C'était très bon. L'aspect acteur, ça fait partie de la sincérité... »* Pour distiller les compliments ou les critiques, le formateur barbu qui anime les travaux pratiques télévisuels ne s'embarrasse ni de « Monseigneur », ni d'« Eminence ».

L'ambiance est studieuse et détendue. Abstraction faite des vestes sombres et des cols durs qui côtoient quelques pull-overs, le groupe d'évêques qui planchent devant ou derrière les caméras pourrait passer pour un séminaire de VRP en recyclage. L'homme qui, une demi-heure durant, vient de se soumettre à l'épreuve d'un petit « 7 sur 7 » à huis clos, et écoute, religieusement si l'on ose dire, les conseils de son professeur, n'est pourtant pas un élève comme les autres. Il s'agit du cardinal Christian Tumi, archevêque de Garoua, au Cameroun.

Assurément moins intimidant qu'Anne Sinclair, son interviewer ne lui a néanmoins pas fait de cadeaux. Les séquences vidéo sur lesquelles il l'a invité à réagir à brûle-pourpoint étaient souvent à la limite de l'iconoclastie : un reportage sur l'Eglise « électronique » américaine avec ses prédicateurs-stars qui vendent l'Evangile comme du bubble-gum, un montage d'images d'une extrême violence sur certains rites africains très cruels et un extrait de *Dallas*...

« JR, connais pas », remarqua, en substance, le cardinal, qui se laissa rarement déstabiliser par des questions pièges, du genre : *« Alors, l'argent n'a pas d'odeur ? »* ou *« Conseillerez-vous à vos ouailles de ne pas regarder* Dallas, *comme des cardinaux français l'ont fait à propos de* la Dernière Tentation du Christ ? », dont les réponses doivent rester *off*...

A côté de ces séances de travail, destinées à familiariser les évêques africains avec les micros et les caméras, nouveaux vecteurs de la parole évangélique, leur stage de formation a été ponctué de *« prières avec diapositives, musique ou montage »* et de conférences-débats sur des thèmes divers.

ROBERT BELLERET.

Société

JUSTICE

Feu vert en appel
pour « la Dernière Tentation du Christ »

Les affiches devront seulement préciser que l'œuvre « n'est pas une adaptation des Evangiles »

Le film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, ne sera ni interdit, ni coupé, ni complété par un *« communiqué »*, comme l'avait ordonné le tribunal civil de Paris saisi en référé par trois associations religieuses (*le Monde* du 24 septembre).

Amenée à se prononcer à son tour après le recours formulé, notamment, par l'Alliance générale contre le racisme et le respect de l'identité française et chrétienne, présidée par M. Bernard Antony, député européen du Front national, par l'association Saint Pie X et par deux prêtres traditionnalistes qui souhaitaient obtenir l'interdiction, la cour d'appel de Paris a seulement ordonné qu'un court avertissement figure sur les affiches et les publicités.

Dans son arrêt rendu le 27 septembre, la cour, présidée par Mme Myriam Ezraty, premier président, n'a pas eu le même regard que le tribunal. Elle estime que le trouble invoqué ne revêt pas le caractère *« manifestement illicite »* exigé par la loi pour permettre de restreindre l'exercice d'une liberté comme celle de la libre communication des pensées et des opinions, consacrée par l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Cependant, les magistrats relèvent que la loi leur permet de prévenir *« un dommage imminent »*. Dans cet estprit, ils déclarent donc : *« Il s'impose d'éviter que quiconque se trouve dans la situation d'être atteint dans ses convictions profondes »*, tout en soulignant que *« la protection ainsi due aux personnes ne justifie pas, s'agissant d'un spectacle donné dans une salle où l'on se rend librement et volontairement, les interdictions et saisies sollicitées, lesquelles porteraient une atteinte irrémédiable aux droits de l'auteur de diffuser son œuvre et priveraient ceux qui le souhaiteraient d'accéder à la connaissance de celle-ci »*.

Ainsi, la cour a considéré qu'il y a lieu d'*« assurer l'information de ceux qui, abusés par le titre du film et restés dans l'ignorance de la polémique qu'il a suscitée, viendraient, sans l'avoir voulu, s'exposer à un spectacle de nature à heurter leurs sentiments »*. Dans ce but, les juges ordonnent que, *« tout moyen de publicité »* et les affiches devront porter l'annonce suivante : *« Ce film est tiré du roman de Nikos Kazantzakis* la Dernière Tentation. *Il n'est pas une adaptation des Evangiles. »*

MAURICE PEYROT.

Le potier « publiphobe » en correctionnelle

Treize mois avec sursis pour « une intelligence perdue »

M. Jean Tessier, potier de son état et publiphobe enragé, a finalement été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis mardi 27 septembre. Poursuivi pour menaces de mort, le prévenu s'est présenté devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris sans avocat — *« Il aurait rogné sur mon temps de parole »* —, et a tenté d'expliquer au président, M. Yves Corneloup, pour quelle raison il avait adressé le 3 décembre 1986 un tract anonyme à la société Transcommunication et à la RATP en leur promettant de commettre dans les huit jours des attentats meurtriers dans le métro si la décision de retirer tous les postes vidéo diffusant musique d'ambiance et publicité dans les stations n'était pas prise (*le Monde* du 27 septembre).

M. Tessier a notamment réaffirmé son opposition à la publicité et a revendiqué un *« droit au silence »* dans les lieux publics. Mais il a aussi déclaré : *« Je m'engage à ne pas recommencer ce type d'action »*, faisant remarquer qu'il s'était fait connaître de lui-même à la direction de la RATP au début de l'année 1988.

Après avoir souligné la violence de la lettre de menaces du prévenu, M. Jean Grimaldi, pour le ministère public, a noté : *« Vous êtes peut-être un artiste, mais sans pudeur. Vous avez manqué de cœur. Vous me semblez une intelligence perdue »*. M. Grimaldi a néanmoins relevé : *« Ce qui vous sauve c'est la pureté de vos convictions »*, pour conclure : *« J'avais l'intention de requérir seize mois avec sursis. Mais après vous avoir entendu je ne les demanderai pas. Je vous tends la main. Ne dérangez plus l'appareil judiciaire. »*

Visiblement touché par *« l'écoute »* du président et le ton nuancé du ministère public, M. Tessier a terminé sa défense en quelques mots : *« Je suis extrêmement ému et édifié par ce que j'ai entendu. Le désespoir que j'avais est partiellement vaincu. Je veux garder cette note d'espoir tout en pensant que j'ai fait mon devoir. »*

L. G.

Selon une association girondine

La carte de résistant n'a été attribuée à M. Maurice Papon qu'après six ans de démarches

BORDEAUX
de notre correspondante

L'Association girondine des anciens combattants de la Résistance a mis en vente, depuis le 27 septembre, chez les deux cents dépositaires de presse de l'agglomération bordelaise le numéro 5 de sa revue *Résistance unie*. Sous le titre : « Papon : des documents indiscutables sur son très difficile accès à la carte d'ancien combattant volontaire de la Résistance », ce journal publie un article signé du directeur de publication, M. Maurice-David Matisson qui est aussi partie civile contre l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'occupation. Selon M. Matisson, la carte de combattant volontaire de la résistance n'a été attribuée à Maurice Papon que seize ans après la fin de la seconde guerre mondiale, et au terme de six années de démarches.

Résistance unie établit ainsi la chronologie des faits : 1944-1945 : la liste officielle du réseau Jade-Amicol, établie par son responsable, le docteur Monod, est publiée. M. Papon n'y figure pas. 25 octobre 1944 : le colonel commandant le groupe Jade-Amicol rédige une attestation comportant quatre lignes qui décrit l'activité résistante de Maurice Papon en ces termes : *« A contribué au travail effectué par son service. »* 8 octobre 1952 : M. Papon adresse une demande de carte de combattant volontaire de la Résistance. 23 décembre 1953 : la commission nationale émet un avis défavorable. 7 octobre 1954 : le ministère de l'intérieur fait état d'un recours de M. Papon. 15 janvier 1955 : le ministère de l'intérieur transmet un nouveau recours, accompagné cette fois d'une attestation plus détaillée du colonel Arnould, datée du 15 novembre 1954. 20 octobre 1956 : le dossier de M. Papon à la commission indique dans une pièce : *« Quid : fonction et homologation ? »* et dans une autre : *« Rien au dossier. »* 30 avril 1958 : le préfet, dans une lettre adressée au commandant Arnould, fait état du fichier de la DPMAT qui *« révélerait sur les états de votre réseau »* (...) un Papon, domicilé Lyon, et demande à celui-ci de vérifier l'identité des personnes. 7 mai 1958 : le lieutenant-colonel Arnould répond : *« L'homologation ne peut se faire, car l'activité de résistance de M. Papon ne m'a été signifiée qu'en 1954. »* 3 juillet 1958 : la commission départementale donne un avis favorable bien qu'on ne sache toujours pas si la régularisation est réellement intervenue. La carte de combattant volontaire est attribuée le 9 juillet de la même année.

Cet article est présenté par l'organe de l'association comme une réponse à l'association Résistance-Vérité créée par M. Bourgès-Maunoury et Mme Marie-Madeleine Fourcade *« pour défendre des citoyens innocents accusés d'actes de collaboration »*.

Rappelons que M. Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, est depuis 1981 mis en cause dans la déportation, entre 1942 et 1944, de 1 690 juifs. Une seconde instruction de l'affaire est actuellement en cours à Bordeaux après que la Cour de cassation eut annulé la quasi-totalité de la procédure engagée initialement.

GINETTE DE MATHA.

FAITS DIVERS

L'arrestation du meurtrier d'une fillette

Le « tee shirt » de Didier Vaucher

Un jeune homme de vingt ans, Didier Vaucher, a été inculpé, mardi 27 septembre à Reims, par M. Pierre Creton, juge d'instruction, d'homicide volontaire et de viol (nos dernières éditions du 28 septembre), après la mort d'une fillette de six ans, Sandrine Avrillon. Le corps de l'enfant avait été retrouvé dans un sac-poubelle dissimulé dans une gaine d'escalier au cinquième étage de l'immeuble HLM de la cité Eisenhower, à la périphérie de Reims où habitent la famille de la victime et Didier Vaucher. L'autopsie pratiquée lundi soir avait révélé que Sandrine avait subi des violences sexuelles.

Didier Vaucher, qui avait été interpellé dès lundi en fin d'après-midi, a avoué les faits. Dans son appartement, les enquêteurs ont retrouvé le cartable et les vêtements de la fillette.

Sandrine avait disparu de l'école primaire du Docteur-Billard où elle était inscrite, vendredi vers 16 h 30 alors qu'elle devait rester à l'étude jusqu'à 17 h 45. Elle traversa la rue pour rentrer chez elle au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ses parents venaient de sortir. Elle trouva porte close. Didier Vaucher, apprenti cuisinier en chômage, né à Charleville-Mézières (Ardennes), qui habitait seul au septième étage de l'immeuble, attira alors l'enfant chez lui *« contre une promesse de bonbons »*. Devant la résistance de la fillette, il l'étrangla pour la faire taire. Il gardera le corps chez lui jusqu'au samedi en fin de matinée avant de le déposer, enveloppé dans un sac en plastique, deux étages plus bas, dans un réduit que les enquêteurs avaient déjà fouillé dès le début des recherches.

Mardi en fin de matinée, une cinquantaine de personnes ont manifesté devant le palais de justice de Reims pour réclamer la peine de mort. Des insultes ont fusé à l'arrivée de Didier Vaucher dont l'arrestation a causé une vive émotion dans la cité. Le meurtrier a été écroué à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne où il a été mis à l'isolement. Au palais de justice de Reims, il portait un *tee-shirt* arborant une inscription en anglais : *« The error is human, to forgive is out of question » (« l'erreur est humaine mais pardonner est hors de question. »)*

POLICE

Nouveaux remous en marge de l'affaire Jobic

Le juge Hayat menacé de mort par le groupe « Honneur de la police »

Chef de groupe à la brigade criminelle et frère du commissaire Philippe Venère, l'ancien patron du commissaire Yves Jobic, M. Venère a été chargé, récemment, d'effectuer une enquête sur des menaces de mort adressées par le groupe « Honneur de la police » à M. Jean-Michel Hayat, le magistrat instructeur de Nanterre qui a inculpé M. Jobic de proxénétisme aggravé. Cete désignation, intervenue après l'ouverture d'une information par le parquet de Nanterre — lequel s'est à plusieurs reprises opposé dans l'affaire Jobic au magistrat instructeur — a créé une certaine émotion chez plusieurs magistrats du palais de justice de Nanterre. En effet, sans mettre en cause la rigueur de l'inspecteur Vénère, le fait que ces investigations soient confiées au frère de l'ancien patron du commissaire Jobic qui a lui-même, toujours soutenu son subordonné, apparaît, pour ces magistrats, comme une provocation.

Cette enquête fait suite à une lettre contenant des menaces de mort reçue par le juge Hayat et signée par le groupe « Honneur de la police », une appellation qui, dans le passé, a été utilisée à plusieurs reprises. Selon certaines sources, le message adressé au magistrat serait du même graphisme qu'une lettre de menaces envoyée en 1985, à M. Robert Badinter, alors ministre de la justice, par la même organisation. Dans la conduite de son instruction sur le dossier Jobic, le juge Hayat a été, à différentes reprises, l'objet de menaces de mort, de même que plusieurs témoins. Ainsi, une prostituée, Zoulika Zenati, dite Zouzou, est-elle protégée en permanence par des gendarmes de Versailles.

Passionné(e) par l'industrie automobile rejoignez l'ISCAM

VOUS

Titulaire d'une maîtrise universitaire ou diplômé d'un enseignement supérieur commercial, vous souhaitez faire carrière dans l'industrie automobile.

NOUS

Au Mans, haut-lieu de l'automobile, sous la tutelle du Ministère du Commerce, et géré par la CCI du Mans, notre Institut, unique en France et en Europe vous offre :

La formation spécifique internationale que recherche l'industrie automobile (nombreuses offres d'emploi pour chaque diplômé).

Écrire ou téléphoner à :

ISCAM
(Institut Supérieur du Commerce Automobile du Mans)
132, rue Henri Champion, 72100 LE MANS
Tél. : (16) 43.84.01.32

EN BREF

● **Un attentat contre la gendarmerie de Saint-Jean-de-Luz.** — Deux engins de fabrication artisanale ont été lancés dans la nuit du 26 au 27 septembre contre la façade de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Ils y ont provoqué de faibles dégâts matériels. Cet attentat devait être revendiqué dans la journée du mardi 27 septembre par un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'un *« commando Lapurdi » inconnu jusque-là*. L'homme a précisé que cette *« action »* avait pour objet d'exprimer un soutien aux détenus basques de Bayonne qui viennent d'être transférés à Fresnes à la suite de la grève de la faim qu'ils ont entamée depuis une quinzaine de jours.

● **Deux skin-heads condamnés par le tribunal de Brest.** — Deux skin-heads, Olivier Debionne, vingt-trois ans, parachutiste appelé, demeurant à La Garenne-Colombes, et Régis Kerhuel, vingt-trois ans, réparateur, domicilié au Havre, ont été condamnés, mardi 27 septembre, par le tribunal correctionnel de Brest a, respectivement, un an d'emprisonnement dont six mois avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de trois ans et un mois d'emprisonnement pour une agression commise, le 28 mai 1988, à Brest, contre deux Indonésiens (*le Monde* du 31 mai). Ce jour-là, près de cent cinquante skin-heads s'étaient rassemblés à Brest pour un concert de rock néo-nazi que l'organisateur, un Brestois, avait dû annuler. La police avait procédé à vingt-deux interpellations. Neuf personnes furent jugées en comparution immédiate le 31 mai et huit d'entre elles condamnées pour port d'arme. — (*Corres.*)

DÉFENSE

Après l'annonce d'un plan de réorganisation

L'armée de terre dans les turbulences

Un général à quatre étoiles qui donne sa démission. Des bruits fous, dans les casernes, sur la suppression éventuelle de 50 000 emplois, à terme, dans l'armée de terre. Un chef d'état-major qui s'émeut au point de vouloir rassurer ses troupes par un message interne à ses subordonnés. Un ministre de la défense qui explique qu'il n'y a pas matière à s'agiter. Des députés de la commission de la défense qui demandent à ce même chef d'état-major de transmettre *« la confiance du Parlement »* envers l'armée de terre.

Autant de signes d'un certain trouble des esprits au qua sein de l'armée de terre française. L'approche des discussions budgétaires au Parlement a joué comme un détonateur et, plus spécialement, l'annonce qu'il faut s'attendre, en 1989, à des suppressions de postes dans l'armée de terre. Certes, les deux autres armées connaissent les mêmes menaces. Mais, les turbulences sont moindres chez les aviateurs et chez les marins si l'on excepte les propos récents (*le Monde* du 16 septembre) et amers du préfet maritime de Brest.

C'est à la mi-août que l'état-major de l'armée de terre a été invité à se séparer, l'an prochain, de 1 424 engagés et de 1 853 appelés. A peine, respectiveemnt, 1,3 % et 1 % des personnels des deux catégories concernées. Ce n'est pas une politique nouvelle : déjà, en 1987 et en 1988, cette même armée de terre a dû réduire, au total, de 2298 le nombre de ses personnels de métier et sous contrat, sans pour autant toucher aux effectifs du contingent. Mais, sans doute, la brutalité et l'intensité du couperet pour 1989, pratiqué sans avertissement en plein mois d'août, ont pris au dépourvu le corps des officiers et celui des sous-officiers.

La déflation intervient, de surcroît, alors que l'armée de terre bruisse de rumeurs sur la volonté du gouvernement de mener à bien — sur une décennie — une réorganisation en profondeur de l'institution. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, n'a pas caché son espoir de disposer d'une *« machine »* militaire modernisée, mieux payée, mais *« resserrée »*, c'est-à-dire aux effectifs diminués et avec un train de vie plus soucieux d'économies.

Une gageure

Dans un premier temps, le général Gilbert Forray, chef d'état-major de l'armée de terre, a donc été prié de préparer un plan baptisé « Orion », de contraction du dispositif domanial et immobilier de façon à regrouper certaines installations trop dispersées sur le territoire national. Afin de réduire les frais généraux et de rationaliser les implantations. C'est une gageure, maintes fois tentée dans le passé. M. François Fillon, député RPR de la Sarthe et rapporteur parlementaire du budget 1989 de l'armée de terre, sait d'expérience que le pari du gouvernement, quel qu'il soit, achoppe toujours sur le désir des élus locaux, toutes tendances confondues, de conserver leurs garnisons.

Quel que soit le sort du plan « Orion », l'épée de Damoclès qui menace l'armée de terre est d'une autre trempe.

Nombreux sont, en effet, les cadres qui craignent qu'une réorganisation, en cache une autre. Après les infrastructures, les structures elles-mêmes. Concrètement, leur interrogation se rapporte à la perspective d'un nouvel aménagement des forces qui s'appuierait sur un « format » différent de l'armée de terre et une restructuration des unités. Les considérations financières serviraient d'alibi à une transformation de fond en comble de l'armée de terre. D'où ces rumeurs — on parle de « bouteillons » dans les armées — qui circulent dans les camps et dans les casernes sur une suppression éventuelle et étalée dans le temps de 50 000 emplois dans l'armée de terre, soit le sixième des effectifs.

Le ministre de la défense jure ses grands dieux qu'il n'en est rien. Devant les députés de la commission de la défense, M. Chevènement a tenu à s'expliquer. En substance, il a dit que, ■ les années 60 avaient été marquées par une réduction drastique et justifiée des effectifs de l'armée de tere, il ne fallait pas aujourd'hui agiter les esprits en invoquant des bouleversements qu'il n'est pas question d'opérer. Et le ministre de la défense de conclure que le *« dimensionnement »* de l'armée de terre relève de l'ajustement de ses effectifs, et non d'une déflation brutale.

La démission du général de Zélicourt

Ce qui donne un peu de corps à la crainte de certains cadres de devoir subir une énième réorganisation de l'armée de terre, c'est la récente démission du général de corps d'armée Jacques Julien de Zélicourt de ses fonctions d'inspecteur de l'arme blindée. Ancien chef du cabinet militaire de M. Pierre Mauroy, du temps où il était premier ministre, le général de Zélicourt rend son uniforme avec près de dix-huit mois d'avance. Sans tambour, ni trompette. Mais ce départ a été suffisamment discret au sein de l'armée de terre, où la hiérarchie n'apprécie pas les éclats de voix, pour que chacun, ici ou là, se pose les mêmes questions.

La démission du général de Zélicourt contraint l'institution à s'interroger sur la place de certaines armes, comme le corps blindé en la circonstance, dans l'ensemble des forces terrestres. Le coût, qui grimpe sérieusement, du nouveau char Leclerc et la rivalité qui existe entre l'arme blindée et la division d'hélicoptères, sur le point de savoir qui est désormais le « fer de lance » du corps de bataille, ne suffisent pas à expliquer ce départ anticipé. Indirectement, en s'en allant, le général de Zélicourt suscite la réflexion de ceux qui se refusent à subir une révision plus ou moins masquée, mais déchirante, de l'armée de terre.

Il faut croire que le général Forray a perçu le danger. Le chef d'état-major de l'armée de terre vient d'adresser un message à ses subordonnés. *« Les diminutions d'effectifs qui sont douloureuses*, dit-il, *correspondent à la nécessité de s'adapter à un avenir plus technique encore et de satisfaire aux exigences budgétaires. Pour cela, il faut concentrer notre implantation, revoir certaines structures, augmenter notre productivité. Tout cela ne sera ni simple, ni facile. J'en suis conscient et l'agrémenter de bonnes paroles ne servirait à rien. Ces quelques vérités simples, même si elles sont difficiles, devaient être dites, afin que vous franchissiez l'obstacle et que vous gardiez confiance. »*

Devant la commission de la défense, qui l'auditionnait il y a quelques jours encore, comme elle a entendu les autres chefs militaires, le général Forray a paru aux députés présents comme intellectuellement acquis à l'idée d'un « aggiornamento » de l'armée de terre, qui serait progressif.

Message reçu 5 sur 5

Mais le chef d'état-major de l'armée de terre a voulu, de toute évidence, s'en prendre aussi aux idées reçues et, notamment, à cette thèse, répandue à gauche, selon laquelle la France maintiendrait à plaisir les « gros bataillons ».

Pour le général Forray, il y a davantage qu'une simple marge entre, d'une part, les effectifs officiellement comptabilisés en « kaki », comme il le dit, et, d'autre part, les personnels servant effectivement dans l'armée de terre. D'un côté, 312 000 hommes. De l'autre, 242 000 hommes, dont 226 000 en Europe (soit une force disponible inférieure de 46 % à celle de la Bundeswehr) et 16 000 hommes outre-mer. L'écart tient au fait que l'armée de terre soutient quantités de services et d'organismes communs aux trois armées dont elle se passerait bien si on la laissait libre d'agir.

Ce que le chef d'état-major de l'armée de terre a voulu faire comprendre aux députés, c'est que les forces terrestres sont à l'étiage, à un niveau-limite en deçà duquel elles ne peuvent descendre sans attenter à leur cohésion et à leur efficacité opérationnelles. Sauf si le gouvernement, comme c'est de sa responsabilité, décidait d'adapter à la baisse l'étendue des missions attribuées à l'armée de terre.

Message reçu 5 sur 5 : la commission de la défense s'est ralliée au jugement exprimé par le chef d'état-major.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

Lancement d'une navette après trente-deux mois d'interruption

Les Américains tentent de retrouver leur suprématie dans l'espace

Après plus de deux ans et demi d'arrêt, dû à l'explosion de la navette Challenger, les Etats-Unis reprennent le chemin de l'espace. La navette Discovery, porteuse d'un énorme satellite de télécommunications (TDRS), devrait décoller, jeudi 29 septembre vers 14 h 59 (heure française), du centre spatial Kennedy (Floride). Son équipage de cinq membres, tous vétérans de l'espace, Frederick Hauck, Richard Covey, John Lounge, David Hilmers et George Nelson, conduira cette mission qui devrait se terminer le lundi 3 octobre par un atterrissage sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

La navette *Discovery* en route vers le pas de tir en juillet dernier.

C'était le 28 janvier 1986. Ce jour-là, après neuf missions accomplies dans l'espace en un peu plus de deux ans, Challenger prenait de nouveau la route du ciel pour ce qui devait être un vol de routine. Mais un vol que la NASA avait volontairement transformé en événement médiatique, associant à l'équipage de la navette une citoyenne ordinaire, l'enseignante Christa McAuliffe, chargée de faire en direct, depuis l'espace, sa première leçon. La suite est hélas ! trop connue. *Soixante-treize secondes seulement* après la mise à feu des moteurs de Challenger, la navette explosait, entraînant dans la mort ses sept membres d'équipage, sous les yeux horrifiés d'une Amérique incrédule.

Bien sûr, chacun put comprendre alors que la conquête spatiale présentait des risques qu'il fallait accepter. Chacun se persuada aussi, avec le président Reagan, qu'il fallait savoir « *se relever et continuer malgré notre chagrin* ». Tout cela, on pouvait l'accepter. Mais pas à n'importe quel prix.

Car, très vite, l'Amérique apprit que Challenger était victime de l'orgueil et des négligences de la NASA et que le drame ne devait rien au hasard. La commission d'enquête, constituée par le président Reagan et placée sous la responsabilité de l'ancien secrétaire d'Etat William Rogers, démontra que la destruction de la navette avait été provoquée par la combustion d'un joint d'étanchéité d'une des deux fusées d'appoint *(boosters)* du véhicule. C'est en effet la défaillance de cette petite pièce qui permit aux gaz incandescents, produits par la combustion de la poudre des *boosters*, de venir lécher, puis percer la mince paroi de l'énorme réservoir contenant les 2 millions de *litres* d'oxygène et d'hydrogène liquides nécessaires aux moteurs de Challenger. L'explosion était inévitable.

La commission d'enquête montra, surtout, que ces joints – les fameux « O » rings – présentaient des défauts de conception sur lesquels l'*attention des ingénieurs de la* NASA avait été vigoureusement attirée dès le 2 septembre 1977, presque neuf ans avant le tir de *Challenger. Depuis*, des traces d'érosion anormale avaient été signalées à de nombreuses reprises et particulièrement après le lancement de la navette Discovery, effectué par temps froid le 24 janvier 1985. Or, les études et les tests supplémentaires réalisés dans les mois suivants conduisirent les spécialistes à recommander d'éviter tout tir par des températures inférieures à 11 degrés Celsius.

Vaine précaution puisque le lancement du 28 janvier 1986 eut lieu alors que la température à Cap Canaveral (Floride) ne dépassait pas les 2degrés Celsius. Dans ces conditions, la décision de lancer Challenger était une faute, estima la commission d'enquête en soulignant que ceux qui avaient pris cette décision n'étaient au courant ni des problèmes liés aux joints, ni de la première recommandation écrite de la firme Morton Thiokol, fabricant des *boosters*. Thiokol et la NASA ont, selon la commission d'enquête, joué « *à la roulette russe* ».

Les raisons de cette attitude ? La commission en retient surtout une : les « *pressions* » pour mener à bien un programme « *sur-ambitieux* » prévoyant le lancement de vingt-quatre navettes par an à partir de 1990. Ces « *pressions sur le système* » se sont exercées, dit-elle, au détriment des règles de sécurité, et avec d'autant plus de facilité que « *l'attitude de la NASA a historiquement reflété l'idée que nous pouvions tout faire* ».

Mais les ennuis pour la NASA ne faisaient que commencer. L'Amérique assista à la déconfiture de son industrie spatiale. Ce fut d'abord l'explosion sur le pas de tir, le 18 avril 1986, d'une fusée conventionnelle Titan-34 D, quelques secondes après sa mise à feu. Puis celle, le 3 mai, d'une fusée Delta dont les équipes au sol perdirent le contrôle après soixante-dix secondes de vol. Et enfin l'explosion, le 26 mars 1986, d'une Atlas-Centaur. Les Américains découvrirent alors que en dépit des avertissements des militaires, les pouvoirs publics, poussés par la NASA, avaient tout misé sur la navette, sorte de Rolls-Royce à tout faire de la politique spatiale américaine.

Succès soviétiques et européens

Sans navette et sans lanceurs conventionnels de rechange, les Etats-Unis étaient condamnés à être aveugles et sourds, incapables de mettre en orbite de nouveaux satellites-espions pour remplacer ceux qui arrivent en fin de vie. Pis, les Américains virent se multiplier *les succès de leurs concurrents soviétiques et européens.*

En effet, l'URSS ne manqua pas d'accumuler les premières et les sans-faute pendant cette période d'immobilisme. Au cours des trente-deux mois pendant lesquels la NASA a été à terre, les cosmonautes soviétiques ont accompli pas moins de six vols spatiaux habités dont deux de longue durée. Mieux même, ils ont mené à bien le plus *long vol spatial* habité de l'histoire en maintenant en orbite pendant 326 jours 11 heures et 40 minutes à bord de la station MIR le cosmonaute-vétéran Youri Romanenko. Presque douze mois dans l'espace. Pourtant, ces nombreux succès ont été obtenus avec des moyens moins modernes que ceux des Américains : une fusée de conception relativement ancienne mais qui fonctionne comme une horloge et des capsules spatiales peu sophistiquées – les Soyouz – relayées pour l'alimentation en vivres et combustibles de la station par des vaisseaux-cargos Progress, relativement rustiques. Et que dire de l'essai réussi, en mai de cette année, du premier exemplaire de la fusée soviétique Energie, le plus puissant lanceur jamais construit dans le monde, capable de mettre en orbite des charges pesant jusqu'à 100 tonnes ? Mieux que la fameuse Saturne-5, la fusée lunaire de Von Braun, ce qui devrait permettre à l'URSS de lancer prochainement sa première navette spatiale.

La pilule serait moins amère si l'Amérique, immobilisée pendant trente-deux mois, n'avait eu à comptabiliser également les succès de la fusée européenne Ariane. Par sept fois, les Européens ont triomphé et délivré en orbite les précieuses charges utiles qui leur étaient confiées et qui, comble d'infortune, étaient parfois américaines. Le monde à l'envers. D'autant que l'Europe a marqué un nouveau point dans la bataille pour la conquête du marché des services de lancement en réussissant au premier essai, en juin 1988, le tir de son tout nouveau lanceur lourd Ariane-4. De quoi convaincre les clients éventuels du sérieux de l'industrie européenne et de la société Arianespace, qui se flatte aujourd'hui d'avoir un carnet de commandes de 14,5 milliards de francs, représentant la mise en orbite d'une quarantaine de satellites. Le succès aidant, l'appétit de l'Europe s'est signifié au point d'espérer conquérir, grâce à Ariane-4, la moitié des satellites que le monde occidental lancera à partir de 1992.

L'Amérique n'a toutefois pas sous-estimé le danger, d'autant qu'un troisième concurrent, la Chine, se propose de troubler le jeu. C'est ainsi que les chaînes de lanceurs traditionnels ont été de nouveau remises en marche outre-Atlantique, pour ne pas laisser la part trop belle aux autres pays et disposer de moyens de transport spatiaux de remplacement si l'un de ceux prochainement en service était en difficulté. D'où une politique de relance vigoureuse, et un soutien gouvernemental sans faille en direction des industriels américains qui produisent les fusées Titan (Martin Marietta), les Delta (McDonnell Douglas) et les Atlas (General Dynamics). De quoi relancer l'espoir et redonner le goût de l'espace à une Amérique qui nous fit découvrir, en son temps, le ballet aérien du premier homme sur la Lune et les mystères du système solaire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Plus de 450 modifications

Depuis l'explosion en vol de Challenger, plus de quatre cent cinquante modifications ont été apportées à l'ensemble de la navette spatiale.

La plupart des systèmes et des composants principaux ont été en effet démontés et renvoyés aux constructeurs pour être revus ou vérifiés.

Les joints de fusées d'appoint *(boosters)*, responsables de l'explosion en vol de la navette, ont fait l'objet de soins constants. Cela s'est traduit par le dessin de nouveaux joints, la refonte de l'articulation interne des segments des *boosters*, la mise en place d'un joint supplémentaire, l'installation d'un système de chauffage pour éviter que ces joints ne durcissent et quelques retouches sur la tuyère et le système d'allumage.

Sur la navette elle-même, une centaine de modifications ont été faites. Elles portent essentiellement sur des améliorations concernant le système de freinage du véhicule, qui avait présenté des faiblesses lors de missions précédentes, la protection thermique des tuiles renforcée sur certaines parties des ailes et dérives, la mise en place de nouveaux dispositifs de sécurité sur les systèmes de contrôle d'attitude de l'engin et de fourniture de puissance hydraulique, les moteurs principaux et, enfin, l'installation d'un nouveau dispositif de sauvetage avec parachutes.

Le nouveau programme de la NASA

Priorité aux missions militaires

On a souvent opposé la rectitude du programme spatial soviétique et les à-coups de celui des Etats-Unis. La différence est inscrite dans celle des systèmes politiques, et bien des responsables de la NASA ont, sans doute, un jour *ou l'autre envié leurs homologues* soviétiques qui n'avaient pas à s'occuper de l'opinion publique. Eux au contraire ont dû constamment ruser avec elle, modifier leurs objectifs affichés au gré des fluctuations. Ils se retrouvent en 1988 avec un programme étrangement *proche de celui qui était le leur en* 1970, quand la NASA confia à des industriels les premières études d'une navette. Mais sans l'aura qu'il avait alors.

En 1970, des Américains ont déjà fait plusieurs fois le tour de la Lune et s'apprêtent à y faire « *un petit pas* ». La NASA s'est opposée avec succès aux ambitions des militaires qui voulaient construire leur propre Man Orbited Laboratoryl (MOL). Elle a son idée sur l'installation de l'homme dans l'espace. Après l'envoi du laboratoire Skylab, que trois équipages successifs habiteront en 1973, il faudra une station orbitale beaucoup plus grande, que même la gigantesque fusée Saturn-V ne pourrait satelliser. Il faudra l'assembler en orbite, donc de nombreux voyages d'astronautes seront nécessaires pour construire, puis pour occuper la station. Or, mettre des hommes dans l'espace, c'est y mettre aussi des tonnes de coûteux équipements qui assureront sa survie. Puisqu'il faut ramener les hommes, pourquoi abandonner ces matériels ? L'analyse est vite faite : la station spatiale a pour préalable la construction d'un vaisseau de transport réutilisable. Le dossier de la NASA est solide, elle est l'enfant chéri du peuple américain. Les crédits doivent venir sans problème.

Cette belle mécanique va s'enrayer pour deux raisons. L'une est l'enlisement de la guerre du Vietnam, qui plonge les Américains dans le doute, sinon l'abattement. L'autre est la montée du mouvement écologiste, qui se reconnaît dans la devise de l'économiste Schumacher, « *Small is beautiful* », et n'a que mépris pour les rêves mirifiques de la NASA. Les congressistes américains font leurs comptes. Le programme Apollo a coûté cher et n'a rapporté que de la gloire. La NASA demande des *sommes encore plus grandes pour* construire une navette, qui desservira une future station spatiale, laquelle permettra peut-être l'émergence d'une industrie nouvelle des fabrications en apesanteur, dont les débouchés pratiques sont bien aléatoires. Un tel programme est invendable aux électeurs.

La NASA change alors son argumentaire. Oubliée, la station spatiale. La navette devient le lanceur universel, qui mettra en orbite pour une bouchée de pain les satellites commerciaux. Elle annonce des prix de lancement à faire piquer du nez les plus belles fusées. Pour les lanceurs américains, la cause est entendue. La NASA stoppe pratiquement les commandes, annonce que le dernier lanceur Delta sera tiré en 1980, le dernier Atlas-Centaur deux ou trois ans plus tard. Quant aux Européens et à leur lanceur Ariane, vestige d'une technologie dépassée, ils sont l'objet d'une condescendante commisération. D'ailleurs, au milieu des années 70, Ariane est bien mal en point...

La NASA *n'avait rien obtenu du* Congrès avec un dossier solide. En lui jetant de la poudre aux yeux, elle en tire difficilement 5,5 milliards de dollars là où elle en voulait 10. La suite prouvera qu'elle n'avait pas trop mal calculé. Comment construire à moitié prix un engin pareil ? En accumulant les impasses. En lançant des fabrications avant d'avoir fait les essais indispensables. En renvoyant aux dernières années du programme des dépenses que le Congrès devra bien alors financer.

Le prix à payer sera quatre ans de retard, une mise au point extrêmement difficile des moteurs principaux, *un rythme de mission* bien inférieur à ce qui était prévu, des prix de lancement qui ne seront jamais aussi bas qu'escompté. *Cela fera la fortune d'Ariane.*

Pour construire la station orbitale

Après l'explosion de Challenger, le président Reagan annonce, le 15 août 1986, une réorientation *profonde de la politique spatiale* et confie les activités commerciales au secteur privé. La NASA ne sera plus chargée, déclare-t-il, que « *des cargaisons importantes pour la sécurité nationale, la politique étrangère, et plus encore pour l'exploration de l'espace et le développement de nouvelles technologies* ». Comme ce développement passe pour l'essentiel par la station orbitale dont la construction *a été décidée en janvier* 1984, la navette est pour l'essentiel ramenée au rôle pour lequel elle fut initialement conçue. Mais la NASA, triomphante en 1970, a perdu toute emprise sur la politique spatiale américaine.

La réorientation décidée par le *président Reagan serait sans doute* intervenue tôt ou tard. Elle ne résout rien dans l'immédiat. Les constructions de lanceurs non *récupérables ont repris, mais* les anciens modèles étaient dépassés et les nouveaux ne sont pas encore disponibles. Les Etats-Unis n'ont *plus que trois navettes* — Columbia, Discovery et Atlantis — mais Columbia, la plus ancienne, alourdie par des transformations successives, n'a que des possibilités limitées. Quant à la construction d'une navette supplémentaire, elle a été décidée à l'automne 1986, mais ne sera disponible qu'en avril 1991.

Or, les navettes ont été cloués au sol pendant trente-deux mois. Le dernier programme publié par la NASA avant l'explosion de Chal*lenger prévoyait quinze missions en* 1986, vingt-quatre en 1987, vingt-trois en 1988 et dix-huit encore jusqu'au 1er octobre 1989. *La NASA avait alors reçu com*mande pour le lancement de trente et un satellites commerciaux. Certains ont été reportés sur Ariane, *d'autres sur les quelques lanceurs* américains disponibles. Les autres attendent.

Attendent aussi et surtout les lourdes charges que seules les navettes peuvent mettre en orbite. Outre les satellites TDRS, ce sont des charges militaires et scientifiques. Le programme prévoyait encore récemment neuf lancements d'ici à la fin de 1989 : deux satellites TDRS, relais de communication indispensables aux futures missions des navettes ; quatre satellites militaires, dont un de reconnaissance et un d'alerte avancée ; et trois missions scientifiques. Deux de celles-ci, les sondes Magellan vers Vénus et Galileo vers Jupiter ont des dates de lancement impératives, fixées par les conjonctions planétaires. La troisième mission est l'envoi en orbite du grand télescope spatial *qui doit révolutionner l'astronomie.* Il a été décidé il y a quelques jours de le repousser au début de 1990. Et l'on peut craindre encore de nouveaux retards. Autant dire que, même si la mission de Discovery se déroule parfaitement, les Etats-Unis paieront encore longtemps les errements passés de la NASA.

MAURICE ARVONNY.

Les modifications de Discovery et de ses propulseurs

Une facture de 800 millions de dollars

WASHINGTON
Correspondance

Des millions d'Américains regardent du côté de la Floride, retenant leur souffle, espérant le mieux et redoutant le pire. En effet, pour les quelques milliers de curieux, de fanatiques de l'espace rassemblés à quelques kilomètres de Cap Canaveral, *mais surtout pour la grande* masse des profanes installés devant leur poste de télévision, le lancement de la nouvelle navette Discovery est un événement capital.

L'enjeu est énorme : il ne s'agit pas seulement de l'avenir du programme spatial américain et de la NASA, mais de redonner confiance à un pays qui a du mal à se remettre du désastre de Challenger.

La NASA, qui, pratiquement, joue son avenir à quitte ou double, a donné la priorité absolue à la sécurité, quitte à retarder le calendrier. Réduire les risques au maximum est devenu le mot d'ordre de cet organisme qui a dépensé 800 millions de dollars pour la révision et le remplacement des éléments des fusées, et la mise au point de dispositifs de sauvetage de l'équipage, permettant aux astronautes, non seulement de quitter le véhicule sur le pas du lancement, mais pendant l'ascension. Des modifications identiques envisagées sur les deux autres navettes, Columbia et Atlantis, conduisent à un coût total de 3,5 milliards de dollars.

Le succès de Discovery est absolument vital pour la NASA, qui peut difficilement, en cas d'échec de la mission, espérer obtenir du Congrès 10 milliards de dollars annuellement. Mais, même en cas de réussite, l'avenir à long terme du programme des navettes n'est pas assuré. Déjà, après la catastrophe de Challenger, l'Air Force a développé un programme séparé de vols non habités (12 milliards de dollars). D'autre part, le programme des navettes fait face à des difficultés qui affectent sa rentabilité. Ainsi, un fort pourcentage du personnel technique et administratifs de la NASA envisage de partir en retraite. Ensuite, les délais d'entretien des véhicules, entre les missions, devraient, compte tenu des strictes aménagements de sécurité, passer de cinquante-cinq à cent cinquante jours ouvrables. Avec trois ou quatre véhicules (une navette remplaçant Challenger est en cours de construction), la NASA peut difficilement, à ce rythme, assurer les six ou douze missions annuelles qu'elle envisage. En outre, le coût des missions, jusqu'à présent, était évalué à 200 millions de dollars par lancement ; il devrait se situer maintenant entre 350 millions de dollars. Par comparaison, le coût des vols non habités devrait, d'après une commission du Congrès, s'établir entre 50 millions et 250 millions de dollars.

« *Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un nouveau véhicule et encore moins un autre équipage*, a dit le capitaine HAUCK, commandant de Discovery, en ajoutant, *le programme des vols habités ne pourrait pas survivre à un autre Challenger.* »

HENRI PIERRE.

SECRÉTAIRE À PAS D'HEURE
L'ACTUALITÉ DU MONDE
24 heures sur 24
Sur minitel
ACTUALITÉ
36.15 LE MONDE

L'Evangile selon Scorsese

Première en France du nouveau film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, l'un des films les plus controversés de l'histoire d'Hollywood. Violemment attaqué par les organisations religieuses traditionalistes ou intégristes dans le monde entier, sérieusement contesté par la hiérarchie catholique, malgré les procès, et pas seulement les procès d'intention, le film est présenté partout dans un climat toujours troublé.

***« Péché contre le bon goût »*, selon le *New-York Times*, *« brillante adaptation de Nikos Kazantzakis »*, selon le *Washington Post*, *la Dernière Tentation du Christ* a reçu en France un accueil parfois favorable et ici même trouvé un partisan : *« Tout ce qu'il y a de choquant dans le beau film de Scorsese tient à la puissance de l'illusion du cinéma. Les mots imprimés, perturbent moins que les images, supposées réelles, de sa dernière tentation. Mais en toute bonne foi, c'est un scandale bien peu fondé »* (lire la critique de Michel Braudeau dans *le Monde* daté 9 septembre 1988).**

***« Si vous craignez sincèrement d'être choqué par mon film, n'allez pas le voir mais n'empêchez pas les autres d'y aller »*, déclarait il y a peu Martin Scorsese. Les « autres », tous les autres vont enfin pouvoir juger sur pièce. Pour les y aider, nous publions ici un dossier de quatre pages multipliant les points de vue non pas tant sur l'adaptation de l'œuvre de Kazantzakis mais plutôt sur la vie du Christ et ses multiples interprétations. Journalistes, historiens, théologiens, trois « entrées » pour une réflexion au-delà de la polémique.**

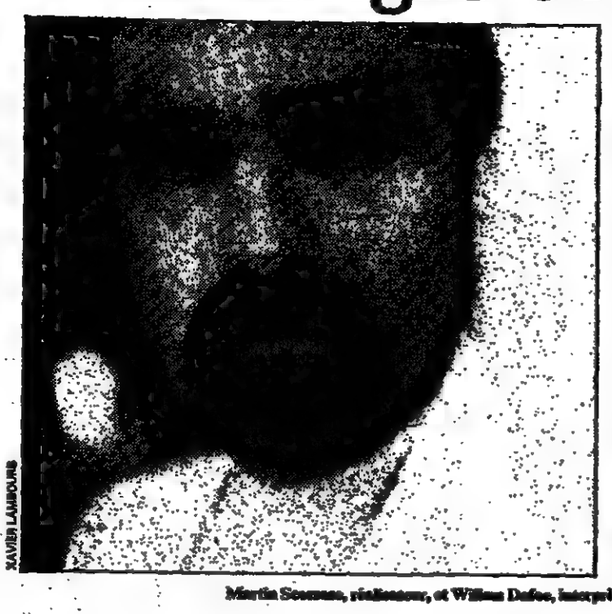

XAVIER LAMBOURS

SYGMA

Martin Scorsese, réalisateur, et Willem Dafoe, interprète du rôle de Jésus dans *la Dernière tentation du Christ*.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

De l'outrance à l'outrage

Les catholiques et leur hiérarchie ne revendiquent pas le monopole de la lecture des Ecritures. Mais, en conscience, ils sont heurtés par le film de Scorsese. Sur le fond ou sur la forme ?

SUR la tombe de Nikos Kazantzakis à Heraklion, en Crète où il est né, on peut lire cet épitaphe : *« Je n'espère rien. Je ne crains rien. Je suis libre... »*. De cette liberté, Martin Scorsese, ancien séminariste, pensait lui aussi – naïveté ou imprudence – jouir impunément. Dès le générique, il annonce la couleur et informe le spectateur qu'il n'a pas voulu faire un film selon l'Evangile. Kazantzakis avait fait un roman biblique. Lui ferait aussi une fiction du *même nom*, avec le *même* héros, un homme nommé Jésus.

Un Jésus dont ils n'ont retenu que le cri qui déchire la nuit de Gethsémani : *« Père, écarte de moi cette coupe. »* Et celui qui donne toute sa puissance symbolique et dramatique à l'événement de la crucifixion : *« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »*. C'est cette trame qui va leur servir à réécrire toute la vie de Jésus. Un Jésus tourmenté, mal dans sa peau et travaillé par sa sexualité, cherchant sa place dans la société, ballotté par les événements, écartelé entre sa mission divine et son poids d'humanité.

Au village, jeune charpentier, il fabrique le bois dont les Romains font la croix des suppliciés. A la maison de passe, il assiste au commerce d'une belle prostituée. Un homme d'âge mûr, œil sombre et barbe abondante, lui propose de prendre la tête des zélotes dressés contre les Romains. Un Christ tenté par l'abandon, par la chair et par l'ambition : en suivant la trajectoire de ses trois principaux personnages – Jésus, Marie-Madeleine la pécheresse et Judas le félon, – Scorsese aurait pu faire un film qui aurait suffi à notre bonheur et sur lequel sans doute personne n'aurait trouvé à redire.

Car en prenant forme humaine Dieu a bien pris quelques risques. A Cana par exemple, où il fait son premier miracle et transforme l'eau en vin, c'est Marie, sa mère, qui force la main de Jésus. Et les Evangiles sont muets sur ses rapports affectifs avec Marie-Madeleine. Saint-Luc dit seulement qu'*« il ne la repoussa point »*. Aucune trace écrite ne permet de dire si oui et non Jésus a jamais eu une compagne.

Qu'importe après tout, Scorsese montre bien cette prise de conscience lente, anxieuse, tâtonnante, chez Jésus, de sa mission surnaturelle et nous le rend sympathique. Il sauve Marie-Madeleine de la lapidation (*« Qui n'a jamais péché lui, jette la première pierre »*), recrute ses apôtres, fait la connaissance de Marthe et de Marie, rencontre Jean le Baptiste : autant de scènes – dont certaines sont superbes – où Jésus prêche l'amour, les béatitudes, le pardon, et hésite encore sur les moyens concrets d'accomplir sa mission.

Si elle n'est pas neuve – elle a même occupé les trois premiers siècles de l'histoire de l'Eglise, – cette question de la tension entre l'humanité et la divinité de Jésus reste sans doute, pour un croyant, l'une des plus émouvantes. La tradition catholique gomme volontiers l'humanité de Jésus. Mais que celui-ci soit un foyer permanent d'interprétations de la condition humaine demeure une vérité qu'avant de jeter l'anathème la hiérarchie ecclésiastique aurait dû rappeler.

Mais que se passe-t-il pour qu'à mi-course le scénario se dérègle, le ressort se brise, Scorsese s'écarte de Kazantzakis ? Des surcharges de forme, des outrances de fond vont transformer la sympathie éprouvée en réaction de rejet. Et de l'outrance à l'outrage, la marge n'est pas grande.

Le Christ prêche comme un télévangéliste

Les trois tentations du Christ pendant ses *quarante jours au désert* – la séduction, la richesse, le pouvoir – sont symbolisées par un serpent, par un lion, par un geyser de pétrole jaillissant du sable et de la pierre. Contretemps fâcheux : la salle se met à rire au moment précis où Jésus semble enfin avoir décidé de sa vocation. La rencontre nez à nez avec Satan le transforme en chef de guerre : *« Je croyais à l'amour, maintenant je crois à la hache. Nous égorgerons le démon partout où il est. »*

On quitte alors le registre du tourment intérieur. On entre dans celui du spectacle, tantôt burlesque, tantôt hystérique, souvent violent et sanguinolent. Le Christ lance des imprécations et prêche comme un télévangéliste américain. Il réveille les morts, exorcise les possédés, guérit des infirmes. A grands coups de trique, Il chasse du temple les marchands. Il ouvre le tombeau de Lazare et tous les témoins ne bouchent le nez. Il retire un cœur dégoulinant de sa poitrine. Il est jugé par un Pilate en train de nettoyer son cheval. Au cours du dernier repas avec ses disciples, après avoir bu la coupe de vin, Pierre recrache un caillot de sang. Jésus est cloué sur la croix dans des spasmes monstrueux.

Mais ce n'est pas fini. Dans son ultime hallucination, la plus désespérée, Jésus rêve qu'il descend de sa croix et dévale les pentes de l'ossuaire du Golgotha. Il décide de mener une vie d'homme rangé (la *« dernière tentation »*), qu'il partage avec Marie-Madeleine. A la mort de celle-ci, l'ange (de Dieu ou du diable) qui guide son rêve lui dit que toutes les femmes se valent. Alors il refait sa vie avec Marie, la sœur de Lazare, et ils ont de nombreux enfants.

Jésus croise sur sa route Paul, l'ancien persécuteur des chrétiens reconverti en prédicateur, racontant devant une foule ébahie l'histoire d'un certain Jésus, crucifié puis ressuscité. Alors le Jésus de Scorsese – le faux ou le vrai – vient lui porter la contradiction. Et c'est au moment où il meurt – dans son lit – que Judas vient le rappeler à sa mission de messie et de sauveur du monde. Aussi Jésus remonte-t-il sur sa croix et, dans un sourire béat de satisfaction, meurt en s'écriant : *« Tout est accompli. »*

Tel est le récit de Scorsese qui laisse le spectateur pantelant, abasourdi et assourdi. Le scandale – si scandale il y a – n'est pas là où certains ont cru qu'il était, dans la liberté prise avec la lettre des Evangiles, encore moins dans la scène, brève et pudique, où il fait l'amour avec Marie-Madeleine. Il est dans l'accumulation des incongruités, dans le pathos des situations, dans l'enchevêtrement de scènes supposées réelles (par rapport à l'Evangile) et de celles qui sont réellement imaginaires.

Des témoignages partiels et partiaux

Si atteinte il peut y avoir à la sensibilité des chrétiens, elle n'est pas non plus dans la réduction du Christ à des formes trop humaines. Après tout, les Evangiles ne sont que des témoignages partiels et partiaux, dont la fragilité est prouvée depuis longtemps par l'exégèse dite « historico-critique ». Que sait-on réellement des pensées profondes de Jésus, de son inconscient, de sa libido, des tentations qu'il a pu avoir de jeter le manche et de renoncer à sa mission ?

Le choc vient moins du choix d'un tel sujet que du traitement qui en est fait. Le film de Scorsese ne montre pas un Christ révolté contre Dieu, mais pis, un homme jouet des événements, marionnette dont les fils sont tirés par son père, par Judas, par ses compagnes. Comment expliquer que tant d'hommes, à son époque et dans les siècles qui ont suivi, ont accepté de mettre leurs pas dans ceux d'un personnage aussi vélléitaire et falot ? Il y a là un contresens évident.

Son Jésus perd en cours de route non seulement toute consistance, mais surtout toute vraisemblance. On le voit s'accuser devant les autres, et devant Dieu, d'avoir été toute sa vie *« égoïste et infidèle »*. Mais comment expliquer que le Christ ait pu à la fois être fils de Dieu et homme pécheur. *« Jésus a partagé notre condition d'homme, jusqu'au péché »*, a écrit saint Paul. En voulant souligner la plénitude de l'humanité du Christ, Scorsese, sans doute involontairement, a franchi la barrière infranchissable pour une conscience chrétienne. Admettre un Christ pécheur, c'est s'attaquer au fondement même d'une foi chrétienne. Hérésie plus manifeste encore quand, à la fin du film, Paul converti se fait le défenseur d'une religion opium du peuple. *« C'est leur seul espoir »*, dit-il *en* parlant d'un Jésus dont il ne sait plus s'il est mort et ressuscité et d'une foule de pauvres gens venus l'écouter.

Devant les réactions passionnelles engendrées par un tel film, avant même sa projection, on pourra légitimement s'interroger sur le contenu exact de la foi de chrétiens qui, tous les jours, dans leur *Credo*, proclament leur foi dans un Jésus *« vrai Dieu et vrai homme »*. Mais il est également difficile de nier que ce Jésus, loin de l'Evangile et de l'imaginaire le plus traditionnel, heurte le croyant dans ce qu'il a peut-être au fond de lui de plus sacré.

Est-ce à dire que tout film sur Jésus, en dehors d'un projet apologétique ou hagiographique, est par avance irrémédiablement voué à l'échec ? Les tentatives d'un Pasolini (*l'Evangile selon saint Matthieu*, en 1964) ou d'un Zeffirelli (*Jésus de Nazareth*, 1977) montrent bien qu'il n'en est rien. Les deux réalisateurs italiens avaient pris le parti de la fidélité à l'Evangile. L'entreprise de Scorsese était autrement risquée. Il ne raconte pas le personnage de Jésus à partir d'une histoire. Il bâtit une histoire à partir du personnage de Jésus.

Dans ces conditions, l'archevêque de Paris a beau jeu de dire que, à la différence des mythologies anciennes qui appartiennent au patrimoine culturel commun et qui, sans offenser personne, peuvent servir de supports créatifs, *« la Bible et le Nouveau Testament ne sont pas les dépouilles mortes d'une culture dépassée »*.

L'Eglise catholique n'a sans doute pas le monopole de la Bible, encore moins de la représentation figurative de ses personnages. Certains ajouteront même que, dans l'histoire, elle ne s'est pas toujours montrée la meilleure garante de l'héritage. Mais si le Christ appartient à chacun, la question de la tolérance de l'opinion par rapport à une telle fiction est posée. Les autorités religieuses avaient le choix entre la condamnation, appel déguisé à la censure, ou le silence, qui aurait ressemblé à une abdication. La hiérarchie catholique n'a en fait choisi ni l'une ni l'autre, mais a rappelé que, dans un système pluraliste et laïc, la tolérance n'est pas synonyme d'indifférence et que l'équilibre d'une société passe aussi par le respect de sa composante croyante, fût-elle de moins en moins nombreuse et bruyante.

HENRI TINCQ.

PARIS vo : UGC ERMITAGE – UGC BIARRITZ – UGC DANTON – 14 JUILLET BEAUGRENELLE – PARNASSIENS – CINÉ BEAUBOURG – BASTILLE – UGC MAILLOT vf : REX – UGC OPÉRA – UGC MONTPARNASSE MISTRAL – UGC CONVENTION – UGC GOBELINS – NATION – UGC LYON BASTILLE – IMAGES – 3 SECRÉTAN – Périphérie : VERSAILLES ROXANE – PARLY 2 STUDIO – VELIZY UGC – THIAIS PATHÉ BELLE ÉPINE – LA DÉFENSE 4 TEMPS – ENGHIEN FRANÇAIS ST GERMAIN C2L – CRÉTEIL ARTEL – MOGENT ARTEL – AULNAY PARINOR – ORSAY ULIS – L'ISLE ADAM CONTI – SEVRAN 5 DALTON – LA VARENNE 4 DELTA – EVRY GAUMONT – BOULOGNE GAUMONT OUEST – Ste GENEVIÈVE 4 PERRAY – BOUSSY Ste ANTOINE BUXY – CORBEIL ARCEL – POISSY REX – PALAISEAU 4 CHAMPS – PANTIN CARREFOUR – MARNE LA VALLÉE ARTEL – ROSNY ARTEL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'Evangile selon Scorsese

Jours troublés en Palestine

Les libertés de la fiction mais un vrai respect de la réalité historique. Celle du monde juif au premier siècle de l'ère chrétienne.

par Claude Aziza
Université de la Sorbonne nouvelle

La montée au Golgotha sous la protection de la cohorte de Pilate.

REMONTONS de quelques siècles en arrière, plus précisément à l'Empire perse. Cet immense empire était divisé en satrapies (sortes de régions, au sens actuel du terme). La cinquième satrapie couvrait la Syrie et la Palestine (terme dérivé du nom de la partie méridionale de la côte méditerranéenne habitée par les Philistins). Elle était elle-même divisée en provinces, dont celle de Judée, d'une superficie totale de 1 800 kilomètres carrés (bien plus petite que le plus petit de nos départements), qui passa, après la domination perse, dans l'orbite des successeurs d'Alexandre. D'abord les Lagides, qui régnaient sur l'Egypte, puis les Séleucides, qui dirigeaient la Syrie. Ce n'est qu'au milieu du IIe siècle av. J.-C., à la suite de la révolte des Maccabées, qu'elle se transforma, en l'espace d'un siècle, en une monarchie de type hellénistique.

Diversité des régimes politiques

D'incessantes guerres de conquête aboutirent à l'annexion des territoires environnants et, peu à peu, jusqu'à la fin du règne d'Hérode le Grand (40-4 av. J.-C.), la Judée s'identifia à l'ensemble des pays traditionnellement connus sous le nom de Palestine.

A la mort d'Hérode, les Romains, auxquels il fut tout dévoué, partagèrent la Judée – au sens large du terme – entre ses trois fils. Deux d'entre eux seulement nous intéressent ici : Archélaüs, qui devint *ethnarque* («chef») de l'Idumée, de la Samarie et de la Judée (au sens de l'ancienne province perse) et Antipas (l'Hérode des Evangiles) qui fut nommé *tétrarche* («gouverneur») de la Galilée et de la Pérée. Dix ans plus tard, en l'an 6 de l'ère chrétienne, Archélaüs sera exilé en Gaule, à Vienne, et ses Etats tomberont sous l'administration directe des Romains. Le terme de Palestine ne sera de nouveau utilisé pour désigner l'ensemble du pays qu'en 135, après l'échec de la deuxième révolte juive contre Rome, sous l'empereur Hadrien.

Ainsi donc, pour la période qui nous intéresse – moins d'un demi-siècle (de – 7 à 33) –, le pays où naquit, vécut et mourut Jésus connut des régimes politiques différents. Jésus, si la tradition dit vrai, est né en Judée, à Bethléem, tout près de Jérusalem, sans doute dans les dernières années du règne d'Hérode le Grand (vraisemblablement entre – 7 et – 4). Il a vécu à Nazareth, petite cité de Galilée, donc sous contrôle d'Hérode Antipas. Cela explique que, sujet galiléen, il ait été, après sa comparution devant Pilate, renvoyé devant le tétrarche, qui fête la Pâque à Jérusalem. Mais rend invraisemblables les premières scènes du film, inspirées directement du roman : il paraît difficile de penser que les Romains intervenaient aussi directement dans les territoires d'Hérode Antipas. Celui-ci rendait sa justice tout seul : il a fait, par exemple, emprisonner et exécuter Jean-Baptiste, dont l'activité s'exerçait le long du Jourdain, au sud de la Pérée. Le lac de Tibériade, ses environs où ont eu lieu les premières guérisons, Cana (les noces), dépendent donc d'Hérode Antipas.

En revanche, dès que Jésus entre en Samarie puis en Judée (à Béthanie chez Marthe et Marie, sœurs de Lazare, puis à Jérusalem), il est sous la juridiction romaine.

Cette juridiction est assurée par des fonctionnaires que la tradition connaît sous le nom de procurateurs, mais dont le titre exact (au moins jusqu'au règne de Claude, en 41) est celui de préfet. Le plus connu d'entre eux est Ponce Pilate, qui gouverna de 26 à 36. Ces préfets (il y en eut six, peut-être sept, entre les années 6 et 41) disposent de pouvoirs étendus. Leur résidence est à Césarée. Mais au moment des fêtes juives, ils viennent à Jérusalem – où stationne habituellement une cohorte (six cents hommes) – pour y maintenir l'ordre. Ce qui explique la présence de Pilate et la comparution de Jésus devant lui. La distinction – et l'accent d'Oxford – que lui prête Scorsese ne doivent pas faire illusion : ces préfets, pour l'essentiel, sont des fonctionnaires souvent cupides, parfois bornés, toujours incapables de s'adapter aux réalités religieuses et émotionnelles d'un pays en crise.

En effet, la mort d'Hérode le Grand a fait éclater au grand jour les tensions qui animent le peuple juif. On peut y distinguer plusieurs courants, qu'on nomme, faute de mieux, sectes, mais qui recouvrent des réalités à la fois religieuses et sociales.

Les sadducéens forment la classe dirigeante. Ils se distinguent par une fidélité sans faille au texte de la Loi écrite, mais surtout par une attitude complaisante à l'égard du gouvernement de tutelle, avec lequel ils collaborent volontiers. Attachés à leur privilège, la gestion du Temple, ils ne veulent surtout pas mettre en cause l'ordre établi. C'est à eux en réalité que s'attaque Jésus dans l'épisode des marchands du Temple et non aux changeurs, vendeurs de pigeons ou de moutons que nous montre Scorsese (et le film le dit clairement en les disculpant par la bouche de Caïphe, le Grand Prêtre), qui étaient nécessaires : il fallait changer l'argent romain sacrilège (car à l'effigie de l'empereur) et pouvoir trouver sur place ce qui sert aux sacrifices.

Comme dans toutes les religions antiques, le temple est le lieu d'une liturgie quotidienne, dont l'acte essentiel est «l'holocauste perpétuel», c'est-à-dire le sacrifice, matin et soir, d'un agneau. Sacrifice minimal auquel il fallait ajouter, pour des fêtes comme la Pâque, l'immolation journalière, pendant une semaine, de deux taureaux, d'un bélier, de sept agneaux d'un an, et d'un bouc. Là où on a voulu voir, chez Scorsese, un goût excessif pour le sang, n'est donc que fidèle restitution de la réalité.

Les pharisiens se distinguent des sadducéens, entre autres choses, par l'observance d'une loi, écrite, certes, mais enrichie d'innombrables commentaires oraux. Certains, mais pas tous, enferment leur vie quotidienne dans un réseau d'observances (613 règles) qui leur font préférer, parfois, la lettre à l'esprit. Les maximes de Jésus sont souvent très proches de la doctrine des pharisiens, dont il condamne néanmoins les excès. Les pharisiens, s'ils supportent difficilement la présence romaine, se contentent de montrer une opposition sourde. Ce qui n'est pas le cas du mouvement zélote.

Le mouvement zélote, qui s'est manifesté sous des formes diverses d'ailleurs à la mort d'Hérode le Grand, prend ses racines dans les classes populaires, accablées d'impôts par l'occupant. Deux, au moins, des compagnons de Jésus en font partie : Simon et, surtout, Judas. Par sa présence à leurs côtés, par son attitude envers les pauvres et les déshérités, par certaines de ses prises de position, Jésus peut d'ailleurs laisser croire qu'il adhère à l'idéal zélote. Et il faut féliciter Scorsese pour avoir bien montré l'ardeur qui l'entoure lors de son entrée à Jérusalem et la déception de ses partisans lorsqu'il renonce à prendre le rôle que ceux-ci veulent lui assigner, celui du Messie combattant, pour endosser celui du Messie souffrant.

A l'écart, dans le désert, d'autres ont choisi la méditation : ce sont les esséniens. Peut-être Jean-Baptiste les a-t-il connus, peut-être Jésus les a-t-il côtoyés (ce que semble indiquer le film). Mais c'est loin d'être assuré.

La contrée vit, on l'a dit, en état d'insurrection permanente. On comprend que Pilate soit plus attentif aux menaces que fait planer un prédicateur comme Jésus sur l'ordre public qu'aux accusations d'ordre strictement religieux que porte contre lui le Grand Prêtre soucieux, lui aussi, de mettre hors d'état de nuire un homme qui conteste le pouvoir établi – en l'occurrence, celui du Temple.

Pour un tel agitateur, un seul châtiment : la crucifixion, supplice spectaculaire dont la mise en images relève dans le film, selon les dires mêmes de Scorsese, de la reconstitution scientifique. Le metteur en scène, en effet, s'est inspiré pour illustrer cette scène (si souvent et si inexactement figurée dans l'art) de la découverte faite, en juin 1968, à Giv'at Ha Mivtar (pratiquement à Jérusalem) des restes d'un crucifié.

Héritée des Perses, adoptée par les Grecs puis par les Carthaginois, la crucifixion est un supplice romain réservé aux esclaves, aux révoltés (elle fut appliquée aux compagnons de Spartacus). L'instrument lui-même se compose de deux pièces mobiles : un poteau vertical (le *stipes crucis*) qui reste planté sur le lieu du supplice et une barre horizontale (le *patibulum*) que porte le condamné. C'est sur cette barre qu'il est couché, nu semble-t-il, mais cela est contesté (c'est néanmoins le parti que retient le film). On l'y cloue non par les paumes mais par les poignets (les clous sont plantés à la base de l'intervalle entre le deuxième et le troisième métatarsien). Les pieds, eux, sont cloués l'un sur l'autre. Les genoux sont à demi fléchis, les jambes sont jointes ou écartées, selon que l'on veut prolonger (premier cas) ou abréger le supplice.

Dans les deux cas, la plus grande partie du corps repose sur une planchette (la *sedula*). Le supplice peut durer de quelques heures à deux jours, le condamné finissant par mourir d'asphyxie progressive par manque d'oxygène et par épuisement (on se souvient des déclarations de Scorsese sur l'impossibilité pour Dafoe – qui n'était pourtant qu'attaché – de tenir sur la croix plus de deux minutes). C'est à un tel supplice, en effet reconstitué dans le film avec un souci maniaque de réalisme, que fut soumis Jésus, «livré» par Judas.

Judas, déçu mais discipliné

Il faut encore savoir gré au metteur en scène et à Kazantzakis d'avoir fourni une version vraisemblable de la trahison de Judas, révolutionnaire déçu mais fidèle et discipliné. Différent des hommes du Temple comme Saül – qui deviendra Paul – et que l'on voit, contre toute vraisemblance chronologique, à Jérusalem en même temps que Jésus avant d'assassiner Lazare. Mais Saül dont il est bien dit à la fin du film qu'il «inventa», en quelque sorte, le christianisme.

Ces éléments historiques ne constituent, il est vrai, que la toile de fond de *la dernière Tentation*. Ils laissent souvent place à d'autres données qui relèvent de la religion (prise de position sur la double nature de Jésus), de l'esthétique (références à Cecil B. De Mille et aux superproductions hollywoodiennes) ou de la sensibilité du cinéaste (utilisation de la musique, du paysage marocain ou des décors). En définitive, pour le familier de l'Antiquité, *la dernière Tentation*, à la façon du *Satyricon* de Fellini ou de la *Médée* de Pasolini, est d'abord un film exotique. En ce sens qu'il plonge dans un univers différent, lointain, étranger. Dont on a, fugitivement et fantasmatiquement, la tentation de se dire qu'il est vraisemblable, sinon toujours vrai. Mais qu'est-ce que la vérité, surtout historique ?

GALERIE CLAUDE BERNARD
7-9, Rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS
Tél.: (1) 43 26 97 07
YURI KUPER
Peintures récentes
21 septembre – 29 octobre

GRAND PALAIS
avenue Winston-Churchill
FIGURATION CRITIQUE 88
de 11 h à 19 h
jusqu'au 29 septembre

XXXIIe SALON DE MONTROUGE 21 SEPTEMBRE - 26 OCTOBRE
ART CONTEMPORAIN
peinture, sculpture, dessin, travaux sur papier, photo, etc.
UN PANORAMA DE L'ART CONTEMPORAIN BELGE
et «MONTROUGE-MONTROUGE» - 1920-1960
BEOTHY, BRAM VAN VELDE, DEWASNE, DOISNEAU, FOUGERON, GALLIEN, HAJDU, LEGER, PAGAVA, PENALBA, PIGNON, VISEUX, VITULLO
2, av. Emile-Boutroux - 43, av. de la République, 32, r. G.-Péri et 11, pl. Jules-Ferry - Montrouge - 10/19 h - Tél. 46-54-02-91.

GALERIE DE LA PRÉSIDENCE
ANDRÉ MARCHAND
15 ans d'aquarelle

EXPERTISES - PARIS - STRASBOURG - BORDEAUX
Phillips
Paris
Nous préparons nos ventes importantes de l'hiver 88/89 à Londres, New York et Genève dans les domaines suivants : Tableaux anciens - Tableaux impressionnistes et modernes - Tableaux contemporains - Meubles - Porcelaines et faïences - Art nouveau - Bijoux - Instruments de musique.
Nos experts seront à votre disposition pour vous conseiller à titre gratuit sur rendez-vous à :

PARIS	STRASBOURG	BORDEAUX
38, rue de Penthièvre Faubourg St-Honoré 75008 Paris	Cercle Européen 1, rue Massenet Strasbourg	Consulat de Grande-Bretagne 15, cours de Verdun Bordeaux
du 3 au 7 octobre	12 et 13 octobre	20 et 21 octobre

Pour toute information ou rendez-vous, veuillez contacter notre bureau de Paris au (1) 45 62 76 66.
PARIS - LONDRES - NEW YORK - GENÈVE - BRUXELLES - ZURICH - LA HAYE

Rendez Vous CRETEIL Maison des Arts
7. 8. 9 OCTOBRE
ELS COMEDIANTS LA NIT
DU 14 AU 26 OCTOBRE
MAGUY MARIN COUPS D'ETATS
DU 18 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE
PHILIPPE AVRON DOM JUAN 2000
DU 8 NOVEMBRE AU 11 DECEMBRE
BENNO BESSON BERTOLT BRECHT
HOMME POUR HOMME
LOCATION
48 99 18 88

88 SAISON AVIGNON 89
THÉATRE DU CHÊNE NOIR
Cie Gérard Gelas
A. CAMUS
P. CLAUDEL
P. WEISS
R. GUERIN...
Pierre CLEMENTI
François CHAUMETTE
Henri TISOT
Léo FERRÉ...
Sophie LOUCACHEVSKY
Daniel MESGUICH
Gérard GELAS
CHAILLOT - LA CRIÉE
RENAUD-BARRAULT
ABONNEZ-VOUS
90 86 58 11

L'Evangile selon Scorsese

La tentation du pouvoir

par Jean-François Six
théologien

Et si Scorsese avait choisi la première, la vraie tentation du Christ ? Le pouvoir, source de tous les conflits, dans la société civile comme dans l'Eglise.

SON Jésus, Scorsese veut qu'il soit vraiment un homme. L'enfant de chœur qu'il a été se souvient des catéchèses et des prédications entendues jadis et d'un Jésus présenté, dans son existence humaine, comme un automate, guidé à tout instant par sa divinité qui lui dicte sa conduite. Je me souviens avoir eu, dans mes études de théologie, un professeur titré qui expliquait en long et en large le récit de la tempête apaisée : Jésus, épuisé par sa tâche, dort dans la barque que ses disciples amènent de l'autre côté du lac de Tibériade ; la tempête se lève, les disciples, affolés, le réveillent, lui demandent de les sauver ; ce vénérable professeur avançait que Jésus ne dormait que d'un œil, et que, du côté de sa divinité, il voyait tout ce qui se passait et laissait faire les événements pour que les disciples, dans l'épreuve, se tournent vers lui.

C'est là une interprétation fantaisiste, mais il y a plus grave : l'idéologie selon laquelle le Christ, obéissant au Père, est mené à la déréliction et à la croix par une volonté divine qui a tout prévu et qui applique son plan de façon implacable. Cette idéologie a fait naître dans les esprits l'image d'un Dieu sadique, pervers, qui veut la mort de son Fils parce que Sa Majesté a été outragée par les péchés des hommes et qu'il faut, pour rétablir la balance, la mort la plus ignominieuse, la fin la plus abandonnée qui soit. Si Jésus a été simplement un robot manipulé par Dieu, on comprend qu'il n'a plus rien d'un homme et qu'il n'y a plus l'Incarnation. Scorsese veut montrer qu'il est vraiment un homme et non pas cette marionnette, trop souvent exposée, dont Dieu tirerait les ficelles.

Comment le montrer ? Au lieu d'un Jésus qui suit une ligne tracée d'avance, programmée par l'ordinateur divin, il y a donc lieu de manifester que Jésus hésite en chemin, qu'il trébuche même. D'entrée de jeu, Scorsese présente Jésus comme un velléitaire, un pauvre homme comme nous tous, un tourmenté qui se demande où est sa voie, quel est son avenir, qui doute de sa mission et même de son être. Et sur la croix, en train de mourir, cet homme connaît une dernière angoisse : ne s'est-il pas trompé sur toute la ligne ? N'a-t-il pas donné sa vie pour des chimères ? N'aurait-il pas mieux fait de se marier, d'avoir des enfants et d'attendre normalement une heureuse vieillesse ? Les meilleurs des résistants, dans la nuit, avant d'être fusillés, n'ont-ils pas eux-mêmes connu cette interrogation tout en étant convaincus d'avoir eu raison de risquer leur vie pour que renaisse la liberté ? Ce moment de doute n'a rien de déshonorant, au contraire.

Humanité et divinité

Les Evangiles relatent d'ailleurs l'agonie du Christ et son terrible déchirement ; et Paul s'est converti au Ressuscité parce qu'il a vu, un jour, avec acuité, l'extrême condition humaine du Christ, le Christ qui a vécu pleinement une vie d'homme, sauf le péché, le Fils de Dieu qui n'a pas voulu avoir en sa possession, dans ses actes d'homme, les forces divines, qui n'a pas joué la comédie de l'existence humaine mais l'a réellement connue tout entière, la mort y compris. Jésus n'est pas un acteur, il n'est pas une défroque, il est cet homme qui a faim et soif (au point, ce qui ne se fait pas, de demander à boire à une femme de rien), cet homme qui a besoin d'être reconnu, qui ne l'est pas par les siens, par les plus religieux des hommes de son temps, les pharisiens, et qui est reconnu par les exclus et les derniers, par une fille de joie, Marie de Magdala, qui lui rend un jour publiquement hommage.

Depuis quatre siècles surtout, les chrétiens, sauf de rares exceptions, avaient succombé à cette tentation qui s'appelle le monophysisme et qui consiste à rendre le Christ exsangue, à atténuer le plus possible son humanité jusqu'à n'en faire qu'une apparence; ils pensaient que cette réduction de son humanité avait pour effet d'exalter d'autant mieux sa divinité. Curieux calcul qu'une saine théologie a toujours dénoncé, mais plus grave, déformation du Christ qui a infiniment nui aux Eglises et qui est sans doute à l'origine première de l'incroyance contemporaine comme aussi du marxisme; puisque l'humanité du Christ était si peu importante, l'humanité tout court, avec ses misères et ses souffrances, la transformation du monde et son bonheur ne pesaient pas lourd par rapport aux idées et au spirituel; le tout était de sauver l'âme. Le Père Congar a bien montré dans ce monophysisme le péché de l'Eglise moderne et contemporaine, péché dont elle a pris de plus en plus conscience, péché dont elle essaie de se débarrasser.

Les artistes, eux, les vrais, non les saint-sulpiciens, ont échappé à cette tentation; ils ont montré Jésus en chair et en os, homme réel; ils ont même, sans blasphème, reproduit Jésus en homme de leur temps – chaque génération retrace à sa manière le portrait des héros de référence et parmi eux Jésus, – et dans les péripéties de leur époque. Le Jésus du temps de paix qu'exprime Fra Angelico ne ressemble guère au Jésus du temps de guerre et de peste de Dürer.

Scorsese est-il de cette lignée de vrais artistes? On peut en douter; il est un enfant d'aujourd'hui, trop superficiellement d'aujourd'hui. Pour Scorsese, poussé par la marée libidineuse que répandent les magazines et les écrans, le lieu premier de la condition humaine aujourd'hui, c'est la chair; c'est donc là qu'il faut montrer la tentation de Jésus.

Mais comment ne pas voir qu'avec lui le pensent aussi tous ceux qui crient trop au scandale, ceux qui en rajoutent à la manière des prédicateurs américains qui tonitruent contre la chair et que l'on trouve un jour en train d'y chuter; qu'avec lui le pensent de même les tenants du monophysisme chrétien, qui trouvent indignes la corporéité du Christ et sa nudité d'homme; qui rabaissent la chair plus bas que terre parce qu'elle leur paraît monstrueuse et qu'ils en ont peur. Scorsese et ceux qui lui donnent trop d'importance participent à une même obsession.

En réalité, la chair et le corps, trop longtemps méprisés et refoulés, prennent leur revanche et explosent au zénith dans les images de Scorsese mais aussi dans les esprits qui les condamnent tellement hâtivement qu'ils se dévoilent et manifestent ainsi que, pour eux aussi, au bout du compte, la chair est l'essentiel, le fin du fin, le sommet de l'existence humaine et son ultime secret.

Et s'ils se trompaient, et les uns et les autres ? Et si l'essentiel n'était pas là, mais dans la véritable tentation connue du Christ. Oui, le Christ a été tenté, c'est dit et expliqué très clairement dans les Evangiles. Il a commencé sa vie sociale par une tentation ; et on aurait pu avoir un film sur ce réel, sur « la première tentation du Christ » : celle qui inaugure son enseignement. Une tentation autrement plus forte et terrible que celle de la chair, où Scorsese s'est enlisé assez lamentablement. Laquelle ? Le pouvoir ; le Christ est tenté par le pouvoir, tenté de perdre l'Esprit, tenté de conquérir le pouvoir, tenté de prendre tous les moyens pour l'obtenir. Le péché premier est le péché contre l'Esprit, la volonté chez l'homme d'avoir du pouvoir sur autrui ; que ce soit par l'argent, par les truages de toute sorte, les injustices, les magouilles, par les pressions, par le sexe aussi.

C'est l'esprit qui est premier ; là est la pointe de la condition humaine, l'échec ou l'honneur d'un homme : a-t-il, en son cœur, détourné du pouvoir pour lui-même ou a-t-il respecté les droits de l'autre ? Au désert, Jésus a vu clairement toutes les possibilités qui s'offraient à lui pour être un homme de pouvoir, un gourou irrésistible ou un extraordinaire stratège, pour, peut-être même, être l'un et l'autre, cumuler les pouvoirs des rituels et ceux des armes ; c'est bien cette tentation-là qui s'est présentée à lui et qu'il a refusée.

La source de tous les maux

Et on sait que les nazis ont perverti l'image du Christ en le montrant comme l'homme au fouet qui chasse les vendeurs (entendez les juifs) du Temple (du Reich, du pouvoir).

Scorsese aurait pu choisir la vraie tentation du Christ. Montrer que le pouvoir était la tentation suprême de l'homme, dans tous les temps, et aujourd'hui peut-être plus encore ; qu'il est la tentation de tous, celle des chefs temporels et celle des chefs spirituels – ces derniers étant plus encore en danger d'y succomber ; qu'il est la tentation des grands chefs et des petits chefs, de tous ceux qui désirent posséder plus de pouvoir. Scorsese aurait fait comprendre un peu qu'elle sévit, cette tentation du pouvoir, dans les familles et les écoles, dans les instances humaines les plus hautes comme au fin fond des cloîtres ; et que cette tentation est soigneusement occultée et masquée par tous : on ne veut pas en parler car elle est tellement intense dans le cœur de l'homme, qui sait confusément qu'elle est la source de tous les maux, de tous les conflits, boîte de Pandore éternelle.

Or le Christ a osé, par toute sa vie, durant toute sa vie, annoncer clairement que c'est là la tentation première et dernière de l'homme ; il l'a dit au grand jour, il en est mort.

Scorsese aurait été vraiment fidèle à l'humanité du Christ et à l'homme en cherchant à montrer cette tentation-là et à signifier que le Christ en croix est l'antipouvoir et la bonté. Mais son film, hélas, n'aurait pas eu son succès, il aurait vraiment gêné tout le monde.

J.-M. GROUX/GAMMA

ON Beverley Hills, Californie, jeudi 11 août dernier. A la veille de la sortie du film de Scorsese aux Etats-Unis, vingt-cinq mille fondamentalistes américains se rassemblent devant les studios d'Universal et accusent le président – juif – de MCA, distributeur du film, M. Lew Waserman, d'encourager par sa « provocation » l'antisémitisme. C'est le coup d'envoi de manifestations dans le monde entier et particulièrement en France où, après Nantes où se sont réunis samedi dernier neuf cents manifestants à l'appel d'associations religieuses traditionalistes, rassemblement et chemin de croix étaient organisés le mercredi 28 septembre à Paris et à Lyon autour des responsables de plusieurs associations intégristes ou dans des paroisses comme celles du Sacré-Cœur de Montmartre.

Probablement célibataire

par Jacques Pohier
théologien

LES auteurs des divers écrits du Nouveau Testament manifestent une indifférence complète à l'égard de ce qu'a été ou n'a pas été la vie sexuelle de Jésus-Christ. Voilà qui risque d'apparaître à certains comme bien plus scandaleux que le film qu'ils condamnent. Or, c'est un fait.

Je me souviens de mon étonnement, voire de mon trouble, lorsque je lus pour la première fois, sous la plume d'un exégète aussi éminent et unanimement respecté que Joachim Jeremias, la phrase suivante : « *Jésus fut, semble-t-il, célibataire.* » Des décennies de vie chrétienne, de vie religieuse et d'étude de la théologie avaient renforcé en moi l'évidence de ce qui va de soi pour la quasi-totalité des chrétiens : Jésus avait été célibataire. Mais Jeremias connaît son Nouveau Testament sur le bout des doigts. Il sait donc fort bien que nulle part le Nouveau Testament ne dit si le Christ fut marié ou s'il fut célibataire.

Ce silence est d'autant plus frappant qu'il arrive – une seule fois, il est vrai – à un auteur du Nouveau Testament de mettre dans la bouche du Christ une parole sur le célibat : « *Il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du Royaume des cieux.* » (Matthieu, 19, 12.) D'autres passages des évangiles montrent que Jésus n'a pas hésité à se donner en exemple pour inciter ses disciples à l'imiter. Rien de tel ici. Lorsque saint Paul conseille aux chrétiens de Corinthe de rester célibataires (l'imminence du retour du Christ et de la fin du monde rendait un peu oiseuses toutes les occupations humaines), il invoque son propre exemple, mais pas celui du Christ : « *Je dis toutefois aux célibataires et aux veuves qu'il leur est bon de rester comme moi* » (première aux Corinthiens, 7, 8).

La vie sexuelle de Jésus-Christ

Si les premières communautés chrétiennes avaient attaché de l'importance au fait que Jésus aurait été célibataire, l'occasion eût été trop belle d'évoquer ce prestigieux précédent (les juifs ignoraient le célibat pour raisons religieuses, et tout rabbin ou prêtre *devait* être marié). Jeremias est trop respectueux de la tradition chrétienne ultérieure pour dire que Jésus ne fut pas célibataire. Il est surtout trop respectueux du Nouveau Testament pour le dire, puisque le Nouveau Testament ne le dit pas. Mais puisque le Nouveau Testament ne dit pas qu'il fut célibataire, il se contente de dire : « *Jésus fut, semble-t-il, célibataire.* »

Ce silence du Nouveau Testament sur la vie sexuelle de Jésus-Christ prend une importance spéciale pour les chrétiens. Tous les chrétiens, en effet, ont appris au catéchisme que l'Ecriture sainte contient toutes les vérités nécessaires à notre salut et que Dieu y a révélé aux humains tout ce qu'il leur importe de savoir pour le connaître, l'aimer et le servir, ainsi que pour aimer leur prochain. Puisque le Nouveau Testament ne dit rien sur la sexualité du Christ, il faudrait en conclure que les divers auteurs du Nouveau Testament considèrent le célibat – ou le non-célibat – du Christ comme étant sans importance particulière pour le salut des humains et pour leur connaissance de Dieu.

Voilà de quoi scandaliser, et voilà pourtant qui est incontestable. Il en résulte quelques conséquences qui seront jugées dérangeantes. S'il plaît à des chrétiens de considérer que Jésus-Christ a certainement été célibataire et que ce célibat a une importance capitale pour le salut des humains et leur connaissance de Dieu, c'est, si j'ose dire, leur affaire. Mais cela nous en apprend moins sur Jésus-Christ et sur ce qu'il a dit de Dieu et de la sexualité, que sur ce qu'eux-mêmes pensent de Dieu et de la sexualité, et qui n'est pas forcément faux.

S'il plaît à d'autres de considérer que Jésus-Christ n'a certainement pas été célibataire et que ce non-célibat a une importance capitale pour le salut des humains et leur connaissance de Dieu, c'est, si j'ose dire, leur affaire. Mais cela nous en apprend plus sur ce qu'eux-mêmes pensent de Dieu et de la sexualité, et qui n'est pas forcément faux, que sur Jésus-Christ et ce qu'il a dit de Dieu et de la sexualité.

Au-delà de la provocation

Enfin, si certains ne trouvent pas d'autres façons de dire ce qu'ils ont à dire sur Dieu et sur la sexualité qu'en prêtant une vie sexuelle à Jésus-Christ (laissons de côté, bien qu'elles puissent être à l'œuvre, les motivations provocantes ou mercantiles), ceux qui s'en offusquent ne devraient-ils pas se demander s'ils n'y sont pas un peu pour quelque chose en liant si rigoureusement leur conception de Dieu et de la sexualité, peut-être parfaitement légitime, à un célibat du Christ auquel – c'est un fait – les auteurs du Nouveau Testament n'attachèrent aucune importance. Et qu'ils considérèrent comme sans portée pour ce qu'ils pensaient avoir à dire aux humains de la part de Dieu.

Scandaleuse image

EN un sens, toute l'histoire de l'Eglise est liée à la représentation du Sauveur. D'abord, sous une forme symbolique : l'idéogramme cryptique du Poisson (« Iktus », dont les lettres signalent le Christ), et le Bon Pasteur, dont de beaux sarcophages paléochrétiens présentent l'image juvénile. Cette figuration n'eut plus par la suite qu'un rôle secondaire, mais c'est la seule où le Seigneur a revêtu une silhouette d'adolescent.

Dans l'immense iconographie du Christ développée par l'Eglise romaine au cours des siècles, l'attention est concentrée soit sur l'Enfant, soit sur l'Homme de la vie publique, les deux pôles de l'Incarnation et de la Passion, les deux grands mystères de la foi sur lesquels les fidèles ne cesseront jamais de méditer avec le support des images.

A la différence de la piété orientale, byzantine, fixée sur des stéréotypes à peu près immuables, la piété occidentale a été à partir du treizième siècle une grande dévoratrice d'images. L'art des peintres et des sculpteurs humanisait doucement et respectueusement la figure du Christ ; le crucifix était l'objet d'innombrables variantes qui accentuaient parfois la beauté suave du corps nu, parfois les stigmates atroces du supplice. Il arrivait aux théologiens de s'en inquiéter. Un grand docteur, le chancelier Gerson, voyait dans trop de représentations quelque chose d'abusif dont le démon pouvait profiter pour dévier les méditations pieuses « *vers des pensées honteuses et impies* ». Les hommes devant certaines figures de saintes, les femmes devant la nudité du crucifix. C'était en 1400. Le vingtième siècle aurait-il une prédilection pour cette sorte de déviance ?

Les pays de la Réforme protestante ont éliminé brutalement et sans regret tout l'appareil figuratif de la religion, en lui substituant le chant choral et la musique. Mais, comme on sait, l'Eglise du concile de Trente a sauvé prudemment d'abord puis exalté dans l'exubérance baroque le culte des images. Et il en est issu, comme dit le poète, « *le Christ aux yeux sombres et doux* » au fond du psychisme chrétien – on non chrétien – de l'Occident. Mais on se demande toujours pourquoi, au temps des guerres de religion, les iconoclastes s'en sont pris avec tant d'acharnement aux statues de la Vierge et du Christ qui, certes, n'étaient pas toutes voluptueuses. La violence destructrice naît de la peur de succomber à la séduction d'un culte « superstitieux ». L'image « sacrée » est toujours au cœur d'un conflit : tenter de l'abolir à jamais ou, en la préservant, risquer de fantastiques aberrations, qui attestent encore son pouvoir irrépressible et troublant.

ANDRÉ CHASTEL.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'Evangile selon Scorsese

Ces vérités qui font peur

S'en tenir à la lettre de l'Evangile n'est plus suffisant. Une meilleure connaissance du travail des exégètes permettrait de mieux cerner la « biographie » du Christ et fermerait la porte aux déviations intégristes.

par Jean-Louis Schlégel
philosophe et théologien

EN 1678, dans son *Histoire critique du Vieux Testament*, l'oratorien Richard Simon met en doute que Moïse ait pu rédiger intégralement les cinq premiers livres de la Bible (le Pentateuque), sinon il faudrait croire qu'il a raconté... sa propre mort (relatée en Deutéronome 34). L'ouvrage, premier cas d'« exégèse historico-critique » du côté catholique, s'attire immédiatement les foudres de Bossuet, évêque de Meaux. La même année, il est mis au pilon, et son auteur exclu de l'Oratoire. Désormais, il publiera dans la libérale Amsterdam... comme Spinoza, dont le *Traité théologico-politique* l'a manifestement influencé.

La mésaventure de Richard Simon – soupçons, tracasseries, condamnations – se reproduira plus d'une fois, pratiquement jusqu'au concile Vatican II. Pourtant, son propos était à bien des égards apologétique.

A ce premier stade de la critique biblique, le problème sera précisément de réduire l'écart entre les Lumières dispensées par le soleil de la Raison – la déesse Raison – et un texte, certes vénérable, mais rempli d'obscurités et de contradictions, écrit en des temps de préjugés et de superstitions et finalement fauteur de divisions et de scandale. Sont alors en ligne de mire, évidemment, les récits avec une intervention surnaturelle dans le monde, les récits avec des miracles.

Concrètement, il s'agit avant tout des récits bibliques du livre de la Genèse (ceux de la création en particulier) et de l'Exode, ainsi que des récits évangéliques (avec notamment leurs miracles et les différences constatées entre les quatre versions de Matthieu, Marc, Luc et Jean, et évidemment, le dogme de l'incarnation du Dieu-homme). C'est toujours là, en ces endroits « stratégiques », que le bât blesse aujourd'hui les fondamentalistes protestants ou catholiques (ou, pour le Pentateuque, les orthodoxes juifs). Du côté des lecteurs croyants de la Bible, on voit bien – ou plutôt, bien souvent on ne voit guère – que le problème ne consiste pas à réfuter frénétiquement la critique rationaliste du miracle et des interventions surnaturelles en général, mais de lire la Bible autrement.

Descartes l'avait exprimé excellemment : « *C'est appliquer l'Ecriture sainte à une fin pour laquelle Dieu ne l'a point donnée, et par conséquent en abuser, que d'en vouloir tirer la connaissance des vérités qui n'appartiennent qu'aux sciences humaines, et qui ne servent point à notre salut.* »

Le dix-neuvième siècle est un siècle de critique rationaliste très radicale du texte biblique et évangélique, mais les *a-priori* philosophiques puisés chez Kant et Hegel faussent en partie la recherche. Emerge le nom de David Friedrich Strauss, en raison d'une distinction, appelée à un immense retentissement, entre *le Christ de la foi et le Jésus de l'histoire* (un de ses ouvrages, en 1865, porte ce titre). De soi, cette dissociation est évidemment une formidable désacralisation de la « personne unique » du Christ !

L'exégèse historico-critique au sens strict est née il y a environ un siècle seulement, et elle comporte deux grands volets : la recherche des sources et celle des genres littéraires. Dans le premier cas, il s'agit de retrouver, par comparaison et par recoupements, le texte le plus primitif, la ou les « sources » du texte biblique.

L'impossibilité fructueuse de connaître Jésus

Dans le second cas, où émergent les noms de Rudolf Bultmann et Martin Dibelius, il s'agit de « remonter » aux paroles et à la vie de Jésus grâce à l'« histoire des formes » littéraires.

En fait, dans un premier temps, on aboutit à l'écroulement historique total, quand Bultmann est amené à conclure que « *nous ne pouvons pratiquement rien savoir de la vie et de la personnalité de Jésus !* » Mais – point essentiel – cette ignorance, cette impossibilité de savoir ce que Jésus a vraiment fait et vraiment dit est fructueuse, car elle permet au croyant de poser correctement le problème des Evangiles : de même que l'Ecriture sainte ne définit pas une politique, de même qu'elle ne contient aucune révélation scientifique sur l'origine du monde ou sur les lois de la nature, de même (c'est la suite de la fameuse phrase), « *les sources chrétiennes à notre disposition, très fragmentaires et marquées par la légende, n'ont manifesté aucun intérêt pour ce point* », c'est-à-dire pour une « biographie » de Jésus.

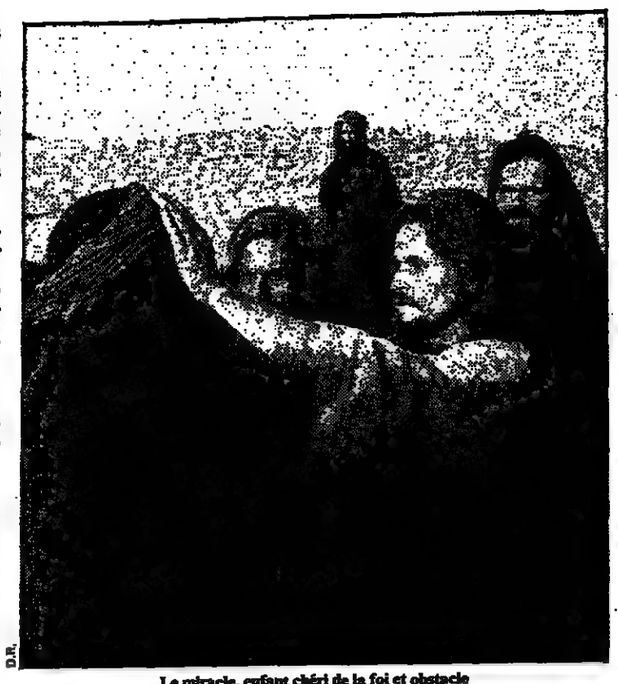

D.R.

Le miracle, enfant chéri de la foi et obstacle pour l'interprétation rationaliste de l'Ecriture.

Il est donc absolument vain, néfaste et même contraire à la foi que de vouloir prendre appui sur l'histoire de Jésus pour croire en lui.

Dans sa réaction contre le positivisme et l'historicisme, Bultmann est-il tombé dans un scepticisme exagéré quant à la possibilité de connaître le Jésus historique ? Toujours est-il qu'après lui la position moyenne de l'exégèse historico-critique contemporaine (chrétienne) tend à « *rendre à Jésus ce qui est à Jésus* » c'est-à-dire telle parole ou tel acte, et surtout à admettre que, globalement ou substantiellement, les récits évangéliques restituent bien le profil du Jésus historique.

L'exégèse historique et critique des textes bibliques est pratiquée peu ou prou depuis trois siècles. Pourtant, ses résultats sont largement ignorés du public profane (y compris savant) comme du peuple croyant, qui continue à lire « naïvement » la Bible et les Evangiles : ils sont le récit de ce qui est vraiment arrivé, quand ils ne demeurent pas purement et simplement le livre des certitudes et des solutions.

Parler du récit de la création de Genèse 1 comme d'un mythe, expliquer que telle parole évangélique n'est pas de Jésus mais qu'elle est due à la communauté primitive, douter par exemple, avec des raisons argumentées, de la véracité historique des récits de l'enfance de Jésus remplis de merveilleux : tout cela soulève encore l'étonnement, le scandale, le refus, y compris dans des milieux cultivés.

Il est vrai alors que devant le texte mis en pièces par la science, il devient parfois difficile de parler d'*Ecriture sainte* (titre d'un récent livre de Paul Beauchamp, Editions du Seuil) et d'en faire une « *lecture spirituelle* ». Le grand théologien Karl Rahner aimait évoquer à ce sujet le mot de... Marie-Madeleine dans l'Evangile de Jean, devant le tombeau vide : « *On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a mis.* »

Pourtant, en rester là serait méconnaître l'extraordinaire apport non seulement de connaissances, mais aussi d'intelligence et de redécouverte de la Bible, Ancien et Nouveau Testament. Il y a des chefs-d'œuvre, par exemple la grande *Théologie de l'Ancien Testament*, de Gerhard von Rad (Labor et Fides). L'honneur des exégètes est d'avoir relevé le défi, pour la Bible et les Evangiles en particulier, des approches scientifiques et littéraires du texte qui dominent la scène intellectuelle depuis deux siècles.

Or, dans la période actuelle de « retour » du religieux, cet honneur est sur la sellette. Ne parlons pas des fondamentalistes américains qui ont exigé – et obtenu – que l'histoire de la création d'Adam et d'Eve soit enseignée à égalité avec les théories physiques et transformistes de l'apparition de la Terre et de l'homme.

Côté Nouveau Testament, une série de livres récents remettent en cause les résultats de l'exégèse : on prétend que les exégètes sont minimalistes et qu'on peut en savoir beaucoup sur le Jésus de l'histoire ; on tente de montrer l'existence d'un Christ hébreu (prétendument perceptible sous le grec des Evangiles actuels) ; on admet que les apôtres ont probablement pris des notes.

La schizophrénie entre science et foi

On estime que les Evangiles ont été composés très tôt, entre 40 et 60 après J.-C. donc de dix à vingt ans après sa mort (pour toutes sortes de raisons qui n'ont rien d'arbitraire, les exégètes pensent que le récit de Marc, le premier, existait dans sa forme actuelle en 70 après J.-C.) ; les miracles ne font plus problème, au contraire... Naturellement, ces ouvrages apologétiques trouvent un accueil complaisant auprès de responsables religieux et auprès d'un public rassuré à bon compte.

Quoi qu'il en soit de la valeur scientifique – tout à fait contestable – de ces ouvrages, c'est le symptôme qui est intéressant : le seul regret est que Jésus n'ait pas lui-même écrit ou dicté son message, si possible en hébreu, et qu'il ne dispense pas de croire en lui grâce à de bonnes preuves objectives et irréfutables. Il dispenserait du même coup des difficiles problèmes d'interprétation que l'exégèse savante, « destructrice » et « relativiste » – forcément destructrice et orgueilleuse – ne cesse d'avancer.

Cet état d'esprit actuel – où la schizophrénie entre science et foi atteint des sommets – explique peut-être aussi ce qui se passe à propos du film de Scorsese. Pour l'exégèse, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat : le film comme le livre qui l'inspire s'inscrivent dans la longue lignée des textes « apocryphes » (non reconnus par l'Eglise) qui racontent l'histoire de Jésus à leur manière, avec leurs soucis et leur sensibilité. Tout au plus ajoute-t-on ici le rêve scabreux, dont l'exégèse n'a rien d'autre à dire que ceci : dans le texte, rien, rigoureusement rien – si décevant soit ce constat pour nos modernes – ne donne prise à ce rêve. Mais il aurait été étonnant qu'avec un Dieu-homme, et en des temps comme le nôtre, on n'y pense pas.

Surtout quand on ignore tout des Evangiles ou qu'on se contente, à la place de l'Evangile, d'une tradition ossifiée, l'homme Jésus peut, en effet, donner prise à tous les rêves, y compris à des délires pires que des rêves érotiques.

Denys Arcand achève Jésus de Montréal

L'après-Scorsese

LOIN de la furia de « l'affaire Scorsese », le cinéaste canadien Denys Arcand – réalisateur du *Déclin de l'empire américain* – tourne *Jésus de Montréal*, une coproduction franco-canadienne (75/25) pour soixante-dix personnages, quarante-cinq jours de tournage dans soixante lieux différents.

Coïncidence que cette simultanéité de projets entre Scorsese et lui ? Faisant état d'une troisième entreprise similaire lancée par Paul Verhoeven (*Robocop*), Denys Arcand parle plutôt de synchronisme : « *On dirait que, à certains moments, il se produit des courants bizarres qui font que trois, quatre, cinq personnes à travers le monde pensent à une même histoire.* »

Lui a découvert par hasard une histoire qui l'a enthousiasmé. « *Pendant la préparation du Déclin, un comédien est venu auditionner pour le rôle du jeune homme en s'excusant d'être barbu. Il jouait Jésus dans* la Passion de Jésus-Christ, *un spectacle présenté tous les étés depuis quarante ans (en anglais les jours pairs, en français les jours impairs) devant un parterre de touristes au sanctuaire de l'oratoire de Mont-Royal. C'est le job le plus à ras de terre pour un acteur qui a tout essayé et rien trouvé.* »

Ce jeune comédien qui a tout déclenché ne joue pas dans *Jésus de Montréal*, mais Arcand n'a pas cessé de penser à son histoire en écrivant le scénario de son nouveau film. « *Je me suis demandé ce que pouvait être la vie de ce gars qui, dans la journée, courait le job et, la nuit, disait de grands mots.* » *Jésus de Montréal* dépeint donc la vie des comédiens qui jouent *la Passion du Christ*. Le personnage central, Daniel, interprète et met en scène cette passion. Il est à la fois lyrique et tranchant, et, à la demande du curé, modifie peu à peu la façon dont le spectacle est écrit puis joué. Tout le temps de cette préparation, la vie des comédiens se superpose à celle des disciples de Jésus. « *C'est le moyen de parler de la vie, de la mort, de la charité chrétienne et de la foi qui est aussi la foi qu'un acteur doit avoir dans son rôle. La Passion est utilisée comme une parabole.* »

Au cours de ses recherches, le héros (Lothaire Bluteau) s'attaque à de nouvelles traductions du Talmud, aux dernières exégèses des Evangiles, plonge dans des documents d'époque, retrouve des détails de la crucifixion dans la très respectable *Revue archéologique biblique*. « *Tout le film est truffé de révélations scientifiques récentes sur la vraie vie de Jésus et sur la Passion*, explique Denys Arcand. *Nous montrons en gros plan tous ces documents dont Scorsese s'est servi pour* la Dernière Tentation. »

Le cinéaste soupire, il sait qu'il n'y échappera pas. Oui, il a lu le roman de Nikos Kazantzakis. Non, il n'a pas vu le film de Scorsese. « *J'imagine qu'il a des problèmes parce que son film est « straight », immédiat, direct. La représentation au premier degré d'une vraisemblance, jouant, comme tous les films, la vérité absolue. Ici, il s'agit d'un metteur en scène qui monte un spectacle à l'intérieur du film. Ce décalage rendra probablement la chose moins choquante. On pourrait dire de Jésus de Montréal que c'est un film sur ce qui arrive à Scorsese maintenant, une œuvre acclamée par la critique et attaquée par la hiérarchie cléricale qui menace d'interdire le spectacle.* »

Comme Scorsese, qui faillit devenir prêtre, Arcand a reçu une éducation religieuse extrêmement stricte. Sa mère, religieuse, a dû quitter le carmel pour raison de santé. Le cinéaste se défend d'avoir voulu prendre une quelconque revanche sur son éducation : « *Ni revanche ni remise en question. Les Evangiles sont un texte essentiel de notre civilisation. Les paroles de Jésus me sont profondément et perpétuellement troublantes. C'est une philosophie de la vie à laquelle on ne peut échapper. Unique. Aimez votre prochain comme vous-même. Personne n'a jamais dit ça comme ça.* »

HENRI BÉHAR.

THÉÂTRE NATIONAL DE MARSEILLE
LA CRIÉE
MARCEL MARÉCHAL
ATELIER DU THÉATRE NATIONAL DE MARSEILLE
FORMATION DU COMÉDIEN
CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 31 OCT. 1988
RENSEIGNEMENTS TÉL. 91-54-74-54
TNM LA CRIÉE - 30, QUAI DE RIVE NEUVE - 13007 MARSEILLE

CARRÉ SILVIA MONFORT
PIERRE CORNEILLE
JACQUES DACQMINE
SILVIA MONFORT
THÉODORE
TRAGÉDIE CHRÉTIENNE ET LICENCIEUSE
mise en scène Silvia MONFORT
scénographie et costumes Serge DIAKONOFF
musique originale Georges MOUSTAKI
LOCATION : 45.31.28.34

THÉATRE DE LA BASTILLE 43.57.42.14
TEMPORAIREMENT ÉPUISÉ
TEXTE ET MISE EN SCÈNE : HUBERT COLAS
du 14 septembre au 15 octobre à 19 h 30
dimanche à 15 h relâche lundi
Alpha Prod

LE CRIMINEL
THÉATRE DE LA BASTILLE 43.57.42.14

THEATRE DES MATHURINS
100 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES
JEAN-PIERRE MARIELLE LUDMILA MIKAEL
MAXIME LEROUX
la femme à contre-jour
DE ERIC NAGGAR
MISE EN SCENE JEAN ROCHEFORT
DECOR WILLY HOLT
36, RUE DES MATHURINS 75008
DU MARDI AU SAMEDI : 21 H. MAT. : SAM 18 H - DIM 15 H
LOCATION 42 65 90 00

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE NAUFRAGE. Salle Gaveau (45-63-20-30) (jeu.), 19 h ; sam., dim. à 15 h 30 (26).

BRASSENS, BREL. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90) (dim., lun.), 22 h (27).

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52) (lun.), 20 h 45, dim. à 15 h (27).

BULLE OU LA VOIX DE L'OCÉAN. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.), 14 h 30 et 20 h 30 (27).

LE GARDIEN. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h (27).

NOTES EN DUO. Café de la danse (43-57-05-35) (dim., lun.), 20 h 15 (27) et *Nouvelles de Tezsö Kosztolanyi*, dim. à 17 h (27).

ONCLE VANIA (en langue russe, loc. d'écouteurs). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), dans le cadre du Festival d'automne (47-27-81-15) (27).

PAROLES D'OR. Espace de Paris, salle II (42-78-46-42) (dim., lun.), 18 h 30 (27).

LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI. Théâtre de l'Est Parisien (43-64-80-80) (lun.), 20 h 30 ; jeu. à 19 h, dim. à 15 h (27).

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR. Cité internationale universitaire (la Galerie) (45-89-38-69) (dim., lun.), 20 h 30 (27).

SOUVENIRS ASSASSINS. Athénée-Louis-Jouvet (salle C.-Bérard) (dim., lun.), jeu., sam. à 20 h 30 ; ven., mar. à 18 h 30 (27).

AUTHENTIQUE MAIS VRAI. Cave du Cloître (42-39-42-42) (dim., lun.), 22 h 30 (28).

LA SOUPIÈRE. Ermont (Théâtre Pierre-Fresnay) (34-15-09-48), dim. à 16 h (28).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ARISTIDE PLANTIN. Amandiers de Paris (43-66-42-17), mer. à 21 h (28).

LA FEMME A CONTRE-JOUR. *Mathurins* (42-65-90-00) (lun.), 21 ; sam. à 18 h et 21 h, dim. à 15 h (29).

SEPT CONTES CRUELS. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.), 22 h (29).

SIMPLEMENT COMPLIQUÉ. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), dans le cadre du Festival d'automne (dim., lun.), jeu., sam. à 20 h 30, ven. à 21 h, mar. à 19 h (29).

LE GRAND INVITÉ. Marais (42-78-03-53) (dim.), 20 h 30 (30).

ASTÉRIX. Cirque d'hiver (42-66-20-75) (lun., jeu.), ven., mar. à 20 h 30 ; sam. à 21 h ; mer., sam., dim. à 14 h et 17 h 30 (30).

L'ORAGE. Cinq Diamants (45-80-51-31) (lun.), 20 h 45, dim. à 15 h 30 (30).

HORS-PARIS

VINCENNES. *Trakinai* (Cartoucherie-Théâtre du Soleil) (43-74-24-08) (lun.), 20 h 30, dim. à 15 h 30 (27).

DIJON. *Les Occupants* (spectacle musical), Théâtre du Parvis Saint-Jean (80-30-12-12), 20 h 30, du mar. au sam. (27).

NEUILLY. « Etoiles rouges », de Pierre Bourgeade. Théâtre de l'Athletic (46-24-03-85), mar., jeu., ven., sam. à 20 h 30 (1).

CLEON. *L'Ile des esclaves*, de Marivaux, mise en scène de Bob villette. Théâtre du Mascaret (35-78-05-75), sam. 1er, mar. 4 à 20 h 45.

BOURG-EN-BRESSE. *Peines d'amour perdues*, de Shakespeare. Théâtre municipal (74-22-36-90), mar. 4 à 20 h 30.

LEVALLOIS-PERRET. *Le Gardien des odeurs.* Le Petit Théâtre (47-48-18-71) (dim., lun.), 20 h (4).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ La Véritable Histoire d'Aristide Plantin : 21 h. ▷ Bulle ou la voix de l'océan : mar. 20 h 30 et 14 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ *Le Monologue de Molly Bloom* : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Lana : 20 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière).

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., lun., mar.). Rel. dim. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). ▷ Simplement compliqué Festival d'automne à Paris 1988 : jeu., sam. 20 h 30, ven. 21 h, mar. 19 h. Rel. dim., lun. Souvenirs assassins : jeu., sam. 20 h 30, ven., mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Bars (La Trilogie du mythe) : 22 h (Mar.). ▷ Le Venin des histoires (La Trilogie du mythe) : jeu. 22 h. Curiosité des anges (La Trilogie du mythe) : ven. 22 h. Notes en duo : mar. 20 h 15. Nouvelles de Tezsö Kosztolanyi : dim. 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE *L'AQUARIUM* (43-74-99-61). *L'Argumentation* : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. *soir, lun.*

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ▷ Trakinai : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Et vote... la galère !... : 21 h (Jeu., ven., sam., mar. dernière), dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Le Tombeau de Gérard Philipe Lectures : 18 h 30. Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mar. ▷ Années 50, entre le béton et le rock : ven. 18 h. Journal de travail Lectures : ven. 18 h 30. Les Cendres de Gramsci Lectures : dim. 18 h 30. Les Fêtes de l'indépendance Lectures : lun. 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ▷ L'Orage : ven., sam., mar. 20 h 45, dim. *15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*

CIRQUE D'HIVER (42-66-20-75). ▷ Astérix : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h, sam., dim. 14 h et 17 h 30. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ▷ La Seconde Surprise de l'amour : mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mar.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, ven., lun. 20 h 30. ◇ Esther : 20 h 30 (Mar.), dim. 14 h. ▷ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : jeu., sam. 20 h 30, dim. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mar.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ▷ Le Gardien : mar. 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Bates-Cazres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). ▷ Paroles d'or : mar. 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h. Rel. dim., lun.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ▷ Le Naufragé : lun., mar. *19 h.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ En attendant la fin : *20 h 30* (Jeu., ven. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Défire à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15. Rel. *dim., lun.*

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : *20 h 30*, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HOTEL GOUTHIÈRE (*46-33-39-55*). ◇ L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes *filles ? : 20 h 30* (Jeu., ven., sam. dernière).

HUCHETTE (*43-26-38-99*). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : *20 h 30. Rel. dim.*

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : *18 h 30, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim.* soir, lun., mar.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. *15 h*. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Pierre Péchin : 21 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam., 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Aragon et l'Amour Lectures-conférence : jeu. 20 h 30. Christian Bobin Lectures-rencontres : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ▷ *Le Grand Invité* : ven., sam., lun., mar. 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Considérations sur le voyageur : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Sept Contes cruels : jeu., ven., sam., mar. 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). La Lune avec les dents : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h, sam. 18 h et 22 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). ▷ La Femme à contre-jour : jeu., ven., sam., mar. 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 *et 21 h, dim. 15 h*. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : *21 h, sam. 18 h* et *21 h 15*, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE HISTORIAL DE MONTMARTRE (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Marcel Pagnol (conférence) : lun. 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. *dim. soir, lun.*

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Tolls de *fond : 18 h 30. Rel.* lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). ▷ Je ne suis pas Rappaport : mar. 20 h 45.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h *15*, jeu., ven., lun., mar. 10 h et 14 h 30. Rel. dim., lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Rigoletto : 19 h 30 (Ven., dim., mar.). ▷ Jules César : jeu., sam., lun. 19 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. *soir, lun.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. *15 h*. Rel. dim. soir, lun.

SALLE PLEYEL (47-20-58-04). ▷ Reste avec nous (50ème anniversaire de Seve) : dim. 19 h.

SQUARE RÉJANE (43-79-90-90). ▷ Baroque II : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mer.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). ◇ Silence écrit : 20 h 45 (Jeu., ven.), sam. 18 h et 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc *mettre au lit tes rattes* : 20 h 30. Rel. dim. ▷ Brassens, Brel : mar. 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ▷ La Résistible Ascension d'Arturo UI : mar. *20 h 30.*

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h. Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu.). ◇ Salomé : 20 h 30 (Lun., mar.). ▷ Marius (Trilogie de Pagnol) : jeu. 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Fanny (Trilogie de Pagnol) : ven. 20 h 30, sam. 18 h, dim. *16 h 30. César* (Trilogie de Pagnol) : sam. 21 h 15, dim. *19 h 30.*

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-*15-65*). Cage, *d'après Communication à* une académie : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). ▷ L'Ile des esclaves : jeu., ven. 19 h, sam., dim. 15 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. William corps et âmes : 23 h 30. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle L Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smain : 20 h 15. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Fumo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h 30. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Eloy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 24 h.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Les Méfaits du théâtre : *20 h 30, dim. 16 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ◇ Buffon côté jardin : *21 h* (Ven.), dim. *16 h.*

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Le Cid : 20 h 30, sam. 15 h 30 et 20 h 30. Rel. dim., lun.

CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). ▷ Atelier-spectacle : ven., sam. 21 h, dim. 16 h.

CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE DE CHARENTON) (43-68-55-81). ▷ Dom Juan (Le Festin de Pierre) : jeu. 20 h 45.

CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-86-54-48). ▷ Institut de jonglage : ven. 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). ◇ La Dernière Nuit d'Otto Weininger : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ C'est encore mieux l'après-midi : ven. 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ La Soupière : *dim. 16 h.*

EVRY (AGORA) (64-97-30-31). ▷ Jean Lapointe 3 jours pour les 3 coups : dim. 17 h.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-05). ▷ Spectacle Bernard Haller : sam. 20 h 30.

LE FERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28). ▷ Michel Laguerrie... enchaîne : ven. 20 h 30.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-31-15-00). ▷ Le Mariage de Figaro : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LES ULIS (CENTRE BORIS VIAN) (69-07-65-53). ▷ Dom Juan (Le Festin de Pierre) : sam. 20 h 30.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE DE LEVALLOIS) (47-48-18-71). ▷ Le Gardien des odeurs : mar. 20 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). ▷ Spectacle Guy Bedos : mar. 20 h 30.

MASSY (C.C. PAUL BAILLIART) (69-20-57-04). ▷ Jango Edwards : ven. 21 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ La Grand'Route : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (45-92-75-32). ▷ Humour et fantaisie : sam. 21 h.

SAINT-CLOUD (CHAPITEAU DES TRÉTEAUX DE FRANCE) (46-02-70-40). ◇ Le Tour du monde en 80 jours : 20 h 45. ▷ L'Alouette XIIIe Festival d'automne de Saint-Cloud : ven. *20 h 45.*

SAINT-CYR (CENTRE ELSA TRIOLET) (30-45-11-10). ▷ Coment ça va Zanzi ? : jeu., ven., sam. 21 h.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ▷ Monsieur au chocolat : ven., sam., dim. 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Fleur de cactus : jeu., ven. 21 h.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Espèce : 20 h 45. Rel. dim., lun.

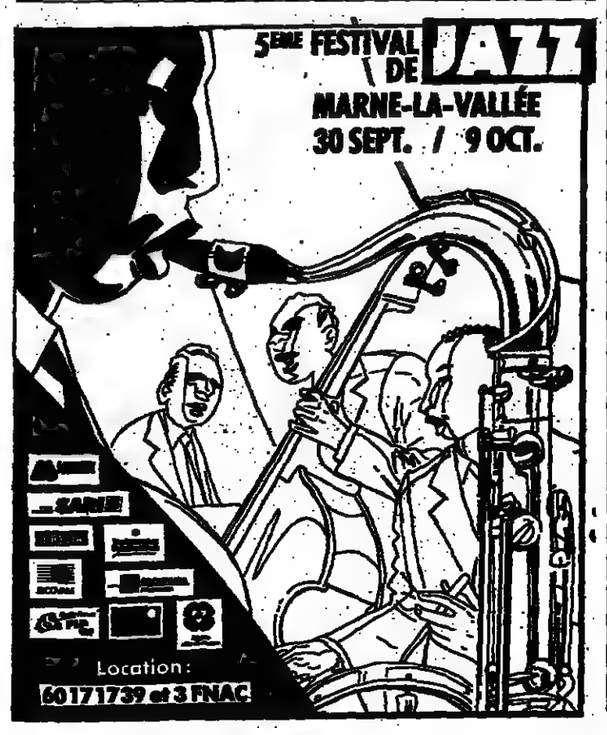

Au Grand Palais à Paris
du 22 Septembre au 9 Octobre 1988

La XIVe Biennale internationale des Antiquaires

avec
la Haute Joaillerie de France
et le Livre rare

Ouvert tous les jours de 11 h à 23 h
et le dimanche de 10 h à 20 h
métro : Champs-Élysées-Clémenceau

J. & M. Wolber

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

En DOLBY STEREO dans les salles équipées
V.O. : UGC NORMANDIE • UGC ODEON • CINÉ BEAUBOURG LES HALLES
14 JUILLET BEAUGRENELLE • UGC LYON BASTILLE
V.F. : PARAMOUNT OPÉRA • UGC MONTPARNASSE • LES IMAGES • UGC GOBELINS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
ET "LES ARTS FLORISSANTS"

RENCONTRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET DU TALENT

Lancée en 1987, la Fondation Société Générale pour la Musique contribue au développement de la pratique et de la connaissance musicales, assure sa diffusion dans tous les milieux et favorise l'éclosion de jeunes talents comme la sauvegarde du patrimoine musical.
Son soutien aux Arts Florissants s'inscrit dans cette perspective.

Les Arts Florissants
WILLIAM CHRISTIE

MINISTERE DE LA CULTURE · CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

AUTOMNE 1988

MARC ANTOINE CHARPENTIER (1643-1704)

Assumpta est Maria — *Missa sex vocibus cum simphonia pour solistes, choeurs, flûtes, cordes et basse continue, H 11*

Litanies de la Vierge — *à 6 voix et deux dessus de violes, H 83*

Te Deum — *pour solistes, choeurs, vents, trompettes, timbales, cordes et basse continue, H 146*

OCTOBRE

Le 01 à 21 H 30 — VERSAILLES Eglise Notre-Dame (Paroisse Royale)

Le 02 à 20 H 30 — VERSAILLES Eglise Notre-Dame (Paroisse Royale)
Retransmis en direct sur France Musique.

AUTOUR DES CANTATES DE MONTECLAIR

LAMBERT — *D'un feu secret*
MONTECLAIR — *Les Délices champêtres*
La mort de Didon
LAMBERT — *Tout l'univers obéit à l'amour*

***

COUPERIN — *Sonade (des Nations)*
MONTECLAIR — *Il dispetto in Amore*
Pyrame et Thisbé
CHARPENTIER — *Pastoruletta (extraits)*

NOVEMBRE

Le 03 à 21 H 00 — MAREUIL-SUR-LAY (Vendée)

Le 04 à 20 H 30 — SAINT-ETIENNE

Le 05 à 21 H 00 — SALIES DE BEARN (Aquitaine)

3ème TOURNEE AUX ETATS-UNIS

Le 13 à 14 H 00 — SAN FRANCISCO (University of California-Hertz Hall)

Le 17 à 20 H 00 — SAINT-LOUIS (Sheldon Auditorium)

Le 18 à 20 H 00 — PHILADELPHIA (St Paul Episcopal Church)

Le 19 à 20 H 00 — NEW-YORK (Metropolitan Museum of Art)

Le 20 à 14 H 00 — WASHINGTON (Bethesda - Jack Masur Auditorium)
Avec le soutien de l'A.F.A.A.

DECEMBRE

TAGE ALTE MUSIK HERNE

Le 04 à 20 H 15 — HERNE (retransmis en direct par le West Deutsche Rundfunk)

FONDATION
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
POUR LA MUSIQUE

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Cessez le feu (1984), de Jacques de Baroncelli, 16 h ; Downhill (1927, v.o.), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; le Soleil brille pour tout le monde (1953, v.o.s.t.f.), de John Ford, 21 h.

JEUDI

Scandale (1948), de René Le Hénaff, 16 h ; Dawn (1928, v.o.), d'Herbert Wilcox, 19 h ; la Rue de la Honte (v.o.s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

VENDREDI

Les Aventures de Roi Pausole (1933), d'Alexis Granowsky, 16 h ; la Vie privée d'Henri VIII (1933, v.o.), d'Alexandre Korda, 19 h ; les Carabiniers (1962), de Jean-Luc Godard, 21 h.

SAMEDI

Le Capitaine Fracasse (1942), d'Abel Gance, 15 h ; Deux Hommes en fuite (1970, v.o.), de Joseph Losey, 17 h ; Neil Gwynn (1934, v.o.), d'Herbert Wilcox, 19 h 15 ; Zéro de conduite (1933), de Jean Vigo, Terre sans pain (1932-1937), de Luis Bunuel, 21 h.

DIMANCHE

Marie Chapdelaine (1934), de Julien Duvivier, 15 h ; les Nuits moscovites (1935, v.o.), d'Anthony Asquith, 17 h ; Royal Calvacade (1935, v.o.), de Thomas Bentley, Herbert Brenon, Norman Lee, Walter Summers, Will Kellino, Marcel Varnel, 19 h ; le Crime de Monsieur Lange (1936), de Jean Renoir, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Nuits d'alerte (1945), de Léon Mathot, 16 h ; les Étudiants de l'I.D.H.E.C. présentent :, l'Orage, de Gérard Lemoine, Notille, d'Angel Diez, Marine, de Muriel Tourrale, Marquis de Sade a gagné, de Laurent Vachaud, 19 h ; la Cinémathèque de la danse présente :, les Contes d'Hoffmann (1951, v.o.s.t.f.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante : le Ballon rouge (1956), de Albert Lamorisse, 14 h 30 ; les Miracles n'ont lieu qu'une fois (1950), d'Yves Allégret, 17 h 30 ; Rafles sur la ville (1957), de Pierre Chenal, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : Nathalie (1957), de Christian-Jaque, 14 h 30 ; Bel-Ami (1957), de Louis Daquin, 17 h 30 ; Mon Oncle (1958), de Jacques Tati, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : le Bel Age (1958), de Pierre Kast, 14 h 30 ; Knock (1950), de Guy Lefranc, 17 h 30 ; la Ronde (1950), de Max Ophuls, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 14 h 30 ; la Fièvre monte à El Pao (1959), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; Lola Montès (1955), de Max Ophuls, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Si Paris nous était conté (1955), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Monsieur Ripois (1954), de René Clément, 17 h 30 ; la Jument verte (1959), de Claude Autant-Lara, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante : M'sieur La Caille (1955), d'André Pergament, 14 h 30 ; la Reine Margot (1954), de Jean Dréville, 17 h 30 ; les Espions (1957), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris : un arrondissement par jour : 16e arrondissement : 16e chic, Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, les Dames du Bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Lycée Jamon : Peut mieux faire (1980) d'Hervé Bérard, Un fils unique (1969) de Michel Polac, 18 h 30 ; Chez Proust rue Hamelin : le 16e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Celeste (1981, v.o.) de Percy Adlon, 20 h 30.

JEUDI

Paris : un arrondissement par jour : 16e arrondissement : Chez Proust rue Hamelin, le 16e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Celeste (1981, v.o.) de Percy Adlon, 14 h 30 ; Cinémathèque : le Musée du cinéma (1972) de Jacques Scandelari, Cinquantenaire de la cinémathèque (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Lady Arletty (1969) de Jacques Nahum, 16 h 30 ; Chaillot : le Nouveau Théâtre de Chaillot (1976) de Pierre Vattéone, la Folle de Chaillot (1969, v.o.) de Bryan Forbes, 18 h 30 ; 16e chic : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, les Dames du Bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 20 h 30.

VENDREDI

Paris : un arrondissement par jour : 17e arrondissement : Batignolles : le 17e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Petit Vieux des Batignolles (1970) de Jean-Pierre Marchand, 14 h 30 ; Périphérique : Couverture du périphérique (1984) de Chantal Machet, Laisse Beton (1984) de Serge Le Perron, 16 h 30 ; Batignolles : le 17e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Petit Vieux des Batignolles (1970) de Jean-Pierre Marchand, 18 h 30 ; Périphérique : Couverture du périphérique (1984) de Chantal Machet, Laisse Beton (1984) de Serge Le Perron, 20 h 30.

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : 18e arrondissement : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Goutte d'or : la Goutte d'or (1971) de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Etoile aux dents (1971) de Derri Berkani, 14 h 30 ; En haut de la Butte : Sheila chante Petite fille du Français moyen (1968) de E. Matalon, Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard, Petite Fuite en froid (1966) de J. Dasque, les Bottes de sept lieues (1971) de F. Martin, 16 h 30 ; Montmartre : Peintres et Artistes montmartrois (1950) de Jean-Claude Bernard, les Amants de minuit (1952) de R. Richebe, 18 h 30 ; Barbès : le 18e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissements : Gosses de Belleville : Jour de classe (1972) de Jouf, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 14 h 30 ; Ménilmontant-Belleville : Belleville (1964) de Clément Lepidis et Gérald de Batista, Ménilmontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, 16 h 30 ; la Villette : le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cité Pop (1987) d'Henri Poirier, Passage de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Pont du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Fêtes : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bonin et Bertrand Désormeaux, Ça va ça vient (1970) de Pierre Baruch, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissements : Balade à Belleville : le 19e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Bande-annonce : Un gosse de la Butte (1963) de Maurice Delbez, la Balade du bottier (1982) de Georges Buisson et Alain Grasset, 14 h 30 ; Ménilmuche : le 20e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Vivre à Ménilmontant (1982) d'Yvonne Mignot-Lefebvre, la Maternelle (1948) de Henri Diamant-Berger, 16 h 30 ; Père Lachaise : le Cimetière du Père Lachaise (1978) de Sarah Maldoror, l'Humeur vagabonde (1971) d'Edouard Luntz, 18 h 30 ; Belleville : Expulsion (1984) de Nicolas Jouvin, Visage de chien (1985) de Jacek Gasiorowski, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BFG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné 1, 10e.

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DE BRUIT ET DE FUREUR (***) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Chiny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

Les films nouveaux

ADA DANS LA JUNGLE. Film français de Gérard Zingg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST. Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HOTEL TERMINUS. Film français de Marcel Ophuls, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MIDNIGHT RUN. Film américain de Martin Brest, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NEON MANIACS. Film américain de Joseph Mangine, v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

NICKY ET GINO. Film américain de Robert M. Young, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CINEMA

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (43-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les festivals

ADOLFO ARRIETA, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Flammes, Le Crime de la taupe, sam. 17 h ; les Intrigues de Sylvia Cossid, avec l'imitation de l'ange dim. 17 h.

CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Maison de l'Unesco, 7e (passant Amagi, ven. 18 h. Entrée libre pour tous les films.

ERIC ROHMER, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. à 12 h 10, 22 h ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h 10, 22 h ; Ma nuit chez Maud, sam. à 11 h 45, 22 h ; le Genou de Claire, dim. à 12 h, 22 h ; le Boulanger de Monceau, La Carrière de Suzanne, mer. à 12 h, 22 h.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). La Folle ingénue, jeu., sam., lun. à 12 h ; Sérénade à trois, film à 13 h 45 ; la Dame au manteau d'hermine, mer., ven., dim., mar. à 12 h 10 ; le Ciel peut attendre, film 17 h ; The Shop around the corner, film à 19 h.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, lun. 21 h 40 ; les Vitelloni, ven. 20 h ; Et vogue le navire, mer. 17 h 40 ; la Cité des femmes, jeu. 15 h 30.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Jules et Jim, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Argent de poche, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Baisers volés, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Chambre verte, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Deux Anglaises, dim. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Tirez sur le pianiste, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mariée était en noir, mar. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Les Joyeux Compères, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sous les verrous, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Aventures de Laurel et Hardy, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Montagnards sont là, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Chevaliers de la flemme, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy en croisière, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LES COMIQUES DANS LE CINÉMA ARABE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). Madame la diablesse, sam. 17 h ; Un toit, une famille, sam. 19 h.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Mort en ce jardin, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un chien andalou, Los Olvidados, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent 1, (1ère partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours en Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse n° 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment le souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

MARLÈNE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). L'Impératrice rouge, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Angel, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ange des maudits, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Morocco, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Man Power, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

NUIT DE NIRO (v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). Taxi Driver, Voyage au bout de l'enfer, Mission, ven. 0 h 10 T.U. : 75 F.

NUIT SCORSESE (v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). New York, New York, Raging Bull, After Hours, ven. 0 h 50 T.U. : 75 F.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Paisa, mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h ; Stromboli, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Amore, ven. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Voyage en Italie, séances sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Rome ville ouverte, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Allemagne année zéro, mer., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; la Peur, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Jeux d'été, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Communiants, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Toutes ses femmes, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Amante des femmes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Les Fraises sauvages, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Silence, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sourires d'une nuit d'été, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA BELLE ENSORCELEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BREEZY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-Den., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HAMBURGER HILL (A., v.f.) : Club, 9e (im-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MAN ON FIRE (A., v.f.) : Club, 9e

MANON DES SOURCES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ON M'APPELLE DOLLARS (, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (3).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

REMO SANS ARME ET DANGEREUX (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

ÉLYSÉES LINCOLN • LES PARNASSIENS • LE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

"La vie de monsieur BARBIE en elle-même ne m'intéresse pas, ce qui m'intéresse c'est ce qui restera de son procès"

RAYMOND LEVY, joueur de billard à LYON, 1988

après

"LE CHAGRIN ET LA PITIÉ"

HOTEL TERMINUS

KLAUS BARBIE
SA VIE ET SON TEMPS

le nouveau film de

MARCEL OPHULS

Une présentation de JOHN S. FRIEDMAN avec HAMILTON FISH
Chefs monteurs : ALBERT JURGENSON et CATHERINE ZINS • Producteur associé : BERNARD BARBE
Producteurs délégués : JOHN S. FRIEDMAN, HAMILTON FISH et PETER KOVLER
Réalisé et produit par MARCEL OPHULS

"Un M*A*S*H à la puissance 10".
ROCK & FOLK

"Coup de foudre".
PREMIERE

"Une comédie hilarante".
L'EVENEMENT DU JEUDI

"Un numéro éblouissant".
LES ECHOS

"D.J. radioactif pour ondes de choc".
7 A PARIS

"GOOD MORNING VIETNAM... drôle, drôle, drôle".
JOURNAL DU DIMANCHE

"Robin Williams époustouflant de vivacité, d'exubérance et d'émotion".
TELE STAR

"Extraordinaire numéro de Robin Williams".
FIGARO MAGAZINE

ROBIN WILLIAMS

"GOOD MORNING, VIETNAM"

UN FILM DE BARRY LEVINSON

ACTUELLEMENT

DOLBY STÉRÉO DANS LES SALLES ÉQUIPÉES. — PARIS — vo — GAUMONT CHAMPS ÉLYSÉES — UGC ODÉON
PUBLICIS St GERMAIN — GAUMONT OPÉRA — GAUMONT PARNASSE — 14 JUILLET BEAUGRENELLE
— GAUMONT ALESIA — 14 JUILLET BASTILLE — ESCURIAL — PAGODE
vf — PARAMOUNT OPÉRA — BRETAGNE — GAUMONT CONVENTION — UGC GOBELINS — UGC LYON BASTILLE

"Un film profondément religieux, voire pieux, mis en scène par un homme qui est profondément croyant."
STUDIO MAGAZINE

"Avant tout du vrai cinéma."
PREMIERE

UNIVERSAL PICTURES et CINEPLEX ODÉON FILMS présentent "LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST"
WILLEM DAFOE • HARVEY KEITEL • BARBARA HERSHEY • HARRY DEAN STANTON • DAVID BOWIE
PAUL SCHRADER NIKOS KAZANTZAKIS PETER GABRIEL JEAN-PIERRE DELIFER JOHN BEARD
THELMA SCHOONMAKER MICHAEL BALLHAUS A.S.C. HARRY UFLAND
BARBARA DE FINA MARTIN SCORSESE

GALERIE JEAN PEYROLE
14, Rue de Sévigné Paris (4e) ☎ 42.77.74.59

GUTHERZ
PEINTURES - AQUARELLES

Le texte d'Yves BONNEFOY "Le mot plus simple" sur des Monographies originales de Dominique GUTHERZ aux éditions de la Sirène - Jacques CLERC est présenté pendant l'exposition.

jusqu'au 22 octobre 1988

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINEMA

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 40.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 19 h 30, 21 h, sam. 16 h 30, 18 h, 19 h 30, dim. 15 h, 18 h 15.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h 30, dim. 17 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h 30.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 11 h, sam., lun. 13 h 45.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h 10.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 14 h, dim. 15 h 20.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, sam. 12 h, dim. 13 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 30, mar. 17 h 15.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, sam. 20 h 40.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 14 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim., lun. 13 h 15, jeu. 15 h 15, ven. 19 h 45.

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam. 17 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun. 16 h, ven., mar. 11 h 50.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 18 h 20.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 15 h 15, sam. 19 h 45.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., avec.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 19 h à 21 h avec.

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer. 14 h, 16 h, sam., dim. 15 h.

HECTOR (Bel.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 19 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 19 h à 21 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 19 h 45, jeu. 17 h 15, ven. 15 h 15, lun., mar. 22 h 15.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45, sam. 17 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h avec.

ORDET (Dan., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 0 h 20.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 18 h 45, ven., lun. 21 h.

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 17 h 30, jeu. 19 h 30, sam. 15 h 15, mar. 17 h 20.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 50.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20, lun. 13 h 45.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 11 h 50, jeu., mar., sam. 16 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu. 19 h 10, sam. 22 h 30, lun. 19 h, mar. 13 h 45.

Les ravages du tout à l'image.

Comment vivre avec 2 postes T.V., 6 chaînes, un décodeur, un magnétoscope et 2 télécommandes ?
Avec les changements de comportements s'ouvre l'ère du tout à l'image. Remède contre l'angoisse, la panoplie du zappeur fleurit et la famille s'éclate. Pourquoi préfère-t-on les navets en direct aux chefs-d'œuvre en cassette ?
Télérama réalise une étude passionnante sur les nouveaux téléspectateurs. Dans le même numéro une interview de Federico Mayor, grand patron de l'Unesco, une analyse du film de Scorcese la "dernière tentation du Christ", et une réflexion sur la lâcheté et le courage avec le grand film de Marcel Ophuls sur Klaus Barbie.

Les ravages du tout à l'image : une grande enquête de Télérama chez votre marchand de journaux.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er, 42-36-10-92	AUX HALLES, DANS DES CAVES DU XVe, SOIRÉES MUSICALES, avec GUITARE. Déj. Souper jusq. 24 h. Menu 120 F/Dim. Lundi. Carte 170/200 F.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskys du monde. Jusq. 2 h du mat.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 47-20-60-69 45, rue François-Ier, 8e F. dim.	Le restaurant russe du TOUT-PARIS. DINERS, SOUPERS dans une ambiance russe avec LUDMILA et ses chanteurs-guitaristes. Toutes cartes de crédit.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, cèpes, morilles. Menu 180 F t.c. a. spécial. Carte 200-250 F. Ouv. sam. soir.
TY COZ fermé dim. et lundi soir 35, rue Saint-Georges, 9e 48-78-42-95	VOS DÉJEUNERS ET DINERS dans un CADRE BRETON, POISSONS, CRUSTACÉS et FRUITS de MER. CRÊPES et GALETTES. Jusqu'à 23 h.
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12e Tous les jours	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes
LE CORSAIRE 45-25-53-25 1, bd Exelmans, 16e 45-20-87-85	« LE RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE ». Cuisine faite par le patron. Carte inventive. Menu à 95 F s.c. Fermé samedi.
LE PRESBOURG 45-00-24-77 3, av. de la Grande-Armée, 16e Ts les jrs	Accueil NON STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir. fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Péreire)	Cuisine Traditionnelle Française Personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. TLJ sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

MUSIQUE

Classique

AUDITORIUM DES HALLES. Herbert du Plessis, 20 h 30 mer. Piano. Œuvres de Schubert, Liszt, Chopin.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU. (42-77-11-12.). Gérard Frémy, 18 h 30 jeu. Piano, soliste de l'Orchestre national de France (violon). Œuvres de Cage.

TRIO HENRY. 21 h lun. Yves Henry (piano), Gilles Henry (violon), Antoine Ladrette (cello). Œuvres de Beethoven. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. *Orchestre Bernard Thomas*, 21 h jeu. Dir. Bernard Thomas. N. Monestier (soprano), A. Papadjiakou (mezzo), I. Honeyman (ténor), L. Albert (basse). Chœur Arpeggione de Gagny, « Requiem » de Mozart, « Salve Regina » de Schubert. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris. Orchestre Bernard Thomas, 21 lunar. Dir. Bernard Thomas. Soliste : le lauréat du concours Maurice André 1988. Hommage au prestige de la trompette avec des œuvres d'Albinoni, Torelli, Telemann, Barber, Bartok. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. *Les Trompettes de Versailles*, 21 h dim. mar. Œuvres de Bach, Telemann, Vivaldi, Location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-ROCH. (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30 lun. Dir. Jean-Pierre Loré, G. Touvron (trp), J. Penalosa, P. Baronnat (ténors), C. Loré (baryton). Chœur du Festival Magnificat de Paray-le-Monial. Les Chacos.

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN. Coro Giocoso I Strumenti, 21 h jeu. Dir. Gérard Streletski, A. Heidmann (soprano), F. Levy (alto), H. Lamy (ténor), J.-C. Rousseau (basse), S. Legee (trombone). « Requiem » de Mozart, « Concerto pour trombone » de Wagenseil.

ÉGLISE SUÉDOISE. (47-63-70-33). C.-A. et M. Dominique, 20 h 30 jeu. Piano à quatre mains. Œuvres de Mozart, Stravinski, Ives. Entrée libre.

Trilogie pour Olivier Messiaen, 18 h sam. 20 h 30 dim. lun. Carl-Axel Dominique (piano). « Catalogue d'oiseaux » « Vingt regards sur l'enfant Jésus. » Entrée libre.

MAISON DE RADIO-FRANCE. (42-30-15-16). *Pierre-Laurent Aimard, Pi-Hsien Chen*, 18 h 30 lun. Pianos. Michel Gaechter (piano). Œuvres de Zimmermann, Barraqué. Studio 106.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS. (47-23-61-27). Pierre Henry, 18 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). « Transformations » (mer. 28). « Les Pierres et les Sources » (jeu. 29). « Temporalité » (ven. 30). « Harmonisations » (sam. 1er). « Sous le signe de Satan » (dim. 2).

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-62-53-71). Karlheinz Stockhausen. Jusqu'au 6 octobre 20 h 30 mer. jeu. ven. sam. lun. mar. Cycle musique de chambre, trois créations mondiales, douze créations françaises. Avec la participation de P.-L. Aimard, Pi-Hsien Chen, J.-C. Claton, A. Boettger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sf dim.).

PÉNICHE OPÉRA. (42-45-18-20). Quatuor Kandinsky. 21 h lun.

SAINTE-CHAPELLE. (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris. 19 h 15 mer. jeu. 21 h 15 mer. jeu. (dernière). Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Coulé (luth, psaltérion). Musique à la cour de *Bourgogne (jeu.), Musique au* temps de saint Louis (sam.), La chanson poétique française au Moyen-Age (lun.) Location : 43-40-55-17.

Susana Mildonian, Marzena Larrieu. 21 h sam. Duo flûte et harpe. Œuvres de Donizetti, Bellini, Mozart.

Ensemble baroque français, 21 h lun. Œuvres de Bach, Mozart Vivaldi.

SALLE GAVEAU. (45-63-20-30). Quatuor Rosamonde, 20 h 45 mar. Raphaël Hillyer (alto). Œuvres de Mozart, Schubert, Brahms.

SALLE PLEYEL. (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30 mer. jeu. ven. Dir. Daniel Barenboim, Claudio Arrau (piano). Œuvres de Beethoven, Wolf, Boulez. Location : 45-63-07-93. (de 13 h à 17 h sf dim.).

Orchestre et chorale Paul Kuentz, 15 h dim. 19 h dim. « Magnificat » de Bach. Pour le cinquantième anniversaire du mouvement sève. Les Virtuoses de Moscou. 20 h 30 lun. Dir. et soliste Vladimir Spivakov. Avec les chœurs Orféon Donostiarra, J.-A. Vega (ténor), J.-A. Carril (baryton), A. Dawtjian (soprano). Œuvres de Mozart.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. (47-20-36-37). Kiri Te Kanawa. 20 h 30 dim. Soprano. Œuvres de Liszt, Strauss, Mozart.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto. Jusqu'au 17 octobre, 19 h 30 mer. ven. dim. mar. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingal (mer. 28), Alain Lombard. Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès. Avec T. Ichihara (mer. dim.), N. Shicoff (ven. mar.), A. Fondary (mer., ven., dim., mar.), C. Barbaux (mer.), A. Ferrarini (ven. dim. mar.): 3 h 30. Jules César. Jusqu'au 15 octobre, 19 h 30 jeu. sam. lun. Opéra de Georg Friedrich Haendel. Dir. musicale Jean-Claude Malgoire. Mise en scène Nicholas Hytner. Avec G. Pushee, M. Philippe, G. Laurens, S. Quittmeyer. 3 h 15.

Périphérie

LUZARCHES (ABBAYE DE ROYAUMONT). Ensemble orchestral de Paris. 20 h 45 sam. Dir. Arpad Gerecz, Catherine Dubosc (soprano). Œuvres de Mozart, Haydn. Dans le cadre de la Saison musicale d'automne de l'abbaye de Royaumont.

VERSAILLES, THÉATRE MONTANSIER. (39-50-71-18). Les Plaisirs de Versailles. 17 h sam. dim. Avec les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski. Solistes : I. Poulenard, J. Seldman, G. Laurens. Musiques de théâtre. Présenté par le centre de musique baroque dans le cadre des journées Marc-Antoine Charpentier.

Ballets

MAISON DES CULTURES DU MONDE. (45-44-41-42). Zaïre. Jusqu'au 16 octobre 20 h 30 lun. mar. Trente danseurs, chanteurs et musiciens.

PALAIS DE L'UNESCO. (45-07-23-52). 20 h 30 ven. Shiro Daimon, Komako Hanayagi. Entrée libre selon les places disponibles.

THÉATRE DE LA VILLE. (42-74-22-77). Saniai Juku. Jusqu'au 15 octobre 20 h 30 mar. « Création ». Chor. Ushio Amagatsu.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Georgina Aguerre, 22 h 30, ven., sam. Didier Levallet (contrebasse), 18 h, dim. G. Marais (guitare), D. Pifarely (violon).

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro (jusqu'au 31 octobre), 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Avec son orchestre de samba.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Los Mambos, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Salsa rock. Patrick Verbeke, 23 h, lun. Paoliho Ramos (jusqu'au 9 octobre), 23 h, mar. Jazz brésilien.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Bob Martin, 22 h 45, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Crooner, Luigi Trussardi (contrebasse), Philippe Combelle (batt.), Olivier Hutman (piano). Boulou et Elios Ferre (jusqu'au 8 octobre), 22 h 45, lun., mar. Guitares, P. Combelle (batterie), O. Hutman (piano), L. Trussardi (contrebasse).

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Wolfpack, Long Distance, 23 h, mer. Soirée country.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer. Philippe de Preisac, Benny Goodman, 22 h 30, jeu., ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, sam. Boogie-woogie. Dominique Bertrand, 20 h 30, lun. D'Ellington à Parker. Serge Rahoerson, 22 h 30, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), Marc Laferrière Dixieland Jazz Band, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. Les Whoopee Makers et Bénédicte Lecroart (jusqu'au 8 octobre), 21 h 30, mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Miguel Gomez Salsa Orchestra, 22 h 30, jeu., ven., sam. (dernière).

DUNOIS (45-84-72-00). Zbivaro II : le retour, 20 h 30, mar. Henri Texier, Didier Levallet (contrebasse), C. Barthelemy, G. Marais (guit.), Sylvain Kassap (sax., clar.).

GRANDS MOULINS DE PARIS (00-00-00-00). Grands Moulins en scène, 19 h 30, sam. 15 h, dim. Mélange de rock alternatif, jazz, jazz fusion, musique contemporaine, musique classique. Avec la participation du chanteur de l'opéra de Pékin : Siti Pei Pri.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Duo Jazz, 21 h, ven., bossa-nova. Sky Way, 21 h, sam., piano, sax., washboard. Trio New Orleans.

HOTEL BALTIMORE (45-53-83-33). Claude Boisson, 21 h, jeu. Orgue, V. Duchâteau (guit.).

JAZZ-CLUB DIONEL-HAMPTON (47-58-12-30), Christian Morin, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Accompagné par François Biensan Sing Society. Nivo et Serge Rahoerson Trio, 22 h, dim. En alternance avec François Rilbas Harlem Jazz. Leny Andrade (jusqu'au 15 octobre). 22 h, lun., mar. Chant, H. Calura (basse), J.-C. Corinho (piano), U.-A. Oliveira (batt.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Christian Vander Trio, 22 h, jeu., ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preisac Jazz Group, 21 h, mer., mar. Gilbert Leroux, 21 h, jeu. Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam. Boosson Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Ned Otter Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 0 h, mer., jeu., ven., sam. Ray Brown Trio (jusqu'au 8 octobre). 22 h, mar. 0 h, mar. Basse, G. Harris (piano), J. Hamilton (drum.).

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Mario Guscaran et son ensemble, 20 h 30, jeu. Harpe et chant, Cesar Andrade (maracas, chant), Guillermo Jimenez (cuatro, chant).

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Marcelo Trio Brésilien, 22 h 30, mer., jeu., dim., lun. Carlos Barretto, Turk Mauro Quartet Jazz, 23 h, ven., sam.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Marcel Zanini, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Claude Gousset. Au Club.

Trio Patrick Diaz, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Patrick Artero (trompette). Au Bar. Duo Georges Arvanitas, 22 h 30, dim. Trio Mad Brass Band (jusqu'au 8 octobre). 22 h 30, lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Irakli, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Trompette. Serge Rahoerson Trio. 22 h, dim. Daniel Huck (jusqu'au 8 octobre). 22 h, lun., mar. Sax., chant.

NEW MORNING (45-23-51-41). Sir Ali's Girls Jazz'n'Fun, 22 h, mer. Lou Donaldson Quartet, 22 h, ven. Cesaria, 22 h, sam. Avec Luis Morais (clar.) et le Cabo Verde Show.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Claude Bolling Big Bang. 21 h, mer., jeu. (dernière). Avec Guy Marchand. « Crooner's Dream ». Hufin Ruiz Saltiel, 21 h, ven. Daniella Barda, 21 h, sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Benny Waters, Polya Jordan Quintet, 21 h 30, mer., jeu. High Society Jazz Band, 21 h 30, ven. Jacques Doudelle, 21 h 30, sam. Hommage à Sydney Bechet. Alligator Jazz band, 21 h 30, lun. Claude Bolling Trio, 21 h 30, mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Peter King, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax., A. Jean-Marie (piano), P. Boussaguet (contrebasse), C. Bellonzi (batt.).

LA PINTE (43-26-26-15). Droopy Trio, 22 h 30, mer., jeu. Quartet Entre-Deux. 22 h 30, ven., sam. Bagle Gum Trio, 22 h 30, lun., mar.

PULLMAN SAINT-JACQUES. BAR TAHONGA (45-89-89-80). Numidia, 22 h, mer., lun., mar. Piano. Claude Guilhot Trio (jusqu'au 8 octobre). 22 h 30, jeu., ven., sam. Vibraphone, guit., basse.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Dimingo 20 h 30, mer., jeu., ven. (dernière). Maïa Bild (clav., fl., voix), S. Agnel (synth.), Y. Boukella (basse, luth, voix), J. Chriqui (perc.), E. Paris (congas, perc.). Monica Passos (jusqu'au 29 octobre), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Jacky Caroff Dixieland Jazz Band, 21 h 30, jeu., vend. New-Orleans Globe Trotters, 21 h 30, sam. Marc Laferrière Dixieland Jazz Band (jusqu'au 8 octobre), 21 h 30, mar.

SUNSET (40-26-46-60). Bobby Rangell Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). The New Jazz Generation, 22 h, dim., lun., mar.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Marc Laferrière Quartet, 18 h, mer., jeu., ven., sam. Dans la tradition Nouvelle-Orléans. Apéritif-concert au grand foyer précédant les représentations du grand théâtre.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Anibal Pannunzio, Magni Danni, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Dans Tango Mio, mini-comédie musicale, avec le Luis Rizzo Trio, Luis Rizzo (guit.), Daniel Cabrera (bandonéon), Victorio Pujia (guit.). Estella Klainer (jusqu'au 15 octobre), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., chant, R. Montironi (bandonéon), R. Turmo (contrebasse), O. Calo (piano), le retour du tango-chanson.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Bernard Maury, 22 h, mer., dim. Evelyne Veilanne Trio, 22 h, vend., sam. Elisabeth McComb, 22 h, lun., piano et chant. Cécile Garnier (jusqu'au 5 octobre), 22 h, mer. Michel Gaudry Duo, 22 h, jeu., contrebasse, Jeannot Rabesson (piano).

Music-hall

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Yves Marx, 23 h, ven.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Marco Berg, 20 h 30, lun. « Un sacré coup de Rhin ».

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Gyslaine Clément (jusqu'au 11 octobre), 18 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Zool Fleischer (piano), Christophe Le Van (basse), Vincent Seno (batterie).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Anne Pekoslawska, 20 h 30, mar. « Rendez-vous », Roger Pouly (piano).

TAC STUDIO (43-73-74-47). Claude Gilys, 18 h 30, mer., jeu., ven., sam. « Un regard sur la vie », Michel Gaches (piano). Frédéric Jacquot (jusqu'au 22 octobre), 21 h, sam. « Vian », J. Anderson (saxophone), B. Gagneux (guitare).

TOURTOUR (48-87-82-48). Evelyne Zamboni (jusqu'au 8 octobre), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. P. Mulot (basse), J.-P. Chiche (guitare), D. Weiss (batterie), M. Tardieu (piano).

LA CIGALE (42-23-38-00). Noiseworks, 20 h, mar. Avec The Triffids, Mental As Anything. Dans le cadre du Festival de rock australien.

CITY ROCK (48-39-32-09). Johnny Bracos et les frères Brothers, 22 h 30, mer. Look de Paris, 22 h 30, jeu., ven., sam. Life Feyle, 22 h 30, dim. Alan Adoté and the Soul Connection, 22 h 30, mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Big Bam Boo, 1 h, ven., sam. Angleterre. Gabriel Yacoub (jusqu'au 5 octobre), 1 h, mar. Franos.

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 SEPTEMBRE

C « Au Marais, de l'hôtel de Sens à l'Arsenal », 12 h 15, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul », 13 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (*Tourisme culturel*).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« Les drames du couvent des Carmes », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Ars conférences).

« Souvenirs révolutionnaires au cimetière de Picpus », 14 h 30, 35, rue de Picpus (E. Romann).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Marie-Christine Lasnier).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Hôtels et église de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et cours de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste (Paris pittoresque et insolite).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Mme Cazes).

« Cités d'artistes et jardins du quartier Montsouris », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« Les maisons de chanoines au cloître Notre-Dame », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le faubourg Saint-Antoine : cours et passages de l'ancienne abbaye à l'hôtel de Mortagne », 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

« Le musée Carnavalet et ses collections », 15 heures, 23, rue de Sévigné.

« La maison de Balzac à Passy », 15 heures, 47, rue Raynouard.

CONFÉRENCES

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : « Obésité », par Djayabala Varma (Soleil d'or). Entrée libre.

Communication

Le rapprochement entre « le Progrès » et « Lyon-Matin »

Le groupe de M. Hersant en quête de rentabilité

Le Progrès de Lyon, quotidien phare de la région lyonnaise dont le groupe Hersant a pris le contrôle en janvier 1986, avouerait 50 millions de pertes cette année, au lieu des 40 prévus. L'état-major régional du groupe de presse a donc pris des mesures afin d'endiguer ces pertes. Un rapprochement entre *le Progrès* et *Lyon-Matin*, l'édition lyonnaise du quotidien *le Dauphiné libéré* que possède M. Hersant à Grenoble, doit avoir lieu en octobre, « *pour des raisons purement économiques et du fait de la nécessité de réduire les charges* ». L'édition dominicale de *Lyon-Matin* sera confiée au *Progrès* (une édition commune intitulée *Dimanche* devrait se substituer aux suppléments *Progrès-Dimanche* et *Lyon-Matin dimanche*), les réseaux de correspondants en banlieue vont fusionner, et douze journalistes de *Lyon-Matin*, sur un total de soixante, seront mutés au *Progrès*, au *Dauphiné libéré* ou au futur *Dimanche*. La direction régionale du groupe Hersant espère ainsi économiser 5 millions de francs par an.

Outre les cent six départs en préretraite qui ont eu lieu au *Progrès* depuis le début de l'année, le quotidien lyonnais va aussi rationaliser ses activités en Saône-et-Loire. *Le Courrier de Saône-et-Loire* (Chalon-sur-Saône) qu'y possède le groupe Hersant sera regroupé avec l'édition départementale du *Progrès* dans une société commune. Le départ avec indemnités des journalistes qui le souhaiteraient est prévu...

Le rapprochement à Lyon est un signe supplémentaire des changements en cours dans le premier groupe de presse quotidienne français. Changement de têtes, avec l'arrivée, à la direction de la rédaction du *Figaro*, de Franz-Olivier Giesbert (*Nouvel observateur*) et la confirmation d'un jeune manager, Philippe Villin, qui tient les rênes des titres parisiens. Changement de ligne du navire amiral *Figaro*, qui, depuis l'élection présidentielle, accentue son image de quotidien d'information. Changements économiques, enfin, car le groupe opaque bâti depuis les années 50 par M. Robert Hersant doit faire face en même temps aux impératifs de modernisation de ses imprimeries et aux pertes importantes de la cinquième chaîne.

La maison mère du groupe de M. Hersant, la Socpresse, ne dégage que de maigres bénéfices comptables : 162 372 F en 1987, selon les derniers comptes qui viennent d'être disponibles, et 150 759 F en 1986. Depuis au moins quatre ans, la société n'a pas versé de dividendes à ses actionnaires, M. Robert Hersant pour plus de 50 %, sa femme, Mme Rolande Hersant, pour plus de 10 %. Le chiffre d'affaires, lui, continue de croître et atteint 2,84 milliards de francs en 1987 contre 2,42 milliards l'année précédente. Mais cette augmentation est due quasi exclusivement aux recettes publicitaires, qui atteignent 1,77 milliard, alors que la vente des journaux stagne à 1,06 milliard de francs. Plus que le bénéfice comptable, qui n'a pas grande signification, puisque le groupe opère constamment des transferts entre ses différentes sociétés, ou leur abandonne des créances (95 millions rien que pour l'exercice 1987), le résultat d'exploitation montre une dégradation de la rentabilité. A la fois parce que les charges progressent plus vite (18,40 %) que le chiffre d'affaires (17,40 %) et parce que le solde des charges financières s'aggrave, pour atteindre un résultat négatif de 58,2 millions de francs. L'endettement auprès des banques a augmenté globalement, et notamment à court terme (moins de deux ans).

Des filiales en difficulté

Surtout, la situation des filiales ou participations de la Socpresse ne s'est pas améliorée globalement en 1987. Certes, certains flots montrent un réel redressement : *le Dauphiné libéré* (22 millions de bénéfices contre 66 551 F en 1986), les sociétés liées à *Presse Océan* (5,16 millions de bénéfices cumulés contre presque autant de pertes en 1986), la société EDP (*Centre Presse* et *l'Auto-journal*), qui décuple son bénéfice pour atteindre 6,59 millions en 1987, ou encore *Nord Matin*, qui sort du rouge avec 1,08 million de bénéfice. Mais des pans entiers du conglomérat Hersant ont vu leurs déficits s'accroître en 1987. Presse Alliance notamment, qui édite *France-Soir*, accuse 27,5 millions de pertes contre 6,18 millions de bénéfices en 1986. *Nord-Eclair* passe d'un léger bénéfice à 1,29 million de pertes. Malgré la performance du *Dauphiné libéré*, l'ensemble des titres de la région Rhône-Alpes est dans le rouge, avec des pertes de 5,82 millions pour *Lyon Matin*, 8,90 millions pour *le Journal Rhône-Alpes*, 2 millions pour *la Gazette de Saône-et-Loire* notamment. Et même les cinq sociétés qui gèrent *le Figaro* (se partageant les salaires, l'impression, la gestion du titre, mais pas la publicité) ont un déficit global de 1,85 million de francs.

L'ensemble des sociétés contrôlées par la Socpresse cumule ainsi des pertes supérieures à 40 millions de francs, contre moins de 30 millions en 1986. M. Robert Hersant, qui doit aussi supporter sa quote-part d'un quart des pertes de la Cinq (celles-ci sont de 760 millions en 1987, probablement autant en 1988), est-il pour autant en mauvaise position ? Pas forcément, et pas immédiatement. D'une part parce que la Socpresse n'est que la partie émergée d'un groupe qui comprend aussi des régies publicitaires (souvent les sociétés les plus rentables), et les sociétés liées à France-Antilles (*Paris-Normandie*, les journaux des DOM-TOM, du Havre et *l'Union de Reims*), dont les comptes ne sont pas publiés. Mais aussi parce qu'il peut réaliser des actifs, comme l'immeuble de *France-Soir*. Et redresser certains titres, comme justement *France-Soir*, qui est le « boulet » du groupe. Comme il l'a déjà montré dans ses opérations en province, M. Hersant peut économiser en rationalisant ou en regroupant certains titres ou du moins leurs pages de publicité. Et toujours, du côté publicitaire, il peut enfin arriver à son but en imposant son supplément télévision à plus de 4 millions d'exemplaires. Si la Socpresse n'a pas seule les moyens de financer son développement, elle n'a épuisé ni tous les gisements publicitaires ni même ses capacités d'endettement. Son fonds de commerce vaut toujours de l'or : la vive concurrence entre Havas, Hachette et M. Robert Maxwell, autour du rachat de certains quotidiens régionaux, fait monter les enchères sur la presse et valorise d'autant les actifs de M. Hersant.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

● PRÉCISION. — Un oubli a rendu ambiguë la fin de l'article intitulé « *La diffusion de* TV Magazine *dépasse celle de* Télé-7 jours » (*le Monde* du 28 septembre). La phrase complète est : « *Les ventes de* TV Magazine *et de* TV Hebdo *représentent la moitié de la diffusion totale du reste de la presse de télévision (9,5 millions d'exemplaires).* »

Eurêka audiovisuel et télévision de haute définition

L'image unie des Européens

Alors que Mme Edith Cresson relance à Bruxelles l'idée d'un Eurêka audiovisuel, M. Mitterrand s'est fait présenter, mardi 27 septembre à l'Elysée, les matériels de réception en D2-MAC du futur satellite TDF 1.

BRIGHTON
de notre envoyé spécial

La relève de la garde à Buckingham Palace prendra-t-elle, dans la télévision du futur, la place symbolique qu'occupe l'arrivée d'un train en gare de La Ciotat dans l'histoire du cinéma ? Les uniformes rouge et noir des soldats de la reine, filmés par la BBC, ont en effet servi d'illustration à la première démonstration publique d'une chaîne complète de télévision haute définition (TVHD) européenne, organisée à Brighton, à l'occasion de l'International Broadcasting Convention, ouverte le 23 septembre.

Ce rendez-vous est crucial pour les industriels européens (au premier rang desquels figurent Bosch, Philips et Thomson) réunis depuis 1986 dans le programme Eurêka 95 TVHD, doté de 200 millions d'ECU. « *En 1986, nous n'avions que nos concepts* », a rappelé le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, venu avec ses homologues néerlandais et britannique soutenir cet effort commun. « *Et maintenant, nous sommes au début d'une grande aventure, dont — chose étrange — nous maîtrisons les dates, les techniques et les coûts.* »

Caméras, magnétoscopes, équipements de studio, décodeurs et récepteurs exposés couvrent enfin toute la chaîne de l'image, production, transmission, réception, stockage. Ils respectent la philosophie des Européens, c'est-à-dire une évolution vers la TVHD compatible avec le parc de téléviseurs existant, et basée sur la famille de normes MAC Paquet. Avec un téléviseur plus large, au format 16/9, et une image sans scintillement, le progrès est indéniable par rapport aux téléviseurs actuels.

Les premières transmissions expérimentales devraient avoir lieu en 1989, et l'objectif reste une commercialisation en 1992 auprès du grand public.

Forts de cette démonstration, les Européens espèrent être en bonne posture pour résister aux Japonais, lors des décisions que doit prendre le CCIR (organisme mondial de radiodiffusion), en 1990, à Genève. Leurs espoirs sont aussi renforcés par la récente décision américaine de refuser toute norme de transmission de TVHD incompatible avec le parc existant, ce qui exclut de fait la norme MUSE japonaise.

Face à ce refus et à la mobilisation européenne, les Japonais avancent de nouveaux arguments techniques et commerciaux.

Cette démarche montre bien que la bataille n'est pas limitée à la technique. A quoi serviraient les meilleurs matériels de télévision sans images pour les alimenter ? Les Européens doivent maintenant montrer qu'ils peuvent aussi se mobiliser sur les contenus de la télévision du futur.

Le préalable technique levé par le rendez-vous de Brighton, la Commission européenne et les Etats pourraient annoncer avant la fin de l'année des initiatives pour stimuler la production en haute définition. Lundi 26 septembre, le ministre français des affaires européennes, Mme Edith Cresson, a relancé à Bruxelles l'idée d'un « *Eurêka audiovisuel* » pour stimuler la création européenne. Cette idée, lancée par M. François Mitterrand au sommet de Hanovre en juin 1988, a pour but de résorber le déficit audiovisuel européen : les Douze ne produisent que 30 000 heures de programmes par an, et en consomment 130 000 heures.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

La restructuration du capital d'Havas

La BNP et BSN rejoignent le pôle d'actionnaires constitué autour de Canal Plus

La BNP et le groupe BSN ont rejoint le groupe d'actionnaires constitué par M. André Rousselet autour de Canal Plus pour prendre une part significative du capital d'Havas. Ce second « *noyau dur* » qui rassemble déjà Canal Plus Finances, filiale à 99 % de la chaîne payante, la Garantie mutuelle des fonctionnaires et la Compagnie générale des eaux doit, à terme, contrôler 24 % d'Havas et « *rééquilibrer* » l'influence du premier groupe d'actionnaires constitué lors de la privatisation du groupe de communication (Lyonnaise des eaux, Société générale, Paribas, la SPM de M. Jean-Marc Vernes).

Canal Plus détient d'ores et déjà 5,15 % d'Havas et veut porter sa participation à hauteur de 7,8 %. La télévision payante a racheté ces titres en utilisant son abondante trésorerie. La chaîne de M. Rousselet se porte en effet à merveille : elle compte 2 360 000 abonnés, soit 29 % de plus qu'en 1987 à pareille époque. Son conseil d'administration, réuni le 27 septembre, prévoit un bénéfice net consolidé de 600 millions de francs pour cette année et a dès à présent décidé de distribuer un acompte sur dividende de 9 francs par action.

SAINT-GOBAIN LA MAITRISE DE L'EAU

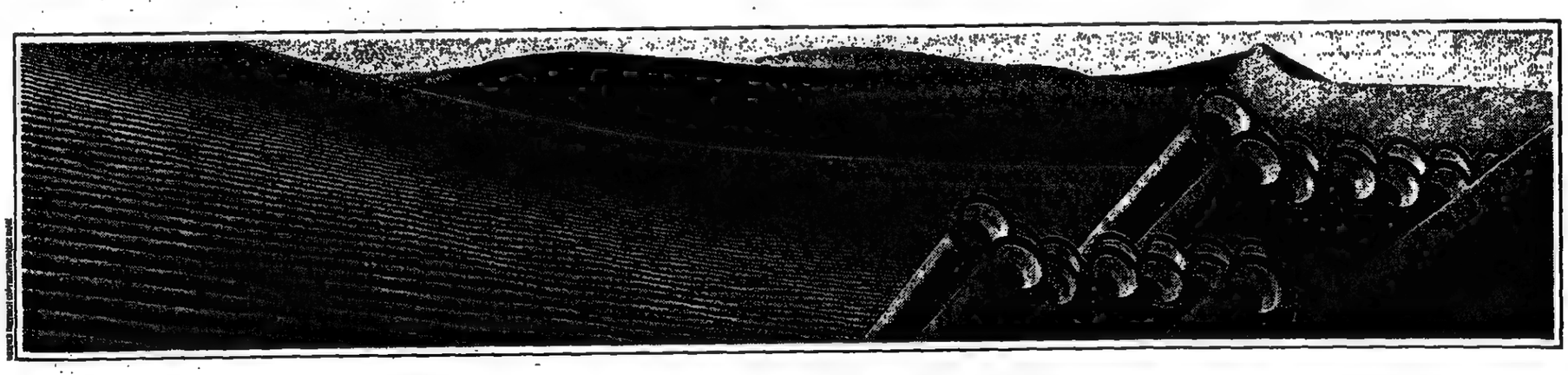

SAINT-GOBAIN
EST LE PREMIER PRODUCTEUR
MONDIAL DE CANALISATIONS
EN FONTE DUCTILE

Depuis plus de 130 ans, Pont-à-Mousson produit des réseaux complets pour l'adduction d'eau, l'irrigation et l'assainissement.

Premier exportateur mondial de canalisations en fonte ductile, nous devons notre succès à la qualité et à la sécurité de nos équipements.

80 capitales et plus de 1000 grandes villes à travers le monde sont équipées de nos canalisations d'eau.

SAINT-GOBAIN

NOTRE MÉTIER : LA COMPÉTITION

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Communication

Les grèves dans l'audiovisuel public

« Les soutiers prennent la relève »

Jeudi 29 septembre promet d'être le point culminant de la grève, depuis plus d'une semaine, dans l'audiovisuel public. Toutes les sociétés – à l'exception de Radio-France-outre mer touchée, elle, vendredi – seront en effet atteintes par les mouvements revendicatifs : Antenne 2, FR 3, Radio-France, Radio-France internationale, l'INA, la SFP et même Télédiffusion de France où des dispositions semblent avoir été prises pour assurer malgré tout la retransmission des chaînes privées. Cette action devrait être *d'autant plus massive qu'elle* réunira toutes les organisations syndicales. Après la CFDT, la CGT et le Syndicat national des journalistes, *FO*, la CGC et la CFTC ont elle aussi appelée l'ensemble des personnels à se joindre au mouvement.

Le malaise menace de gagner le secteur privé. A TF 1, la CGT et la CFDT demandent *« l'abrogation de la loi Léotard et le retour de TF 1 dans le service public »*. A l'issue d'un vote organisé le 27 septembre par les deux syndicats, le principe d'une grève a été rejeté par 382 voix contre 322 (sur 1 481 votants).

La crise s'enlise, la tension croît. *« Les grèves heureuses n'existent pas »*, vient de murmurer un vieux technicien, le regard absent. Mais il y a des phrases que personne ici ne souhaite entendre depuis le début du conflit à Antenne 2. La grève entre dans sa deuxième semaine ; les unes après les autres, toutes les sociétés publiques de l'audiovisuel se sont ralliées au mouvement. Les pouvoirs publics semblent enfin prendre la mesure du malaise. *« Ce n'est vraiment pas le moment de flancher ! Nous n'avons obtenu aucune amélioration sérieuse de nos salaires et pas même le paiement des jours de grève »*, conclut une jeune secrétaire. L'assemblée applaudit.

« Une question de courage ! »

Les dés sont donc jetés. La grève va continuer. L'intervention des journalistes pour dénoncer le *« cadeau »* ainsi fait au privé et proposer un *« changement de stratégie »* ne pourra rien y faire : *« Les soutiers de base maintiendront le cap*, affirme un éclairagiste. *C'est une question de courage ! »*

« Les pouvoirs publics, jeudi soir, risquent de tout bloquer en estimant avoir lâché le maximum, argumentait un journaliste. *Nous serons bien avancé ! »* Tonnerre de huées. *« Suicidaire ! Ridicule ! Comment oser baisser les bras à 48 heures de la grève générale décidée pour jeudi ! »* crie un délégué syndical.

La belle unanimité interpersonnels a vécu. La rédaction s'angoisse. La base reste *inflexible*. On vote allégrement la poursuite de la grève pour 24 heures et l'on espère une entrevue rapide avec Michel Rocard. Espoir déçu l'après-midi. *Le premier ministre* n'est pas là. Une délégation sera tout de même reçue par Mme Tasca.

Les salariés de FR 3 sont encore loin de ces embarras, tant est toujours solide l'engagement des journalistes dans la grève ? Premiers à lancer le mouvement dans la société, *ils le reconduisent jour après jour*, sans faiblir, aux côtés des personnels administratifs et techniciens qui les ont rejoint depuis lundi. La concurrence du privé fait ici moins peur que les incertitudes sur l'avenir de la chaîne, malgré les assurances réitérées du ministre de la communication. *« Veut-on que FR3 vive ou veut-on la faire crever ? »*, s'interrogent encore, mardi, les grévistes réunis en assemblée générale, alors que rendez-vous est pris avec le député socialiste Bernard Schreiner, *qui devrait être prochainement* chargé par le gouvernement d'une mission d'audit sur la société.

A Paris, syndiqués et non-syndiqués créent un « comité de grève » chargé de la rédaction d'un livre blanc, tandis que l'intersyndicale de FR3-Auvergne s'apprête à coordonner, vendredi prochain, une manifestation nationale de grévistes venus des vingt-cinq bureaux régionaux. A Nice et à Amiens enfin, les salariés ont déjà mis sur pied des *« associations de soutien »* afin de collecter des fonds. *« Nous prenons des dispositions pour tenir longtemps »*, affirment les syndicalistes. Une idée qui fait son chemin puisque les grévistes de Radio-France internationale (RFI), après avoir reconduit leur mouvement, créent une *« caisse de solidarité »* alimentée par les salaires des personnels requis pour le service minimum.

Les salaires... Pouvoir d'achat et disparités sont devenues au fil des jours le point central de toutes les revendications. Et d'assemblée générale en assemblée générale, se répète la litanie des jugements sans appel – *« inadmissible »*, *« ridicule »* – prononcés sur les propositions avancées jusqu'ici par le collège des employeurs du secteur public. Sans doute, les journalistes se réjouissent-ils des promesses faites d'un rattrapage – sur trois ans – de leur retard salarial sur leurs collègues d'Antenne 2. Sans doute aussi, les négociations sur le *« recrutement »* des pigistes et salariés à contrat à durée déterminée ayant plus d'un an d'ancienneté, ont-elles progressé. Tout comme les discussions sur la réduction des écarts internes à chaque société. Mais avec le personnel administratif et techniciens, le conflit reste entier.

« Plus 1 500 francs mensuels pour tous », réclame la CGT ; *« plus 800 francs »*, demande FO ; *« plus 4 %*, exige la CFDT. Cacophonie et maximalisme, devant lequel les entreprises publiques se disent désarmées. *« Nous n'avons absolument pas les moyens de répondre aux revendications syndicales »*, commente ce responsable qui estime même que le collège des employeurs présidé par M. Xavier Gouyou-Beauchamps est allé au-delà des capacités financières actuelles de certaines sociétés et des souhaits du ministère du budget.

Ce blocage, les syndicats de techniciens en sont conscients puisqu'ils demandent *« aux ministières de tutelle – communication, finances, Matignon – de prendre leurs responsabilités en débloquant les sommes nécessaires »*. Autrement dit de repenser le budget 1989 de l'audiovisuel, en supprimant notamment la TVA sur la redevance (une mesure qui rapporterait 370 millions de francs) ou en remboursant au secteur public, une partie des exonérations de redevance décidée en faveur des personnes âgées (1,8 milliard de francs de manque à gagner au total). Ces suggestions étaient toujous rejetées, mardi soir, au ministère de la communication, où l'on assurait toutefois que Mme Tasca s'était personnellement engagée, *devant une délégation* d'Antenne 2, a une reprise des négociations et *« à avancer sur les disparité salariales les plus aiguës »*.

ANNICK COJEAN
et PIERRE-ANGEL GAY

Au conseil des ministres

Mme Tasca présente les grandes lignes de la future loi

Mme Catherine Tasca devait présenter au conseil des ministres, le mercredi 28 septembre, une communication sur les grandes orientations de la politique audiovisuelle. Cette décision a été prise mardi soir, bousculant quelque peu l'ordre du jour du conseil. Le pouvoir tient donc à reprendre l'initiative face aux grèves qui se généralisent dans les chaînes publiques.

Pourtant le projet de loi qui doit remplacer la CNCL par un Haut conseil de l'audiovisuel n'est pas encore prêt. Les consultations politiques menées par le premier ministre sont, certes, achevées, mais le texte est encore au Conseil d'Etat. Sa version définitive ne pourra être présentée au conseil des ministres que le 12 octobre. Mme Tasca devait donc se contenter de présenter quelques grandes lignes générales sans entrer dans les détails de la composition de la future autorité de régulation. Le projet de loi devrait insister sur les *« missions d'intérêt général »* qui s'imposeront désormais à toutes les chaînes publiques et privées. Il devrait aussi fixer des obligations spécifiques pour les radios et télévisions publiques. Les chaînes privées, elles, auraient des relations plus contractuelles avec la future autorité de régulation.

Mais le conseil des ministres ne peut pas ignorer les tensions et les grèves de l'audiovisuel public. Le gouvernement pourrait prendre une initiative pour apaiser le conflit et renouer le dialogue entre les syndicats et le collège des employeurs.

Au ministère de la communication, on ne semble pas encore prêt à désigner un médiateur, comme le demandent certains syndicats d'Antenne 2. Mme Tasca tient à ce que le collège des employeurs qui rassemble les PDG des chaînes publiques reste le principal interlocuteur des syndicats. Elle estime que les mesures proposées ces derniers jours – tant pour les primes de fin d'année du personnel technique et administratif que pour atténuer les disparités salariales chez les journalistes – vont dans le bon sens. Le gouvernement se refuse à envisager des augmentations d'ordre général qui pourraient susciter des revendications similaires dans d'autres secteurs de la fonction publique.

Mais Mme Tasca tient surtout à rassurer le personnel des chaînes sur leur avenir. Le gouvernement devrait s'engager à donner au service public *« les moyens de ses ambitions »*, même si le cadre du budget 1989 limite pour le moment les initiatives. Dès les prochaines semaines, Mme Tasca songe à créer des *« missions d'expertise »* qui se pencheront sur la redéfinition d'Antenne 2 et de FR 3 *« en concertation avec le personnel de ces chaînes »*.

POINT DE VUE

Pour une télévision plurielle

par Albert du Roy
Ancien directeur de l'information d'Antenne 2

ATTIRER la plus large clientèle possible pour justifier le tarif publicitaire le plus élevé, et réaliser un maximum de profit dans un minimum de temps : voilà le schéma simple, logique, cohérent dans lequel TF 1, privée, a inscrit son action. Les critères de réussite sont aisément identifiables : audience = profit = succès. Regretter ou critiquer cette équation, c'est remettre en cause le statut actuel de la chaîne. Admettons, par hypothèse, que c'est politiquement impossible. On ne peut imaginer une société TF 1 privée fonctionnant hors de ce schéma. Au regard des critères en vigueur dans le système qui est le sien, TF 1 est une réussite. Laissons-la vivre.

Ni Canal Plus, à péage, ni FR 3, empêtrée dans ses lourdeurs régionales, ni la 5 ou la 6, dont la diffusion n'est encore que partielle, ne peuvent être comparées à la chaîne dominante. Seule Antenne 2 est, théoriquement, en situation de concurrence. Elle le redeviendra demain, après la grève, malgré les handicaps considérables accumulés ces dernières semaines.

Antenne 2 est une chaîne d'Etat : *on peut lui imposer, à juste* titre, l'équilibre budgétaire et même escompter de sa part des bénéfices, *mais sa raison d'être n'est* pas de faire du profit. Antenne 2 perçoit la redevance, ce qui entraîne une double conséquence : ses ressources publicitaires sont plafonnées et ses comptes sont contrôlés par l'administration des finances. Sa gestion est politiquement moins autonome, financièrement moins souple, moins rapide, moins dynamique. Ajoutons que son statut l'oblige à supporter l'héritage de l'ancien temps de l'ORTF : quotas de personnel, grille *des salaires, critères archaïques* de promotion et de sanction, emplois protégés. L'implication de l'Etat vient rigidifier cet ensemble déjà paralysant : le secteur audiovisuel a ses propres lois, qui n'ont rien à voir avec celles du secteur public ; le secteur audiovisuel public est écartelé entre ces deux systèmes, jugé en fonction des critères de l'un mais assujetti aux règles de l'autre. *Situation schizophrène !*

Quelle perversité nous a conduits à organiser ce match surréaliste entre deux colosses, dont l'un a une chaîne au pied, un poids autour du cou et un glaive de plomb, tandis que l'autre ne subit aucune *entrave ?*

Face à cette anomalie, il n'y a que deux solutions : ou bien les entraves sont coupées, ou bien les deux champions, classés dans des catégories différentes, ne sont pas contraints à l'affrontement.

La première solution implique *que l'on donne à Antenne 2 les* mêmes objectifs, les mêmes moyens, la même latitude qu'à TF 1. A supposer que ce soit politiquement et juridiquement possible, est-ce souhaitable ? Une TF 1 suffit. Et si c'était souhaitable, serait-il ? On ne connaît pas de domaine où, en situation de concurrence, l'Etat fasse mieux que le privé. L'obstacle est dans les mentalités bien davantage que dans les compétences.

Le plus petit dénominateur commun

Reste donc la seconde solution. Une précision s'impose : parler de deux catégories différentes ne signifie pas *qu'il y en a une « première »* et une « seconde », une conquérante et une résignée, une moderne et une ringarde, ni même une « populaire » et une « culturelle ». Cela signifie tout simplement que les deux chaînes n'auraient pas la même ambition.

Les archaïsmes et les disparités salariales, avec en plus l'engrais des manœuvres politiques et des arrière-pensées personnelles, ont servi de terreau à la crise actuelle. Son règlement ne sera que provisoire *si l'on ne donne pas de surcroît* à Antenne 2 une vocation propre. Attirer les publics les plus *variés possibles, fournir à tous les* téléspectateurs (mais pas nécessairement à tous en même temps) le programmes qu'ils souhaitent, ce qui justifiera une redevance élevée et des tarifs publicitaires importants et diversifiés : voilà versée au débat l'esquisse d'une définition pour une grande chaîne publique dont l'objectif, et donc le critère de réussite, serait autant la qualité que la quantité de son audience.

Pour une chaîne privée, un programme qui n'attire pas une très large audience est un mauvais programme. Sa pente naturelle est de viser au monopole, de jouer l'unanimité au risque de l'uniformité. Le public potentiel étant indifférencié, la règle du plus petit dénominateur *commun* joue automatiquement.

Une chaîne publique, on l'a vu, ne peut se donner le même objectif. Placée en situation de concurrence, sa pente naturelle doit être de privilégier la diversité, de réaliser les meilleurs programmes pour des publics les plus larges possibles. L'ambition de l'une est singulière, celle de l'autre est plurielle. Pour l'une et l'autre, les critères de *succès sont différents, même si le* succès s'impose à l'une et à l'autre.

Quelles sont les conditions nécessaires à l'accomplissement d'une telle mission par une chaîne nationale de service public ?

La première est financière : le *budget d'Antenne 2 doit être autonome*, pluriannuel, diversifié. Autonome : dans le cadre d'une enveloppe globale, la direction de la chaîne, sous le contrôle du conseil d'administration, dispose de son budget comme elle l'entend. Pluriannuel : la stratégie d'une entreprise (et singulièrement, dans ce domaine, la production lourde et l'investissement en équipement coûteux) *ne peut être soumise à* une redevance-accordéon, sujette aux fluctuations parlementaires ; le *montant de la redevance, indexé* sur l'inflation, doit être fixé pour plusieurs années. Diversifié : la *chaîne publique* doit avoir accès au marché publicitaire, en fixant elle-même ses tarifs et, dans certaines limites, ses quotas.

La deuxième condition est commerciale. Qui dit diversité des publics dit aussi diversité des publicités. Là où une télévision privée attire, au tarif fort, des publicités grand public, un programme plus sélectif attirera, à un tarif variable, *des publicités plus ciblées. Pour les* annonceurs, la loi du nombre n'est pas la seule ; elle est complétée par celle de l'efficacité. Sponsoring et mécénat – pourquoi les limiterait-on ? complètent ce dispositif.

La troisième condition concerne la gestion. Un cahier des charges, *lui aussi pluriannuel, fixerait après* négociation les objectifs programmatiques. Mais la chaîne par son actionnaire, *l'Etat*, devrait entraîner une contrepartie lorsqu'elle implique un manque à gagner pour la chaîne. Il en irait ainsi du contingent de commandes à passer à des fournisseurs (comme la SFP), des automatismes à respecter en matière de salaire ou d'emploi, des obligations institutionnelles (campagnes électorales, communications gouvernementales ou présidentielles). Bref, la logique d'entreprise, appliquée à *Antenne 2, devait être respectée* par l'Etat.

La quatrième condition est politique. D'une part, en raison du poids du passé (le monopole d'Etat, *péché originel dont souffre toute la* télévision en France), d'autre part, en raison du lien juridique qui continuera à unir une chaîne publique à l'Etat, l'indépendance de la chaîne devra être garantie, dans les principes comme dans les faits, par une haute instance qui, elle-même, par le mode de désignation et par la personnalité de ses membres, devra être indépendante. Le gouvernement a entrepris, avec les partis politiques, la mise en place de cette *instance. Encore faudrait-il lui assurer la pérennité !*

La cinquième condition, c'est le respect par le service public de sa mission de diversité. La concurrence entre les chaînes, phénomène nouveau et mal maîtrisé, conduit à l'absurdité si toutes se disputent la *totalité du public au même* moment. La multiplication des canaux permet à la fois la généralité (la recherche du grand public) et la diversité (la recherche de publics qui, pour être particuliers, n'en sont pas moins larges). La concurrence s'exercerait ainsi par la différence plus que par la ressemblance. Inutile de préciser que ce défi ne peut être relevé sans un *appel à l'imagination, à la créativité*, à l'originalité, ces notions que le système actuel contribue à engluer dans la banalité.

Ces quelques idées, si elles *étaient appliquées, bouleverseraient* le climat et les structures actuelles. A quelque chose malheur est bon : elles n'ont une chance d'être explorée que parce que la crise est d'une ampleur exceptionnelle. Le handicap subi par Antenne 2 est considérable. C'est sur la terre brûlée que poussent les meilleurs moissons.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie MURACCIOLE,
Marc POUJOL,

et Raphaël

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le 29 juillet 1988, à Paris.

34, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

– Caroline
et
Robert VERGNIEUX,

Les familles
VERGNIEUX
et
DELEVOIE,

ont la joie de faire part de la naissance de

Victor,

le 24 septembre 1988.

Mariages

– M. Jacques AUGUSTIN-NORMAND
et Mme, née Monthiers,
Le docteur Bernard PÉPIN
et Mme, née Laporte,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Claude
et
Louis-Ferdinand,

qui sera célébré le 1er octobre, à 15 heures, en l'église Saint-François du Havre.

– Noëlle DHOTEL
et
Laurent COLLET

sont heureux de faire part de leur mariage, le 24 septembre à Paris.

33, rue de Bussereal,
75020 Paris.

Décès

– Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de

David Mc AREE
et de sa femme,
Marie-Madeleine THIEN HUONG.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, mercredi 28 septembre, à 8 h 30.

L'incinération au crématorium de Joncherolles, cimetière de Villetaneuse, jeudi 29 septembre, à 13 h 30.

M. et Mme Vu Mong Long,
M. et Mme Vu Nguyen Thien Chuong,
M. et Mme Vu Nguyen Thien Son,
Doreen Mc Aree,
Ramsaya,
CCFD.

– Issoudun.

Mme Michel Cantin,
son épouse,
M. et Mme André Cantin,
ses parents,
Mlle Agnès Cantin,
M. Gilles Cantin,
M. François Cantin,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Cantin
et leur fille,
M. et Mme Philippe Berthonnier
et leurs enfants,
M. et Mme Lionel Bernage
et leurs filles,
Mme Henri Ancouturier
et ses enfants,
Mme Michel Ancouturier
et ses enfants,
ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, tantes et cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CANTIN,

survenu le 26 septembre 1988, dans sa cinquante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Cyr d'Issoudun.

Réunion à l'église où un registre sera déposé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue François-Habert,
36100 Issoudun.

– Mme Pierre Cogny,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Pierre COGNY,
ancien doyen de la faculté des lettres du Mans,

rappelé à Dieu le 15 septembre 1988, à l'âge de soixante-douze ans.

18, boulevard des Jardiniers,
72140 Sillé-le-Guillaume.

(Publicité)

VENTE A CHARTRES
GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 2 OCTOBRE, 13 h 30
TIMBRES-POSTE
4 COLLECTIONS de FRANCE
(Catalogue)
Mes J. & J.-P. LELIÈVRE
commissaires-priseurs
1 bis, place du Général-de-Gaulle
28000 Chartres - Tél. 37-36-04-33

– Fernand Dupré,
Daniel Poulain,
Robert Saint Marcoux,
Philippe Dupré,
Jean-Pierre Gavelle,
Michel Tirard,
Jean-Pierre Pelletier,
Christian Patat,
Eric Duret,
Vincent David,
Hubert Gasnos,
Michel Puisais-Jauvin,
Philippe Saint Marcoux,
Michel Lechan,
Maëva Persson,
ses associés et collaborateurs du cabinet Dupré-Meysson,

Mme Paul Meysson,
Ses enfants,
Et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul MEYSSON,

survenu le 25 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré ce mercredi 28 septembre, à 15 heures, en l'église de Compesières, à Croix-de-Rozon (Suisse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Cabinet Meysson-Saint Marcoux,
53, avenue Montaigne,
75008 Paris.
207, route de Bardonnex,
1257 Croix-de-Rozon (Suisse).
Avuglens-Fessy,
74890 Bons-en-Chablais.

– On annonce la mort en montagne, à l'âge de trente ans, de

Manon LE GUELINEL
de LIGNEROLLES,
épouse de Nicolas Cadier,
et mère de Gaspard,

Un service religieux a eu lieu en l'église réformée de Pau, le dimanche 25 septembre.

De la part des familles Cadier, Le Guelinel de Lignerolles, Thois et Barnaud.

– Mme Geneviève Martinet,
M. et Mme Léopold Martinet,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marceline Lechat,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme veuve Adolphe Martinet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Lino Martinet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Adolphe Martinet
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Martinet,
M. et Mme Fernand Martinet
et leurs enfants,
M. et Mme Aldo Martinet
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Martinet,
M. et Mme Roger Parrot,
M. Jacques Marchal,
Toute la famille,
Tous ses amis, ses collègues et amis de l'UNAF et du Conseil économique et social,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine MARTINET,

leur fille, nièce, parente, collègue et amie,

survenu le 16 septembre 1988, à Paris-18e, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 septembre 1988, à 15 h 45, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, à Levallois, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Levallois-Perret.

UNAF,
28, place Saint-Georges,
75009 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait subitement, le 29 septembre 1987, le

docteur Michel TILLET.

Que tous ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

30, rue Neuve, Bourg-l'Abbé,
14000 Caen.

Avis de messes

– A l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance, le 8 septembre 1898, du 70e de son entrée dans la Compagnie de Jésus, le 19 novembre 1918, du 60e de son ordination sacerdotale, le 26 août 1918, le

Père Michel RIQUET S.J.

célébrera une messe d'action de grâce le 29 septembre 1988, à 17 heures, dans l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-7e. Il vous invite chaleureusement à vous unir à cette concélébration, au moins par la pensée.

La cérémonie sera présidée par S.E. le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

Soutenances de thèses

– Université René-Descartes-Paris-V, le jeudi 29 septembre, à 17 heures, Mme Pelagia Hourdakis, née Calogiannakis : « Le rôle des communautés d'élèves dans la socialisation politique des jeunes lycéens en Grèce ».

– Université Paris-II, 12, place du Panthéon, le vendredi 7 octobre, à 14 heures, salle des fêtes, escalier M, ancien bâtiment, 2e étage, Mme Yamina Bouafia-Nguyen : « La protection juridique du consommateur de médicament ».

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde INTERNATIONAL

ingénieur commercial export

étienne LACROIX tous artifices s.a.

Le DEPARTEMENT ARMEMENT du GROUPE Etienne LACROIX TOUS ARTIFICES SA à Muret, conçoit, fabrique et commercialise des **PRODUITS PYROTECHNIQUES attestés RAQ 1.**

Compte tenu du développement de l'Activité Internationale de la Division ARMEMENT CONVENTIONNEL dont les PRODUITS ont déjà été vendus dans plus de 40 PAYS, nous recrutons un **INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT.**

Près du Directeur de la DIVISION, cet ingénieur d'Affaires est chargé de prospecter, de recueillir les besoins techniques et opérationnels des Clients Etatiques et Privés, de provoquer de nouvelles demandes au niveau des ETUDES, et de la VENTE des Munitions et Systèmes AIR, TERRE et MER.

Il prépare et négocie les Contrats de VENTES et d'ETUDES avec les décideurs des SERVICES OFFICIELS et les INDUSTRIELS étrangers. Il est responsable de son chiffre d'affaires et de sa marge.
Les ingénieurs de Projets l'assistent pour tous les aspects techniques, mais il reste l'interlocuteur des Clients avec lesquels il entretient toutes les relations de suivi.
La rémunération est complétée par une partie intéressement liée aux résultats. Poste basé à Toulouse.

Profil : Vous êtes INGENIEUR Diplômé, **vous assumez depuis plusieurs années des fonctions Technico-Commerciales à l'EXPORT, vous maîtrisez très bien l'Anglais,** vous êtes disponible et autonome. **La pratique de l'ESPAGNOL serait très appréciée.**

Les entretiens auront lieu à Paris et Toulouse.
Merci d'envoyer un courrier manuscrit, avec un CV détaillé, (photo) et salaire souhaité, sous réf. **M 8026,** à Cabinet LAUTREC LEPY, "Division Recrutement", 35 rue des Couteliers. 31000 TOULOUSE.
Réponse et totale discrétion garanties.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise.Toulouse

POSTES OUTRE-MER
Centaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occ. pour tous, métiers spécialisés, profess., administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à : Services Emplois outre-mer, dépt L.M. 1255, bd Laird, chambre 208, ville Mont-Royal, Québec, Canada H3P 2T 1.

JEUNE DIPLOMÉ ESCAE
opportunité de stage dans petite société dynamique de conseils stratégiques à LONDRES, octobre à mars.
Tél. : 19-44-1-734-1343.

AGENTS required in France and other countries to represent a distributor of unique chemicals and electronic control equipment to major industrial and transport organisations and to public bodies. Substantial rates of commission offered.
Insert a reply to :
M. C., 6 Glebe Road, LETCHWORTH SG6 1DR.

CHEF DU DÉPARTEMENT « CAMPAGNES ET MEMBRES » D'AMNESTY INTERNATIONAL (AI)

Le titulaire de cet important poste de direction est responsable de l'ensemble de la stratégie permettant d'augmenter le nombre des membres dans le monde entier, notamment dans les régions autres que l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, et d'organiser des campagnes internationales contre les violations des droits de l'homme partout dans le monde.

Les candidat(e)s doivent être capables d'élaborer des politiques, bien connaître les droits de l'homme et avoir travaillé dans une organisation privilégiant les actions de militants et les campagnes auprès des gouvernements. Ils (elles) doivent être doué(e)s d'un bon jugement politique et être capables de représenter AI. Ils (elles) doivent posséder l'expérience de la direction d'une petite organisation, d'un département ou d'un service, et avoir les aptitudes nécessaires pour traiter de tous les aspects administratifs, budgétaires et de personnel du poste.

La parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance d'une autre langue officielle d'AI (arabe, espagnol, français) est souhaitable. Les candidat(e)s doivent pouvoir s'exprimer avec aisance, tant oralement que par écrit, et être capables de travailler dans un environnement international et pluriculturel. Il leur sera demandé de voyager pour le compte d'AI et de travailler certains week-ends.

TRAITEMENT ANNUEL : £ 18 853 (à partir d'avril 1989).
DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES FORMULES DE CANDIDATURE : 18 novembre 1988.
LES ENTREVUES AURONT LIEU A LA MI-DÉCEMBRE OU DÉBUT JANVIER.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à : Amnesty International, service du personnel, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne). Téléphone : 837 3805 (24 h/24).

amnesty international

Entreprise espagnole fabricant de vêtements casualwear et jeans, leader sur le marché espagnol de mode jeune, cherchant à introduire ses marques sur le marché français
recherche

AGENTS COMMERCIAUX

pour représentation sur toutes les régions françaises.

Nous offrons : une ample collection sur le secteur du pantalon sportswear, jeans, chemises, blousons, etc. pour homme, femme et enfant.
Qualité et prix très compétitifs, grande capacité de production et bon service pour nos clients.
Nous cherchons : des agents commerciaux introduits sur le secteur de la confection avec une importante carte de clients à grande capacité d'achat.

LIWE ESPANOLA S.A. Mayor, S/N - 30066 Puente Tocinos, B.P. 741, MURCIA, ESPAGNE. Tél. : (968) 23 47 54 – Télex 37332 LIWE E, Alberto Patti.

Institut Universitaire Européen (Florence)

30 BOURSES DE RECHERCHE JEAN MONNET 1989-90

Les candidats, en possession d'un doctorat, doivent proposer un sujet personnel de recherche d'intérêt européen qui contribue au programme général de l'institut en histoire moderne ou contemporaine, économie, droit ou sciences politiques et sociales.

La bourse est de 20.000.000 à 32.500.000 lires nettes pour l'année en fonction des âge.

Pour les formulaires de candidature, s'adresser à Dominique Delaunay, Institut Universitaire Européen, C.P. N° 2330, 50100 FIRENZE Ferrovia, Italie.
Tél. : 055-50921; Telex 571528 IUE; FAX 055-599887.

Date limite: 30 Novembre 1988.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN

Le Conseil Régional d'Aquitaine
recherche
UN ou UNE ATTACHÉ(E) DE DIRECTION
du cabinet du président

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur.
- Bilingue anglais-espagnol. Ayant une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans des fonctions similaires (collectivités, établissements publics, entreprises).

Les candidatures sont à adresser avant le 30 septembre 1988 à Monsieur le Président du Conseil Régional, à l'attention personnelle du Directeur Général, 14, rue François-de-Sourdis, 33077 BORDEAUX Cedex.

ÉDITEUR PARIS
RECHERCHE
10 PERSONNES
pour contrats qualification sur 2 ans, avec possibilité embauche définitive.
● Une formation à la publication assistée par ordinateur, sanctionné par une qualification reconnue par la profession (1/4 de temps).
● Un emploi de : secrétariat commercial ou secrétariat communication ou secrétariat édition ou secrétariat documentation ou assistant(e) fabrication (3/4 de temps).
● Une rémunération conforme aux contrats de qualification.
Vous devez avoir :
● entre 18 et 26 ans,
● le niveau Bac minimum,
● une excell. maîtr. de l'orth. et de la langue franç.
Adr. CV + lettre de motivat. + photo sous le n° 8773 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Bureau d'études banlieue sud rech.
INGÉNIEURS
pour travaux d'études : aérodynamisme, thermique, combustion, mécanique, analyse d'essai informat. Débutants acceptés.
Env. C.V. à ESSAIR, 129, r. du Fbg-Poissonnière, 75009 PARIS.

Sté d'aménagement de magasin RECHERCHE DESSINATEUR d'exécut., minim. 5 ans exp. Tél. : 43-35-50-00.

Le centre d'informations financières recherche pour ses agences de Paris et région parisienne des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
— Un contact à haut niv.
— Formation assurée.
— Rémunération incitative.
Tél. : 45-63-81-30, p. 106.

RESPONSABLE DES DOSSIERS CLIENTS
(PRIVÉ COLLECTIVITÉS)
une équipe dynamique veut pouvoir compter sur vous. Analyse des marchés (T.P.) recouvrement, comptabilisation. Salaire 8 000 F brut.
MOBER
BP 101, 78002 Versailles.

CONSEIL GÉNÉRAL DE SAONE-ET-LOIRE
recrute
par concours sur titres
VÉTÉRINAIRE
chargé des fonctions de directeur adjoint au laboratoire de la D.S.V.
Env. C.V. avant le 30 septembre 1988 lettre
au Pdt du Conseil Général de Saône-et-Loire
Bureau du Personnel, Rue de Lingendes, 71026 MACON.

Coll. lycée EPIN s/contrat d'association, cherche PROF. DE PHYSIQUE Temps plein. URGENT. Tél. : 48-81-11-06.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME-TRILINGUE, 35 a., célib., rech. poste TRADUCTIONS, TÉLEX, GESTION de commandes à Paris. Tél. : 42-49-59-00.

Cadre commercial et gestionnaire, origine africaine, 7 ans d'expérience commerciale, DUT commerce international gestion export. assistée par micro-ordinateur, mobilité géographique totale, Afrique, Europe. Contacter Marius Adjaidy, 2, allée de La Boulangère, 95200 Sarcelles. Tél. : 34-19-39-91.

JF, 33 ans, DEA relat. intern., expérience TV et ass. nationale, cherche poste relations publiques. Disponible rapidement. Tél. : 42-72-57-43.

J.H. ch. emploi cuisinier, diplômes CAP et BEP de cuisine, dégagé obligations militaires, 1 an 1/2 d'exp., de préférence banlieue Est. Tél. 43-04-47-73.

---

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vds R5, 5 portes TR, 4 CV, marine, peint. métal., boîte 5 vit., essuie-glace arr., ordinateur de bord, rétro extérieur droit. 14 000 km, mi-même 88. Prix : 45 000 F. 69-24-18-67, apr. 18 h.

Le Monde CADRES

Agence de Publicité
recherche dans le cadre d'un stage en initiation à la vie professionnelle SIVP de 6 mois (— de 26 ans)

MAQUETTISTE H/F

Très bonne culture générale. Connaissance dactylo appréciée.

Ecrire avec CV et photo sous réf. 1020 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne – 75008 PARIS.

membre du SNPAC

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS EST *(C.A. 7 MF)*
Travaux de surveillance, Conseil et Commissariat
recherche

ADJOINT au PDG

à vocation de successeur.
Expert-Comptable diplômé (ou mémorialiste).
Le candidat devra avoir une solide expérience acquise dans un cabinet similaire.
Adresser CV manuscrit, photo et prét. sous réf. 3268/S à AMP - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui trans.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

REPRODUCTION INTERDITE

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
pptaire vend ds imm. XVIIe historique, 5 pièces, 155 m², 3e étage, calme, 3 410 000. 46-24-93-33.

RARE 21.000 F LE M2
PR. QUAIS VRAI 5 P. cft. 45-08-53-84. 60-60-54-94.

CHATELET
Charmant 2 pièces + balcon, caractère. Prix : 850 000 F. Tél. : 42-33-61-15.

2e arrdt

Mº BONNE-NOUVELLE
studio, cuis., bns, w.-c., 240 000, mer.-jeu., 17-19 h. 28, RUE POISSONNIÈRE.

PRÈS DES HALLES Appt 60 m², 4e étage, 980 000 F. Appt 37 m², 3e étage, 850 000 F. Dupl. 100 m², cl. 2 630 000 F. Cab. Dolèac 42-33-61-15.

3e arrdt

R. DU TEMPLE, 6e étage, 3 appts de 21 à 31 m² ref. nfs, poutres appar., réalisat. de caractère, de 590 000 F à 920 000 F. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

SÉBASTOPOL
studio calme, confort, 325 000 F. AG. SV. 42-40-21-88.

MARAIS 2/3 p., 67 m², imm. stand., fbles ch., park. possible. 1.735.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

4e arrdt

MARAIS IMM. XVe
duplex 5 p., poutres, chme, 3e ét., 2 890 000 F, réf. 218. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

ILE DE LA CITÉ
2 pces, 38 m², dble exp., s/cour, calme, soleil, verd., sécur., cuis. et sdb équip., tb état. 1 500 000 F. Tél. : 43-25-17-30.

GROUPE JPM
URGENT
HOTEL DE VILLE
50 m², 670 000 F.
45-24-25-25.

5e arrdt

CENSIER
standing, 6 pièces tout confort sur jardin 135 m² 2 balcons, 2 parkings. 3 800 000. 43-35-18-36.

10 BIS, R. DES BOULANGERS, MAISON-LOFT et son jard., terr., mezz. + 3 ch., 3 san., 4 wc, buand. CALME, LUMIÈRE, VERD. Vis. ce jr s/RV, exclus. 45-59-77-48/45-77-96-85.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
4 P. GD CHARME, 90 m² 3e étage, 2 950 000 F. DORESSAY 46-24-93-33.

LUXEMBOURG
P. de t., belle haut. ss-plaf. 7-8 p., 225 m², travx svces. 6.900.000. 43-35-18-36.

ODÉON
2 PIÈCES. 910.000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, R. N.-D.-DES-CHPS (6e)
SORTIE Mº ST-PLACIDE

St-Placide, 1 p., asc.	295.000
N.-D.-des-Champs, 2 p.	900.000
Maine, récent 58 m²	1.280.000
N.-D.-des-Champs, 3 p.	1.300.000
St-Placide, 3/4 p.	1.950.000
Bac, récent 80 m²	2.800.000
Panthéon, 5 p.	3.200.000
N.-D.-d.-Chps, 160 m²	5.200.000

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

7e arrdt

ÉCOLE-MILITAIRE
s/av. Bosquet, imm. p. de t., 6e étage, asc., 2 p., bains à créer. 950 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17 11, RUE ROUSSELET, 7e.

Directement sur CHAMP-DE-MARS
côté sol., balc., 4 pces, 170 m², à ref. 3 SERVICES. PX ÉLEVÉ. 42-36-88-05.

DUROC.
2/3 pces, imm. pierre de taille. Prix : 1 965 000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

8e arrdt

ÉTOILE (près)
4 pièces confort, balcon, étage élevé, ascenseur, 2 500 000 F. 42-77-63-76.

ALMA
superbe appt de réception 9e ÉT., VUE IMPRENABLE TERRASSE. GARBI 45-67-22-88.

RECHERCHONS
IMM. APPTS TERRAINS PARIS ou PROCHE C.E.G.I. 47-20-35-86 46, av. George-V (8e)

R. DE ROME, imm. pierre de t., 80 m². 1.880.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

9e arrdt

PLACE MONGE
2/3 p., 72 m², immeuble pierre de t., 1 890 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

R. RODIER.
2 pièces 30 m², 4e étage s/cour, cuisine, s. de bns, w.-c., 360 000 F, réf. 176. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

9e arr., rue de Calais, 2 pces, dans hôtel particulier, très belle rénovation, tt cft, double exposition, 620 000 F. Tél. : 48-06-47-85.

R. FONTAINE, 2-3 p., 55 m², tt cft, 2e ét. 910.000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

MAIRIE 9e
5e ÉTAGE ASCENSEUR
cuis. américaine, séj. poutres, cheminée avec balc., terrasse, 3 chambres avec toil., salle d'eau, w.c., soleil. 1.880.000 F.

MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

POISSONNIÈRE 3 p., 50 m², 2e ét., 2 chbres, 1 séjour, 1 s. de bains, imm. pierre de taille refait nf. Prix 872.000 F. Référence 135. André Korchia SA, 43-70-69-69.

10e arrdt

PARADIS
Voie privée, partie d'un bel imm., 18e, 4e et 5e ét., pout., logg., atel. d'art., park., rare. 3 600 000 F. Tél. : (1) 39-53-75-27.

11e arrdt

ROQUETTE. 4 pces, imm. récent, 5e ét., 80 m², tt cft, dble living, 2 ch., parking, cave, soleil, vue. 1 400 000 F. 43-79-07-58.

STUDETTE BON PLACEMENT A SAISIR. 40-26-42-47.

R. GONCOURT.
3 pces, petite cuisine, bns, 2e ét., petits travaux. Prix : 590 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

12e arrdt

BASTILLE. 2 p., 47 m², 3e ét., imm. rénové, faibles charges. 980.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

DAUMESNIL.
3 pces, 70 m² + 1 pce av. accès à l'appt, belles prestations. 1 385 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

FAIDHERBE-CHALIGNY.
Beau 3 pces, Immeuble standing. Prix : 1 350 000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

BASTILLE. Dans immeuble, pierre de taille rénov. de prest., 2 pièces, 998 000 F. 4 pièces, 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

13e arrdt

PR. GOBELINS
dernier étage, asc., lumineux, séj. + 1 ch. + parkg. 1 200 000. 42-60-04-28.

BELLE RÉNOVATION
50 m²
A SAISIR. 650 000 F. 40-26-42-47.

GLACIÈRE
Récent 7e ét., plein soleil, 2 p., 52 m², balcon. 980.000 F. 43-35-18-36.

(13e) DUPLEX indép. s/verdure, liv. + 3 chambres. 2.350.000 F. 45-46-26-25.

14e arrdt

ALÉSIA/COTY imm. 1958, 3/4 p., tt cft, cuis. équipée, parfait état, 1 150 000 F.

PLAISANCE pierre de taille, 3/4 p. tt cft. 90 m² environ, parfait état, ch. minimes. 1 990 000 F.

CŒUR MONTPARNASSE
stdg, studio, cuis. séparée, balcon, parking, 870 000 F. 43-35-18-36.

14e VOIE PRIVÉE
maison début siècle, terrasse, grand liv. + 2 ch., 5 200 000 F, 45-46-26-25.

14, R. DES PLANTES, superbe duplex 35 m², 4e étage, ascenseur, 2 terrasses, parking, clair, refait neuf, 890 000 F, réf. 083. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

RUE DAGUERRE
côté Montparnasse, petit 2 p. à réamén. 490.000 F. François Faure, 45-67-95-17.

PLAISANCE. 2 p., 46 m² + 8m² balc., rénové. 995.000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

MONTSOURIS. Récent standing, liv. + 2 ch., cft, balcon 13 m² Sud, parking. Prix : 1 585 000 F. 45-77-96-85/45-88-75-61, soir.

15e arrdt

R. DE VAUGIRARD
Mº CONVENTION à 150 m, 110 m² + balc. 17 m² + TERRASSE 38 m² + parking double, dble liv. 42 m² s/rue, 3 chbres s/jdin, gde cuisine équipée, 2 bains, excellent état, plan idéal. 3 300 000 F. 48-28-00-75.

PASTEUR, appt duplex, 4 p., 85 m² + terrasse 27 m², ét. élevé, stand. 2.700.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

JAVEL/ST-CHARLES, très beau 2 pièces, cft, 5e et dernier étage, balcon Sud. 1 150 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

16e arrdt

AUTEUIL DUPLEX
150 m², imm. anc. d'angle, dble liv., 5 ch., bur., 2 bns, près Mº, ts cces et écoles. 3 650 000F, 48-28-00-75.

MIRABEAU 5 p. 150 m², triple liv. 73 m², cuis. équipée, clair, stdg, imm. p. de t., possi. prof. lib., ré. 204. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

AUTEUIL, 2 p., 60 m², imm. de stand. 1.630.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

AVENUE KLÉBER
Proche TROCADÉRO
5 p., 135 m², très bon plan, bon état, prof. lib. autorisée. 3.950.000 F. 48-28-00-75.

MALLET-STEVENS
160 m², s/3 niv. Terr., calme, verd., sol., charme. Prix : 7 500 000 F. Easy Driver 45-00-46-22.

GROUPE JPM
URGENT
RANELAGH-MOZART
2 ch., serv. à vendre

IMPECCABLE
MAISON RADIO 2 PCES
60 m² env., 2e.
1 260 000 F.

TRÈS URGENT
EXELMANS 3 PCES
60 m², 2 ch., 1 100 000 F

Très bel ancien
BÉNOUVILLE
7 PCES
270 m² serv. 6 800 000 F

GD CHOIX, nous consulter
Compétence et dynamisme.
45-24-25-25.

17e arrdt

Mº GUY-MOQUET
8e ÉTAGE, ASCENS.
parking, 3 p., cuisine, salle de bains, w.-c., SOLEIL.

R. DE LA CONDAMINE
(85 m²) duplex, bel immeuble p. de t., 1 490 000 F.

M.G.N. 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES, 75017.

BD PEREIRE, 3 p., 61 m², r. de ch., imm. stdg, belles prestations, hauteur sous plafond 3,30 m, 998 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

TERNES
2 p. standing, imm. p. de t., 2e étage, 880 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

VILLIERS
2 p., 47 m², chbre, séj., cuisine équipée, dressing, cave, 2e ét., 1 050 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

CHAMP./COURCELLES
Duplex, 7e et 8e ét., asc. 1er niv. : dble réception + s. à manger, cuis., entr., w.-c. 2e niv. : 2 ch. + 1 s. de bns, marbre + s. d'eau, w.-c., dress. PRESTATIONS DE LUXE. Tél. : 45-74-75-88.

PTE CHAMPERRET. Appt 4 pces, 72 m², 3e s. asc., dble liv., 2 ch., bns, w.-c., cave à rén. 1 510 000 F. Réf. 035. A. Korchia SA 43-70-69-69.

18e arrdt

RUE CAUCHOIS
(25 m²) studio, cuis. amén., douche, w.-c., 295 000 F.

R. GANNERON
(70 m²) 3 p., cuis., s. bns, w.-c., 2e ét., 900 000 F.

PR. SQUARE CARPEAUX
4 p., cuis., s. de bns, w.-c., asc., p. de t., 1 500 000 F.

MGN 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES, 75017.

MARX DORMOY, dans petite résidence, calme, entièrement rénovée, 2 pièces, loft, duplex. SCOPIMO 43-72-93-03.

19e arrdt

LA VILLETTE
Charmant studio refait neuf, poutres, salle de bains sur rue et cour 30 m². 320.000 F. 40-26-42-74.

BOTZARIS GÉNÉRAL-BRUNET.
Charmant 2 pces, cft, s. de bns, 3e étage, 460 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

20e arrdt

PYRÉNÉES, beau studio 28 m², 1er étage, kitchen. équipée, s. de bains, refait neuf, 320 000 F, réf. 210. A. Korchia s.a., 43-70-69-69.

A vdre, 50 m Mº Gambetta, 3 pièces tout confort, 4e étage sans ascenseur, chff. ind., ensol., calme, 830 000 F, 46-36-61-18.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE-CHOIX
Quelques exemples :
AV. J.-JAURÈS studio 35 m² + balc. 8 m², réc., standing, 690 000 F.
Mº M.-SEMBAT, près av. E.-Vaillant, 3 p., 58 m², 5e asc., bon état, charme, vue dég., 930 000 F.
AV. J.-B.-CLÉMENT, réc., gd stdg, 2 p., 60 m², parkg. 1 320 000 F.
AV. R.-SCHUMANN, 3 p., 70 m², prkg, vue dégagée, 2 400 000 F.
Mº J.-JAURÈS, très beau 4 p., 85 m² s/jdins, gde cuis., 1 860 000 F.
Affaires rigoureusement sélectionnées.
France Conseil 48-28-00-78.
A votre serv. du lun. au sam. 9 h 30/12 h 30, 14-19 h.

BOULOGNE NORD
3 pièces, 77 m², très bon standing, 1 925 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BOULOGNE
près du bois dans résidence, dble-liv., 2 chbres, bns, s. d'eau, dressing, cuis. aménagée, loggia et jdin, prkg. 100 m² env., 25 000 F/m², 48-74-75-89.

COLOMBES
plusieurs appts de 2 et 4 p. à rénover, px sacrifié. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY
3/4 pièces, 81 m² + balcon, 4e étage, confort, 2 550 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY près M.-BARRÈS pptaire vend 185 m² SUPERBES RÉCEPTIONS 3 ch., 2 bns, garage, serv. 5 800 000. 46-24-93-33.

PUTEAUX
« LE FRANCE »
vue panoramique, récent, 125 m² + terrasse, 10e ét., ascenseur, parking, possible profession libérale, 2 480 000 F. S/place jeudi 13 h à 18 h, 4, square Léon-Blum, UFFI 45-22-02-44.

NEUILLY/BARRÈS
luxueux 70 m² + jardin raffiné, décor moderne. M. BERNARD 45-02-13-43.

BOULOGNE
bd de la République, 2 p., 33 m², 1er ét. s/r., s. de bns, réf. nf. 450 000 F, réf. 202. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

P. à P. vd 92-Boulogne, quai Le Gallo, imm., bon stg., vue s/Seine et parc St-Cloud, 3 pces 66 m² + balc. 11 m², gde cuis., sdb, wc, rang., cave. 1 350 000 F. 46-04-74-35. Ag. s'abst.

94 Val-de-Marne

VINCENNES beau 2 p. 45 m², cuis. éq., s. de bns, w.-c., ent. rén., 3e ét. s/r., tr. cl., 705 000 F, réf. 209. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

ORLY
3 pièces, 70 m², terrasse, cave. Près de ligne C RER, prox. imméd. commerces et écoles. Tél. 48-53-23-91.

Province

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris, apperts du studio au 5 p. dans résidence de standing :
– terrasse avec vue s/vallée,
– labels therm. et acoust.,
– faibles charges.
PRIX 11.000 F LE M2.
André Korchia SA 43-70-69-69.

appartements achats

UFFI IMMOBILIER
37, rue de Rome, Paris-8e, recherche pour sa clientèle STUDIO AU 7 PIÈCES PARIS, PROCHE BANLIEUE. Expertise gratuite. Réalisation rapide. UFFI 45-22-02-44.

GROUPE DORESSAY
rech. pr CLIENTÈLE SÉLECT. PARIS RÉSIDENTIEL APPTS HAUT DE GAMME ET HOTEL PARTICULIER. TÉL. : 46-24-93-33.

Recherche 1 à 3 p. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou ss travx, PAIE CPT chez not. 48-73-48-07 même le soir.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e

recherche appts toutes surfaces, préférence rive gauche, avec ou sans travaux, pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

MGN (33e année)
38, BD BATIGNOLLES, 17e
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI, rech. pour notre clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTIC., PARIS, PROCHE BANL.

fonds de commerce

Locations

Centre Aix-en-Provence vds pour raison de santé, fonds de commerce 120 m² avec gde vitrine, aménagement intérieur soigné + 80 m² au 1er étage, ancien logt pouvant être rénové + cave en sous-sol et chaufferie mazout en bon état. Prix 800.000 F à débattre.

Ecrire à M. Dours, 32, rue de Montevideo, 13006 MARSEILLE.

locations non meublées offres

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, rue Berryer, 75008 PARIS.
LOCATION, VENTE, GESTION

RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE.
LOYER GARANTIS
par compagnie d'assurance

U.F.E. 42-89-12-52

Trocadéro, imm. gd standing, luxueux 3 p. + terrasse aménagée de 60 m², loyer mensuel 10.300 F TTC. Reprise justifiée. Libre déc. 88. Tél. : 43-59-14-01.

GROUPE JPM

16e, 2 CHAMBRES avec ascens., 1 500 F C.C.

16e, URGENT, 2 PIÈCES 50 m², 4 500 F C.C.

16e, CHARDON-LAGACHE 2 p., 40 m², 4.500 F C.C.

16e, RAYNOUARD, 4 P. 120 m², 11 300 F C.C.

16e, RANELAGH RARE, HOTEL PARTICUL. 8 p. 300 m² + jardin, possib. professions libérales.

A SAISIR LIBRE LE 1er NOVEMBRE 16e, ANKARA, 87 m² 2 ch., terrasse, 8 100 F C.C.

NEUILLY ILE DE JATTE 5 p., 130 m², prkg, récent, 4e asc., 19 000 F C.C.

NOUS CONSULTER
Compétence et dynamisme
45-24-25-25.

5e, part., 45 m² : bureau + 2 pces attenantes insonorisées, sur jard., bail mixte 3 ans. 6 500 F/mois cc, libre. 43-36-83-79.

Part. loue 19e arrdt, Mº Crimée, 2 pces 50 m², cft, park., cave, loyer 3 500 F avec charges. 45-33-21-80, 18 h à 19 h.

Région parisienne

VINCENNES.
beau 3 p., ref. à nf, près du bois, loy. 10 000 F C.C. Trans Opéra 43-45-23-15.

ST-MANDÉ dans imm. neuf gd stdg, appt 4/5 p. avec balc., terrasse, box, près bois, loy. 8 400 F + ch. Trans Opéra 43-45-23-15.

SAINT-MANDÉ, emplacement exceptionnel, luxueux 3 p., balcon, parking, loy. 10 000 F + rep. justifiée, 43-45-23-15.

NEUILLY/BINEAU
Studio avec balc./jardin, imm. récent, standing, 3 000 F/m. cc. 45-02-13-43.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
recherche pour multinationales et ambassades APPTS HAUT DE GAMME. VIDES et MEUBLÉS, minimum 2 chbres et VILLAS.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minim. 3 ch.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

échanges

AV. FOCH MEME
Locataire échangerait appart. grand luxe, 300 m² contre loc. appart. 4 pces MEME QUARTIER ÉTUDE ST-FARGEAU 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-08.

locaux commerciaux

Ventes

RÉPUBLIQUE
115 et 95 m²
40-26-42-74.

ENS. IND. PERSAN (95) RNL et RN Pontoise-Creil, SNCF, 2 500 m², bur., atel., entr., quai, park. s./8 900 m². Mº Maucialis, Chambly. (1) 34-70-50-05.

boutiques

Ventes

PALAIS-ROYAL, CLASSÉ, MURS/FONDS, 13 M × 2 + 20 m² réserve, 7 m vitrine, tous commerces, sauf nuisances. Px 880 000 F. TÉL. : 42-33-61-15.

ANGLE SÉBASTOPOL 120 m² BOUT. SS-SOL BUR. 490 000 F, 42-33-61-15.

ANGLE RUE SAINT-DENIS emplacement 1er ordre, 20 m² + 30 m², tous commerces, sauf nuisances. 680 000 F, 42-33-61-15.

immeubles

Part. cherche Paris ou proche banlieue, imm. habitation, même avec travaux. Ecr. M. BERGIN, 18, levée du Port, 01140 THOISSEY.

propriétés

IMMO 106
33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230)
(16-37) 83-73-73
recherche pour sa clientèle PARIS et RÉGIONALE PPTES, TERRAINS, ÉTANGS, FORÊTS, etc. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

MONTFORT-L'AMAURY
(8 km) coquette ppté, constr. type California, entrée, cuis. 15 m², séjour 50 m², cheminée, 4 chbres, s. de bns + s. d'eau, 2 w.-c., ravissant jardin arboisé clos de murs, 795 000 F, à débattre.

IMMO 106
33, BD DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230)
(16-37) 83-73-73.

RARE dans île au bord de l'ESSONNE, 30 mn Paris, ppté plain-pied 190 m² s/pelouse 3.000 m², entièrement rénové, 8 ha de terrain et pièce d'eau, charme. 2.940.000 F. Réf. 147. André Korchia SA 43-70-69-69.

BEAUMONT-LE-ROGER (27), 120 km de Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté norm. authent., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée ; dble séj. avec chem., mezz., 5 ch., 2 salles de bns, 2 w.-c., gde cuis. S./terr. plat de 6 000 m², pouv. être div. : 650 000 F avec 2 000 m² ou totalité à disc., facil. vend. à parz. de 200 000 F.. 42-66-00-08 de préférence soir sauf week-end ou répondeur.

12 KM PTE ST-CLOUD MAGNIFIQUE DEMEURE s/9 600 m² de parc, maison de maître 265 m² habitables, s/rdc + 1 ét. + maison de gardien 55 m², tennis, piscine couverte, dépendances (prix élevé justifié). 46-60-45-95.

A 7 km d'Ablis
Maison de caractère, s/8.000 m² terrain près église classée.
Parc beaux arbres, bord rivière, pièce d'eau, 220 m² habitables (en 3 habitations distinctes).
1. Séjour 45 m², poutres, chem., s. à m., cuis., 2 chbres, bns, w.-c. + 100 m² greniers aménageables + caves voûtées, avec 1 w.-c.
2. Séjour, chem., poutres, chambre mezzan., cuis., s. d'eau, w.-c.
3. Chambre s/prises, abri voiture. Dépendances : garage, granges.
Prix : 1 500 000 F.

Le Perreux 94, propr. style 1870 sur 700 m, triple séj., chem., 6 ch., sdb, cab. toil., wc, sous-sol, gard. 3 100 000 F, part. (1) 43-24-14-64.

ILE D'YEU-LA MEULE M. Sud, 135 m², 600 000 F, cuis. équip., 2 ch., poss. agr., mezz. 25 m², terr. 1 069 m². 42-78-77-32 (répond.)

28 IVRY LA BATAILLE
Jolie ferme aménagée, 200 m² hab. + maison d'invités 45 m², s/5.000 m² terrain, aménagement rustique de qualité. Prix 1.800.000 F. Réf. 213. André Korchia SA 43-70-69-69.

bureaux

Ventes

9e SQUARE MONCEY
dans superbe immeuble 1900 340 m² de bureaux s/2 niveaux.
FIMOH 43-87-80-52.

Locations

LEVALLOIS
dans imm. neuf reste 600 m² divisibles à partir de 100 m², disponib. imméd.
FIMOCH 43-87-80-52.

C I D E S
DES ADRESSES DE PRESTIGE. PR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRE D'AFFAIRES

- **AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
- **AV. VICTOR-HUGO**
- **R. DE PONTHIEU 8e**
- **ÉTOILE/IÉNA 16e**
- **PASSY/TROCADÉRO**

Burx éq. 1/2j., secrét., tél. Serv. Télex, fax, Eurosignal DOMICIL. : 190 à 390 F/M CONSTITUTION DE STÉS

CIDES 47-20-41-08.

LOCATION à la JOURNÉE bureau équipé Paris-Centre standing pour stages, formations, 10 à 15 personnes. Contact 45-44-25-51.

Centre d'affaires gare Lyon loue bureaux entièrement équipés, accès 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Tél. : 43-42-12-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION
DEPUIS 90 F/MOIS
Av. Champs-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris-9e, 12e et 15e. INTER DOM. 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services. Démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYS. 47-23-55-47 NATION : 43-41-81-81.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

Pour passer une annonce immobilière.
Tél. : 45-55-91-82 poste 4126.
Appel gratuit province nº vert 05-03-01-00.

U N I Q U E

VELIZY
(Zone d'activités)

Très bien situé au Sud-Ouest de Paris : à 6 Km du Pont de Sèvres ou à 8,5 Km de la porte de Saint-Cloud,

— **Vente par propriétaire :** —

. 35 400 m2
de terrain :

. 20 000 m2
à usage de bureaux
(26 000 m2 d'extension possible en bureaux)

Si vous souhaitez saisir cette vente unique (Date de clôture : 18 octobre 1988) téléphonez à Madame HERAUD au

(1) 45 61 96 00 poste 46 58

EXCEPTIONNEL

PARIS
A deux pas de l'Arc de Triomphe
Au coeur du quartier des affaires (Franklin-Roosevelt)

— **VENTE PAR PROPRIETAIRE** —

IMMEUBLE INDEPENDANT DE BUREAUX
5 600 m2
Possibilité de location de surfaces attenantes.

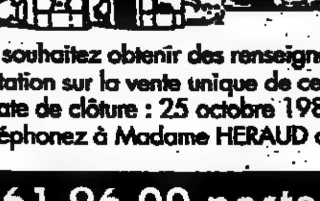

Si vous souhaitez obtenir des renseignements et documentation sur la vente unique de cet immeuble (Date de clôture : 25 octobre 1988) téléphonez à Madame HERAUD au

(1) 45 61 96 00 poste 46 58

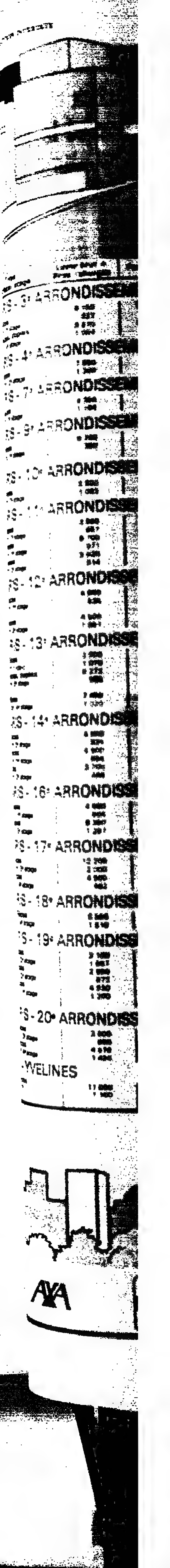

REPRODUCTION INTERDITE

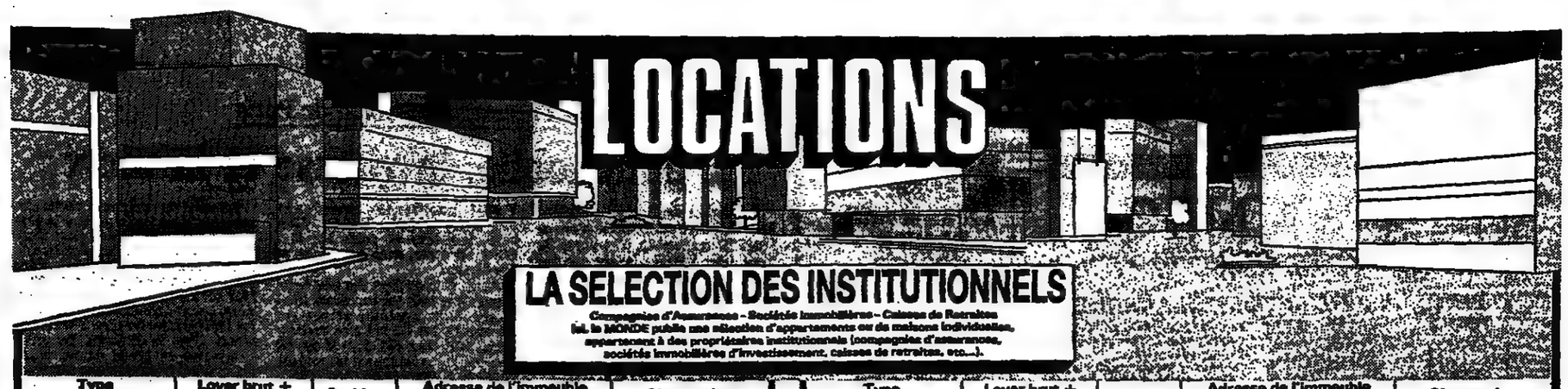

LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances – Sociétés Immobilières – Caisses de Retraites

Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 3e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 80 m², 3e étage	8 150 823	OUI	7-9, rue des Arquebusiers SVM 47-42-44-44	Près place des Vosges, neuf, grand standing
3 Pièces, duplex 92 m², 5e étage	8 970 1 054	OUI	7-9, rue des Arquebusiers SVM 47-42-44-44	Près place des Vosges, neuf, grand standing
PARIS - 4e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 100 m², 2e étage	7 000 1 300		18, rue Quincampoix SVM 47-42-44-44	Bel immeuble XVIIe, rénové
PARIS - 7e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 50 m², 3e étage	4 386 1 104	OUI	13, rue du Champs-de-Mars SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 9e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 83 m², 1er étage	8 700 360		21, rue Condorcet AGF 42-44-00-44	Cave dans imm. ancien, bon quartier. Vis./r.v.
PARIS - 10e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 87 m², 7e étage	5 830 1 083	OUI	141 bis, quai de Valmy SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 11e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 45 m², 7e étage	3 900 687	OUI	16, avenue de Bouvines PREB/N 43-48-74-00	Me Nation, ascenseur, tr. clair, chauff. collect.
4 Pièces 85 m², 1er étage	6 700 971	OUI	4, avenue de Taillebourg SVM 47-42-44-44	
4 Pièces 85 m², 2e étage	5 820 914	OUI	14, impasse Carrière-Mingot SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 12e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 60 m², 1er étage	4 600 535	OUI	126, rue de Picpus PREB/N 43-48-74-00	S/jard., très clair, nbrx placards, chauff. gaz
3 Pièces 74 m², 8e étage	4 500 1 021		107, rue de Reuilly PREB/N 43-48-74-00	Libre de suite, chauff. collectif
PARIS - 13e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 71 m², r.-de-c.	3 900 1 070	OUI	15, rue de Rungis SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces, duplex 98 m², 6e étage	6 272 939	OUI	14, rue des Frères-d'Astier-de-la-Vigerie SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 102 m², 4e étage	7 480 1 020	OUI	110, bd Auguste-Blanqui AGF 42-44-00-44	Dans superbe résidence. Vis./r.v.
PARIS - 14e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 61 m², 2e étage	4 600 835	OUI	23-27, rue de Pière-Corneille SVM 47-42-44-44	Me Porte-d'Orléans ou Alésia, réc., stand.
2 Pièces 57 m², 1er étage	4 600 665	OUI	9, rue Jules-Guesde SVM 47-42-44-44	Quartier Montparnasse standing
Studio 39 m², 3e étage	3 700 488	OUI	102, avenue du Maine SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 48 m², 1er étage	4 600 686		10, av. Victor-Hugo AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel proche Etoile
4 Pièces 93 m², 5e étage	8 350 1 297	OUI	17, rue Parent-de-Rosan PREB/P 47-27-06-37	Me Exelmans, chauff. collect.
PARIS - 17e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 148 m², 5e étage	12 200 2 000		3, rue Gounod PREB/P 47-27-06-37	Prox. Wagram, chauff. collect.
2 Pièces 43 m², 4e étage	4 500 462	OUI	128, rue Tocqueville GCI 40-16-27-00	1re location après rénovation
PARIS - 18e ARRONDISSEMENT				
3-4 Pièces 86 m², 4e étage	5 596 1 510	OUI	40, av. de Saint-Ouen SVM 47-42-44-44	Imm. récent stand.
PARIS - 19e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 68 m², 3e étage	3 100 1 067	OUI	12, rue de Cambray AXA 40-75-59-24	
2 Pièces 49 m², 2e étage	2 950 673	OUI	104, rue Petit PREB/N 43-38-74-00	Cave, imm. récent, chauff. collect.
3 Pièces 81 m², 1er étage	4 320 1 200	OUI	2-10, rue Joinville AGF 42-44-00-44	Cave, près du canal de l'Ourcq, vue s/square. Vis./r.v.
PARIS - 20e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 64 m², 3e étage	3 900 880	OUI	2, rue Tolain AGF 42-44-00-44	Cave, vue s/jard. Vis./r.v.
4 Pièces 88 m², 4e étage	4 576 1 434	OUI	18, rue Lisfranc SGI-CNP 47-42-17-61	
78 - YVELINES				
5 Pièces 142 m²	11 000 1 100		La Celle-Saint-Cloud 44, rue de Vindé PREB/P 45-27-06-37	Villa, garage, résidence avec jardin et tennis
4 Pièces 104 m², 5e étage	5 000 664	OUI	Le Chesnay, 27, rue de Versailles AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel, libre au 31-10-88
3 Pièces 65 m², 2e étage	3 400 475	OUI	Le Chesnay, 27, rue de Versailles AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel, libre au 30-11-88
Studio 34 m², 2e étage	1 950 276	OUI	Le Chesnay, 25, rue de la Celle SGI-CNP 47-42-17-61	
5 Pièces 100 m², 1er étage	7 170 917	OUI	Saint-Germain-en-Laye 38, rue de Tourville PREB/P 45-27-06-37	Proximité RER, forêt
2 Pièces 62 m², 1er étage	4 650 630	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, avenue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave. Vis./r.v.
3 Pièces 74 m², 1er étage	5 150 740	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave. Vis./r.v.
Studio 36 m², r.-de-ch.	3 150 370	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave. Vis./r.v.
91 - ESSONNE				
4 Pièces 76 m², r.-de-ch.	3 350 895	OUI	Gif-sur-Yvette Résidence les Grandes-Coudraies GCI 40-16-27-00	Dans parc
92 - HAUTS-DE-SEINE				
3 Pièces 65 m², r.-de-ch.	4 100 373	OUI	Asnières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-24	Gare Bécon-les-Bruyères
3-4 Pièces 78 m², r.-de-ch.	4 800 445	OUI	Asnières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-24	Gare Bécon-les-Bruyères
3 Pièces 66 m², 1er étage	4 180 775	OUI	Asnières, 4, rue Pierre-Durand SVM 47-42-44-44	Prox. hôtel de ville, récent, standing
4 Pièces 88 m², 3e étage	5 481 1 022	OUI	Asnières, 4, rue Pierre-Durand SVM 47-42-44-44	Prox. hôtel de ville, récent, standing
2 Pièces 56 m², 2e étage	3 250 760		Boulogne, 3, av. J.-B.-Clément SVM 47-42-44-44	Proche Bois
4 Pièces 101 m², r.-de-ch.	9 000 2 000	2	Boulogne, 33-35, r. A.-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
Studio 56 m², 1er étage	4 400 1 110	OUI	Boulogne, 33-35, r. A.-Jacquin AGF 42-44-00-44	Cave, imm. récent
2 Pièces 85 m², 3e étage	4 850 1 186		Boulogne, 1, r. du Château SGI/CNP 47-42-17-61	
5 Pièces 103 m², 1er étage	6 700 827	OUI	Courbevoie, 3, place Charras AXA 40-75-59-24	
3 Pièces 76 m², 14e étage	3 500 1 327		Courbevoie, 1, square Vivaldi SVC 47-78-15-85	Imm. récent, face à Neuilly
2 Pièces 46 m², 1er étage	3 170 829		Courbevoie 42, Terrasse de l'Iris SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 93 m², 4e étage	6 210 900	OUI	Issy-les-Moulineaux 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 51 m², 2e étage	3 600 587	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-24	
2 Pièces 58 m², 1er étage	4 100 620	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-24	
3-4 Pièces 88 m², 6e étage	8 380 1 249	OUI	Neuilly-sur-Seine 22, bd du Gal-Leclerc GCI 40-16-27-00	Espace verte, chauff. mixte
2 Pièces 42 m², 4e étage	3 000 522		Rueil-Malmaison 15 A, bd de Richelieu AXA 40-75-59-24	
3 Pièces 72 m², 3e étage	4 200 1 220	OUI	Suresnes, 13, av. G.-Pompidou (ex rue Keighley) SVC 47-78-15-85	Imm. neuf, stand., chauff. en plus
4 Pièces 87 m², 1er étage	6 550 650	OUI	Suresnes, 9 bis, quai Léon-Blum PREB/P 45-27-06-37	Imm. neuf, très bon standing, chauff. électrique
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
4 Pièces 81 m², 9e étage	3 550 688	OUI	Neuilly-sur-Marne, 26-28, av. François-Mauriac PREB/N 43-39-74-00	Chauffage gaz
4 Pièces 88 m², 10e étage	3 150 1 230		Pierrefitte, 52-64, av. Gal-Galliéni AGF 42-44-00-44	Cave. Vis./r.v.
4 Pièces 88 m², 4e étage	2 930 1 150		Pierrefitte, 52-64, av. Gal-Galliéni AGF 42-44-00-44	Cave. Vis./r.v.
94 - VAL-DE-MARNE				
2 Pièces 69 m², 7e étage	4 180 572	OUI	Charenton, 71, rue de Paris AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel
4 Pièces 87 m², 3e étage	4 350 1 218	OUI	Saint-Maur-des-Fossés, 198, bd de Créteil GCI 40-16-27-00	Espaces verts
95 - VAL-D'OISE				
3 Pièces 66 m², 3e étage	2 197 754		Cergy-Pontoise 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-24	Gare Cergy-Préfecture parking en plus

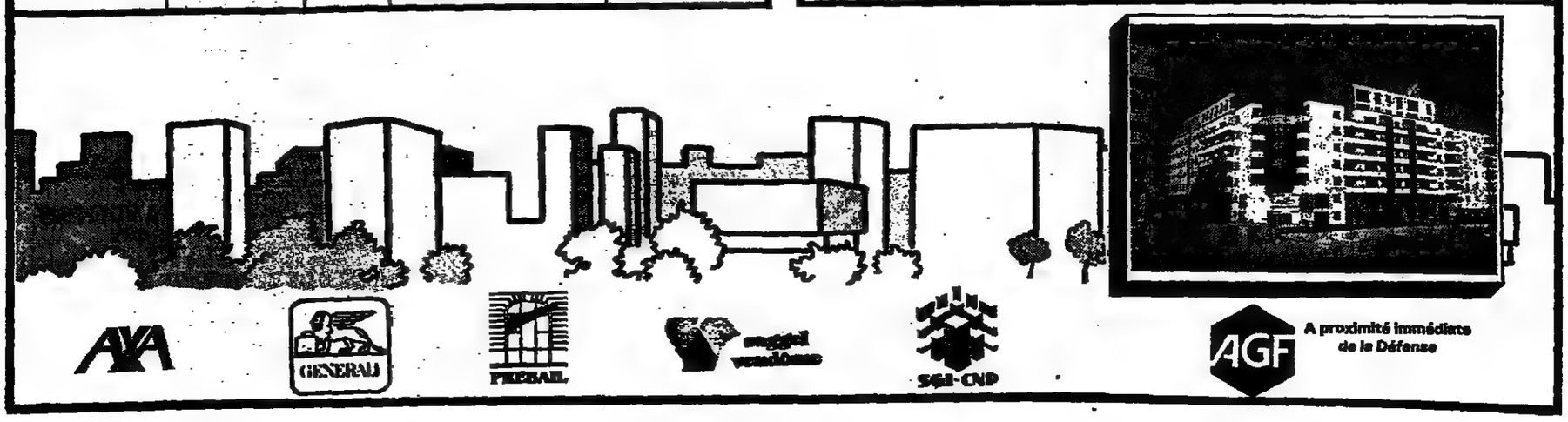

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
REPRODUCTION INTERDITE

EXCEPTIONNEL MOINS DE 17000 F LE M

CANNES
RESIDENTIEL

ENTRE LA RUE D'ANTIBES ET LA CROISETTE

Immeuble grand standing 3 étages avec le prestige de l'ancien et les avantages du neuf (frais d'enregistrement taux réduit + notaire : 2,5% – réduction d'impôts : Loi Méhaignerie).
■ Salle de bain marbre
■ Cuisine équipée ■ Ascenseur
Du studio au 5 pièces à moins de 17000 F le m².

BUREAU DE VENTE SUR PLACE - 6, RUE PRADIGNAC - 06400 CANNES. TÉL. : 92-98-66-43

Merci de m'adresser votre dossier d'information.
M. ____
Adresse ____
Tél. bureau ____ Tél. domicile ____
COGÈRE IMMOBILIER : 42.97.40.40 - 11, rue Saint-Augustin - 75002 PARIS
Contactez-nous par téléphone, c'est encore plus rapide.

RESIDENCES SECONDAIRES

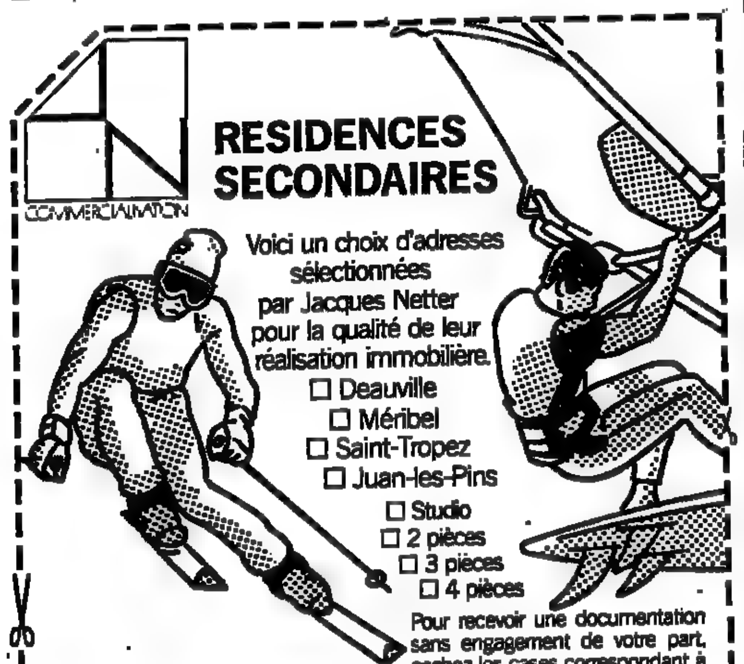

COMMERCIALISATION

Voici un choix d'adresses sélectionnées par Jacques Netter pour la qualité de leur réalisation immobilière.
☐ Deauville
☐ Méribel
☐ Saint-Tropez
☐ Juan-les-Pins
☐ Studio
☐ 2 pièces
☐ 3 pièces
☐ 4 pièces

Pour recevoir une documentation sans engagement de votre part, cochez les cases correspondant à la localité et au type d'appartement qui vous intéressent et renvoyez ce bon à : JN COMMERCIALISATION - 25 rue François 1er, 75008 Paris. Tél. 40 70 16 16
Nom : ____ Adresse : ____
Tél. domicile : ____ Tél. professionnel : ____

OHIO CENTRAL, ÉTATS-UNIS
Ferme d'environ 650 hectares à vendre.
Idéal pour l'utilisation agricole ou industrielle.
Contactez: Kuck Realty Co.
123 N. Main St.
New Bremen, Ohio 45869, États-Unis
Téléphone: 19-1-419/629-2683
Téléfaxe: 19-1-419/629-3256

pavillons

AU VERT A 20 KM DE PARIS
DRAVEIL CHAMPROSAY
MAISONS INDIVIDUELLES, 6 PIÈCES PRINCIPALES SOUS-SOL GARAGE 2 VOITURES TERRAIN 370 à 530 m²
VUE IMPRENABLE SUR VALLÉE DE LA SEINE
De 1 000 000 à 1 200 000 F
90 % par prêt conventionné, actuellement en finition, livraison à la fin de l'année.
TRÈS BELLES CONSTRUCT. A VISITER ABSOLUMENT
LE PAVILLON FRANÇAIS 43-78-76-25.

NOGENT-SUR-MARNE Prox. Baltard et Marne pavillon neuf, grd luxe, livr. fin 88. 2 500 000 F. Tél. : 43-66-87-87.

villas

S/GOLF SAINT-NOM
luxueuse villa, 340 m², réception, 6 chbres, 5 bns, terr. 3 200 m². 45-02-13-43.

domaines

Haut Var, 45' Aix, 30' Manosque, domaine 70 ha, mas caractère + 2 appts, vastes dépendances, 2,5 M le tout, 1,6 M avec 5 ha. Tél. : 94-80-12-39.

forêts

Part. vd forêt 82 ha, USA-Maine, 20 km océan, site agréable, 1 100 $ l'hectare. Tél. : (41) 22-69-22-22 à Genève ou écrire : TFM, 1261 Gingins, C.H.

hôtels particuliers

AIX-EN-PROVENCE
Part. vd dans hôtel particulier, 18e, classé monument historique, 294 m² de combles à restaurer en duplex avec terr. sud, asc., poss. 2 lots. Rens. après 20 h. (16) 42-26-87-32.

maisons de campagne

Vosges, près Vittel, vends maison très bon état. Tél. : 29-94-87-94.

viagers

7e av. de Tourville (près), gd sdj. + ch., tt cft, 3e ét., asc., 375 000 F + 5 800 F, occ. fme 70 ans. F. Cruz, 8, rue La Boétie, 42-66-19-00.

immobilier information

IMMOB. VTES DOM-TOM Profitez de la défiscalisation, possib. de déduire 35 % du montant de votre investissement (16-1) 48-11-01-18.

Société

En marge du Salon de Paris

L'automobile, la vitesse et la mort

Le Salon de l'auto, rebaptisé Mondial de l'automobile s'ouvre jeudi 29 septembre, à la porte de Versailles à Paris. Alors que les constructeurs présentent des voitures de plus en plus performantes et que — en France au moins — le nombre des victimes de la route ne cesse d'augmenter, il n'est pas interdit de s'interroger sur les conséquences du boum automobile et les causes de l'hécatombe. La vitesse souvent mise en cause n'est pas la seule responsable.

Comment s'étonner que la banalisation de la force, de la vitesse, et celle de la rentabilité, n'entraînent pas que des jours enchanteurs ? Comment ne pas imaginer que la multiplication des véhicules en circulation (1) — une référence fondamentale — et la course au rendement au litre de cylindrée ne pourraient entraîner un jour, sur un réseau routier inadapté, une sinistre rencontre entre deux voitures dont le destin aura fixé le rendez-vous ? Dire que l'inéluctable effet de la vitesse (1/2 MV2) explique quasiment tout, se rassurer en proclamant que des restrictions draconiennes apporteront les solutions, n'est guère convaincant. Mettre à l'affût les gendarmes dont on attend la visible protection et non l'anonyme embuscade, culpabiliser sans cesse les citoyens, sont de piètres ressources. Rien en tout cas dont on puisse faire espérer des effets profonds.

Au risque de choquer, le rôle des pouvoirs publics, faute d'avoir d'autres choix, est peut-être bien aujourd'hui de gérer la réalité et donc, pour une part, la fatalité des statistiques.

Les règles sont, somme toute, pour les partenaires, simples : la responsabilité, en priorité, d'éduquer les usagers, la modernisation accélérée du réseau routier, la réglementation, appartiennent à l'Etat. Aux constructeurs le devoir de mettre sur les routes des véhicules qui répondent aux impératifs de la circulation et des marchés. A chacun de ceux qui prennent le volant quotidiennement de mesurer l'ampleur du risque qu'ils courent et qu'ils font courir en ne respectant pas les autres utilisateurs de la route. Tout le monde ne joue pas le jeu.

Réflexions simplistes dira l'un ? On enfonce des portes ouvertes, dira l'autre ? Voire. Au siècle où tous les chiffres ont force de démonstration, quelques-uns d'entre eux méritent attention.

Ainsi, outre l'existence de « points noirs » qui ponctuent de sang nos routes et dont on ne cesse d'envisager la disparition, notons quelques bilans : sur 30 196 accidents corporels (entraînant donc morts et blessés) relevés sur les routes situées hors agglomérations et au cours du premier semestre de 1988, 18 182 sont intervenus sur des départementales et 7 328 sur des nationales (toutes ces voies étant à double sens). 1 054 accidents, avec morts ou blessés, ont été relevés sur autoroute et 127 sur « voie express » (toutes ces routes étant à sens unique). Démonstration évidente que, malgré les excès de vitesse (plus de la moitié des automobilistes sur autoroute, de l'avis de la gendarmerie, ne respectent pas dans une stricte définition les vitesses imposées), les voies à sens unique génèrent vingt-huit fois moins d'accidents corporels que les routes traditionnelles à double sens.

Réseau inadapté

Toujours pour le premier semestre de 1988, et pour les 30 196 accidents corporels (3 602 tués), 322 sont dus à des dérapages ou gravillons, 205 à des voies pudiquement appelées « déformées ». 8 368 sont des collisions frontales, ce qui suppose des routes à double sens. Plus de 9 000 concernent des chocs latéraux, ce qui suppose qu'ils se sont produits, pour la plupart, sur un croisement de routes.

A la lecture des chiffres, notons au passage que les parts prises dans les accidents par les deux-roues et les poids plus ou moins lourds ont leur importance. Deux-roues : 7 209 accidents entraînant 519 morts et 3 170 blessés. Véhicules utilitaires et poids lourds : 6 099 accidents, avec 149 morts et 590 blessés.

Ainsi, près du tiers des accidents corporels relevés sur les routes françaises hors agglomérations ne concernent pas les voitures particulières, sauf, bien sûr, dans le cas où elles ont été précisément les responsables de la chute ou du choc fatal.

Piètre consolation pour les parents des victimes, bien sûr. Mais comment ne pas penser — quand on connaît ces chiffres — que le réseau routier français n'est plus à la hauteur du trafic et surtout qu'à vouloir contenter tout le monde les règles de circulation ne sont pas adaptées à la cohabitation des types de véhicules différents qui empruntent ensemble les mêmes voies ?

Les automobilistes, bien entendu, ne sont pas en reste de « performances ». Si l'on se fie aux seules lois de l'arithmétique, neuf cent mille Français roulent de façon régulière avec 0,8 gramme d'alcool par litre de sang. Les contrôles et prises de sang opérés par la gendarmerie l'établissent de façon sûre : par un simple jeu de coefficient, on peut dire que 3 % des Français roulent avec 0,8 gramme et plus d'alcool. Il y en aurait trois fois plus si le taux d'alcoolémie autorisé était ramené à 0,5 gramme. N'évoquons pas, cela vaut mieux, le cas d'un taux zéro appliqué dans certains pays... Inconscience, irresponsabilité ? Un tiers des automobilistes impliqués dans des accidents corporels ont par ailleurs négligé les conditions particulières de circulation dues aux intempéries. On n'en voudra pour preuve que 7 600 d'entre eux — soit le quart — sont intervenus sur route mouillée, 554 par temps de neige, 306 sur verglas, 391 lors des tempêtes...

Même un choc frontal à 50 km/h...

Et la vitesse dans tout ça ? Voilà bien le cœur du sujet. Toutes les statistiques, tous les chiffres et toutes les données indiquent que la vitesse n'est, en fait, en cause que lorsqu'elle n'est pas adaptée aux circonstances. Aussi faut-il savoir qu'entre 50 km/h et 80 km/h, un choc frontal peut déjà entraîner la mort du conducteur d'une voiture même s'il est attaché à son siège. Aussi, la définition de l'excès de vitesse basée sur des normes établies — en outre voici plusieurs années — peut-elle apparaître bien subjective et souvent inadéquate.

Preuve en est son étalonnage en Europe aussi varié que justifiable aux yeux de ceux qui le fixent. En Allemagne, 100 km/h pour les routes, illimitée pour les autoroutes ; en Autriche, 100 et 130 ; en Belgique, 90 et 120 ; au Danemark, 80 et 100 ; en Espagne, 90 et 120 ; en Grande-Bretagne... 95 ; en Norvège, 80 et 90 ; en Suède, 70 et 110 ; en Italie... La liste est longue et l'on pourrait à ce propos démontrer tout... et rien.

Le sort du troisième partenaire apparaît, dans l'affaire, être le plus enviable. Bien qu'il voie dans toute remise en question de l'utilisation libre de l'automobile les signes d'une campagne autophobe, le constructeur de voitures a, en toutes occasions, bonne conscience. Et sa bonne foi n'offre guère de prise à la contestation. C'est là sa force. En effet, qu'opposer au grand patron d'une marque qui démontre que son souci permanent est de fabriquer une automobile qui est ou sera conçue de telle façon que sa « sécurité primaire » préviendra les risques d'accidents et sa « sécurité secondaire » protégera conducteur et passagers pendant l'accident ? Les fameuses sécurité active et sécurité passive (M. Calvet au Salon).

De fait, l'amélioration de la position de conduite, celle de la visibilité, de l'éclairage, de la tenue de route, du freinage, des pneumatiques, sont autant d'éléments qui peuvent faire éviter l'accident. Et les renforcements de la cellule d'accueil et des caisses, ceux des articulations aux portières, au capot, au coffre, les aménagements intérieurs... sont autant de facteurs qui peuvent limiter les conséquences d'un choc. Des normes ici aussi ont été définies. Elles sont au nombre de dix-sept en Europe et aucun constructeur ne les méprise. Certains vont même au-delà. Est-ce suffisant ? Et n'a-t-on pas quelquefois sacrifié le « passif » au profit de l'« actif » ?

« Toutes les qualités dynamiques d'une voiture moderne aboutissent à la possibilité qui lui a été donnée de reculer ses limites », dira l'un d'eux, un Français. Une définition proche d'une autre qui décrit le bon conducteur comme celui qui *« rapidement ou lentement roule sous des limites au-delà desquelles l'accident est fatal »*.

Belles formules en vérité tout aussi séduisantes et imparables que celles qui définissent l'impérative nécessité pour une marque de résister à la concurrence étrangère — notamment allemande — que ce soit en fiabilité ou... en puissance. Qui, en effet, pourrait faire croire qu'une voiture à puissance médiocre et du coup à structures d'autant plus légères, résisterait mieux... à la concurrence et aux chocs ?

Vitesse, restriction, répression, interdiction, construction... Aucune véritable solution n'apparaît ainsi universelle et tous les paramètres ont leur mot à dire. L'utilisation — fût-elle perverse — d'une des plus extraordinaires réalisations humaines n'est pas la seule composante d'un phénomène qui veut que la mort soit sur les routes notre compagne quotidienne. C'est bien là l'essentiel de la difficulté à trouver les parades qui conviennent. L'Europe de l'automobile et des règlements communautaires donnera peut-être une réponse.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) 22 millions de voitures en France pour 804 485 kilomètres de voies dont 6 085 kilomètres d'autoroutes.

— *(Publicité)* —

CHAQUE MERCREDI
DANS LE DATÉ JEUDI
LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE du *Monde*
C'est + de choix d'affaires en vente et en location
C'est une exclusivité du *Monde* :
« La Sélection des Institutionnels »

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie, Palais de justice de Nanterre (92), jeudi 6 octobre 1988, à 14 h
BOUTIQUE avec ARRIÈRE-BOUTIQUE à COURBEVOIE (92400)
DÉBARRAS et CAVE - 3, RUE JOSEPH-RIVIÈRE
M. à P. 100 000 F
S'adr. Me C. DENNERY HALPHEN, avocat Tél. : 46-05-36-94
12, rue de Paris, à Boulogne-Billancourt (92100) - Me W. DRIGUEZ, avocat
6, rue Saint-Philippe-du-Roule, à Paris (8e), tél. : 49-25-13-20.

Me Bernard BRUNET, not. à BOURG-SAINT-MAURICE (Savoie)
VENTE AMIABLE, aux enchères publiques, en la mairie de VAL-D'ISÈRE (73)
le SAMEDI 29 OCTOBRE 1988, à 14 h 30 - EN UN LOT
UN BATIMENT - Commune de VAL-D'ISÈRE (Savoie)
compr. : rez-de-ch. s. terre battue de 3 p. - 1er ét. s. plancher de 3 p. - 2e ét. s. plancher de 3 p. Cad. rénové lieudit « les Etroits », sect. A, n° 761, pour 8 a. 15 ca.
MISE A PRIX : 950 000 FRANCS
S'adr. pour rens. : OFFICE NOTARIAL, le Centenaire,
73700 BOURG-SAINT-MAURICE, tél. : 79-07-04-61 ; en mairie de VAL-D'ISÈRE,
tél. : 79-06-01-60 notamment pour visite du bât. et consultation des prescriptions architecturales.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de PARIS
le jeudi 6 octobre 1988, à 14 h 30 - En un lot
UNE BOUTIQUE à PARIS (4e)
19, rue F.-Duval, et 9-11, rue des Rosiers
au rez-de-ch. avec cuis. + 1 cave + 1 débarras
Mise à prix : 210 000 F
S'adr. à Me GORNY, avocat, 44, avenue G.-Mandel, tél. : 47-55-03-05
Au greffe du Tribunal de grande instance de PARIS.

Vente après liquidation au Palais de justice de PARIS
le jeudi 6 octobre 1988, à 14 h 30
1er lot : GRANDE PROPRIÉTÉ à SUIPPES
(Marne), à usage de docks et entrepôts
chemin de la Louvière, sur 5 ha 77 a 50 ca
Mise à prix : 200 000 F
2e lot : ENSEMBLE DE BATIMENTS INDUSTRIELS à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)
13-15, rue du Docteur-Desprès, sur 1 ha 03 a 68 ca
Mise à prix : 500 000 F
S'adr. à Me Bernard MALINVAUD, avocat, 1 bis, place de l'Alma, PARIS (16e), tél. : 47-23-73-70 ; Me J.-F. Dargent, mandataire liquidateur, 8, rue Cagné, à Reims (Marne) ; Me H. GOURDAIN, mandataire liquidateur, 174, bd Saint-Germain, à PARIS, et à tous avocats près le tribunal de PARIS.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100 (16) 86-97-01-96.

PENSION CHIENS CHATS
sur Paris, 2 adresses : CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40. CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

Artisan

Cherche sous-traitance
CONFECTION SACS
en nylon et skaï : voyages, publicitaires cabas... Tél. : (16) 38-33-25-66

CANAPÉS

L'ENTREPOT DU CANAPÉ Les 23 et 24 septembre.
VENTE EXCEPTION.
de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places cuir pleine fleur, 9 840 F au lieu de 16 300 F. Canapé 2 places plume tissu casal, 3 900 F au lieu de 7 840 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt Porte de Pantin, 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-91.
OUVERT DE 10 H A 19 H.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES ALAIN LAFFITE
19, rue Cardinal-Lemoine, 5e. Tél. : 46-34-73-25. DISTRIB. UN CATALOGUE.

Bijoux

ACHAT BIJOUX
Or ancien et moderne, brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens OPÉRA, 4, Ch.-d'Antin ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
et romantiques – 20 % ESCOMPTE ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. 43-54-00-83. FAITES PLAISIR.

ÉTOILE OR
Achat bijoux, argenterie, pièces, lingots, débris EXPERTISE
13, AV. DE LA GDE-ARMÉE, PARIS. Mo ÉTOILE, R.E.R.
TÉL. : 45-00-50-15.

Enseignement

Suisse allemand, 32 a., désirant améliorer son franç. et le parler couram., cherche Cours de français intensifs, minimum 50 h pendant 10 jours, 2e quinz. sept. Quel professeur ou école spécial. pourrait m'aider ? Région indifférente ! Env. offre à André Strasser, CH-6075 Grossteil, SUISSE.

Cours

Femme, 1er Prix Conservatoire donne A DOMIC. COURS PIANO, solfège. 42-36-02-79, après 20 h.

COURS D'ARABE
la journée, le soir, le samedi, ateliers pour enfants. AFAC. Tél. : 42-82-92-62.

ITALIEN, ANGLAIS
cours ts niveaux, prof. de langue mat. Rens. et inscript. à Trilogos 48-07-83-38. Perma. 14 h à 19 h.
8, impasse des Trois-Sœurs, 75011, Mo Voltaire.

Décoration

RÉNOVER VOTRE HABITATION A PARIS
CONSEILS RÉALISATION DES TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTAT QUALITÉ-DÉLAIS
ARCHI-DÉCOR
T. (1) 47-63-47-12.

Jeune fille au pair

Au pair, Etats-Unis. Pour notre maison en banlieue de Washington, nous cherchons une dame sérieuse qui s'occupera de nos enfants et leur apprendra à parler français. Permis de conduire utile. Position stable de longue durée. Tél. : 301-268-5329.

Pêche et chasse

Association Sportive du Journal *le Monde* recherche étang de 1 à 2 hectares, situation 50 km (maximum) Nord-Est de Paris. Faire offre à ASJM, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Pensions de familles

SAINT-MANDÉ
PORTE PARIS MÉTRO. Résid. rén., avec jardin, partic., pl. Hôtel de ville, idéal retr. ou repos, pens. compl., ambiance famil., pers. valides, « les Marronniers ». Tél. : 43-28-18-50.

Séjours linguistiques

Echange linguistique d'adultes Ch. à Paris famille hospitalière oct.-nov. (env. 4 sem.). J'offre séjour en R.F.A. à femme fr. J'ai 47 ans et suis interprète. Propositions à Mme Arnold, Grillparzerstr. 9, D-8580 BAYREUTH.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll, house hotel, 200 chbres simples. £ 100 par semaine, demi-pension. Rens. : 172 New Kent Road, London SE1 4YT. Tél. : 19-44-1-703-41-75.

Société

la vitesse et la mo

VENTES PAR ADJUDI

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les programmes des chaînes de service public sont publiés sous toutes réserves en raison des mouvements de grève (programme minimum, informations : 13 heures et 20 heures. Film à 20 h 30-).

Mercredi 28 septembre

TF 1

20.40 Football : phase éliminatoire de la Coupe du monde 1990 : France-Norvège (1re mi-temps). 21.25 Tirage du Loto. 21.40 Football : France-Norvège (2e mi-temps). 22.30 Documentaire : *De Gaulle ou l'éternel défi.* 23.25 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Variétés : Wiz qui peut. Télé-crochet (J.O. à partir de 0.45 si A 2 poursuit la grève). De 0.45 à 5.58 Rediffusions. 0.45 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 2.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.40 Documentaire : Le bébé est une personne. 3.40 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Téléfilm : La garçonne. D'Etienne Périer (2e partie). 22.05 Flash d'informations. 22.10 Documentaire : L'adoption. Les vraies questions sur l'adoption. 23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Figures. 0.40 Spécial Jeux olympiques. Aviron ; Athlétisme ; Boxe ; Canoë-kayak ; Volley-ball.

FR 3

20.30 Danse : Eugène Onéguine. De Tchaïkovski, d'après Pouchkine, par le Ballet national du Canada et l'Orchestre du Ballet national du Canada. 21.55 Journal et Météo. 22.20 Spécial Jeux olympiques. 22.30 Magazine : Océaniques. 1. Cycle Glenn Gould. Fugue en si bémol mineur, de Bach ; Sonate op. no 2 de Beethoven ; Final de la Troisième sonate, de Hindemith. 2. Soudain *l'été dernier, Christian* Lacroix. 23.25 Musiques, musique. Troisième acte, Passion secrète, de Marc Fosset et Patrice Caratini.

CANAL PLUS

▶ 21.00 Cinéma : King Kong II. ◻ Film américain de John Guillermin (1986). *Cette suite du « remake » moderne de King-Kong est d'une insupportable niaiserie.* 22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Un homme amoureux ■■ Film franco-italien de Diane Kurys (1987). 0.40 Cinéma : Le colonel Chabert ■ Film français de René Le Hénaff (1943). 2.20 Série : O'Hara.

LA 5

20.30 Téléfilm : Cœur en sursis. Avec Liza Minnelli. 22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Chasseurs d'ombres. 0.00 Journal de minuit 0.05 Chasseurs d'ombres. 0.55 Michel Vaillant. 1.20 Jasique aimée. 1.45 Seule à Paris. 2.15 Anne, jour après jour. 2.40 Voisin, voisine. 3.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.30 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Téléfilm : Les enclaves de la nuit. 21.55 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Sur le thème « Par-delà le bien et le mal », sont invités : Jacques Vergès (avocat), André Comte-Sponville (philosophe), Roger Stéphane (journaliste-écrivain). 23.10 Journal. 23.25 Série : Le Saint. 0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes. 2.30 Série : Le Saint. 3.20 Magazine : Ondes de choc. 4.10 Magazine : Adventure. 4.35 Variétés : *Chansons amour, chansons toujours.* 4.50 Magazine : Ondes de choc. 5.40 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.05 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La réforme de l'orthographe. 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'histoire du blues. 22.40 Nuits magnétiques. Les curés de campagne. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 mai) : Choyop, de Kim ; *Fantaisie écossaise pour violon et orchestre op. 46*, de Bruch ; Concerto pour piano et orchestre no 2 en ut mineur, op. 18, de Rachmaninov ; Symphonie no 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Séoul, dir. Chai Dong Chung ; sol. : Dong Suk Kang, violon, Eugen Indjic, piano. 23.07 Jazz club. En direct du Sunset : la quartette du saxophoniste Bobby Rangell.

Jeudi 29 septembre

TF 1

13.20 Spécial Jeux olympiques. 13.30 Météo et Bourse. 13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.35 Variétés : La chance aux chansons. 15.25 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.40 Quarté à Maisons-Laffitte. 15.50 La séquence du spectateur. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée après-midi. 17.35 Série : Chips. 18.25 Avis de recherche. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. *19.20 Jeu : La roue de la fortune.* 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Série noire : La louve. 22.15 Cinéma : Sous le signe du taureau. ■ Film français de Gilles Grangier (1968). Avec Jean Gabin, Suzanne Flon, Colette Deréal. *Un constructeur malchanceux est abandonné par ses commanditaires et son épouse. Excellente interprétation de Gabin.* 23.40 Journal, Bourse et Météo (J.O. à partir de 0.00 si A 2 poursuit la grève). De 0.00 à 5.58 Rediffusions. 0.00 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. *1.55 Documentaire : Le bébé est une personne.* 2.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Spécial Jeux olympiques. Lutte ; Judo ; Escrime ; Boxe. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. La panthère rose : Super pink ; Le club des cinq : Les cinq et les saltimbanques (2e partie). 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme à tout faire. 20.00 Journal. 20.30 *Météo.* 20.32 INC. 20.35 Cinéma : *Le lieu du crime.* ■■. Film français d'André Téchiné (1986). Avec Catherine Deneuve, Wadeck Stanczak, Victor Lanoux, Danielle Darrieux. *Dans le sud-ouest de la France, un enfant de quatorze ans très imaginatif rencontre un jeune délinquant en cavale qui lui sauve la vie. La mère du garçon s'éprend du voyou. Très forte interprétation.* 22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Edition spéciale. Thème : Le pouvoir syndical en France. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Spécial Jeux olympiques. Athlétisme ; Tennis ; Haltérophilie ; Boxe ; Canoë-kayak.

FR 3

14.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? (14e épisode). 15.00 Flash d'informations. 15.03 Variétés : Discorama. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. Déclic, déclac ; La rubrique d'Esthel Graf ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Télé chic, télé choc ; De âne à... zèbre ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour...billon ; Le jeu de la séduction. 17.00 Flash d'informations. De 17.03 à 18.00 Amuse 3. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : *Mister* T. 17.35 The Muppets show. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : *Diplodo. 20.02 Jeux : La classe. Présentés par* Fabrice. 20.27 Champions de légende. Emission présentée par Marie-Christine Debourse. 20.30 Téléfilm : Un dangereux rendez-vous. 22.15 Journal et Météo. 22.40 Spécial Jeux olympiques. ▶ 22.50 Magazine : Océaniques. Cannibal Tours. *Rencontre d'un groupe de touristes avec des tribus indigènes.* 23.50 Magazine : Décibels. Avec Motorhead, Jean-Jacques Burnel et les Stranglers.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La petite allumeuse. ■■ Film français de Danièle Dubroux (1987). Avec Roland Giraud, Alice Papierski, Pierre Arditi. 14.55 Magazine : Avance sur image. 15.30 Cinéma : Une baraque à tout casser. ■ Film américain de Richard Benjamin (1985). 17.10 Documentaire : Les allumés du sport. L'olympiade des Esquimaux. *17.38 Dessin animé : Virgul. 17.40* Cabou cadin. Comic strip ; Foofur. 18.30 Dessins animés : Ca cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. *20.30 Cinéma : Comédie !* ■ Film français de Jacques Doillon (1987). Avec Alain Souchon, Jane Birkin. *Un homme amène la femme qu'il aime depuis un an dans la maison de sa jeunesse, en Provence. L'univers de Doillon mais sur un ton plus léger, dans une atmosphère de jeu. 21.45 Flash d'informations. 21.55 Téléfilm : Le roi du Texas De Peter Levin.* 23.55 Cinéma : Onde de choc ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). 1.30 Cinéma : Les durs à cuire. ■ Film français de Jack Pinoteau (1964). Avec Jean Poiret, Roger Pierre, Michel Serrault, Stéphane Audran.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Sandy Jonquille. 17.10 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Class 84 ◻ Film américain de Mark Lester (1981). Avec Perry King, Merrie Lynn Ross, Roddy Mc Dowall. *Dans un collège new-yorkais, un groupe de punks fait la loi, sème la terreur. Démarquage de* Graine de violence *de Richard Brooks (1954) sans aucune portée sociale. Les adolescents sont tarés, laids et agressifs, capables de viols et d'actes horribles. Il faut les exterminer. Un film ignoble.* 22.20 Cinéma : Grease. ■ Film américain de Randal Kleiser (1977). Avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing. *Dans un collège américain, vers la fin des années 50, un garçon chef d'une bande de blousons noirs et une fille chef de la bande féminine des T. Birds s'aiment mais ne veulent pas se l'avouer. A l'origine, une pièce de théâtre avec chansons. A l'écran, une comédie musicale à l'eau de rose, dont le succès, à cause de Travolta, dépasse celui de* La fièvre du samedi soir. *Inédit à la télévision.* 0.15 Journal de minuit. 0.20 Capitaine Furillo (rediff.). 1.10 Michel Vaillant (rediff.). 1.35 Jasique aimée (rediff.). 2.00 Seule à Paris (rediff.). 2.25 Anne, jour après jour (rediff.). 2.50 Voisin, voisine (rediff.). 3.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.40 Voisin, voisine.

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Magazine : Faites-moi 6. 16.30 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Cinéma : La vie devant soi. ■■ Film français de Moshe Mizrahi (1977). Avec Simone Signoret. *L'amitié, l'affection, d'une vieille juive de Belleville, ancienne prostituée et déportée, qui garde des gosses de putes, et d'un gamin nord-africain sans famille. C'est une étude populiste émouvante, magnifiquement interprétée par Simone Signoret et le jeune Sami Ben Youb.* 22.10 Série : Le Saint. 23.00 Journal. 23.15 Magazine : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Buffet-Bontems. 23.40 Magazine : Club 6. 0.25 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint. (rediff.). 3.20 Magazine : Adventure (rediff.). 3.45 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 4.10 Magazine : Ondes de choc (rediff.). 5.00 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Le passeport, de Pierre Bourgeade. 21.30 Profils perdus. Adrienne Monnier. 22.40 Nuits magnétiques. Les curés de campagne. 3. Comment être prêtre aujourd'hui. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 août 1988 lors du Festival de Salzbourg) : Gidon Kremer, violon, Valery Afanassiev, piano. 22.30 Musique légère. Auber, Genin, Gabaye. 23.07 Club de la musique contemporaine. Les carnets de Bâle. 0.30 Autour de minuit. 1.30 Mélodies. Schubertiade (4).

Audience TV du 27 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.7	Santa-Barbara 28.5	– –.–	– –.–	Top 50 3.8	Porte magique 3.3	Routes paradis 3.9
19 h 45	57.4	Roue fortune 43.6	– –.–	– –.–	Nulle part 4.7	Boulev. Bouvard 3.7	Routes paradis 3.7
20 h 16	70.9	Journal 48.2	Journal 8.2	– –.–	Nulle part 1.8	Journal 5.8	Cosby show 4.0
20 h 55	72.6	Le gaffeur 34.4	Le cadeau 13.9	Œil du témoin 8.3	Diamant Nil 2.8	Salut l'ami 9.7	Retour trésor 2.6
22 h 8	65.8	Le gaffeur 33.0	Le cadeau 14.8	– –.–	Diamant Nil 3.8	Salut l'ami 8.5	Le Saint 2.2
22 h 44	35.5	Ciel mon mari 15.2	– –.–	– –.–	Football 1.6	Mike Hammer 6.1	Le Saint 2.1

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4841

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III						■			
IV					■				■
V			■	■					■
VI									
VII					■				■
VIII		■		■					
IX					■				
X							■	■	
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Des filles qu'on ne voit jamais courir. – II. Qui ont donc du mal à *se décider.* – *III. Qui s'est donc* bien ramassée. Se divise en périodes. – IV. De vieilles colères. Mot qui peut faire venir le berger. – V. Devant un total. Un pilier. – VI. Gagne son salut quand il est bon. – VII. Qui n'a donc pas beaucoup poussé. Bien refaits. – VIII. Qui peuvent irriter. – IX. Tirée par des gens qui voulaient se mesurer. Utile pour le boucher. – X. Une zone climatique de l'Afrique boréale. – XI. Une vieille vache. Ne manque pas d'attraits *pour ceux qui* aiment les belles gorges.

VERTICALEMENT

1. Quand il y en a, c'est qu'on n'a pas bien *emballé.* – 2. Dans un orchestre vraiment rudimentaire. Ne fait guère honneur au chef qui l'accueille. – 3. Un mauvais travail. Quand il est franc, n'est pas régulier. – 4. L'arc-en-ciel pour le poète. Un peu de bien. Dans les Pays-Bas. – 5. Quand il arrive, il n'y a pas lieu de prendre des gants. A son bout, il peut y avoir le service. – 6. Lettres de *remerciement.* Pas du tout correct. – 7. Les camarades de collège. – 8. Très importantes. – 9. Orientation. Objet des aspirations de la prime jeunesse.

Solution du problème no 4840

Horizontalement

I. Mélomanes. – II. Apogée. Aa. – III. Lô. Ruraux. – IV. Aileron. – V. Dru. TNT. – VI. Iéna. Aède. – VII. Suées. – VIII. Atout. St. – IX. Astuces. – X. Nie. Aru. – XI. Sesterces.

Verticalement

1. Maladie. Ans. – 2. Epeire. Asie. – 3. Lô. Lunettes. – 4. Ogre. Ou. – 5. Meurt. Sucre. – 6. Aéronaute. – 7. Antée. Sac. – 8. Eau. Dés. Ré. – 9. Saxo. Estoca.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 septembre :

UN DÉCRET

● Du 27 septembre 1988 autorisant la société Air Inter à affréter occasionnellement des aéronefs étrangers.

DES ARRÊTÉS

● Du 16 septembre 1988 relatif à l'organisation et à l'indemnisation des services de garde dans les hôpitaux publics autres que les hôpitaux locaux.

● Du 20 septembre 1988 fixant l'indice de besoins relatif aux activités de procréation médicalement assistée.

EN BREF

● **Soirées d'observation de Mars à l'observatoire de la Sorbonne.** – La Société astronomique de France organise des soirées d'observation de la planète Mars à l'observatoire de la Sorbonne. L'occasion en est l'alignement exact de Mars, de la Terre et du Soleil, qui a eu lieu le mercredi 28 septembre, à 4 h 25. Pendant quelques semaines, la planète sera dans des conditions d'observations particulièrement favorables. Les séances auront lieu le mardi, le jeudi et le samedi jusqu'à la fin octobre, à 21 heures.

★ **Inscriptions auprès de la Société astronomique de France, 3, rue Beethoven, 75016 Paris. Tél. : 42-24-13-74.**

● **La vigne et le vin.** – La Cité des sciences et de l'industrie propose, *jusqu'au 30 janvier 1989, une exposition* sur ce thème, qui reconstitue l'aventure du vin à travers quatre grands pôles : « La vigne », « Du raisin au vin », « La dégustation », « Vin et société ». Parallèlement à l'exposition, des conférences et des animations sont organisées : ateliers du mercredi après-midi destinés aux enfants ; pour les adultes, l'équipe d'animation propose en permanence sur l'exposition des conférences sur des thèmes évoqués dans l'exposition ainsi que des démonstrations de macro et microvinification et de chromatographie ; des conférences scientifiques destinées aux professionnels, le mercredi à 18 h 30 (19 octobre : « Le terroir, facteur déterminant de la qualité du vin », les 9 et 30 novembre, le 14 décembre et le 25 janvier) ; et, enfin, des conférences destinées au grand public le samedi à 16 heures (première conférence le 5 novembre : « Vin et comportement »).

★ **Informations complémentaires à la Cité des sciences : (1) 40-05-70-00 ; répondeur : (1) 40-05-72-72 ou par minitel : 36-15 Villette.**

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 septembre à 0 heure et le jeudi 29 octobre à 24 heures UTC.

Une perturbation balaiera le pays au cours des prochaines 48 heures. Elle montera un *regain d'activité jeudi du* sud-ouest au centre-est où des pluies orageuses sont attendues. Après son passage, léger rafraîchissement et établissement d'un temps instable.

Jeudi : passage pluvieux sur le Sud et l'Est, éclaircies et averses ailleurs.

Le matin, les régions s'étendant des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes du Nord et à l'Alsace connaîtront un temps couvert et souvent pluvieux.

Beaucoup de nuages, mais pas encore de pluie pour le Languedoc-Roussillon, la Provence et le sud des Alpes.

Sur le reste du pays, éclaircies et nuages partageront le ciel, ceux-ci occasionnant des averses passagères sur la Bretagne, la Normandie et le Nord-Picardie. Seules la Côte-d'Azur et la Corse bénéficieront encore d'un soleil généreux.

Au cours d'après-midi, un temps variable s'étendra à la majeure partie du territoire. Averses et éclaircies alterneront de la Normandie et du Nord au Centre, à la Franche-Comté, à l'Alsace et à La Champagne.

Belles périodes ensoleillées en perspective de la Bretagne à *l'Aquitaine, au* Massif Central et au Lyonnais.

En revanche, un temps gris et pluvieux – voire orageux – s'étendra des Pyrénées aux régions méditerranéennes *et aux Alpes, épargnant* la Corse.

Les températures minimales avoisineront 9 à 10 degrés dans le Nord, le Centre et l'Ouest, 13 à 15 degrés ailleurs.

Les températures voisines de *16 degrés près de la Manche, s'échelonneront entre 18 et 22 degrés du Nord au Sud, pour atteindre 22 à 24 degrés près de la Méditerranée.*

Le vent de secteur ouest sera faible à modéré.

SITUATION LE 28 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

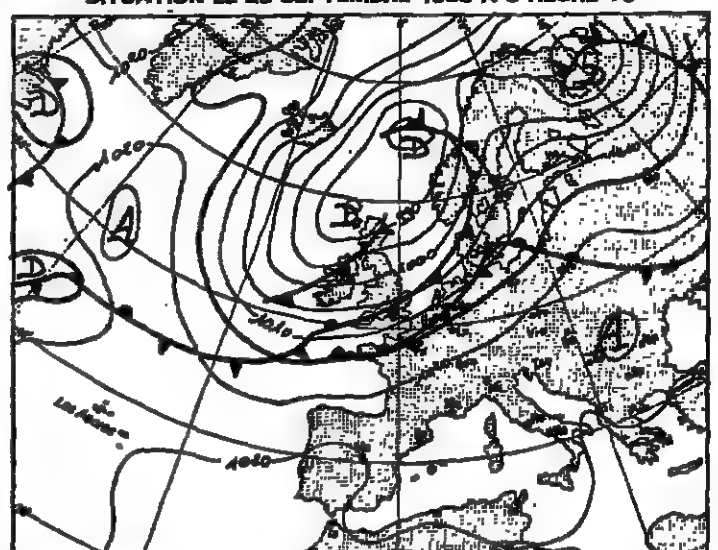

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

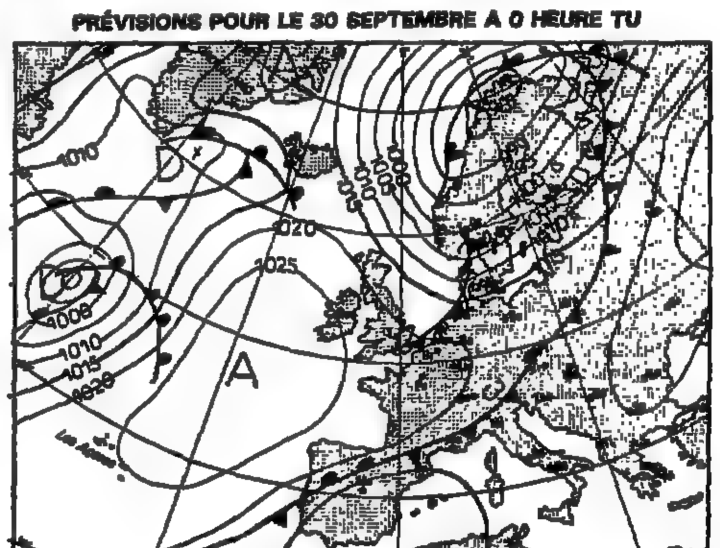

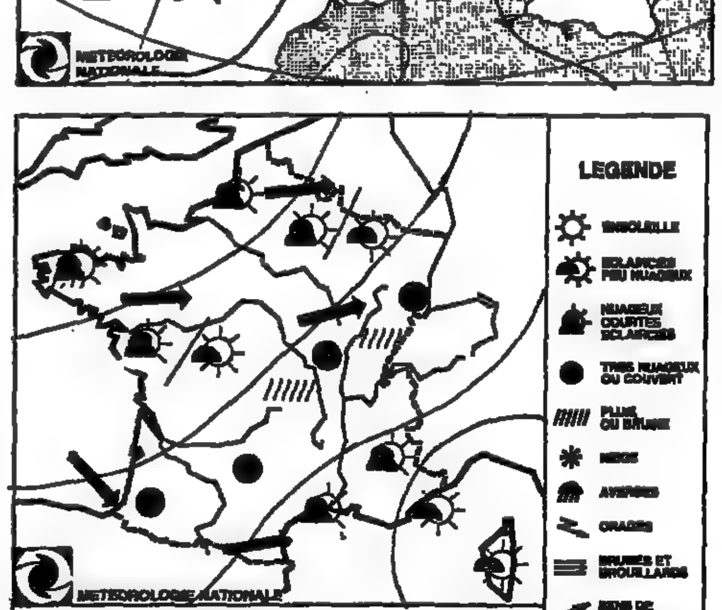

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-9-1988 à 6 heures TU et le 28-9-1988 à 6 heures TU — le 28-9-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	20	14	B
BORDEAUX	28	15	C
BOURGES	27	11	B
BREST	15	15	P
CAEN	20	15	P
CHERBOURG	15	14	P
CLERMONT-FERR.	28	13	D
DIJON	25	7	N
GRENOBLE St-M-H	23	23	B
LILLE	21	15	P
LIMOGES	24	11	N
LYON	27	9	D
MARSEILLE-MAR.	27	13	D
NANCY	24	12	C
NANTES	20	15	C
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	23	14	C
PAU	25	12	B
PERPIGNAN	27	11	D
RENNES	20	16	C
ST-ETIENNE	27	10	D
STRASBOURG	25	6	D
TOURS	20	13	C
TOULOUSE	28	12	D
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	28	12	N
AMSTERDAM	17	15	P
ATHÈNES	27	20	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	27	17	D
BELGRADE	25	11	D
BERLIN	20	11	N
BRUXELLES	20	14	P
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	15	13	P
DAKAR	30	27	C
DELHI	–	–	–
DJERBA	26	19	N
GENÈVE	22	6	D
HONGKONG	27	24	N
ISTANBUL	24	15	D
JÉRUSALEM	26	16	D
LISBONNE	34	20	D
LONDRES	17	12	P
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	19	11	N
MADRID	32	10	D
MARRAKECH	37	22	D
MEXICO	25	13	B
MILAN	26	16	D
MONTRÉAL	19	6	A
MOSCOU	12	8	D
NAIROBI	25	13	N
NEW-YORK	26	14	D
OSLO	15	12	P
PALMA-DE-MAL.	26	10	N
PÉKIN	26	16	D
RIO-DE-JANEIRO	34	19	D
ROME	24	14	B
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	15	6	P
SYDNEY	25	14	D
TOKYO	24	19	P
TUNIS	27	17	N
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	24	13	B
VIENNE	24	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ M. Bernard Attali, ancien président du groupe d'assurances GAN, remplacera M. Jacques Friedman à la tête de la compagnie Air France *(lire ci-dessous)*. ■ A Berlin, lors de l'assemblée générale du FMI, M. Satoshi Sumita a proposé une diversification des monnaies de réserve mondiales. M. Bérégovoy s'est déclaré intéressé par la proposition japonaise *(lire page 41)*. ■ L'industrie de l'automobile connaît une conjoncture très favorable. Après dix ans de crise, tous les constructeurs restent dans la course *(lire page 40)*. ■ Le bureau du Conseil économique et social a renoncé à reprendre le rapport sur la Sécurité sociale qui avait été repoussé en section. Le gouvernement bénéficie d'une information suffisante pour prendre des décisions *(lire page 39)*.

Après les changements à la direction de l'UAP et du Crédit lyonnais

M. Bernard Attali remplace M. Jacques Friedmann à la tête d'Air France

M Bernard Attali a été nommé administrateur d'Air France en attendant d'être porté à la présidence de la compagnie nationale à l'occasion du conseil des ministres du 5 octobre, en remplacement de M. Jacques Friedmann.

On savait les jours de M. Friedmann comptés à la direction d'Air France. Les griefs envers lui s'étaient accumulés tout au long de l'été à l'Elysée comme au gouvernement. Nombreux étaient ceux qui avaient demandé sa tête après l'élection présidentielle et les législatives, en rappelant qu'il avait été l'exécuteur des volontés de M. Balladur, précédemment ministre de l'économie, et, à ce titre, coupeur de nombreuses têtes de présidents d'entreprises nationalisées.

Toutefois, c'est la chute de l'Airbus A-320, le 26 juin, près de Mulhouse, qui a fourni au pouvoir les arguments « techniques » dont il manquait pour faire partir M. Friedmann. Après de bonnes réactions – comme l'interdiction signifiée aux avions d'Air France de participer à des meetings – dans les heures et les jours qui suivirent le drame, le président d'Air France donnait l'impression de se défausser de ses responsabilités sur les commissions d'enquête et sur les rapports demandés après l'accident. Méfiant de caractère, M. Friedmann ne voulait avancer qu'à coup sûr. Ce n'est qu'à partir de la fin du mois d'août qu'il décidait d'appliquer la thérapeutique idoine pour que ne se reproduise pas le scandale d'une démonstration acrobatique d'un appareil rempli de cent trente passagers volant à 10 mètres du sol avec le meilleur commandant de bord pilotant le plus performant des appareils de la flotte. Résultat : trois morts. Il licenciait ce pilote et mutait ensuite le directeur des opérations aériennes. Il reconnaissait que certains réglements d'Air France n'étaient pas conformes aux règlements de l'aviation civile et que ses cadres-pilotes étaient parfois mal choisis et mal formés. Trop tard : le ministre des transports, M. Michel Delebarre, était convaincu du manque de détermination de M. Friedmann.

A ces griefs s'ajoutait le désir du ministre de travailler en toute connivence avec le président d'Air France pour réussir la mutation des structures du transport aérien dans la perspective du Grand marché européen de 1993. De ce point de vue, l'amitié de M. Friedmann pour M. Jacques Chirac dont il était un des plus proches collaborateurs pendant la campagne électorale constituait un handicap rédhibitoire.

Enfin, M. Friedmann a commis une grave erreur tactique en stoppant net l'élaboration du projet d'entreprise d'Air France à l'approche des élections législatives. Il était parvenu à mobiliser incontestablement de nombreuses catégories professionnelles et même certains socialistes de l'entreprise pour la préparation de l'avenir de la compagnie. En repoussant à plus tard les conclusions d'un tel effort collectif il s'est définitivement aliéné ses troupes qui ont été persuadées que lui-même ne croyait pas à son avenir au sein d'Air France. Bien des énergies se sont alors mises en état d'hibernation jusqu'au mois de juin 1989 qui aurait dû, inéluctablement, voir le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Friedmann. Le départ de celui-ci évite une démobilisation générale.

L'exemple allemand

En choisissant M. Bernard Attali pour le remplacer, le gouvernement a sélectionné un homme jeune pour qu'il s'investisse à fond dans ses nouvelles responsabilités. Il a misé sur un homme qu'il dit rompu à la négociation et à la coopération internationales indispensables pour affronter la déréglementation du transport aérien européen. Surtout, le ministre des transports met en avant que le cursus de M. Attali, passé par la DATAR, le Club Méditerranée, le GAN et une société britannique d'assurances, laisse espérer une bonne adaptabilité aux activités de service qu'assure la compagnie nationale.

Les handicaps de M. Attali ne sont pas moins nombreux. Il ignore tout du transport aérien à un moment où les choix techniques et commerciaux y sont plus vitaux que jamais. Son caractère méfiant lui rendra malaisées les décisions rapides qu'exige une situation aéropolitique mouvante. Sa formation d'énarque et de conseiller référendaire à la Cour des comptes ne lui permet pas de concourir dans la même catégorie que le tandem de managers formé par MM. Jérôme Seydoux et René Lapautre à la tête de l'ennemi préféré d'Air France, la compagnie privée UTA, qui réclame à cor et à cri une concurrence entre compagnies françaises en France, en Europe et dans le reste du monde (*le Monde* du 21 septembre). Pour résister à cet assaut, M. Attali pourrait être tenté de jouer la carte de son frère jumeau Jacques, conseiller très écouté du président de la République. Malheureusement pour lui, M. Seydoux aussi a l'oreille de M. Mitterrand... La tâche de M. Attali s'annonce difficile.

ALAIN FAUJAS.

[Né le 1er novembre 1943, à Alger, Bernard Attali est ancien élève de l'ENA et conseiller référendaire à la Cour des comptes. De 1974 à 1980, il est chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) puis devient directeur financier du Club Méditerranée. En 1981, il revient à la DATAR comme délégué (l'un des plus hauts postes de la fonction publique avec le commissaire au Plan), et il garde cette fonction jusqu'à la fin 1984, date à laquelle il prend la présidence du groupe d'assurances GAN à la place de M. Guy Verdeil. A l'été 1986, le gouvernement de M. Jacques Chirac le remplace à la tête du GAN par M. François Heilbronner. M. Attali entre alors dans le groupe d'assurances britannique Commercial Union Assurance et il en préside les filiales françaises.]

[Né le 15 octobre 1932, à Paris, M. Jacques Friedmann, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1957-1958), est inspecteur des finances (1959), chargé de mission, puis conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances (1964-1966) ; il est directeur du cabinet de M. Chirac lorsque ce dernier est secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (1969-1970), puis ministre chargé des relations avec le Parlement (1971) ; directeur du cabinet de M. Messmer, premier ministre (1972-1974), puis chargé de mission toujours à Matignon lorsque M. Chirac arrive à l'hôtel Matignon (1974). Il prend la présidence de la Compagnie générale maritime, où il affronte une récession sévère (1982-1984). Il devient ensuite PDG de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (1983) et président du conseil de surveillance de la Caisse d'épargne de Paris (1985). Après la victoire de M. Chirac aux législatives de 1986, il est chargé de mission auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il est nommé président d'Air France le 25 février 1987.]

Technicien et patron

La logique aurait voulu que M. Jean-Pierre Peyrelevade, ingénieur en chef de l'aviation civile et chargé, un temps, d'une médiation dans le conflit d'Air Inter, prenne la présidence de la compagnie aérienne nationale et que M. Bernard Attali, financier, assureur, soit propulsé à la tête de l'UAP. C'est l'inverse qui a prévalu dans le choix de MM. Mitterrand et Rocard et l'on pourra s'étonner longtemps encore des critères qui ont présidé aux choix gouvernementaux...

Il reste que M. Bernard Attali, frère jumeau du conseiller spécial du président de la République, ne manque pas, *a priori*, de qualités et d'atouts pour présider Air France. Enarque, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rompu aux négociations financières interministérielles et, depuis fin 1986, européennes et internationales, il a à la fois le professionnalisme du technicien et l'autorité pour ne pas dire l'autoritarisme du « patron ».

« Patron », il l'a été et a exercé cette fonction sans partage lorsqu'il a dirigé la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), puis le GAN jusqu'à l'été 1986 avant d'être nommé conseiller pour les affaires européennes d'un groupe d'assurances britannique.

Ami de M. Michel Rocard avec qui, entre 1982 et 1984, il avait inventé et mis en place les contrats de plan, M. Bernard Attali est aussi apprécié à l'Elysée et pas seulement pour ses liens familiaux et vivaces avec Jacques. Un homme de synthèse, en somme.

F. Gr.

Quels présidents pour les entreprises publiques ?

COMME l'ensemble des entreprises publiques, la compagnie Air France a décidément besoin que l'on modernise le système de nomination de ses dirigeants. Tout d'abord, il conviendrait de mettre ceux-ci à l'abri des foucades du pouvoir en quête de dépouilles. Pourquoi ne pas prendre exemple sur la République fédérale d'Allemagne gouvernée par les démocrates-chrétiens qui acceptent que la Lufthansa, compagnie nationale, soit présidée par M. Heinz Runhau, ancien syndicaliste, ami du précédent chancelier social-démocrate, M. Helmut Schmidt, et devenu grand professionnel de l'aérien. Cela éviterait une valse préjudiciable des responsables : depuis que M. Runhau dirige la compagnie ouest-allemande, ont siégé à la tête d'Air France, M. Pierre Giraudet, Marceau Long, Jacques Friedmann et Bernard Attali.

Et si l'on veut que la compagnie française s'adapte encore plus vite aux exigences du public et supporte vaillamment les coups de ses concurrents, il ne sera pas forcément mauvais que son patron provienne un jour d'autres horizons que de ceux de l'inspection des finances ou de la Cour des comptes, du Parti socialiste ou du RPR.

AL. F.

(Publicité)

TUNNEL SOUS LA MANCHE

Fourniture d'un Système de Véhicules pour la Galerie de Service du lien fixe entre la France et le Royaume-Uni

Le GIE TRANSMANCHE CONSTRUCTION et la « joint venture » TRANSLINK, entrepreneurs chargés de la construction et des équipements pour le projet du tunnel sous la Manche, invitent les sociétés intéressées à la préqualification pour le Système de Véhicules de la Galerie de Service.

Il est prévu d'installer un Système de Véhicules dans la Galerie de Service (dénommé SVGS) pour transporter les équipements, matériels et personnels, pour assurer toutes les exigences fonctionnelles en matière d'inspection, de maintenance, de secours et de sécurité et pour servir de support à l'évacuation du personnel et du public en cas d'urgence. Le SGVS sera installé dans la galerie de service, d'une longueur approximative de 50 km.

L'objet du SVGS comprendra la conception, l'étude de détail, le développement d'un prototype incluant un système de guidage, la fabrication, la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système intégré pour le tunnel sous la Manche.

Le SVGS sera constitué d'environ 35 véhicules bidirectionnels, sur pneus, équipés d'un moteur diesel pour la traction principale et d'un moteur électrique alimenté par batteries en traction secondaire. La vitesse maximale sera de l'ordre de 50 à 80 km/h en traction principale. La traction secondaire devra permettre au véhicule de se déplacer localement seulement à faible vitesse. L'autonomie sera d'au moins 200 km. La longueur des véhicules sera d'environ 12 m et le gabarit cinétique d'environ 1,6 m de large par 2,4 m de haut. Les véhicules devront pouvoir rouler dans les deux sens, se doubler dans le tunnel et auront la double conduite avant et arrière ainsi qu'un système de guidage débrayable. La galerie de service sera équipée de deux voies, permettant de circuler dans les deux sens.

La société retenue devra fournir, installer et mettre en service tous les équipements et matériels, à savoir les véhicules et leurs aménagements intérieurs, le système de guidage (parties fixe et mobile), la signalisation et les équipements d'entretien. Elle prendra également en charge la formation du personnel et la fourniture de toute la documentation du système et de ses composants.

Il sera demandé à la société d'optimiser le système à tous égards et en accord avec les spécifications incluses dans l'appel d'offres.

Il lui sera également demandé de prouver sa capacité à travailler aussi bien en anglais qu'en français.

Cette annonce a été envoyée au Journal Officiel des Communautés Européennes *le 20 septembre 1988.*

Les demandes de participation devront parvenir avant le 14 octobre 1988 à l'attention du Contracts Manager of Transportation Group, Translink Joint Venture et GIE Transmanche Construction Surrey House, Throwley Way, Sutton, Surrey SM1 4WA, Royaume-Uni

Tél. (01) 770-2770 - Telex 927388 TMLINK G - Fax (01) 643 9375

Les réactions dans l'opposition

Les trois principales formations de l'opposition se sont indignées de l'éviction de M. Jacques Friedmann d'Air France. Pour M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, il s'agit d'un « *limogeage politique scandaleux* » et le choix de M. Bernard Attali « *est une preuve supplémentaire de la volonté du pouvoir socialiste de placer ses hommes à tous les postes de responsabilité* ». M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, parle d'une « *nouvelle marque d'ingérence du pouvoir politique dans le fonctionnement des entreprises publiques* ». Enfin, le Parti républicain dénonce la chasse aux sorcières « *insidieuse, mais continue* » poursuivie par le pouvoir. « *Le Parti socialiste réduit à néant les beaux discours sur l'ouverture de l'Etat impartial* », conclut le PR qui demande au premier ministre : « *M. Friedmann est-il déloyal ? M. Friedmann est-il incompétent ?* »

REPÈRES

Paiements courants

Déficit de 1,3 milliard de livres en Grande-Bretagne

Le déficit de la balance des paiements courants britannique a atteint 1,3 milliard de livres en août, soit moins que ne le craignaient les analystes. Si ce déficit constitue un soulagement après le record de 2,15 milliards enregistré en juillet, il s'agit encore du second plus mauvais résultat depuis le début de l'année. Le chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson a d'ailleurs tenu à limiter tout optimisme. A Berlin où il assiste à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international, il a souligné que sa politique d'argent cher mettrait du temps à calmer la consommation et par là même les importations et les déficits commerciaux. Ces derniers ont été portés à 6 milliards de livres durant les trois mois de juin, juillet et août par le solde négatif de 1,81 milliard des échanges des marchandises d'août. Durant ces trois mois, le déficit de la balance des comptes courants a atteint 4,5 milliards, soit 18 milliards de livres en rythme annuel. En admettant même que les mauvais résultats de juillet aient eu un caractère exceptionnel, les économistes tablent sur un déficit de l'ordre de 14 milliards de livres pour 1988, soit 3 % du produit intérieur brut. Un niveau jugé intenable.

Production industrielle

Progression de 2,2 % en août, au Japon

Après avoir enregistré un recul de 0,9 % en juillet, la production industrielle japonaise enregistre une vive remontée de 2,2 % en août, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

Fiscalité

Mesure en faveur de la recherche

Les dons et legs consentis à des associations déclarées, dont les ressources sont exclusivement affectées à la recherche médicale ou scientifique à caractère désintéressé, ne seront plus soumis aux droits de mutation à titre gratuit, perçus au taux de 60 %

Cette mesure, qui ne s'appliquait auparavant qu'à certains organismes de bienfaisance, prend effet immédiatement. Elle devrait contribuer au renforcement de l'aide privée en faveur de la recherche.

Ententes

La CEE peut sanctionner les firmes étrangères

La Cour européenne de justice a rendu, le mardi 27 septembre, un arrêt selon lequel la CEE peut sanctionner des firmes installées dans des pays tiers si celles-ci contreviennent aux règles de la concurrence sur le sol du Marché commun. Les magistrats européens devaient se prononcer sur des plaintes déposées par des producteurs de pâte à papier américains, canadiens et finlandais. Ceux-ci avaient été frappés d'amendes par la Commission européenne pour s'être entendus sur les prix qu'ils pratiquaient sur le marché communautaire. Ils estimaient cette décision non fondée, affirmant que la Commission n'était pas habilitée à sanctionner des comportements anti concurrentiels adoptés en dehors de son territoire. La Cour européenne leur a donné tort car, selon elle, « *ce qui est déterminant, c'est le lieu où l'entente est mise en œuvre* ». « *Les producteurs ont mis en œuvre leur entente de prix à l'intérieur du Marché commun (...) : La compétence de la Communauté est donc couverte par le principe de territorialité, qui est universellement reconnu en droit international public.* » – (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMS

INTERNATIONAL METAL SERVICE

FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT SEMESTRIEL

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 septembre 1988 sous la présidence de Jacques Didier Champalbert. Il a examiné les comptes consolidés du premier semestre 1988.

Les éléments caractéristiques sont les suivants :

Chiffres consolidés (en millions de francs)	1er semestre 1987	1er semestre 1988	Variation
● Chiffre d'affaires hors taxes	850	1 142	+ 35 %
● Résultat d'exploitation	40	90	+ 125 %
● Résultat courant avant impôts	27	81	
● Résultat exceptionnel	(3)	3	
● Résultat net	15	42	
● Résultat net par action (en F)	12,36	34,60	+ 180 %

La tendance favorable constatée au cours des premiers mois de l'année devrait se poursuivre et permettre de dégager des résultats très satisfaisants sur l'ensemble de l'exercice.

Le conseil a décidé la convocation prochaine d'une assemblée générale mixte, ayant pour objet la ratification de la cooptation en tant qu'administrateur de Robert Hudry, directeur des affaires financières d'Usinor-Sacilor, la nomination en tant qu'administrateur d'Amaury-Daniel de Sèze, président-directeur général de Volvo-France, et la mise en place, pour les responsables du groupe, d'un plan de souscription d'actions représentant 3 % du capital d'IMS.

wagons lits

ACTIVITÉS DU GROUPE AU 1er SEMESTRE 1988

Chiffre d'affaires consolidé par secteur (en milliards de francs belges)

	1987	1988	Variations
Secteur ferroviaire	5,1	5,3	+ 3,9 %
Secteur du tourisme	6,2	7,2	+ 16,1 %
Secteur de l'hôtellerie	5,2	6,0	+ 15,4 %
Secteur de la restauration	14,0	16,3	+ 16,4 %
Activités nouvelles	1,6	2,5	+ 56,0 %
Total	32,1	37,3	+ 16,2 %

La croissance significative du chiffre d'affaires traduit les effets de la politique de développement à laquelle le groupe s'est attaché.

Le secteur ferroviaire, seul, n'étend pas le champ de ses activités. La perte du marché de la restauration sur le réseau espagnol, à la fin du premier semestre de l'an dernier, est cependant largement compensée par la bonne marche des affaires dans le reste de l'Europe.

Le développement du secteur du tourisme s'explique par l'extension du réseau d'agences du groupe aux USA (TV Travel) et au Danemark (World Tourist). En dehors de la France, où l'on observe une certaine stagnation du trafic, les ventes augmentent normalement.

Le secteur hôtelier bénéficie des retombées du lancement des nouvelles marques Pullman, Altéa et PLM Azur, ainsi que de l'ouverture de nouvelles unités en France, en Allemagne, au Luxembourg et en Egypte.

Dans le secteur de la restauration, qui poursuit un rythme d'expansion soutenu, Eurest améliore ses positions en Espagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg et au Brésil. L'événement marquant du semestre a été l'extension des accords d'association déjà conclus avec le groupe Casino dans le domaine de la fabrication des plats cuisinés à la restauration sur autoroute en France ; cet accord renforcera la complémentarité entre les deux groupes.

L'augmentation du chiffre d'affaires des activités nouvelles provient essentiellement de l'activité de location de bateaux contrôlée par le groupe depuis le début de l'année et de celle de location de voitures – Europcar – contrôlée depuis le milieu du mois de mai et figurant donc dans ces chiffres pour un mois et demi.

Dans l'ensemble, le groupe devrait atteindre cette année les objectifs de résultats courants qu'il s'est fixés et qui sont en sensible progression sur ceux de l'exercice précédent, tandis que les résultats exceptionnels bénéficieront d'importantes plus-values de réalisation d'actif.

Économie

Après l'échec du Conseil économique et social

Le gouvernement pourrait prendre des mesures d'attente pour la Sécurité sociale

Le bureau du Conseil économique et social a décidé, le mardi 27 septembre, à une large majorité, de ne pas reprendre les travaux *sur la Sécurité sociale et son financement après le rejet, mercredi* 21 septembre, du projet d'avis de M. Yvon Chotard (CNPF) par sa section des affaires sociales (*le Monde* du 23 septembre). *« Il y avait peu de chances, sinon aucune, pour que les positions prises puissent être modifiées »*, a indiqué le président du Conseil, M. Jean *Mattéoli. La balle est ainsi revenue dans le camp du gouvernement.* Rien n'est encore décidé sur le financement du régime général, qui risque d'être sensiblement déficitaire en 1989, mai tout semble pousser, comme en 1987, à des mesures d'attente renvoyant toute réforme importante à l'année prochaine.

Depuis l'été s'est engagé, au sein du gouvernement, un débat sur le financement de la Sécurité sociale dont les termes semblent perdurer depuis 1985 (voire davantage), sous la gauche comme sous la droite, avec M. Rocard comme avec M. Chirac ou M. Fabius. A la fois affrontement psychologique, jeu sur les données économiques et politiques, il oppose les administrations autant que les ministres dans un combat qui se déroule en partie en public, en partie en coulisse.

D'abord le plus visible. On sait que M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, souhaite combler le déficit prévisible du régime général en 1989 – 28 milliards de francs, selon les dernières évaluations officieuses, 25 milliards, selon les plus optimistes – en instaurant un prélèvement à la source de 1 % sur tous les revenus (1). Cette « cotisation sociale généralisée », pouvant rapporter 20 à 25 milliards de francs, selon le plancher de ressources prévu, irait alimenter la Caisse nationale d'allocations familiales : seule la branche famille concerne tout le monde, salariés et non-salariés, et n'exige aucune condition d'activité pour verser les prestations. On transférerait les points de cotisations « patronales » correspondant à la somme sur l'assurance-vieillesse, déficitaire (de *quelque) 16,6 milliards de francs en* 1988, d'au moins 30 milliards en 1989), alors que la branche famille ne l'est pas. L'opération serait neutre pour les entreprises.

On n'ignore pas que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, n'est guère favorable à une telle solution. *Motif : éviter* d'accroître, autant que possible, les prélèvements obligatoires. Commençons par « mieux gérer », comprimer obstinément les dépenses – en fait celles d'assurance-maladie et, en premier lieu, celles des hôpitaux – avant de recourir à des recettes nouvelles, tel est le raisonnement. Il ne faut pas se laisser impressionner par des prévisions de déficit démenties *ensuite par les faits*, en 1984 comme en 1985, en 1987 comme en 1988 : les prévisionnistes se contentent de prolonger les tendances, alors qu'on peut infléchir celles-ci. On retrouve là une argumentation déjà développée il y a trois ans.

Derrière ces thèses, en fait, il y a d'autres intérêts, d'autres influences. Aux affaires sociales, on souhaite évidemment se donner de l'air avec de solides recettes comme le « *bon gros 1 %* » prélevé sur tous les revenus et préconisé début 1986 par *M. Philippe Séguin*. On est aussi sensible aux humeurs des partenaires sociaux gestionnaires du *régime général*, et notamment des syndicats, hostiles aux économies mais aujourd'hui majoritairement disposés à accepter un prélèvement sur tous les revenus sans être vraiment d'accord sur son usage.

Une méfiance traditionnelle

Côté Rivoli, on retrouve la méfiance traditionnelle de l'administration du budget à l'égard des ministères dépensiers et de la Sécu*rité sociale, sous M. Delors* comme sous M. Balladur : faites donc un peu le ménage dans les dépenses avant de réclamer des recettes nouvelles. Une attitude qu'on habille aujourd'hui de logique juridique au cours des discussions interministérielles : pourquoi prélever sur les retraites pour alimenter celles-ci plutôt que réduire tout simplement leur montant ?

S'y ajoutent deux autres raisons. L'une avouée : ne pas accroître les prélèvements sur les revenus financiers avant l'harmonisation des fiscalités européennes sur l'épargne prévue pour le marché unique de 1993. L'autre, majeure, mais soigneusement tue : prélever 1 % sur les revenus bruts réduit d'autant la matière imposable et donc les recettes fiscales ; un prélèvement de 20 à 25 milliards de francs coûterait de 4 à 6 milliards de francs au fisc. Or le budget est moins soucieux de l'équilibre des comptes sociaux que des siens propres. Il a déjà réussi à *laisser au régime général* le coût des exonérations de charges sociales sur les premières embauches prévues dans le plan emploi, première entorse au principe antérieur de la prise en charge par l'Etat.

Chaque administration est évidemment particulièrement favorable aux mesures qu'elle n'aura pas à appliquer : prélèvements fiscaux *pour les affaires sociales*, contrôle des dépenses hospitalières pour les finances.

On peut être surpris de voir resurgir les mêmes débats d'année en année. La prudence rivoliesque paraît moins soutenable qu'il y a trois ans, avec un déficit prévisionnel passé de 18 milliards de francs à 25 milliards pour l'ensemble du régime général, de 15 milliards à 30 milliards pour l'assurance-vieillesse, et avec des caisses vides au lieu d'une réserve de trésorerie de *30 milliards de francs. La potion* sera-t-elle moins amère, la perte fiscale moindre si l'on remplace le point de prélèvement sur les revenus par son équivalent, un relèvement de deux points de la cotisation salariale vieillesse ?

C'est là qu'intervient une autre considération : la politique économique conjoncturelle. Nouvelle, donc plus longue et plus complexe à mettre *en route* – il faut une loi pour la créer, – la « cotisation sociale généralisée » ne peut, au départ, être que massive. Au contraire, un relèvement de la cotisation vieillesse ne demande qu'un mois au maximum pour consulter les caisses et se prête mieux à la modulation, au cocktail, pour satisfaire les uns ou les autres, au *fine tuning*, selon l'évolution de la conjoncture économique, le désir de ne pas peser sur le pouvoir d'achat et d'éviter de ralentir la croissance ou, au contraire, de freiner la consommation.

La proximité des élections

Les préoccupations politiques plaident aussi en faveur de la méthode douce et renforcent l'audience du ministre de l'économie, qu'il soit M. Balladur ou M. Bérégovoy, ainsi que des budgétaires auprès de Matignon. A proximité d'une élection – législative en 1986, présidentielle en 1988, municipales en 1989, – on préfère évidemment éviter de réduire par trop le pouvoir d'achat des salariés, d'autant que l'effet d'annonce n'est guère favorable : on peut plaider le rétablissement des comptes, mais celui-ci n'intervient qu'après l'élection. Ce sont toutes ces réflexions qui ont abouti, en 1987, à un « plan d'urgence » *combinant* un peu de cotisation maladie, un peu de cotisation vieillesse, un peu de jeu sur les prix et les taxes (2).

Seuls l'urgence, le risque d'un gros déficit à brève échéance, peuvent jouer en sens inverse et pousser à décider de recettes importantes. Or, *les dernières nouvelles* du régime général sont plutôt bonnes ; les perspectives économiques semblent presque riantes. Le péril pouvant être repoussé au-delà de juin 1989, si l'on fait assez pour passer le profond creux de trésorerie de la mi-avril 1989, le gouvernement ne se sent plus pressé par la conjoncture.

Enfin, le déplafonnement des allo*cations familiales pour le plan* emploi a porté un ultime coup au projet de « cotisation sociale généralisée » : *il aurait fallu que le transfert* des points de cotisation (plafonnée) sur l'assurance-vieillesse précède ou au moins accompagne le déplafonnement. Intervenant après, l'opération risque d'être incompréhensible, sinon suspecte aux intéressés (les chefs d'entreprise).

Avec la perspective des élections municipales en mars prochain, tout semble en place pour qu'une nouvelle fois on opte pour des mesures d'attente et qu'on renvoie à plus tard la consolidation du régime général. Rien n'est encore décidé, mais, déjà, beaucoup s'y préparent, au gouvernement comme dans l'administration, dans une sorte de sentiment d'inéluctable, quelles que soient leurs préférences. La mixture vers *laquelle on glisse pourrait allier le* relèvement de la cotisation vieillesse et le maintien du prélèvement fiscal de 0,4 % sur les revenus imposables, déjà admis, l'un équilibrant l'autre, socialement sinon financièrement. L'ensemble ralentirait la progression du déficit de la branche vieillesse (3).

Reste à attendre, pour une réforme plus conséquente du financement du régime général, le moment où l'on pourra faire coïncider les besoins financiers, les prudences politiques, les manœuvres économiques et la bonne volonté des partenaires sociaux. Le risque est que les citoyens assurés soient encore plus convaincus que, décidément, les comptes de la protection sociale sont incompréhensibles.

GUY HERZLICH.

(1) A la fois sur les revenus professionnels (salaires ou bénéfices des non-salariés), les revenus de remplacement (notamment les pensions et les allocations chômage) et les revenus fonciers et financiers.

(2) Hausse des prix du tabac, accroissant le rendement des taxes au profit de l'assurance-maladie, baisse de la TVA sur les médicaments, réduisant le montant des dépenses.

(3) Un point de cotisations vieillesse représente environ 13 milliards de francs ; le prélèvement de 0,4 %, environ 5,3 milliards.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Rausch veut encourager les grands projets

M. Rausch, ministre du commerce extérieur, a envoyé mardi 27 septembre une lettre au premier ministre dans laquelle il lui expose des « *mesures de bon sens* » destinées à redresser la balance commerciale de la France.

M. Rausch propose la création d'une « task force » placée sous l'autorité du premier ministre, composée de représentants du Trésor, de la direction des relations économiques extérieures, du ministère du commerce extérieur, de celui de l'industrie, et éventuellement d'autres ministères. Cette « task force » serait chargée d'examiner la pertinence économique des projets, leur faisabilité financière et la façon de la piloter. De plus, elle sélectionnerait quelques grands contrats pour lesquels le gouvernement étudierait particulièrement l'aspect financier.

Les grands contrats profitent aussi aux sociétés moyennes qui interviennent comme sous-traitantes. « *Depuis 1985, sur la Chine, par exemple, 19 milliards de francs de chiffre d'affaires sont revenus à des sociétés françaises* », a précisé M. Rausch.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

METROLOGIE international

Métrologie International, premier groupe français de distribution et de services en informatique, a acquis une participation significative dans le capital de la société Micro-Valley SA. La participation initiale de 40 % devrait progressivement être portée à 66 % dans le courant de l'année prochaine, partiellement par augmentation de capital.

Micro-Valley, l'un des premiers concessionnaires d'Apple en France, a connu une croissance très rapide de son chiffre d'affaires et a toujours été bénéficiaire.

Créée en juin 1984 par Jean-Pierre Lombard et Jean-François Robert, cette société, installée dans le 15e arrondissement de Paris, est spécialisée dans la distribution des produits Apple avec une forte orientation vers les services associés. Elle devrait réaliser sur l'exercice 1988 un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions de francs et un résultat avant impôts de l'ordre de 3 millions de francs.

Cette prise de participation devrait permettre à Métrologie International de confirmer et d'accentuer sa présence sur le marché en pleine expansion des produits Apple. L'arrivée de Métrologie International apportera à Micro-Valley une synergie commerciale et financière pour un développement plus rapide.

Par ailleurs, Métrologie International confirme que ses objectifs initiaux de 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires consolidé et de 35 millions de francs de résultat consolidé part du groupe seront dépassés en 1988.

TRAN CHAU MINH,
Directeur général.

GROUPE **AUSSEDAT REY**

Progression de 27 % du résultat courant au premier semestre 1988

Les comptes consolidés du Groupe AUSSEDAT REY sont les suivants pour le 1er semestre 1988 :

(en millions de F)	1er semestre 1988 (a)	1er semestre 1987
Chiffre d'affaires	2.510,4	2.329,9
Résultat courant	109,3	85,6
Résultat net	73,6	72,2
Dont part du Groupe	70,4	64,2

(a) ces chiffres n'ont pas encore reçu le visa définitif des Commissaires aux Comptes.

Au premier semestre 1988, le Groupe AUSSEDAT REY a vu son résultat courant augmenter de 27 % par rapport au premier semestre 1987 : 109,3 MF contre 85,6 MF. Cette progression, supérieure aux prévisions, illustre la poursuite des progrès du Groupe ; ces derniers n'ont pas été affectés par la forte hausse du prix de la pâte à papier du fait de la politique d'intégration partielle et de diversification poursuivie par celui-ci, en particulier avec POLYREY.

Conformément aux prévisions, le chiffre d'affaires consolidé, en hausse de 7,7 % s'établit à 2.510,4 MF contre 2.329,9 MF.

Le second semestre se présente dans de bonnes conditions : la demande reste forte et l'évolution des prix de vente est favorable. La progression du résultat courant ne devrait cependant pas être au même niveau qu'au premier semestre, en raison des arrêts d'activité correspondant à la mise en route d'importants investissements de productivité et de qualité aux Papeteries de Lancey.

Comme annoncé, le résultat du Groupe supportera pour la première fois en 1988, une charge d'impôts, réels et différés, à hauteur de 30 %. L'impact de cette charge nouvelle sur l'évolution du résultat net part du Groupe devrait être très sensiblement atténué par la progression du résultat courant.

bail investissement

Les derniers bons de souscription afférents aux obligations Bail Investissement 12 % mai 1984 viennent à échéance le 30 septembre 1988. Il est rappelé que le porteur de chaque bon a le droit de souscrire avant cette date une action nouvelle Bail Investissement au prix de 600 francs.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE
PREMIER SEMESTRE 1988

Au cours du premier semestre 1988, Saint-Gobain Emballage a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2.526,3 millions de francs, contre 2.329,8 millions de francs pour la même période de 1987 à structure comparable, ce qui représente une progression de 8,4 %.

La demande en bouteilles et pots est restée soutenue et la contribution des flacons s'est fortement améliorée par rapport à un premier semestre 1987 déprimé.

Le résultat consolidé du premier semestre 1988 s'élève à 145,2 millions de francs contre 126,8 millions de francs au premier semestre de 1987, en hausse de 14,5 %, le cash-flow progressant de près de 30 % durant cette même période. L'augmentation du volume et l'amélioration de la productivité sont à l'origine de cette évolution. Aucun élément exceptionnel notable n'est intervenu et les comptes ont fait l'objet de vérifications habituelles des commissaires aux comptes.

L'évolution des ventes devrait être, pour le total de l'année, plus modérée qu'au premier semestre, car le deuxième semestre 1987 avait déjà connu une excellente conjoncture. Quant aux résultats, ils devraient être en net progrès par rapport à ceux de 1987.

Le présent avis
est publié à titre d'information seulement.

GROUPE **SEB**

s'est porté acquéreur de

Rowenta

Les soussignés ont agi
en qualité de conseillers financiers du Groupe SEB
dans cette transaction.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Direction des Marchés de Capitaux

Banque
Shearson Lehman Hutton

Juillet 1988

Économie

Du Salon de Paris aux bénéfices de Renault

L'automobile à plein régime

(Suite de la première page.)

Une seule percée significative est enregistrée : celle de l'Espagne, devenu le nouvel Eldorado automobile en raison de son marché intérieur très dynamique et des usines modernes – ou modernisées – dont disposent dans ce pays les divers constructeurs non ibériques.

En revanche, l'Amérique du Nord – Etats-Unis et Canada confondus – voit sa production régresser de plus de 2 millions d'unités, à 7,9 millions en 1987. Et comme rien ne se perd, c'est la zone asiatique – essentiellement le Japon, la Corée du Sud et l'Inde – qui récupère les productions disparues des usines américaines. L'empire nippon, quasiment absent de cette industrie au milieu des années 60 (en 1965, il produisait 700 000 voitures !), a magistralement profité des difficultés traversées par les « vieux » constructeurs. Dotés d'outils plus récents, plus compétitifs grâce à des méthodes de travail et une organisation sociale différentes des pays occidentaux, les groupes japonais n'ont cessé d'augmenter leur production : de 5,7 millions en 1978 à 7,9 millions en 1987. La Corée du Sud, inexistante sur la scène automobile en 1982, affiche déjà, en 1987, une production de 800 000 voitures.

Quelques plumes

Ce remodelage du paysage, il est vrai imparfaitement traduit par ces statistiques (elles ne font pas, par exemple, apparaître les usines nippones construites aux Etats-Unis, qui atteindront une capacité de 2,2 millions de voitures au début des années 1990), n'a pas entraîné pour autant les bouleversements prédits au niveau des groupes eux-mêmes. En 1988, il ne manque guère de constructeur à l'appel, même si certains y ont laissé beaucoup de plumes et ont dû, come Fiat, Renault et Volkswagen abandonner leurs ambitions mondiales, en se retirant des Etats-Unis. Le numéro un mondial, General Motors, notamment, a perdu en dix ans un quart de sa part de marché domestique. Le constructeur nationalisé espagnol, SEAT, est passé dans l'orbite de l'allemand Volkswagen, mais garde pour l'heure son identité (en termes de réseau, de marque, de modèles). Le britannique British Leyland, rebaptisé Rover, s'il a vu ses ventes se réduire comme peau de chagrin, na pas péri pour autant, et sa reprise par le constructeur aéronautique British Aerospace devrait lui assurer une certaine pérennité. Au total, aucun des grands constructeurs « de masse » européens – Volkswagen, Fiat, Renault, Peugeot SA – ni aucun des « spécialistes » – Daimler-Benz, BMW, Volvo ou Saab – n'a disparu.

Curieusement, d'ailleurs, la concentration s'est produite dans un secteur « parent » de l'automobile : le poids lourd, où ce sont surtout les américains qui ont passé la main – Ford à Fiat en Europe, GM à Volvo en Amérique du Nord.

La décennie passée, finalement moins meurtrière, permet-elle d'éclairer l'avenir de l'automobile à la veille d'un enjeu comme la constitution du marché européen de 1993 ? Si tous redoutent la poussée continue du Japon, plus personne ne croit au salut par la concentration. Les sacro-saintes « économies d'échelle » devraient se réaliser désormais grâce à des accords de coopération pour la production d'organes communs (c'est déjà le cas par exemple pour les moteurs entre Peugeot, Renault et Volvo) ou pour l'étude en commun d'un véhicule comme l'ont pratiquée l'italien Fiat et le suédois Saab. Cette coopération, que les européens voudraient voir se développer prioritairement entre eux, échappera-t-elle à des alliances avec les japonais, voire avec des sud-coréens ? Déjà certains européens ont établi des liens, sur des productions marginales il est vrai, comme Volkswagen en laissant Toyota monter dans son usine de Hanovre des utilitaires légers.

28 % pour les japonais

La stratégie pratiquée par les groupes américains qui ont ouvert leurs réseaux aux constructeurs japonais, vendant sous leurs marques des véhicules fabriqués au Japon, voire aujourd'hui en Corée du Sud, a-t-elle vraiment servi leurs intérêts ? Si aujourd'hui la parité yen-dollar ne rend plus compétitives les importations en provenance du Japon, les productions nippones en Amérique du Nord le sont devenues, mais risquent d'être rapidement excédentaires. Après avoir conquis le tiers du marché des Etats-Unis, les constructeurs nippons écouleront-ils leurs voitures « made in USA » sur le Vieux Continent ?

Une récente étude de l'Economist Intelligence Unit, l'institut de recherche économique de l'hebdomadaire *The Economist*, n'est en tout cas pas très rassurante. Elle montre que la production mondiale pourrait atteindre 46,5 millions de voitures en l'an 2000 (contre 32,2 en 1985), et que cette progression profiterait principalement aux japonais. Non pas en tenant compte des seuls véhicules fabriqués sur leur territoire (leur production régionale aurait au contraire tendance à régresser d'un quart aujourd'hui à quelque 17 % en l'an 2000), mais, en comptabilisant toutes leurs unités de fabrication, leur part mondiale atteindrait alors près de 28 %. En comparaison, les américains et les européens, globalement stables en termes de zones de production, verraient leurs parts respectives fléchir de 38,2 % en 1985 à 33,9 % en l'an 2000 et de 28 % à 22,1 %. Tous les constructeurs américains et européens roulent encore, mais les japonais sont devant.

CLAIRE BLANDIN.

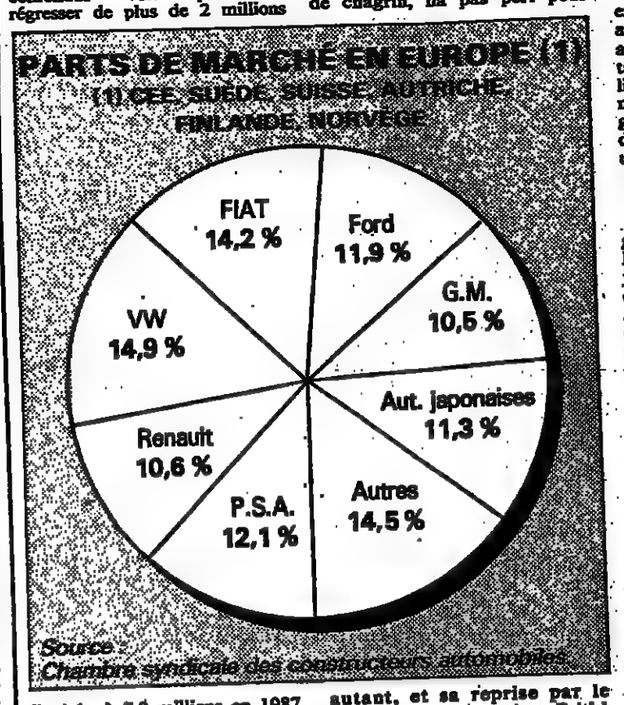

EVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE
en millions d'unités (1)

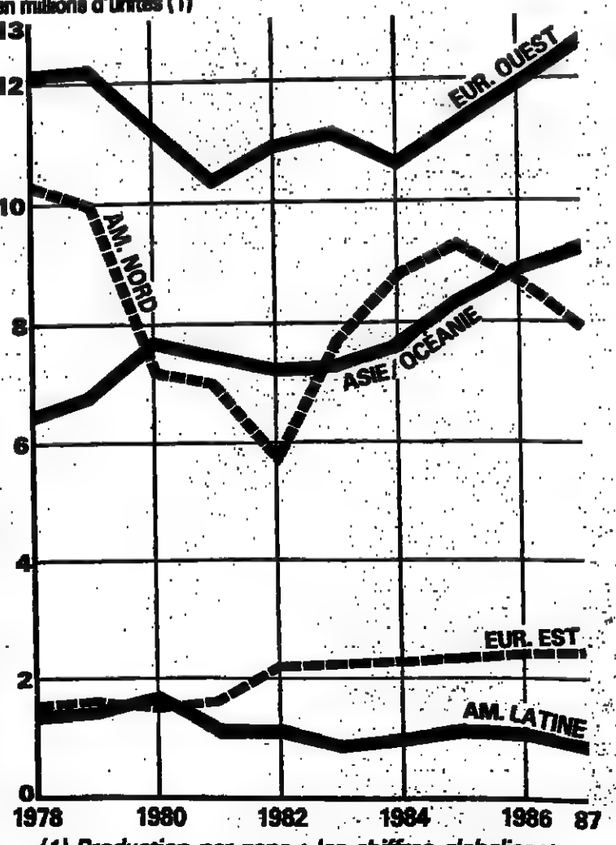

(1) Production par zone : les chiffres globalisent les constructeurs quelle que soit leur nationalité ; l'Europe, par exemple, comprend la production de Ford-Europe.

Source : Chambre syndicale des constructeurs automobiles.

6 milliards de profits pour Renault

M. Raymond Lévy, PDG de la Régie Renault, a annoncé que les bénéfices nets de son groupe dépasseraient les 6 milliards de francs cette année contre 3,7 milliards en 1987.

La bonne marche de l'entreprise permettra en outre de réduire les dettes de 6 milliards de francs. Elles tomberont à 40 milliards, non compris l'effort que pourrait fournir l'Etat.

● **Résultats semestriels de Peugeot.** – M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, a indiqué, mardi 27 septembre, lors d'une conférence de presse, que les résultats du premier semestre de son groupe, avant impôt, s'établiront entre 7,1 et 7,2 milliards de francs contre 4,2 milliards pour la même période de 1987. Comme Peugeot paiera cette année de lourds impôts, le résultat net sera réduit *« à un peu plus de 4 milliards »* contre 3,3 milliards en 1987. Pour l'ensemble de l'année, M. Calvet a indiqué que le second semestre serait un peu moins bon mais que le résultat global serait supérieur aux 6,7 milliards de l'an dernier, compte tenu d'une forte réduction de l'endettement, ramené sous la barre des 15 milliards.

Économie

A l'assemblée générale du FMI

Le Japon veut renforcer son rôle de financier international

BERLIN
de notre envoyé spécial

Très attendu était le discours qu'a prononcé mardi après-midi 27 septembre devant la tribune de l'assemblée générale du Fonds monétaire le chef de la délégation japonaise, M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon. Au cours des sessions de travail du week-end, les représentants du Japon présents à Berlin avaient refusé discrètement de donner à leurs collègues des détails sur les propositions financières nippones en faveur de pays endettés à revenus dits intermédiaires (Brésil, Argentine, Mexique...), faisant savoir qu'ils en réserveraient la primeur à l'assemblée plénière. C'est ce qui fut fait, encore que certains auditeurs estimèrent que M. Sumita aurait pu en dire davantage.

M. Sumita a d'abord confirmé que le Japon, par l'intermédiaire de l'Export Import Bank of Japan, accorderait des financements additionnels (à ceux du Fonds monétaire) sous la forme de prêts *non liés*, c'est-à-dire ne comportant aucune obligation de la part de l'emprunteur d'acheter japonais. Il s'agira d'opérations cas par cas particulièrement destinées à la catégorie de pays dont on vient de parler.

M. Sumita a insisté sur le fait que les concours en question, qui comporteraient une bonification d'intérêts (mais cela il ne l'a pas précisé), seraient subordonnés à un accord préalable du pays emprunteur avec le Fonds monétaire sur un programme d'ajustement dit structurel. Si l'on comprend bien les propos de M. Sumita, les emprunts auprès de l'Export Import Bank of Japan mettraient le pays débiteur en état d'accorder une garantie en cas de conversion partielle de la dette. L'hypothèse envisagée par M. Sumita est celle d'un pays qui *s'est mis* d'accord avec les banques créancières pour transformer en titres nouvellement émis la dette due aux banques.

Sur un autre chapitre, on attendait avec beaucoup de curiosité les propos de M. Sumita. Celui-ci a confirmé que le Japon était favorable à une augmentation « *substantielle* » des quotes-parts des pays membres afin de permettre au Fonds de compter sur ses ressources *propres et non pas sur* des emprunts pour accomplir sa mission. Mais la neuvième augmentation des quotes-parts doit, dans l'esprit des dirigeants de Tokyo, s'accompagner d'une modification qui concerne le Japon : « *Il serait préjudiciable au bon fonctionnement du Fonds monétaire que les quotes-parts continuent à être aussi grossièrement éloignées des réalités économiques.* » Aussi le Japon saisira-t-il cette occasion pour demander une augmentation spéciale de son quota. Aujourd'hui, le Japon n'est que le cinquième pays contributeur du Fonds monétaire après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale et la France. Un beau départ en perspective pour la réunion du comité intérimaire au début du mois d'avril prochain...

Enfin, M. Sumita s'est déclaré *favorable à un réexamen du rôle* des droits de tirage spéciaux : « *Il est absolument indispensable qu'une telle étude soit entreprise pour améliorer les caractéristiques des droits de tirage spéciaux et en faire un instrument de réserve plus facilement maniable.* » Il s'agirait aussi, dans l'esprit de M. Sumita, d'étendre l'usage des droits de tirage spéciaux, y compris sur les marchés privés.

Cette dernière prise de position a attiré l'attention de M. Pierre Bérégovoy au cours des conversations qu'il a pu avoir avec le chef de la délégation japonaise. Périodiquement, la diplomatie française essaie de faire revivre cette vieille idée, pas forcément mauvaise, mais qui, jusqu'à maintenant, n'a guère donné de résultat, d'une convergence objective des intérêts de la France et du Japon en ce qui concerne la réforme du système monétaire international. On suppose à Paris que les Japonais ont le même désir que la France de voir le rôle du dollar réduit.

M. Sumita a d'autant plus encouragé M. Pierre Bérégovoy dans cette voie que le chef de la délégation japonaise a parlé de son désir de « *diversifier* » les réserves officielles de change du Japon. Aussi M. Pierre Bérégovoy, dans le discours qu'il a prononcé devant l'assemblée générale, a-t-il particulièrement appuyé le passage suivant : « *J'observe*, a dit le ministre français, *qu'une réflexion sur le rôle des DTS s'impose. En effet, le jour est venu d'en faire une monnaie de réserve plus facilement utilisée ; ce qui impliquerait, à terme, que les DTS soient traités sur les marchés, selon les modalités à définir en commun.* » Par ailleurs, M. Bérégovoy s'est prononcé en faveur d'une nouvelle allocation de DTS afin de « *renforcer les réserves des Etats qui en ont le plus besoin* ». Si les DTS refont ainsi surface, c'est que plusieurs pays membres du Fonds monétaire, et l'équipe de cette dernière institution elle-même, envisagent de recourir à la méthode suivante (quelque peu contestable du point de vue de l'orthodoxie financière) pour faciliter l'augmentation des quotes-parts : procéder à une émission simultanée de droits de tirage spéciaux qui fournirait notamment aux pays pauvres les liquidités nécessaires pour la souscription.

La position de M. Brady

Autre coup de chapeau à la délégation japonaise, M. Bérégovoy a assuré que la France entend examiner les propositions de Tokyo « *de façon attentive* ». Cependant, il a ajouté que la France entend préserver la gestion multilatérale de l'aide publique, et a précisé, ce qu'avait du reste déjà fait M. Sumita, qu'il faut éviter de « *transférer les risques du secteur privé vers le secteur public* ».

Cette dernière préoccupation a été exprimée à toute occasion par le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady. *Il faut se rappeler* qu'il s'agit là d'une des critiques adressées au Fonds monétaire par certains milieux conservateurs, partisans d'un libéralisme pur et dur. Cette institution est accusée périodiquement par ces milieux de n'être qu'un instrument de soutien aux banques commerciales, qui trouvent là l'aide dont elles ont besoin pour éviter de subir les conséquences de la politique imprudente qu'elles ont longtemps pratiquée à l'égard des pays latino-américains. « *Les Etats-Unis*, a notamment déclaré M. Brady, *accueillent avec scepticisme certaines propositions qui semblent se conformer au principe qui inspira la « stratégie de la dette », mais qui, en pratique, ne pourraient que créer l'illusion du progrès.* » Par ces paroles, M. Brady visait-il les propositions japonaises estimant que M. Sumita n'avait pas donné de suffisantes garanties ? Il est possible aussi qu'à Washington on n'envisage pas d'un bon œil un rôle accru du Japon en Amérique latine.

Pour M. Brady, le non-remboursement par un certain nombre de pays membres de leur dette envers le Fonds monétaire constitue une violation au principe fondamental sur lequel repose l'existence même de cette institution. Ces arriérés, a-t-il dit, constituent « *un obstacle à toute augmentation des ressources du Fonds monétaire* », phrase qui a toutefois été considérée comme un retrait par rapport à la position initiale de M. Brady, car celui-ci n'a pas dit formellement que la levée de cet obstacle était une condition *sine qua non* pour relever les contributions des Etats membres. Il n'empêche que M. Brady a été le seul orateur pour dire qu'avant d'augmenter les ressources du Fonds il conviendrait que la nécessité de cette opération soit « *démontrée* » et « *pas seulement présumée* ». M. Brady a, au contraire, fait l'éloge du rôle de la Banque mondiale, l'« institution-clé », selon lui, pour mettre les ressources financières au service de l'amélioration du niveau de vie. M. Brady a promis l'appui de l'administration américaine pour faire ratifier par le Congrès l'augmentation du capital de la Banque mondiale.

PAUL FABRA.

Le groupe des Trois dans un salon

Le magazine bimensuel américain *The International Economy* avait décidé d'organiser une réception en l'honneur de M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, et désigné pour l'occasion comme l'homme qui aura le plus influencé la politique économique et financière du monde en 1988. Deux hôtes de marque étaient venus présenter leurs félicitations à M. Poehl : le président de la Banque fédérale de réserve des Etats-Unis, M. Alan Greenspan, et le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita. Le fameux groupe des Trois, censé représenter l'essentiel du pouvoir monétaire dans le monde, était, l'espace de deux heures, réuni dans un salon de Berlin. M. Alan Greenspan fit un petit discours selon la meilleure tradition anglo-saxonne : quelques plaisanteries (il se demanda par exemple s'il ne conviendrait pas de transformer la Federal Reserve en filiale de la Bundesbank !) et une bonne anecdote. M. Poehl répondit sur le même ton. M. Sumita se montra plus sérieux. S'excusant de son *mauvais anglais*, il annonça qu'il parlerait en français. A l'entendre, on aurait cru qu'il savait aussi prononcer un discours de circonstance pour la remise d'une *légion d'honneur*.

Appelez le
36.69.1002
LA BOURSE
EN DIRECT
LE JOURNAL TÉLÉPHONÉ
2,19 F par appel

En marge des rencontres monétaires

Le festival off de Berlin

BERLIN
de notre envoyé spécial

La nuit est tombée sur le Kurfürstendamm, l'avenue prestigieuse de Berlin-Ouest. Tout près de la gare du Zoo, lieu de rassemblement habituel des clochards, dealers et autres peurrés de la ville, se déroule un spectacle étrange. Devant une agence de voyages qui propose aux hommes d'affaires stressés des circuits tout compris, les conduisant vers les plaisirs de Bangkok ou de Manille, une cinquantaine de femmes sont rassemblées, et cette petite foule émet cris, rires et gloussements attirant irrésistiblement le badaud. Les féministes berlinoises mettant aux enchères « Kim » le tendre Thaïlandais, « Rodrigues » le Brésilien racé et « Enrique » l'Argentin au tempérament de feu – en fait trois petits copains complaisants de l'une ou l'autre de ces dames qui se prêtent à cette mascarade – pour dénoncer par la dérision le « sexe-tourisme » dont les agences de voyages germaniques tirent des profits juteux. Deux policiers qui s'approchent de l'attroupement en sont pour leurs frais : « A poil ! A poil ! », crient les dames d'extrême gauche. Les deux agents s'éloignent, penauds.

C'était une des nombreuses scènes de rue berlinoises, offerte gratuitement aux participants de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale qui dans la soirée avaient quitté le Palais des congrès pour flâner dans la ville. La contestation organisée des institutions financières internationales par tout ce que Berlin compte de groupes contestataires n'a pas toujours revêtu les habits ludiques de la dérision féministe. Il y a eu, on s'y attendait, la « baston » modèle Berlin-Ouest, qui a mis aux prises, lundi 26 septembre en fin de soirée, quelques centaines de militants autonomes et une partie des huit mille policiers mobilisés pour la circonstance. Mesurés à l'aune des affrontements antérieurs, ceux qui avaient marqué la venue du président Reagan en juin 1987, par exemple, les heurts de lundi soir sur le Kurfürstendamm n'étaient vraiment pas à la hauteur : quelques coups de matraque vachards, des jeunes gens et des jeunes filles plaqués au sol par des policiers nerveux, cent dix-sept interpellations, selon la police, tout ce petit monde étant relâché quelques heures plus tard. C'était le spectacle minimum que l'extrême gauche berlinoise pouvait offrir à ses hôtes en costume trois pièces.

Les connaisseurs, en revanche, auront apprécié quelques scènes qui pouvaient être saisies au vol dans la grande manifestation du dimanche 25 septembre, qui a réuni plus de trente mille personnes (*le Monde* du 27 septembre). Qui n'a pas entendu ce jeune punk aux cheveux jaune canari expliquer aux journalistes sa haine du taux Lombard et de l'échange des créances a sans doute manqué un grand moment de l'histoire du mouvement social de l'âge de l'impérialisme triomphant.

Le tribunal des peuples

Mais les manifestations organisées en marge de la réunion de Berlin n'avaient pas toutes cet aspect volontairement ou involontairement comique. Lundi matin s'est ouvert le très sérieux procès intenté par le « tribunal permanent des peuples », créé par Lelio Basso, au FMI et à la Banque mondiale. Le Prix Nobel de la paix argentin Adolfo Perez Esquivel, président de la Ligue mondiale des droits de l'homme, a ouvert les débats en présentant un dossier d'accusation avec un formalisme juridique impeccable. Le jury est composé de personnalités éminentes du monde scientifique, littéraire et politique international : le Prix Nobel de chimie américain George Wald, l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, l'avocat français Joe Nordmann, l'Italienne Luciana Castellina, etc. Ils entendront pendant trois jours les exposés des « victimes », porte-parole des peuples soumis aux diktats du FMI, avant de prononcer, jeudi prochain, une « sentence » qui, comme l'espère le président du jury, M. François Rigaux, aura le même impact que celle prononcée jadis par Jean-Paul Sartre et condamnant les Etats-Unis dans le cadre du Tribunal Russel sur la guerre du Viet nam.

Berlin-Est également a bougé. La contestation s'est, faute de pouvoir faire autrement, abritée, comme toujours en RDA, sous l'aile de l'Eglise protestante. Dimanche soir, un culte « anti-FMI » a été célébré dans l'église sainte-Sophie, le centre de l'activité des groupes de base de l'Eglise lutherienne de RDA, seule opposition tolérée par le régime de M. Erich Honecker. A l'origine, ces groupes avaient prévu un « pèlérinage de prière » dans la ville avec des stations devant l'ambassade des Etats-Unis et les hôtels de luxe de Berlin-Est où étaient hébergés une partie des participants à l'assemblée générale. Les autorités n'ont pas permis que soit troublée la quiétude de leurs hôtes. La RDA, qui n'est pas membre du FMI, n'a cependant pas laissé échapper la source de devises que constituait l'arrivée massive de banquiers et de membres des gouvernements de cent-quarante pays qui ne pouvaient tous trouver logis digne de leur rang à Berlin-Ouest. Selon un tract distribué par les contestataires de l'église sainte-Sophie, les « requins de la finance » auraient laissé plus d'un demi-million de dollars de l'autre côté du mur.

LUC ROSENZWEIG.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Réuni le 23 septembre 1988 sous la présidence de Monsieur Michel Caldagnès, le Conseil a procédé à l'examen des comptes arrêtés au 30 juin 1988.

Augmentation de capital après distribution du dividende

Le Conseil a constaté avec satisfaction que la faculté offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement du dividende de l'exercice 1987 en actions de la Société avait été utilisée à hauteur de 75,24 % du montant du dividende, dégagent, y compris soulte, un montant total de 141 460 814 francs qui se décompose entre 33 842 300 francs à titre d'augmentation de capital et 107 618 514 francs à titre de primes d'émission.

Ainsi le capital est porté de 711 165 400 francs à 745 007 700 francs par création de 338 423 actions de 100 francs chacune, jouissance 1er janvier 1988.

Activité de la Société

Les aspects marquants de l'activité de la Société depuis le début de l'exercice sont les suivants :
— les cessions, pour un montant global de 76 millions de francs, des immeubles de Seynod, d'Orléans-la Mouillère et de Talence.
— la location, dès achèvement des travaux, de la totalité des 1 293 m² de l'immeuble de bureaux situé à Boulogne-sur-Seine, 218, boulevard Jean-Jaurès, ainsi que des 33 appartements de celui situé à Paris 12e, 25-27, rue de Fécamp.
— l'achèvement imminent de l'immeuble de bureaux à Paris 1er, 16, rue Duphot.
— la poursuite des travaux des immeubles situés à Saint-Cloud et à Boulogne-sur-Seine, 32-36, rue de Bellevue et 220-224, boulevard Jean-Jaurès, dont la mise en exploitation doit s'échelonner de décembre 1988 à avril 1989.
— l'acquisition, en l'état futur d'achèvement, de 27 maisons individuelles situées dans le quartier résidentiel d'Orsay en vallée de Chevreuse, à proximité de la ligne du RER.
— la prospection de nouveaux investissements à Paris ou dans sa proche banlieue.

Perspectives de résultats

En l'état actuel des prévisions et compte tenu du taux d'occupation du domaine, très voisin de 100 %, le résultat courant devrait connaître à nouveau une progression supérieure au taux d'inflation attendu.

Dans ces conditions, le Conseil sera en mesure de proposer à la prochaine Assemblée une nouvelle augmentation du dividende.

Le Conseil a décidé de transférer, à compter du 7 novembre prochain, le siège social de la Société du 25, boulevard Malesherbes à Paris 8e au 16, rue Duphot à Paris 1er.

MIDLAND BANK S.A.

Le bénéfice net consolidé du premier semestre s'établit à F 41,7 millions au regard d'un résultat de F 70,4 millions pour l'ensemble de l'exercice précédent.

L'année 1987 avait fait ressortir une forte distorsion entre les résultats du premier semestre (F 52,3 millions) et du second (F 18,1 millions), due essentiellement à la vague de remboursements anticipés des crédits aux acquéreurs de logement et au coût de la restructuration du passif qui en avait résulté. Ce phénomène ne devrait pas se reproduire cette année.

L'ensemble des activités : interventions sur les marchés, gestion institutionnelle et privée, affaires financières et immobilières, et crédits acquéreurs ont enregistré des développements satisfaisants, globalement conformes aux objectifs fixés.

Les résultats du second semestre devant être quelque peu supérieurs à ceux du semestre écoulé, une progression du bénéfice net consolidé d'environ 20 % sur l'exercice antérieur est envisageable.

A l'issue du Conseil de Surveillance qui avait examiné les comptes, Monsieur Hervé de Carmoy a demandé à être déchargé de son mandat de président et de membre du Conseil de Surveillance en raison des responsabilités qu'il assume désormais à la Société Générale de Belgique.

Monsieur Georges Loudon, administrateur de Midland Bank plc, directeur général de Midland Montagu et responsable à ces titres des activités "wholesale banking" du Groupe, a été coopté membre et élu président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire ont rendu un hommage très chaleureux à Monsieur Hervé de Carmoy, mesurant l'action menée en dix ans pour établir et développer la présence française du Groupe Midland Bank.

Monsieur Loudon, en sa capacité de président du Conseil de Surveillance, a confirmé les orientations stratégiques définies par le Directoire au début de l'exercice. Présidé par Monsieur Léon Bressler le Directoire est composé de Monsieur Claude-Éric Paquin, directeur général, de Madame Florence Picard et de Messieurs Jean-Louis Laurens, Michel Macquet, Jean-Jacques Pascal et François Seurre. Le secrétariat général est assuré par Bernard Pouy.

M. MENTRE, Président Directeur Général du Crédit National, a donné le 22 septembre à New York une réception pour marquer la transformation en agence de plein exercice du bureau de représentation du Crédit National à New York.

Ont notamment participé à cette réception des représentants des services officiels français, des organismes internationaux, des banques françaises et américaines, des entreprises clientes.

Un représentant du gouverneur de l'état de New York, dont les services ont autorisé la création de l'agence, et un représentant du maire de New York, avec lequel le Crédit National a conclu en juin un accord de coopération, étaient également présents.

M. MENTRE a rendu visite à un certain nombre de personnalités et notamment à M. CROSS, Vice-Président de la Banque Fédéral de Réserve de New York, auquel il a présenté le nouveau responsable de l'agence de New York, M. LESCOP.

Crédit National

45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris - Tél. (1) 45.50.92.16
520 Madison Avenue, 34th floor, New York 10022 - Tél. (212) 832.60.80

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

Les « coupe-circuit » remplacent les « colliers » des ordinateurs de Wall Street

Les autorités du New-York Stock Exchange ont annoncé que la *restriction* imposée sur les transactions effectuées par ordinateurs à la suite du krach boursier prendra fin le 19 octobre prochain. Elle sera toute*fois remplacée par d'autres dispositifs* de régulation.

Après la crise d'octobre 1987, de nombreuses voix s'étaient élevées et avaient imputé aux programmes d'achats automatiques *(program trading)* une large responsabilité dans l'ampleur de l'effondrement des cours. Les autorités avaient alors décidé au mois de mars de limiter pour six mois ce type d'échanges. *Une nouvelle règle était alors imposée*. Appelée « le collier », elle bloque tout échange par ordinateurs avec le marché des indices boursiers *à terme* lorsque le Dow Jones *varie* de cinquante points. Puis, au mois de juillet, les autorités de Wall Street et du marché à terme de Chicago, le Mercantile Exchange, ont adopté une nouvelle série de mécanismes destinés à empêcher une baisse importante des cours (*le Monde* du 19 juillet).

Cette nouvelle règle du « coupe-circuit » se substituera au « collier » dès le 20 octobre, pour une période de douze mois. Elle bloquerait toutes transactions entre les deux marchés quand à New-York, l'indice Dow Jones variera de deux cent cinquante points, et que, à Chicago, le Standard and Poor's *des cinq cents* fluctuera de douze points.

Déontologie à la Bourse

L'AFED, branche française de l'Association internationale des « equity dealers », qui regroupe un négociateur de blocs d'actions sur *trois (123 sur 350), impose désormais* à ses adhérents des règles strictes de déontologie. Les membres voulant renouveler leur adhésion annuelle dans les prochains jours devront au préalable signer une charte régissant tant l'activité en général que les opérations personnelles. En particulier, ils ne pourront *plus mélanger les rôles, c'est-à-dire* être à la fois courtier, contrepartiste et gérant pour le compte d'un tiers.

Ce code de bonne conduite appliqué à une catégorie d'intervenants boursiers est mis en place quelques mois après la publication du rapport Brac de la Perrière sur la déontologie et s'en inspire en partie. Toutefois, de telles règles existent depuis longtemps dans les autres pays (Grande-Bretagne, Etats-Unis) où s'est implantée cette association de *négociateurs de blocs d'actions*. La branche française ne fait donc que s'harmoniser avec les instances internationales.

Créée il y a tout juste un an, avant le krach d'octobre 1987, l'AFED entend également devenir un interlocuteur des autorités boursières pour donner son point de vue de technicien du marché.

IBM rachète 3 % de son capital

Le conseil d'administration d'IBM a autorisé mardi 27 septembre la direction du géant de l'informatique à racheter pour 2 milliards de dollars (12,8 milliards de francs) ses propres actions, soit au cours actuel quelque 3 % de son capital.

Le capital d'IBM comptait au 31 juillet 592 millions de titres ce qui, au cours de clôture de Wall Street de lundi, donne une valeur boursière de 66,46 milliards de dollars.

Depuis 1986, IBM a ainsi racheté *environ 28 millions de ses actions* pour un montant total de 3,5 milliards de dollars, et la dernière opération remonte au mois de mai. Le groupe, qui dispose de liquidités, a choisi de les placer en rachetant ses propres actions. L'annonce en juin dernier de 5,45 milliards de dollars de disponibilités financières laissait prévoir une nouvelle opération.

NEW-YORK, 27 septembre ⬇

Baisse

Une petite tension sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis a pesé, mardi, sur la Bourse de New-York, *qui a terminé la* journée sur un repli de 2,85 points pour l'indice Dow Jones, à 2 082,32 points. La veille, cet indice, baromètre du marché américain, avait cédé 5,51 %.

Le marché a été calme, avec quelque 114 millions de titres échangés. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses, à raison de 745 contre 611. La nouvelle hausse de l'emprunt phare du marché américain, le bon du Trésor à trente ans, a fait mauvaise impression sur les milieux d'affaires. En effet, son taux d'intérêt est passé de 9,08 % à 9,11 %. Cette tension est intervenue, alors que les cours à terme du pétrole, considérés comme l'un des signaux d'une reprise de l'inflation, ont chuté à un moment sous les 14 dollars le baril avant de réduire nettement leurs pertes dans les dernières transactions et remonter à la clôture au-dessus de cette barre sur le marché new-yorkais.

Les opérateurs se montrent également très prudents avant la publication, la semaine prochaine, des chiffres du chômage aux Etats-Unis en septembre. L'état de santé de l'économie américaine continue à préoccuper sérieusement les opérateurs qui, selon divers observateurs, devraient rester prudents jusqu'à l'élection présidentielle du 8 novembre prochain.

Parmi les titres en hausse, on relevait IBM, Mcmillan et Honeywell. En baisse, Atlantic Richfield, Chrysler et Warner-Lambert.

VALEURS	Cours du 26 sept.	Cours du 27 sept.
Alcoa	51	51 1/4
A.T.T.	26 1/8	26
Boeing	62	61 7/8
Chase Manhattan Bank	30 3/8	30 1/8
Du Pont de Nemours	80 3/8	80
Eastman Kodak	44 3/8	44 5/8
Exxon	44 7/8	44 3/8
Ford	50 5/8	50 5/8
General Electric	42 5/8	43
General Motors	74 1/8	73 1/2
Goodyear	57	56 7/8
I.B.M.	112 1/4	113 3/8
I.T.T.	48 1/2	48 7/8
Mobil Oil	42 7/8	42 1/2
Pfizer	54	53 7/8
Schlumberger	33 7/8	33 3/8
Texaco	45 1/2	45 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	92 5/8	92 1/8
Union Carbide	22 1/2	23 1/4
U.S.X.	27 5/8	27 7/8
Westinghouse	53 3/8	52 3/4
Xerox Corp.	56 3/4	57

PARIS, 27 septembre =

Consolidation

Séance de consolidation mardi au palais Brongniart, durant laquelle l'indicateur instantané a oscillé entre – 0,3 % et + 0,58 %. A la clôture, il était descendu à – 0,33 %. Cet effritement de la tendance n'a cependant pas inquiété les opérateurs qui se retrouvent chaque jour au pied des colonnes de la Bourse. *« Rien de troublant »*, entendait-on de toute part. A la différence de *Wall Street*, où l'indécision prévaut depuis de nombreuses semaines, ici, ce temps d'arrêt est plus attribué à une pause après un mouvement de forte hausse. La semaine dernière, les valeurs françaises se sont appréciées de près de 2 % et l'indice CAC a effacé les dernières traces du krach d'octobre. Lundi, la progression a encore été de 1,04 %. D'où l'apparition de certaines ventes. Les prises de bénéfices ont affecté des titres comme SCOA, Valeo et Compagnie du Midi, qui s'étaient fortement dépréciés lors des séances précédentes. L'origine de ces hausses provenait souvent de perspectives puis d'annonce de résultats semestriels très encourageants. En revanche, la perspective des bénéfices de Peugeot, même s'ils sont très importants, n'a pas entraîné de variation des cours. Ils étaient anticipés largement par le marché. Les plus fortes progressions de la journée ont concerné avant tout les valeurs pétrolières (Sogérap, OFP, Elf et Total) et les actions du BTP (SGE, Jean Lefebvre, Bouygues).

Les modalités de l'offre publique d'échange des titres Lucia contre des actions et bons de souscription Olida Participations (Olipar) ont été présentées. Pour une action Lucia, il sera remis quatre titres *Olipar* à émettre, portant jouissance au 1er janvier 1988. Pour un bon de souscription A, B ou C Lucia, il sera remis quatre bons de souscription A, B ou C Olipar à émettre. L'offre est valable jusqu'au 18 octobre.

Enfin, sur le MATIF, le marché était calme mais toutefois orienté à la baisse en raison de la tension sur les taux aux Etats-Unis. Le contrat de décembre perdait 0,2 %.

LONDRES, 27 septembre ⬆

Hausse

Un déficit de la balance des paiements britannique en août, moins élevé que prévu, a donné un coup de fouet, mardi, à la Bourse de Londres, qui a terminé la séance sur une hausse de 15,3 points pour l'indice Footsie, à 1 808 points.

Le volume des transactions s'est nettement étoffé par rapport à la veille, passant de 299,6 millions de titres traités à 461,5 millions.

La publication des dernières statistiques a donc permis d'apaiser les craintes d'un prochain relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne. Le marché obligataire a immédiatement réagi à cette bonne nouvelle, et les valeurs de crédit, par exemple, ont été très fermes. Celles des BTP également. La hausse de la livre a, en revanche, freiné les valeurs internationales.

Sun Life a gagné 35 pence, à 1 035 pence, stimulé par l'accroissement de la participation (28,42 % contre 26 %) du groupe britannique d'assurance Transatlantic, filiale de la compagnie sud-africaine Liberty Life.

Les valeurs pharmaceutiques, les bancaires, les alimentaires et les minières ont été fermes. Les fonds d'Etat ont également gagné du terrain. Les mines d'or ont progressé de près de 2 dollars.

TOKYO, 28 sept. ⬆

Forte hausse

Une vive hausse et un gonflement spectaculaire du volume des échanges ont dopé, mercredi, la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a progressé de 252,45 points, soit 0,92 %, à 27 752 points. La veille, cet indice avait pris 165,81 points. Avec l'avènement de la nouvelle année fiscale, le nombre des investisseurs se portant acheteurs a notablement augmenté, *constataient* les professionnels, qui s'attendent à une vague d'achats dès les premiers jours d'octobre. Le marché a été très actif, avec 1,8 milliard *d'actions échangées*.

Les valeurs sidérurgiques et celles des chantiers navals ont été notamment recherchées. Hausse également des immobilières, des *chemins de fer, des métaux non ferreux*, des automobiles et des compagnies maritimes. En revanche, baisse des pharmaceutiques, des électriques lourdes et de certains *instruments de précision*.

VALEURS	Cours du 27 sept.	Cours du 28 sept.
Akaï	560	555
Bridgestone	1 260	1 230
Canon	1 420	1 420
Fuji Bank	3 070	3 090
Honda Motors	2 080	2 140
Matsushita Electric	2 500	2 490
Mitsubishi Heavy	860	880
Sony Corp.	6 640	6 840
Toyota Motors	2 590	2 610

FAITS ET RÉSULTATS

● **Saunier-Duval racheté pour 670 millions de francs.** — L'entre*prise Saunier-Duval* eau chaude-chauffage (SDECC) sera cédée par sa société mère Pont-à-Mousson (groupe Saint-Gobain) à une société financière dont l'actionnaire de référence est M. Philippe Montenay, contre la somme de 670 millions de francs. Les intentions des repreneurs sont la reconstitution des fonds propres, équivalant à ceux des principaux concurrents européens et un doublement des investissements l'année prochaine. M. Montenay — dont la *famille possédait le groupe* de négoce de combustibles du même nom, qui appartient désormais à la Générale des eaux — sera accompagné dans le capital par *White Knight I SA*, société d'investissement de droit luxembourgeois, qui compte notamment parmi ses participants le groupe Paluel-Marmont, la banque de Neuflize Schlumberger Mallet et Sodexho. Deux autres sociétés d'investissement, White Knight II, également de droit luxembourgeois (Caisse des dépôts et consignations, Caisse nationale de prévoyance, Via Banque, Shearson Lehman Hutton...), et Euris (présidée par Jean-Charles Naouri) font également partie des repreneurs, aux côtés de la Banque de gestion privée SIB (groupe Pargesa Bruxelles Lambert) et de la Société de banque occidentale. Saunier-*Duval* devrait réaliser, en 1988, un chiffre d'affaires de 950 millions de francs, dont la moitié environ à l'exportation. Le résultat avant impôt (Saunier-Duval bénéficie toutefois d'une franchise d'impôt) devrait se situer à 8 % du chiffre d'affaires.

● **Peugeot : hausse de 70 % du résultat semestriel.** — M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, a indiqué, mardi 27 septembre, lors d'une conférence de presse, que les résultats du premier semestre de son groupe, avant impôt, s'établiront entre 7,1 et 7,2 milliards de francs, contre 4,2 milliards pour la même période de 1987. Comme Peugeot paiera, cette année, de lourds impôts, le résultat net sera réduit *« à un peu plus de 4 milliards »*, contre 3,3 milliards en 1987. Pour l'ensemble de l'année, M. Calvet a indiqué que le second semestre serait un peu moins bon, mais que le résultat global serait supérieur aux 6,7 milliards de l'an dernier, compte tenu d'une forte réduction de l'endettement, ramené sous la barre des 15 milliards.

● **Renault-Véhicules industriels : un profit d'un milliard de francs.** — Le résultat net de Renault-Véhicules industriels (RVI) atteint, pour les six premiers mois, 478 millions de francs, alors qu'il était nul pour la même période de 1987. Le groupe entend dégager un profit de l'ordre du milliard de francs pour 1988. Le chiffre d'affaires de la branche européenne sur six mois s'élève à près de 11 milliards de francs *(+ 23,2 % sur 1987)* et celui de Mack, filiale américaine, augmente de 13 % par rapport au premier semestre 1987, avec 1 057 millions de dollars, soit environ 6,8 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	303	300 30	La Commande Electro.	319	329
Arnault & Associés	....	540	Le gd livre du mois	270	280
Asystel	265	265	Loca Investissement	259	260 20
B.A.C.	430	430	Locamic	....	179 90
B. Demachy & Assoc.	432	432	Marin Immobilier	....	235
B.I.C.M.	544	544	Metallurg. Minière	120 90	125 70
B.I.P.	....	572	Métrologie Internat.	482	490
Boiron	383	383	Métroservice	115	113
Bolloré Technologies	880	879	M.M.B.M.	565	575
Bénéré	1050	1060	Molex	252	250
Câbles de Lyon	1590	1589	Navale-Delmas	....	805
Calberson	720	720	Olivetti-Logabax	....	183
Cardif	880	825	Om. Gest. Fin.	....	321
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	267	P.F.A. S.A.	422	422
C.A.T.C.	136 50	136 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	96
C.D.M.E.	1179	1149	Présence Assurance	400	406
C. Equip. Elect.	290	290	Publicat. Filipacchi	....	454
C.E.G.I.D.	779	780	Razel	902	938
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1472
C.E.P.-Communication	1500	1549	St-Honoré Matignon	212	204
C.G.I. Informatique	820	825	S.C.G.P.M.	....	305
Chaînes d'Origny	535	535	Segin	368 50	370
C.N.I.M.	....	388	Sema-Metra	588	591
Concept	250	245	S.E.P.	1400	1430
Conforama	....	901	S.E.P.R.	....	1331
Creeks	450	458	S.M.T. Goupil	....	334
Dafsa	180	181	Sodexho	895	900
Dauphin	1014	....	Sopra	....	340
Devanlay	930	930	TF 1	280	284
Deville	687	600	Unilog	155	150
Dumenil-Leblé	1075	1080	Union Financ. de Fr.	410	404
Editions Belfond	118	113 20	Valeurs de France	322	330
Elysées Investiss.	27	27			
Finacor	245	235 20			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	238	240			
Guintoli	520	530			
I.C.C.	....	238			
IDIA	215	224			
I.G.F.	100	104			
IM2	170	173			
Int. Metal Service	....	441 40			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 27 septembre 1988

Nombre de contrats : 10 512.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	54	61	–	9
CGE	320	18,50	33	–	7
Elf-Aquitaine	320	18	30	–	10
Lafarge-Coppée	1 300	143	180	–	16
Michelin	180	9	21	0,30	8,40
Midi	1 355	40	–	3,50	72
Paribas	400	33,50	48	0,50	7
Peugeot	1 200	46	117	1	48
Saint-Gobain	520	18,50	40	–	13
Société générale	400	30	–	–	12
Thomson-CSF	180	12,50	22	0,50	6

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 27 sept. 1988
Nombre de contrats : 47 802.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	105,70	105,10	104,55
Précédent	105,90	105,35	104,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,67	3,48	0,10	0,51

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3875 F ⬇

Effritement du dollar sur l'ensemble des places internationales dans un marché demeuré extrêmement calme. A Tokyo, les investisseurs ont marqué une pause, et la devise américaine est revenue à 134,20 yens, contre 134,60 yens la veille. A Paris, le dollar s'échangeait à 6,3875 F, contre 6,4020 F mardi au fixing.

FRANCFORT	27 sept.	28 sept.
Dollar (en DM)	1,8765	1,8765

TOKYO	27 sept.	28 sept.
Dollar (en yens)	134,60	134,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 sept.)	7 1/2-7 5/8 %
New-York (27 sept.)	8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	26 sept.	27 sept.
Valeurs françaises	130,9	
Valeurs étrangères	118,4	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	375,3	375,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 403,55	1 393,83

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 sept.	27 sept.
Industrielles	2 085,17	2 082,33

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	26 sept.	27 sept.
Industrielles	1 446,5	1 459,1
Mines d'or	164	168,2
Fonds d'Etat	87,30	87,76

TOKYO

	27 sept.	28 sept.
Nikkei Dow Jones	27 499,56	27 752,01
Indice général	2 116,81	2 133,46

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,3900	6,4010	– 50	– 35	– 90	– 65	– 250	– 175
$ can.	5,2434	5,2480	– 131	– 102	– 253	– 212	– 693	– 590
Yen (100)	4,7533	4,7591	+ 87	+ 109	+ 196	+ 229	+ 674	+ 769
DM	3,3992	3,4021	+ 64	+ 81	+ 143	+ 165	+ 425	+ 494
Florin	3,0151	3,0179	+ 46	+ 58	+ 96	+ 114	+ 327	+ 374
FB (100)	16,2283	16,2441	+ 17	+ 107	+ 60	+ 196	+ 346	+ 684
FS	4,0176	4,0212	+ 138	+ 161	+ 281	+ 316	+ 787	+ 877
L (1 000)	4,5610	4,5664	– 189	– 147	– 330	– 281	– 833	– 742
£	10,6879	10,6993	– 390	– 346	– 757	– 684	– 2011	– 1825

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 1/16	8 13/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 3/8	7 11/16
F.S.	2 3/8	2 5/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	11 1/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 1/4	11 5/8
£	11 1/8	11 3/8	11 11/16	11 13/16	11 13/16	11 15/16	11 7/8	12
F. franç.	7 5/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

—— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ——

PECHINEY

GROUPE PECHINEY

RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE 1988

Au cours du premier semestre 1988, Pechiney a enregistré un bénéfice net, part du Groupe, de 744 *millions* de francs. *En six mois, le* Groupe a donc *réalisé* un résultat équivalent à celui de l'ensemble de l'année 1987. Les principales données relatives aux comptes du premier semestre 1988 sont présentées ci-dessous avec le rappel des éléments correspondants de l'année 1987 (en millions de francs) :

	1988 1er semestre	Année 1987 (struct. historique)
Chiffre d'affaires	24 437	38 947
Marge opérationnelle	2 488	3 202
Résultat courant	1 702	1 792
Résultat net (part du Groupe)	744	729

Le choix, comme période de référence, de l'année 1987 et non du premier semestre 1987 (qui avait enregistré un bénéfice net, part du Groupe, de 270 millions) est imposé :

- par les *modifications apportées aux principes et méthodes de consolidation* lors de l'établissement des états consolidés 1987,
- et par les importants changements du périmètre de consolidation intervenus au second semestre 1987 (cession du contrôle des filiales cuivre, réduction de la participation dans l'usine de Bécancour et consolidation par intégration globale de l'activité Commerce International).

Au premier semestre 1988, la population consolidée a de nouveau varié par rapport à 1987, mais dans des proportions moins importantes. En particulier, elle intègre désormais celles des filiales des groupes Cebal (emballage) et Le Carbone-Lorraine *(composant et systèmes)* qui n'étaient pas *précédemment retenues en* consolidation.

La performance réalisée par le Groupe au premier semestre 1988 souligne l'importance des progrès accomplis sous l'effet de facteurs à la fois conjoncturels et structurels.

L'analyse par grand secteur d'activité industriel fait apparaître les évolutions suivantes :

- dans le secteur produits spéciaux et emballage, maintien d'un niveau d'activité et de résultats satisfaisants ; les activités emballage et composants et systèmes sont en nette progression ;
- dans l'aluminium, forte progression des résultats de l'activité métal, qui bénéficie pleinement de la hausse des prix mondiaux constatée depuis le milieu de l'année 1987, alors que l'activité transformation est pénalisée par les délais nécessaires pour répercuter l'augmentation de ses coûts ;
- pour la première fois depuis *1985*, contribution positive du secteur électrométallurgie et produits carbonés lourds aux résultats consolidés, grâce au redressement de l'activité électrométallurgie, devenue nettement bénéficiaire, et à une diminution des pertes des produits carbonés lourds.

Le second semestre se déroule dans le même contexte et devrait bénéficier, par rapport au premier, de deux atouts supplémentaires : l'amplification de la hausse des prix de l'aluminium au troisième trimestre et le redressement du dollar.

Ces réalisations confortent le Groupe dans la stratégie qu'il s'est fixée : consolider la position mondiale de Pechiney dans l'aluminium en abaissant les coûts de production et en assurant le renouvellement des capacités à leur niveau actuel, et développer par croissance interne et par acquisitions les activités produits spéciaux et emballage, dont la rentabilité globale est élevée. Dans ce dernier secteur, Pechiney a procédé depuis le début de l'année à sept acquisitions, dont deux aux Etats-Unis, dans des domaines proches de ceux de Howmet et cinq en Europe dans l'activité emballage.

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE
36.15 LEMONDE

Marchés financiers

BOURSE DU 27 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3760	3750	3740	− 0 53
1025	B.N.P. T.P.	1022	1022	1023	+ 0 10
1110	C.C.F. T.P.	1112	1112	1112	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1124	1130	1130	+ 0 53
1370	Renault T.P.	1376	1378	1377	+ 0 15
1728	Rhône-Poul. T.P.	1725	1735	1735	+ 0 58
1249	St-Gobain T.P.	1250	1250	1250	....
1231	Thomson T.P.	1241	1241	1241	....
480	Accor	484 80	485	487	− 1 58
540	Air Liquide	536	538	535	− 0 19
2100	Alcatel ★	2140	2120	2160	+ 0 93
1390	Als. Superm.	1411	1420	1420	+ 0 64
300	A.L.S.P.I.	300 60	300 10	302 50	+ 0 63
340	Alsthom ★	340	345	350	+ 2 94
1950	Arjom. Prioux ★	2031	2010	2025	− 0 30
520	Arnaudet-Rey ★	518	517	516	− 0 39
980	Aux. Entrepr. ★	1007	1007	1014	+ 0 70
685	Av. Dassault ★	681	680	681	....
370	BAFP ★	393 50	394	393	− 0 13
290	Bail-Equipem. ★	295 30	297	295	− 0 10
805	Bail Investiss.	800	791	802	+ 0 25
280	B.N.P. C.I. ★	326	332	326 50	+ 0 15
470	Cie Bancaire ★	470	470	467	− 0 64
440	Bazar H.-V.	450	448 40	451	+ 0 22
480	Béghin-Say ★	481	490	480	− 2 24
1050	Berger (Mé)	1080	1080	1080	+ 2 83
820	Bic ★	810	810	815	+ 0 62
1730	B.I.S.	1880	1880	1831	− 2 61
2570	Bongrain S.A. ★	2630	2651	2645	+ 0 57
470	Bouygues ★	476	478	487	+ 4 41
68	B.P. France ★	67	65 40	65	− 2 99
5500	B.S.N. ★	5460	5490	5400	− 1 10
645	Canal Plus	638	640	630	− 1 25
2400	Cap Gem. S. ★	2435	2435	2361	− 3 04
475	Carnaud ★	468	468	470	+ 0 21
2620	Carrefour ★	2730	2739	2725	− 0 18
182	Casino	158	159 90	158 90	− 0 70
108	Casino A.D.P.	111 90	112 10	112 50	+ 0 54
1240	C.C.M.C.	1210	1208	1208	− 0 17
670	Cetelem	668	670	668	+ 0 30
415	Cerus ★	413 50	419	414	+ 0 12
1800	C.F.A.O. ★	1577	1589	1592	+ 0 95
340	C.G.E.	345	345	337	− 2 32
1250	C.G.I.P. ★	1263	1268	1215	− 3 80
1170	Chargeurs S.A. ★	1203	1200	1188	− 1 25
1030	Ciments franç. ★	1097	1085	1082	− 1 37
420	Club Méditerr. ★	430	434	430 70	+ 0 16
155	Codetel ★	156 30	160	159 20	+ 1 86
280	Cofimeg	280	285	285	+ 1 79
570	Colas ★	618	620	623	+ 0 81
220	Compt. Entrepr.	226 80	227 90	226	− 0 35
765	Compt. Mod. ★	770	780	774	+ 0 52
765	Créd. Foncier ★	793	795	804	+ 1 39
400	C. F. Internat. ★	412	412	410	− 0 49
136	C.C.F.	136 80	136	136	− 0 58
800	Cr. Lyon. (CI) ★	540	547	539	− 0 19
900	Crédit Nat. ★	920	930	911	− 0 98

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	CSEE (ex Sign.) ★	591	593	582	− 1 52
396	Crouzet ★	389 40	395 10	380	− 2 41
2760	Damart S.A. ★	2779	2751	2740	− 1 40
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1615	1600	1530	− 5 26
180	Dév. R.d.C. (Li)	190	197	197	+ 3 68
430	D.M.C.	432	434	434 90	+ 0 67
355	Drouot Assur. ★	348	353	346	− 0 57
2100	Docks France ★	2110	2125	2117	+ 0 33
700	Dumez ★	697	698	690	− 1
1480	Eaux (Gén.)	1466	1471	1455	− 0 75
1680	Ecco ★	1739	1737	1680	− 3 39
785	Electrofinanc. ★	844	820	823	− 2 49
480	El. S. Dassault	481 10	481	489	+ 1 71
340	Elf-Aquitaine	337 90	338 20	335	− 0 86
290	— (certific.) ★	285	289 50	290	+ 1 75
790	Epeda-B-Faure ★	840	850	875	+ 4 17
2680	Essilor	2700	2701	2695	− 0 18
1710	Essilor Int. (DP)	1720	1730	1700	− 1 16
305	Esso S.A.F. ★	298	297 50	301	+ 1 69
1510	Eurafrance	1580	1580	1560	− 1 27
1190	Eurocom ★	1200	1211	1215	+ 1 25
2290	Euromarché	2310	2315	2335	+ 1 08
580	Europe n° 1 ★	555	568	563	+ 1 44
33	Eurotunnel ★	34 50	34 50	34 95	+ 1 30
1190	Exor ★	1165	1189	1160	− 0 43
865	Facom	851	861	859	+ 0 94
960	Fichet-Bauche	978	1000	983	+ 0 51
180	Finextel ★	193	191 50	193	....
129	Fives-Lille ★	138	138 90	138 10	+ 0 07
1400	Fromageries Bel	1410	1430	1415	+ 0 35
1050	Gal. Lafayette ★	1031	1050	1000	− 3 01
340	Gascogne	371	370	370	− 0 27
1510	Gaz et Eaux	1522	1510	1525	+ 0 20
410	Géophysique ★	435	450	449 90	+ 3 43
545	Gerland	570	567	560	− 1 75
2850	Groupe Cité ★	2899	2900	2925	+ 0 90
650	GTM-Entrepose	665	667	660	− 0 75
690	Guyenne-Gasc. ★	736	741	740	+ 0 54
230	Hachette ★	233	236	232	− 0 43
690	Havas ★	698	697	697	− 0 14
540	Hénin (La)	566	560	550	− 2 65
1120	Hutchinson ★	1153	1149	1130	− 1 99
285	Imétal ★	240 60	244 80	244	+ 1 41
305	Imm. Plaine-M.	309 50	310	305	− 1 45
435	Ingénico ★	446	452	448 50	+ 0 56
3870	Inst. Mérieux	4250	4201	4250	....
530	Interbail ★	538	538	521	− 3 16
1130	Intertechnique	1145	1150	1135	− 0 87
940	J. Lefebvre	952	960	968	+ 1 68
880	Labinal ★	860	860	860	....
1380	Lab. Bellon	1470	1476	1484	+ 0 95
1400	Lafarge-Coppée	1441	1445	1438	− 0 21
1160	Lebon ★	1170	1190	1205	+ 2 99

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3120	Legrand ★	3109	3100	3095	− 0 45
2600	Legrand (DP) ★	2532	2585	2585	+ 2 09
845	Leroy-Somer ★	918	916	892	− 2 83
2100	Lesieur	2100	2100	2082	− 0 86
880	Locabail Immob.	880	875	878	− 0 23
400	Locafrance ★	410	405	408	− 0 49
820	Locindus	840	832	816	− 2 86
280	Luchaire	282	280 10	280	− 0 71
2080	L.V.M.H. ★	3078	3095	3058	− 0 65
1460	Lyon. Eaux ★	1460	1440	1469	+ 0 62
67	Mais. Phénix	71	70 50	72 80	+ 2 54
230	Majorette (Ly)	236	236	236	....
385	Mar. Wendel ★	383	384	380	− 0 78
195	Matra ★	188	189 60	185 70	− 1 22
2920	Merlin-Gerin ★	3060	3060	3099	+ 1 27
189	Michelin	188 90	189 80	186 10	− 1 48
1470	Midi (Cie)	1430	1430	1387	− 3 01
188	Midland Bk SA ★	189 50	189 90	187	− 1 47
450	Min. Salsig. (Mé)	449	460	460	+ 2 45
88	M.M. Penarroya	78 30	79	80 60	+ 2 94
115	Moulinex	117	115 10	114 20	− 2 39
1110	Navig. Mixte ★	1120	1112	1100	− 1 79
113	Nord-Est ★	114 80	116	113	− 1 57
375	Nordon (Ny)	373	376	376	+ 0 80
420	Nouvelles Gal.	416	420	422	+ 1 44
750	Occid. (Gén.) ★	825	825	813	− 1 45
1100	Omn.F.Paris	1249	1258	1290	+ 3 28
320	Olida-Caby ★	358	368	369 40	+ 3 18
3800	Oréal (L')	3620	3630	3671	+ 1 41
435	Paribas	436	433	432	− 0 92
415	Paris-Réesc. ★	435	439	429 50	− 1 26
1120	Pechelbronn ★	1125	1120	1128	+ 0 27
380	Penhoet	381 50	385	383	+ 0 41
1040	Pernod-Ricard ★	1115	1119	1120	+ 0 45
1250	Peugeot S.A.	1251	1285	1238	− 1 04
580	Poliet ★	578	585	562	− 2 94
1040	Présabail Sic.	1061	1070	1065	+ 0 38
800	Primagaz	620	614	613	− 1 13
800	Printemps ★	598	610	598	....
2170	Promodès	2200	2200	2201	+ 0 05
715	Radiotechn. ★	753	750	743	− 1 33
63	Raff. D. Total ★	66	67	65 10	− 1 36
2940	Redoute (La) ★	2880	2882	2880	....
335	Robur financière	341	337	337	− 1 17
1230	Roussel-Uclaf ★	1328	1336	1291	− 2 79
850	R.-Uclaf-CNI ★	856	880	870	+ 1 64
3600	R. Impériale (Ly)	3645	3640	3640	− 0 14
164	Sade	165	165	165	....
1630	Sagem ★	1603	1606	1611	+ 0 50
540	Saint-Gobain	541	543	537	− 0 74
940	St-Louis ★	955	946	960	+ 0 52
1800	Salomon	1812	1812	1812	....
685	Salvepar	695	701	701	+ 0 86
775	Sanofi ★	786	790	799	+ 1 65

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	760	760	760	....
240	Saul.-Chât. (B) ★	230	233	226 20	− 1 65
1280	Saupiquet (Ns)	1299	1299	1299	....
490	Schneider ★	496	494 80	492	− 0 81
57	S.C.O.A.	60 40	60	58 30	− 3 48
570	S.C.R.E.G. ★	586	605	581	− 0 86
820	Seb ★	839	838	835	− 0 48
390	Sefimeg ★	390	391	393 90	+ 1
1400	S.F.I.M.	1447	1450	1420	− 1 87
35	S.G.E.	35	35 50	36 40	+ 4
710	Silic	710	705	710	....
480	Simco-U.P.H. ★	485	482 20	485	....
1010	Skis Rossignol	1019	1011	1030	+ 1 08
920	Sligos ★	908	910	899	− 0 99
435	Société Générale	428 40	430	434	+ 1 31
145	Sodecco	147	145	145	− 1 36
188	Sodero (Ns)	170	171	171	+ 0 59
2880	Sodexho ★	2897	2885	2880	− 0 59
105	Sogenal (Ny)	109	111 50	111 50	+ 2 29
240	Sogerap	251 50	258	270	+ 7 36
2060	Somm.-Allib. ★	2060	2075	2038	− 1 07
1180	Source Perrier ★	1171	1165	1142	− 2 48
735	Sovac ★	747	750	758	+ 1 47
400	Spie-Batignol. ★	402	405	406	+ 1
575	Strafor ★	608	605	600	− 1 32
290	Suez	305 50	305 50	298 90	− 2 16
375	Synthélabo ★	374	370	374	....
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4400	4450	4450	+ 1 14
189	Thomson-C.S.F.	195 50	195 70	192	− 1 79
330	Total (CFP) ★	320	320	320	....
72	— (certific.)	72	72 50	72 25	+ 0 35
1050	T.R.T. ★	1050	1069	1010	− 3 81
380	U.F.B.-Locab. ★	400	400	400	....
710	U.I.C. ★	760	770	750	− 1 32
486	U.I.F. ★	499	500	500	+ 0 20
790	U.I.S.	792	800	799	+ 0 88
165	U.C.B. ★	169	170	170 10	+ 0 65
640	Unibail	657	650	647	− 1 52
585	Valéo ★	589	600	580	− 1 50
142	Vallourec ★	149 80	146	146 90	− 1 94
340	Via Banque	348	357 90	351 60	+ 1 03
720	Elf-Gabon ★	740	776	780	+ 5 41
125	Amax Inc.	126 40	127 60	127	+ 0 47
177	Amer. Express	183	179 50	179 50	− 1 91
168	Amer. Teleph.	171 90	169 80	170	− 1 11
93	Anglo Amer. C.	88	88 30	88 30	+ 0 34
390	Amgold	401	407	407	+ 1 50
925	BASF (Akt)	831	831	832	+ 0 11
1040	Bayer	1044	1045	1040	− 0 38
80	Buffelsfont.	81 80	81 30	81 50	− 0 37
190	Chase Manh.	195 80	195	195	− 0 41
105	Echo Bay Mines	109	107 80	107 80	− 1 10
93	De Beers	64 30	65 80	65 80	+ 2 33

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1778	1775	1775	− 0 22
970	Dresdner Bank	989	988	989	....
51	Driefontein Cid	53 60	54 50	54 90	+ 2 43
520	Du Pont-Nem.	522	519	519	− 0 57
285	Eastman Kodak	285 50	284 60	284 50	− 0 35
28	East Rand	29 40	29 10	29 30	− 0 34
240	Electrolux	252 20	249 20	249 20	− 1 19
295	Ericsson	292 50	291 50	291 50	− 0 34
285	Exxon Corp.	286 50	285	285	− 0 52
320	Ford Motors	324	324	324	....
41	Freegold	43 25	44 15	44 15	+ 2 08
81	Gencor	79 50	82 75	82 75	+ 4 09
275	Gén. Electr.	277	275	275 10	− 0 69
680	Gén. Belgique	690	690	680	− 1 45
475	Gen. Motors	471	474	474	+ 0 64
144	Goldfields	134	137 50	137 80	+ 2 84
53	GdMetropolitain	53 50	54 40	54 30	+ 1 50
34	Harmony	36 75	38	37 90	+ 3 13
81	Hitachi	80	81 10	81 30	+ 1 63
1000	Hoechst Akt.	1035	1015	1015	− 1 93
109	Imp. Chemical	109	109	109	....
720	IBM	724	717	718	− 0 89
310	ITT	317	316 50	316 50	− 0 16
187	Ito-Yokado	188 50	187 20	187 20	− 0 69
300	Mac Donald's	301	301 50	302	+ 0 33
120	Matsushita	119 10	119 70	119 70	+ 0 50
375	Merck	370 50	371	370	− 0 13
405	Minnesota M.	409 50	408	406	− 0 85
275	Mobil Corp.	271 50	275	275	+ 1 29
245	Morgan J.P.	247	241	241	− 2 43
34780	Nestlé	35450	35500	35500	+ 0 14
1500	Nixdorf	1515	1492	1492	− 1 52
195	Norsk Hydro	194	192 20	192 20	− 0 93
110	Ofsil	113 90	115 30	115 30	+ 1 23
2370	Petrofina	2215	2289	2285	+ 3 16
620	Philip Morris	622	621	618	− 0 64
98	Philips	97 20	96 80	96 80	− 0 82
78	Placer Dome	78 50	79 30	80	+ 1 91
360	Quilmès	343 50	339 50	339 50	− 1 16
380	Randfontein	379	386	386	+ 1 85
680	Royal Dutch	678	670	671	− 1 03
47	Rio Tinto Zinc	46 90	47	46 90	....
36	Saat. & Saatchi	37 10	37	37 15	+ 0 13
42	St Helena Co	43 20	44 30	44 40	+ 2 78
215	Schlumberger	217	218	218	+ 0 46
105	Shell transp.	105 50	105 80	105 80	+ 0 28
1580	Siemens A.G.	1605	1606	1608	+ 0 19
320	Sony	318	319	319	+ 0 31
47	Telefonica	46 75	46 50	46 50	− 0 53
215	T.D.K.	216	211 80	211 80	− 1 94
53	Toshiba Corp.	53 20	55	54 95	+ 3 29
345	Unilever	349 50	349 50	348 50	− 0 29
245	Unit. Techn.	248 40	250 40	250 40	+ 0 81
380	Vaal Reefs	385	393	391 60	+ 1 69
355	Volvo	366	367	367	+ 0 27
150	West Deep	156 50	160 80	160 10	+ 2 30
350	Xerox Corp.	358 50	365 50	365 50	+ 1 95
191	Yamanouchi	193	190 50	190 50	− 1 30
2 02	Zambia Corp.	2 19	2 21	2 22	+ 1 37

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 05	3 086
8,80 % 78/93	103 05	2 094
10,80 % 79/94	106 43	0 710
13,25 % 80/90	105 40	4 247
13,80 % 81/89	101 69	8 690
16,20 % 82/90	108 85	11 484
16 % juin 82	112 01	4 866
14,60 % fév. 83	113 45	5 778
13,40 % déc. 83	119 40	10 325
12,20 % oct. 84	112 80	11 867
11 % fév. 85	113 40	6 612
10,26 % mars 86	107 85	5 822
ORT 12,75 % 83	1946	..
OAT 10 % 2000	106 82	3 397
OAT 9,90 % 1997	108 22	7 944
OAT 9,80 % 1996	105 38	6 480
Ch. France 3 %	152 50	..
CNB Bques janv. 82	103 06	2 249
CNB Paribas	103	2 249
CNB Suez	103	2 249
CNI janv. 82	103 10	2 249
PTT 11,20 % 85	110 90	8 463
CFF 10,30 % 86	104 80	6 383
CNE 11,50 % 85	109 25	5 318
CNT 9 % 88	101	3 881
CRH 10,90 % déc. 85	108 80	7 317
C.N.C.A. T.P.	1136 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2339	222
Mécalogie I. 8% 8/7	82 30	8 240

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1800
A.G.F. (St Cent.)	....	619
Applic. Hydraul.	....	700
Arbel	500	500
Astorg	185	184
Avenir Publicité	721	720
Bain C. Monaco	285	275
Banque Hypoth. Eur.	335	350
Béghin-Say (C.I.)	375	370
B.G.L.	804	804
Blanzy-Ouest	608	606
B.N.P. Intercontin.	254 90	258
Bénédictine	6100	....
Bon-Marché	902	915
B.T.P.	....	120
Caff	586	580
Cambodge	....	682
C.A.M.E.	151 10	152 90
Carbone-Lorraine	575	571
Case-Poclain	21 95	23 55 d
C.E.G.Frig.	....	519
Centen. Blanzy	1330	1360
Centrest (Ny)	211 50	211 50
Cerabati	129 60	130
Champex (Ny)	145	145
C.I.C. (Financ. de)	148	150
C.I. Maritime	722	722
Ciments (B)	2200	....
Clause	....	662
Cofradel (Ly)	1125	1150
Cogifi	319	321
Comiphos	318	325 10
Cie Industrielle	....	2500
Comp. Lyon-Alem.	....	464
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	21 30	19 55
Créd. Gén. Ind.	539	540
Cr. Universel (Cie)	....	570
Créditel	148	141
Dabley S.A.	706	710
Degremont	213 60	210
Delalande S.A.	1400	1400
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1985
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1000	998
Eaux Vittel	2400	2390
E.C.I.A.	1255	1245
Electro-Banque	....	308
Eli-Antargaz	712	720
E.L.M. Leblanc	679	678
[illegible]-Bretagne	....	243
Entrepôts Paris	442	446
Epargne (B)	3605	3680
Europ. Accumul.	61 10	63 60 d
Europe Soutire Indust.	121	122 50
Eternit	2309	2380
Finalens	220	220
FIPP	421	....
Fnac	700	770
Foncière (Cie)	449	450
Fonc. Lyonnaise	463	440
Foncina	....	385
Forinter	1095	1095
Fougerolle	....	365
France I.A.R.D.	282	284
France (La)	6000	6000
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	735
G.F.I.I.	270	278
Gaumont	918	901
Gévelot	736	735
Gr. Fin. Constr.	....	380 50
Gds Moul. Paris	....	549
Groupe Victoire	648	622
G. Transp. Ind.	526	525
Immindo S.A.	370 10	370 40
Immoinvest	250	....
Immobail	365	370
Immobanque	648	642
Immob. Marseille	....	6680
Immofice	460	454
Invest. (Sté Cent.)	714	714
Jaeger	191 50	191 10
Laffitte-Bail	417	419
Lambert Frères	....	314
Lille-Bonnières	....	720
Loca-Expansion	248	250
Locafinancière	....	330
Locamil	740	608 o
Louis Vuitton	655	629
Louvre (Sté)	1850	1900
Lucia	1198	....
Machines Bull	....	94 20
Magasins Uniprix	132	132
Magnant S.A.	105	108
Maritime Part.	329	329
Métal Déployé	424	417
Mors	110 10	110
Navig. (Nat. de)	....	95 10
Nozal	220	220
Optorg	425	413
Oréal (L') C.I.	2577	2600
Origny-Desvroise	1085	1105
Palais Nouveauté	....	482
Paluel Marmont	540	547
Parfinance	181	189
Paribas-CIP	392	367 50
Paris France	230 40	247 20 d
Paris-Orléans	....	211
Partenia	....	283 90
Penarr. Rég. Dév.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	288	284
Piles Wonder	1180	1150
Piper-Heidsieck	2290	2382
P.L.M.	....	147
Porcher	418	408
Promodis	1475	1540
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3100
Rhône-Poul. (c. inv.)	442	430
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	403
Rochette-Cenpa	65 10	65
Rosario (Fin.)	782	782
Roudière	190	186
Rougier et Fils	107 50	107 50
Sacer	578	575
SAFAA	312	300
Safic-Alcan	830	850
SAFT	1725	1700
Saga	....	295
Salins du Midi	460	460
Santa-Fé	108 30	116 d
Satam	....	98 90
Savoisienne (M)	206 60	206 50
SCAC	630	510
Sesalle Maubeuge	....	390 10
S.E.P. (M)	159	158
Siell	....	332
Skotel	....	200
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	259 90	280
Siph (Plant. Hévéas)	325 20	338 20
Sofal financière	1726	1850
Soficeil	....	980
Sofio	810	610
Soficomi	....	885
S.O.F.I.P. (M)	148 50	146
Sofragi	855	855
Sopagri	163 10	163 20
Soudure Autog.	478	482
Sovabail	....	680
Suez (Fin. de)-CIP	252 50	259
Stemi	780	....
Taittinger	2651	2653
Testut-Aquitaine	199	....
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	533	533
U.A.P.	329	335
U.T.A.	1750	1750
Vicat	....	1700
Viniprix	....	1150
Virax	110	110
Waterman S.A.	895	888
Brass. du Maroc	132	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	675
Akzo	420	420
Alcan Alum	178	170
Algemene Bank	122	....
American Brands	302	310
Am. Petrofina	415	428
Arbed	400	425
Asturienne Mines	143 50	....
Banco de Santander	345	340 10
Bco Pop Espanol	422	....
Banque Ottomane	2230	2200
B. Régl. Internat.	41000	41010
Br. Lambert	540	550
Canadian-Pacific	105	105
Chrysler corporation	147	140
CIR	25	25
Commerzbank	805	808
Dart. and Kraft	370 10	375
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	580	555
Gén. Belgique	690	690
Gevaert	1170	1150
Glaxo	109	113
Goodyear	352 60	365
Grace and Co	162	157
GTE corporation	270	275
Honeywell Inc.	390	389
I.C. Industries	224	230
Johannesburg	690	690
Kubota	35	37 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 60	44
Mineral-Ressourc.	74	75
Noranda	108 20	106 30
Olivetti	25 10	25
Pakhoed Holding	280	270
Pfizer Inc.	345	340
Procter Gamble	502	495 20
Ricoh Cy Ltd	56	54 20
Rolinco	282	282 80
Robeco	276 80	277 80
Rodamco	464 90	485
Saipem	9 40	9 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	317	311
Steel Cy of Can.	114 50	114
Squibb	420	425 40
Tenneco	298 90	....
Thorn EMI	66 20	67 20
Toray indust. inc	37 20	38
Vieille Montagne	1280	....
Wagons-Lits	876	....
West Rand	8 25	8 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	200	185
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150 10	....
Cogedor	90	87
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	349	348
Dubois Inv. (Conan.)	848	850
Gachot	72	72
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	157	....
Metroservice (bons)	11 56	11 80
Nicolas	860	875
Particip. Perrier	352	....
Rémy et Associés	259	259
Rorento N.V.	177	174 10
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	580	600
Ulinex	380	....
Union Brasseries	127	137 10

SICAV (sélection) 27/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	882 40	880 88
Actilion	212 01	206 34
Actions France	459 07	442 48
Actions sélectionnées	555 72	535 63
Aedificandi	586 89	565 77
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1074 13	1047 93
A.G.F. 5000	561 07	547 39
A.G.F. ECU	1075 97	1085 32
A.G.F. Foncier	103 17	100 65
A.G.F. Interfonds	429 33	418 86
A.G.F. Invest	113 05	110 29
A.G.F. OBLIG.	1081 89	1076 51
A.G.F. Sécurité	10575 37	10575 37
Agimo	588 08	574 71
Altefi	214 10	205 36
ALT.O.	184 86	178 20
Améri-Gan	5615 25	5360 62
America-Valor	683 16	668 50
Amplitude	546 51	530 59
Arbitrages court terme	5538 60	5533 07
Associc	1181 50	1181 50
Atout Futur	304 49	294 48
Aurecic	1386 70	1346 31
Avenir C.I.C.	103 65	100 63
Axa Europe	115 51	110 27
Axa Investissements	113 13	108
Bred Associations	2535 96	2528 08
Capital Plus	1722 03	1722 03
Cardan-Pierre	28 08	26 87
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5070 80	5003 31
[illegible]	110 89	107 66
Convertimmo	348	334 62
Credinter	490 36	476 08
Drouot-France	682 48	661 09
Drouot-Investiss.	1008 39	982 68
Drouot-Sécurité	253 21	241 73
Drouot-Sélection	138 71	132 42
Ecuric	1193 83	1178 19
Ecureuil Monétaire	30644 48	30644 48
Ecureuil Prévoyance	359 17	348 71
Energie	232 24	221 71
Eparcic	2779 71	2779 71
Eparcourt Sicav	4240 03	4229 46
Epargne Associations	25001 91	24884 48
Epargne-Capital	8229 73	8148 25
Epargne Court-Terme	501 68	501 68
Epargne Croissance	1511 33	1470 89
Epargne-Industr.	75 01	71 61
Epargne Inter	608 94	590 70
Epargne J	54267 98	54267 98
Epargne Long-Terme	176 80	172 07
Epargne Monde	1132 15	1101 85
Epargne Première	12981 98	12895 32
Epargne-Oblig.	198 91	191 64
Epargne-Quatre	1100 20	1070 75
Epargne-Unie	1217 03	1173 04
Epargne-Valeur	426 46	414 07
Eparoblig	1303 28	1300 68
Epsilon	1114 40	1103 37
Eurinvest Croissance	1173 73	1120 61
Eurinvest Rendement	1138 36	1086 73
Euroic	9279 77	9142 63
Eurodyn	1030 13	996 25
Euro-Gan	5387 45	5143 15
Euro-Nef	28 16	25 77
Finord Placement	60691 89	60691 89
Finord Valorisation	13759 61	13489 81
Foncicav (div. par 10)	11011 14	11011 14
Foncival	249 90	242 03
France-Gan	6726 25	6421 25
France-Garantie	277 48	276 93
France-Investiss.	389 65	371 98
France-Obligations	452 58	448 10
Francic	398 12	384 59
Francic Pierre	38 58	35 71
Francic Régions	1026 06	996 17
Fructi-Associations	27 77	27 77
Fructi-Epargne	27 78	27 10
Fructicapi	32 56	32 08
Fructicourt	109896 02	109896 02
Fructidor	246 65	243 01
Fructifrance	773 28	754 42
Fructimmo	26 80	25 95
Fructivar	4288 94	4278 24
Fructi ECU	574 37	565 66
Fructi-Première	11157 83	10862 94
Futurobig	1113 58	1076 96
Gestilion	58953 71	58806 69
Gestion Associations	150 11	146 61
Horizon	1091 81	1060 01
Interobig	12124 89	11858 55
Intersélect France	448 17	435 12
Invest. net	15140 38	15110 16
Invest. Obligataire	19548 65	19512 82
Japacic	187 34	181 86
Jeune épargne	236 95	233 35
Laffitte-Amérique	245 03	233 92
Laffitte Europe	247 80	236 56
Laffitte-Expansion	276 95	264 30
Laffitte-France	310 13	298 07
Laffitte-Immobilier	231 50	221
Laffitte-Japon	384 44	367 01
Laffitte-Oblig.	146 81	140 15
Laffitte—Rend.	205 17	195 82
Laffitte-Tokyo	352 10	336 13
Latitude	5119 04	5111 37
Lion-Associations	11718 84	11718 84
Lion-Institutionnels	23854 64	23805 53
Lionplus	754 08	746 61
Lion Trésor	2085 52	2064 87
Livret Bourse Investis.	451 59	438 43
Livret portefeuille	652 08	633 09
Méditerranée	161 52	154 20
Mondiale Investissem.	420 71	401 63
Monacic	5587 87	5587 87
Monaden	52104 69	52104 69
Moné J.	55654 71	55654 71
Morgan court terme	14355 34	14355 34 ●
Mutuelle Unie Sél.	148 85	142 10
Natio.-Assoc.	6939 53	6925 66
Natio.-Epargne	13904 34	13865 78
Natio.-Court terme	215943	215943
Natio.-Inter.	1221 70	1189
Natio.-Obligations	557 76	542 83
Natio.-Patrimoine	1373 07	1336 32
Natio.-Placements	66483 76	66483 76
Natio.-Revenus	1083 41	1052 88
Natio.-Sécurité	11632 37	11632 37
Natio.-Valeurs	898 65	880 24
Nippon-Gan	5831 98	5567 52
Nord-Sud Développ.	1202 46	1200 06
Normatif	13365 36	13103 29
Obli Association	124 66	123 43
Oblicic Régions	1059	1043 35
Obligations Convert.	423 13	403 94
Oblig. toutes catég.	158 27	153 29
Oblilion	1115 02	1103 98
Opéravalor	203 22	196 28
Oracion	1209 12	1189 38
Orvalor	5718 59	5511 88
Paribas Croissance	585 81	561 83
Paribas Epargne	16082 86	16050 76
Paribas France	95 49	92 71
Paribas Oblimonde	1012 57	997 81
Paribas Opportunités	111 16	107 92
Paribas Patrimoine	522 44	501 14
Paribas Revenu	95 34	84 40
Parnasse-Valor	1100 30	1099 20
Patrimoine Retraite	1729 75	1695 83
Parvalor	608 14	590 43
Phénix Placements	252 98	251 70
Pierre Investiss.	668 05	637 78
Placement A	938 13	938 13
Placement ct-terme	72621 02	72621 02
Placement J	55574 66	55574 66
Placement Premier	54462 02	54452 02
Pléiade	112 26	109 26
Première Obligations	10808 80	10787 23
Prévoyance Ecureuil	111 48	108 51
Priv'Association	22608 01	22608 01
Quartz	111 87	109 11
Quatre-quarts Rentes	108	108
Rentacic	165 51	163 06
Revenus Trimestriels	5580 28	5526 03
Revenu Vert	1193 45	1176 61
St-Honoré Assoc.	14479 39	14407 34
St-Honoré Bio-aliment.	769 92	735 01
St-Honoré Pacifique	541	516 47
St-Honoré P.M.E.	481 80	459 95
St-Honoré Réel	11702 69	11656 26
St-Honoré Rendement	11880 34	11821 23
St-Honoré Services	504 37	484 97
St-Honoré Technol.	752 49	718 37
St-Honoré Valor	12261 27	12261 27
Sécuricic	5485 45	5459 98
Sécuri Taux	10771 47	10771 47
Sélection Croissance	513 89	498 92
Scandan (Cardan BP)	731 69	720 88
Sicav-Associations	1427 28	1425 14
S.F.I. fr. et étr.	632 85	614 42
Sicav 5000	354 40	344 91
S.I. Est	1340 98	1280 18
S.I.G.	793 76	757 42
Silvafrance	588 25	563 04
Sivam	412 81	401 76
Sivarente	210 59	208 50
Sivinter	423 62	412 28
S.N.I.	1164 41	1120 79
Sogepargne	381 08	367 31
Sogever	1036 56	989 56
Sogiinter	1330 36	1270 03
Soleil Investissement	495 04	472 59
Stratégie Actions	1088 36	1027 27
Stratégie Rendement	1133 53	1097 85
Technocic	1119 35	1086 75
Techno-Gan	6005 31	5732 99
Transcontinents	83 28	81 66
Téléon	5399 35	5345 98 c
U.A.P. Investiss.	414 41	399 43
Uni-Associations	115 01	115 01
Unifrance	482 75	465 30
Unifoncier	1191 24	1148 18
Uni-Garantie	1372 08	1345 15
Uni-Régions	2784 66	2684 01
Univers	2333 05	2296 33
Univer	187 58	187 58
Univers-Actions	1074 16	1038 84
Univers-Obligations	1604 49	1551 73
Valorem	510 04	497 60
Valorg	1604 42	1602 82
Valval	41057 80	41037 28
Vedom	23398 21	23364 82

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 430	6 402	....	....
ECU	7 053	7 057	....	....
Allemagne (100 DM)	340 300	340 300	....	....
Belgique (100 F)	16 243	16 246	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 830	301 850	....	....
Danemark (100 krd)	88 780	88 900	....	....
Norvège (100 k)	92 340	92 310	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 674	10 727	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 202	....	....
Italie (1 000 lires)	4 563	4 569	....	....
Suisse (100 fr.)	402 310	402 100	....	....
Suède (100 krs)	99 190	99 140	....	....
Autriche (100 sch)	48 380	48 375	....	....
Espagne (100 pes.)	5 131	5 130	....	....
Portugal (100 esc.)	4 132	4 130	....	....
Canada ($ can 1)	5 255	5 261	....	....
Japon (100 yens)	4 761	4 762	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	81000	82000
Or fin (en lingot)	80500	82050
Pièce française (20 fr)	477	483
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	511	515
Pièce latine (20 fr)	466	470
Souverain	591	604
Pièce de 20 dollars	3040	3040
Pièce de 10 dollars	1485	1486
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3070	3080
Pièce de 10 florins	480	495
Or Londres	399 05	397
Or Zurich	394 50	397
Or Hongkong	398 55	397 75
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ● : prix précédent — ★ : marché continu

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Chili : avant le plébiscite.
5 Israël : l'armée face au soulèvement dans les territoires occupés.
7 Pologne : les espoirs de coalition de M. Rakowski.
8 Le projet de conférence internationale pour l'interdiction des armes chimiques.

POLITIQUE

9 L'amélioration du travail parlementaire.
10 M. Barre reprend à son compte le problème de l'ouverture.
12 La préparation du second tour des élections cantonales.

SOCIÉTÉ

20 Service minimum jeudi dans les hôpitaux pour la grève nationale des infirmières.
21 Feu vert en appel pour *le Dernière Tentation du Christ*.
— L'armée de terre dans les turbulences.
18 et 19 Les Jeux olympiques.

ARTS ET SPECTACLES

23 à 30 L'Evangile selon Scorsese : *De l'outrance à l'outrage ; Jours troublés en Palestine ; La tentation du pouvoir ; Probablement célibataire ; Ces vérités qui font peur.*
31 et 32 Communication.

ÉCONOMIE

38 M. Bernard Attali nommé à la tête d'Air France.
39 Le gouvernement pourrait prendre des mesures d'attente pour la Sécurité sociale.
41 L'assemblée générale du FMI.
42-43 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 12
Annonces classées .. 33 à 36
Carnet 32
Météorologie 37
Mots croisés 37
Radio-télévision 37
Spectacles ..... 27 à 30

TÉLÉMATIQUE

● *Les Jeux olympiques en direct, 24 h sur 24* ... JO
● *Les cantonales* .... ELEC
36-15 tapez LM
● *Chaque matin, le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
● *Abonnez-vous au Monde* ABO
36-15 tapez LE MONDE

Le mouvement des surveillants de prison prend un caractère national

Le mouvement de protestation des surveillants s'étend dans les prisons françaises (*le Monde* daté 25-26 septembre). Selon le ministère de la justice, le 27 septembre, quarante-cinq établissements sur cent quatre-vingts étaient touchés, mais le chiffre, dans la matinée du 28 septembre ne cessait de grossir. Parti des Baumettes à Marseille où les syndicats reprochent à la direction sa politique d'ouverture, le mouvement appuyé essentiellement par l'UFAP (autonomes), FO et la CGT prend des formes diverses : blocage des écrous, des extractions, des transférements, des parloirs avec les avocats et les familles, à la simple « grève du zèle ». Les surveillants protestent contre leurs conditions de travail et la détérioration de leur pouvoir d'achat. Ils critiquent le budget 1988 du ministère (en progression de 5 % contre 10,27 % en 1987) et ses conséquences, l'insuffisance de postes créés en 1989.

Les syndicats dénoncent aussi le « *laxisme dans les détentions* ». Pourtant la CFDT et la SNAPP (Syndicat national autonome des pénitentiaires) condamnent cette action. Pour la CFDT, il s'agit d'une « *surenchère de pseudo-syndicalistes au service d'intérêts politiques clairement affirmés ayant pour seul objet la destabilisation des établissements pénitentiaires* ». Le SNAPP, lui, proteste contre « *des mouvements défouloirs qui n'ont pour but que des coups de publicité tapageuse* ».

Des piquets de grève ont été organisés à l'entrée de plusieurs établissements pénitentiaires. Dans la région parisienne où le mouvement touche de manière inégale la Santé, Fresnes, Fleury-Mérogis, on n'excluait pas de recouvrir aux forces de l'ordre pour faire revenir la situation à la normale. Le climat restait très incertain en fin de matinée.

Le statut des personnels pénitentiaires leur interdit à la grève, et bien entendu de bloquer les extractions de détenus, les écrous, et les parloirs. Il n'est pas exclu que des poursuites judiciaires soient engagées si le mouvement des surveillants continuait de prendre cette forme.

Intervention de la police aux Baumettes

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les forces de police sont intervenues à deux reprises, mardi 27 septembre, en début de soirée, et mercredi 28 en début de matinée, pour *dégager la porte d'entrée de la maison* d'arrêt des Baumettes à Marseille, bloquée par un groupe de surveillants. Cette double opération menée par des éléments de la compagnie d'intervention du corps urbain de Marseille n'a provoqué que de légères bousculades. Elle avait pour but de permettre les mouvements de détenus entre le palais de justice et l'établissement.

Les surveillants ont décidé cependant de maintenir un piquet devant la prison dans le cadre du mouvement national de mécontentement lancé mardi pour une durée illimitée par les syndicats FO, CGT, UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) et le SPI (Syndicat pénitentiaire indépendant, dissident de FO). Ce *mouvement qui tend à* gripper la machine judiciaire se traduit par un blocage des écrous et des extractions ainsi qu'une obstruction aux visites des avocats et des auxiliaires de justice. Il ne concerne pas cependant l'exécution des mandats de dépôts ordonnés dans des affaires criminelles.

Les surveillants s'opposent par anticipation à l'éventuelle présence *d'avocats au prétoire, ce « tribunal »* interne des prisons, à la création de « syndicats de détenus » ainsi qu'au parloir sexuel, autant de projets étudiés sous le ministère de M. Robert Badinter, mais qui ne font l'objet actuellement d'aucun texte.

G. P.

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre 1988 a été tiré à 522 208 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 septembre

Poursuite de la consolidation

Le mouvement de consolidation observé mardi s'est poursuivi mercredi dans la matinée. L'indicateur instantané s'appréciait de 0,18 % dès les premiers échanges. Les hausses étaient emmenées par Bouygues qui s'appréciait de 8,6 %. Venaient ensuite Leroy-Somer (+3,4 %), Midland (+3,4 %), BP-France (+3 %). En baisse on notait Alspi (−6,8 %), les Nouvelles Galeries (−2,3 %) et Pernod Ricard (−2,2 %).

Protection sociale, salaires, emploi, libertés...

La journée d'action CGT n'a eu qu'un écho limité

« *Avant de commencer, la journée d'action de la CGT a déjà connu un grand succès puisqu'elle a largement contribué au retrait du projet Chotard contre la Sécurité sociale* », a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, au départ de la manifestation parisienne de sa confédération, le mardi 27 septembre. Pourtant, cette première journée nationale d'action de la « *rentrée* » n'a eu qu'un écho limité. Dans les transports en commun, le trafic a *été* peu désorganisé. A la SNCF, on a enregistré quelques perturbations seulement sur les lignes de banlieue parisienne (*ainsi* qu'à Marseille et à Montpellier). A la RATP, les difficultés de circulation n'ont été sensibles qu'en fin de matinée et en fin d'après-midi.

A EDF, les agents ont débrayé, à l'appel de la CGT, pendant quatre heures sans coupure de courant. La CGT annonce une participation de « *plus du tiers* », tandis que la direction avance le chiffre de 19 % de *grévistes*. L'écho a été encore plus faible dans la fonction publique, où la CGT appelait à une grève de 24 heures : ainsi aux PTT, l'administration a recensé 3,8 % de grévistes dans les postes et 2,8 % dans les télécommunications. En province, où la CGT organisait plus d'une centaine de rassemblements, les manifestations et les arrêts de travail n'ont été que très moyennement suivis. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 45 % des agents de conduite de la SNCF ont fait grève.

A Paris, la manifestation parisienne de la CGT a réuni trente mille personnes selon les syndicalistes, neuf mille selon la police. La banderole en tête du cortège rassemblait tous les thèmes revendicatifs de l'heure : protection sociale, salaires, emploi, libertés. On les a retrouvés dans les slogans mais c'est sur la Sécurité sociale — cette journée ayant été décidée à l'origine pour le « *rejet du rapport Chotard* » — qu'ont porté la plupart des mots d'ordre. « *La Sécu, on a lutté pour la gagner, on se battra pour la garder* », scandaient des manifestants, tandis que d'autres dénonçaient encore « *Chotard et les libéraux qui veulent liquider la Sécu* ».

Si les syndiqués des transports aériens tenaient la tête du cortège, ce sont les salariés du secteur public qui, comme à l'accoutumée, faisaient nombre : EDF, PTT, SNCF, fonction publique. Faisaient nombre aussi les banlieusards, notamment ceux de la Seine-Saint-Denis, et les communaux. En revanche, les syndiqués des usines Renault, même ceux de Billancourt qui réclamaient l'amnistie et la réintégration de « *toutes les victimes de la répression* », étaient clairsemés.

Ce cortège étiré, qui a traversé les beaux quartiers (de Saint-Lazare au Trocadéro), avait gardé, même si quelques groupes étaient plus dynamiques, une allure bon enfant, voire nonchalante. Comme il l'avait déjà annoncé (*le Monde* du 9 septembre), M. Krasucki a confirmé une nouvelle « *initiative nationale interprofessionnelle à la mi-octobre* », la journée du 27 septembre ayant servi de « *tremplin* »...

Sur le vif

Soyez dévoués !

Vous avez vu ça : le personnel soignant a le culot de se mettre en grève. Non, mais je rêve ! Ils sont d'un égoïsme, ces gens-là — et je sais de quoi je parle, mon fils et ma belle fille en font partie. Ils sont là, ils rouscaillent. Ils arrêtent pas de parler de leurs responsabilités. Surtout la nuit, surtout en réa. Attentifs au glouglou des perfusions, au cliquètement des électro. Et alors ? Ils n'ont qu'à les laisser claquer, les comateux.

En plus, ils se vantent, ils disent que les malades, cloués sur leurs lits entre quatre murs ripolinés ont besoin d'être rassurés, chouchoutés, matamés, soignés, quoi. Ils prétendent que les toubibs passent et que eux, ils restent. Toujours à portée de voix ou de sonnette. Et naturellement ils parlent gros sous. Faut quand même pas exagérer, ils gagnent le SMIC ! Après trois ans d'études très dures d'accord, mais c'est un métier, infirmier, ça s'apprend. Et à peine plus de 9 000 balles en fin de carrière. Trente-sept ans et demi après. Trente-sept ans et demi d'horaire tuants, un dimanche libre toutes les trois semaines, pas de crèche pour leur gosses, pas de salle de repos, pas de logement à l'hosto. Le métro.

Et le sens du dévouement, qu'est-ce qu'ils en font, hein ? Un sens du dévouement hérité des bonnes sœurs du temps de saint Vincent de Paul ? Ils prétendent que les hospices c'est fini. Maintenant il y la Sécu. Des tas de toubibs en ont profité pour toucher le double. Eux, rien. Normal. Dans un système féodal, en haut il y a le grand patron, le mandarin, et en bas, tout en bas de l'échelle, le serf corvéable à merci.

Alors, ils feraient mieux de la boucler. Parce que si ils rouspètent, moi je vais vous dire, ce qui leur pend au nez. On leur donnera plus un rond. Ça en découragera quelques-uns. Ils seront moins nombreux à tirer leur flemme dans les couloirs des hôpitaux. Les malades on les dressera au self-service. Et ça permettra de boucher ce foutu trou au lieu de le creuser encore un peu plus en relevant leurs salaires, à ces minables.

CLAUDE SARRAUTE.

Le choix du Prix Nobel de la paix 1988

L'ONU, Gorbatchev, Reagan... et les autres

Les cinq membres du comité Nobel du Parlement norvégien devaient se réunir une dernière fois mercredi 28 septembre à Oslo avant de désigner, jeudi à 14 heures, le lauréat du Prix de la paix 1988. Ce choix a lieu traditionnellement à la mi-octobre, et le fait que les « sages » aient choisi cette année d'annoncer leur décision avec deux semaines d'avance a provoqué une vague de spéculations.

Les favoris sont l'organisation des Nations unies, dont le rôle *dans le règlement des conflits* régionaux s'est accentué cette année, et MM. Reagan et Gorbatchev, qui ont signé le traité FNI sur le démantèlement des missiles nucléaires de portée intermédiaire, en décembre 1987.

Conformément aux statuts de la fondation Nobel, la liste des candidats a été « bouclée » le 1er février 1988. Selon certaines sources, la candidature de M. Perez de Cuellar serait parvenue « *trop tard* » au jury pour être prise en considérations.

Il n'est pas impossible en revanche que les parlementaires scandinaves veuillent, d'une façon générale, honorer les activités des « casques bleus » et des forces de maintien de la paix de l'ONU.

Les personnalités en question ayant un calendrier particulièrement chargé jusqu'à la fin de l'année, le comité aurait décidé d'attribuer le prix plus tôt que de coutume pour permettre de préparer au mieux venue à Oslo, le 10 décembre, date de la cérémonie officielle de remise de la distinction et du chèque de quelque 300 000 dollars qui l'accompagne. Ce pourrait être l'occasion, par exemple, pour MM. Reagan et Gorbatchev, de se rencontrer une dernière fois avant la fin du mandat du président des Etats-Unis.

Toutefois, il convient de prendre ces pronostics avec une pincée de sel. A Oslo, certains se demandent en effet si la désignation de M. Reagan ne pourrait pas être considérée comme une ingérence dans la campagne électorale américaine. S'ils le désirent, les cinq sages du Parlement peuvent faire un choix plus *neutre* et politiquement moins embarrassant, puisque quatre-vingt-quatorze personnalités et organisations humanitaires ont été proposées pour le prix cette année.

A. D.

Nouvelles difficultés pour la Mission du bicentenaire

La Mission du bicentenaire de 1789 que dirige depuis le mois de mai dernier M. Jean-Noël Jeanneney rencontre de nouvelles difficultés dans la préparation des manifestations diverses qui commémoreront en 1989 la Révolution française.

M. Jacques Chirac, maire de Paris, vient de faire savoir qu'il renonçait au projet de spectacle que doit organiser dans la capitale Jean-Michel Jarre, à l'occasion du 14 juillet 1989. Lancé à l'époque où Edgar Faure présidait la Mission du bicentenaire, ce projet avait rencontré d'autant plus d'enthousiasme que l'équipe d'hommes d'affaires qui entourent Jean-Michel Jarre s'étaient fait fort de payer le spectacle à l'aide des seuls droits de retransmission vendus aux réseaux de télévision.

Déçu par les premières prospections, Jean-Michel Jarre se tournait alors vers la Mission et la Ville de Paris qui s'étaient engagées à le subventionner, à hauteur de 10 millions de francs pour cette dernière.

La Mission était en pourparlers avec Jean-Michel Jarre quand les organisateurs du futur sommet des sept pays les plus industrialisés du monde, qui doit avoir lieu à Paris au moment du 14 juillet prochain, ont fait savoir que des impératifs de sécurité contraignaient à prévoir pour le 16 juillet, et non plus le 14, le spectacle de Jean-Michel Jarre.

Tout en se déclarant « *compréhensif* », M. Chirac refuse de voir reporté « *en queue de peloton à l'extrême fin d'un week-end très chargé* » le spectacle de Jean-Michel Jarre.

De son côté, la Mission du bicentenaire affirme ne pas avoir renoncé à ce projet et continuer à l'étudier, dût-elle assumer une part beaucoup plus lourde de son financement.

D'autre part, la consultation organisée par la Mission du bicentenaire en vue de sélectionner des concepteurs et des investisseurs qui seraient chargés de l'aménagement temporaire du jardin des Tuileries en 1989 s'est achevé dans la confusion. Un architecte, M. Jean-Claude Montias, auteur de l'un des projets non retenus, conteste le principe et les conditions de report (du 20 au 27 septembre) de la date de choix du lauréat de ce concours.

Ce candidat malheureux, qui estime que le concours s'est déroulé dans des conditions irrégulières, a *fait savoir le lundi 26 septembre, au* cours d'une conférence de presse, qu'il en appellerait aux tribunaux administratifs. On affirmait le mardi 27 septembre à la Mission du bicentenaire, quelques heures avant la dernière réunion du jury, que les procédures suivies sont strictement *conformes au code de passation des* marchés publics.

Le tribunal administratif de Paris vient cependant de désigner un expert qui a pour mission de constater l'état des différents projets lors de leur remise, le 9 septembre ainsi que les modifications éventuellement subies par tel ou tel d'entre eux.

Les architectes lauréats du concours sont MM. Jean-Marie Hennin et Nicolas Normier pour un projet qui consiste à faire courir de la rue de Rivoli à la Seine dans le jardin des Tuileries une grande « galerie des glaces » entièrement vitrée (400 mètres de long) montée sur pilotis à 8 mètres du sol. Cette galerie abriterait entre autres un certain nombre de spectacles. Le projet lauréat prévoit encore l'édification de deux pavillons de toile de 35 mètres d'hauteur (dits tour-Liberté et tour-Egalité) et l'édification de stands recouverts de gazon et d'eau afin de recréer à 6 mètres du sol l'apparence du jardin des Tuileries.

Si les concepteurs-lauréats sont maintenant désignés, le tour de table des investisseurs qui leur seront associés ne sera bouclé que dans quelques jours.

MICHEL KAJMAN.

CHASSE

Groupe amis propose un fusil dans chasse gardée plaine et bois 300 ha, 40 km S.-O. Paris. Repas pavillon. Tableau moyen 1 000 pièces, faisans, perdreaux.
Prix fusil : 11 500 F
Poss. 1/2 fusil : 5 750 F
Tél. heures bureau à M. Jacques BOUQUET. Tél. 42-85-71-72

PCS PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE
Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1978.
Préparation Sciences Po
Préparation « plein temps » annuelle (octobre-juin).
Préparation « parallèle ».
• groupes homogènes et suivi personnalisé,
• corps professoral réputé,
• admission sur dossier : jeunes bacheliers'st bac + 1.
PCS
45, rue de la Fédération 75015 Paris
Tél. (1) 45 66 59 98
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

eslsca
3e CYCLE SPÉCIALISÉ EN "TRADING"
Formation professionnelle de haut niveau débouchant sur une nouvelle fonction de management particulièrement adaptée à l'Europe d'après 1992.
Du négoce international aux dernières techniques financières et boursières et au risk management.
Pédagogie et corps professoral : Spécialistes experts et entreprises partenaires.
Début des cours : octobre 88
Renseignements et inscriptions : Philippe GINSBERG
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES
Fondée en 1949 - reconnue par l'Etat
1, rue Bougainville - 75007 PARIS
Tél. : (1) 45 51 32 59

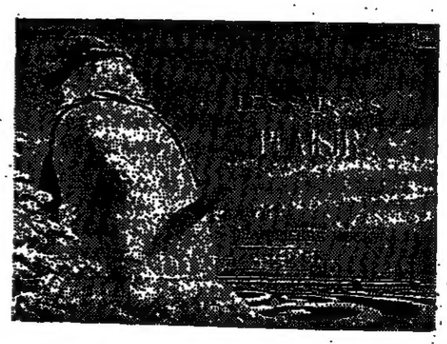

La campagne de lancement du film
« Les Saisons du plaisir »
figure en bonne place dans le palmarès du XVe Grand Prix de l'affichage
qui vient de se terminer à Porticcio (Corse).

l'atelier CUIR
DES GRANDES GRIFFES
MERENLENDER
réalise sur mesure pour ELLE, pour LUI ses superbes vêtements de peau, de fourrures et ses vêtements de pluie
3, FAUBOURG-ST-HONORÉ
(3e étage) 42-66-12-36.

A B C D E F G